

Nicolas HURON

Noms de lieux

de la commune de

St-Maur

(Indre)

Traces de peuples

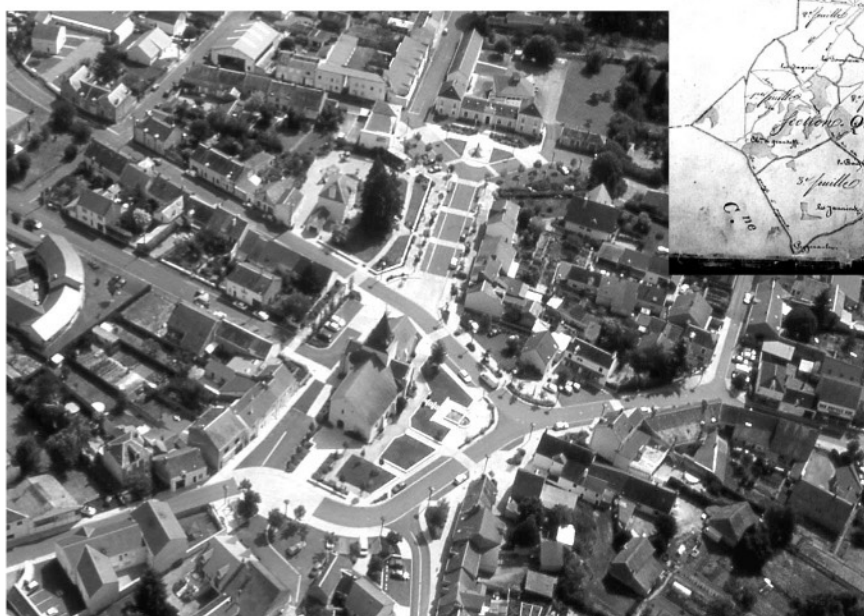
La *Fête* des TOPONYMES

avril 2005



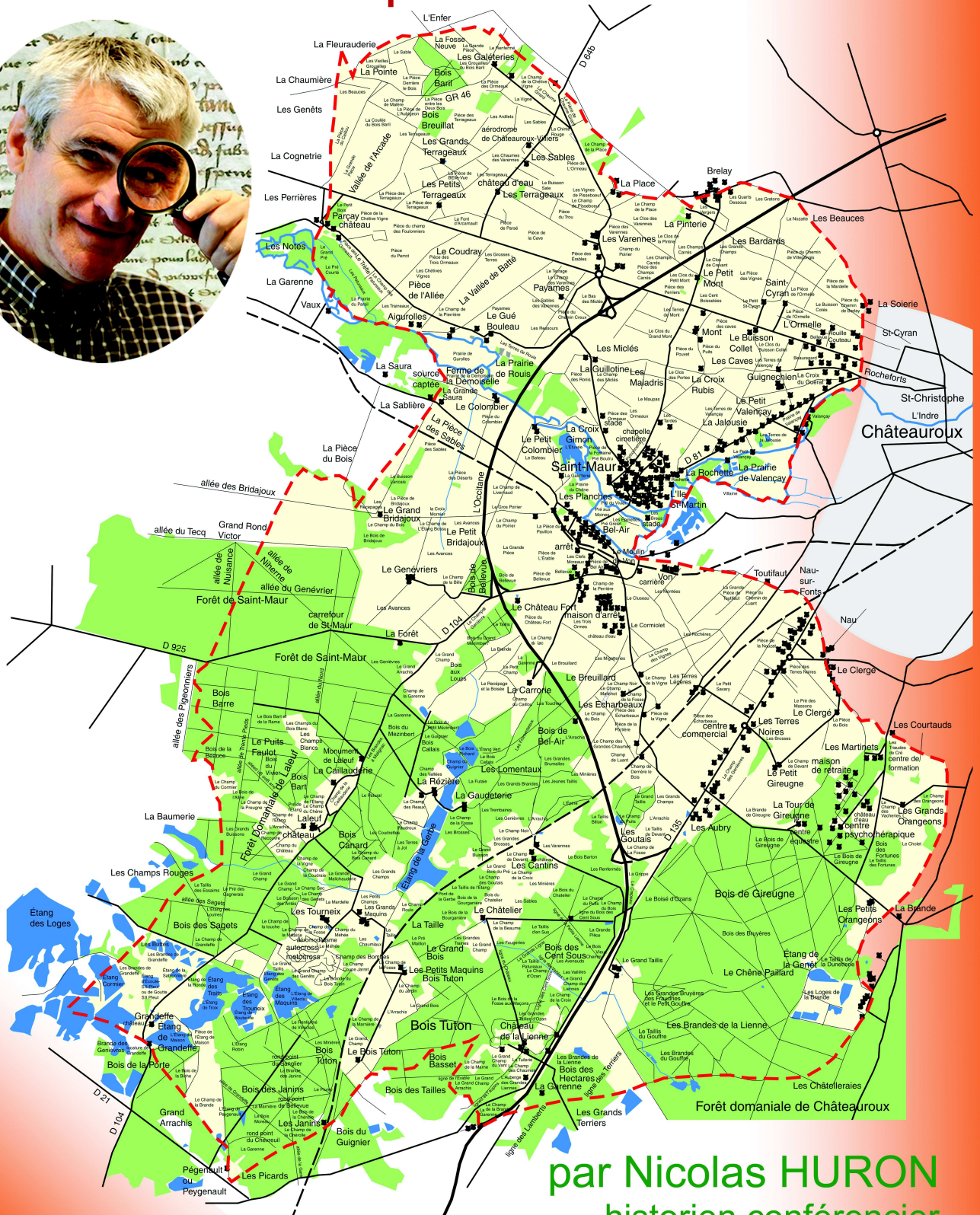
Remerciements :

- A Monsieur JOLIVET, Maire de Saint-Maur, à Mme Gauzentes, adjointe au Maire, pour le suivi du dossier, et à la Municipalité qui finança la réalisation de ce travail.
- Au personnel communal pour son accueil.
- Au personnel des Archives Départementales pour son accueil et son aimable coopération.
- À monsieur Joël MOREAU, pour sa coopération.



Saint-Maur

histoire par ses noms de lieux



par Nicolas HURON
historien conférencier



le blog de l'histoire locale

L'histoire et l'historique
de sa commune et
de son village
à construire

avec l'aide de
Nicolas HURON historien conférencier

passion de
comprendre,
de découvrir,
de partager...

Me suivre sur mon blog d'historien :

Patrimoine rural, recherche historique, le terroir à la loupe :

<http://patrimoine-rural.com/>

Nicolas HURON, historien conférencier

7, rue Jean Joly, 41 000 BLOIS

Tél. 02.54.74.18.32 ou 06.82.11.52.88

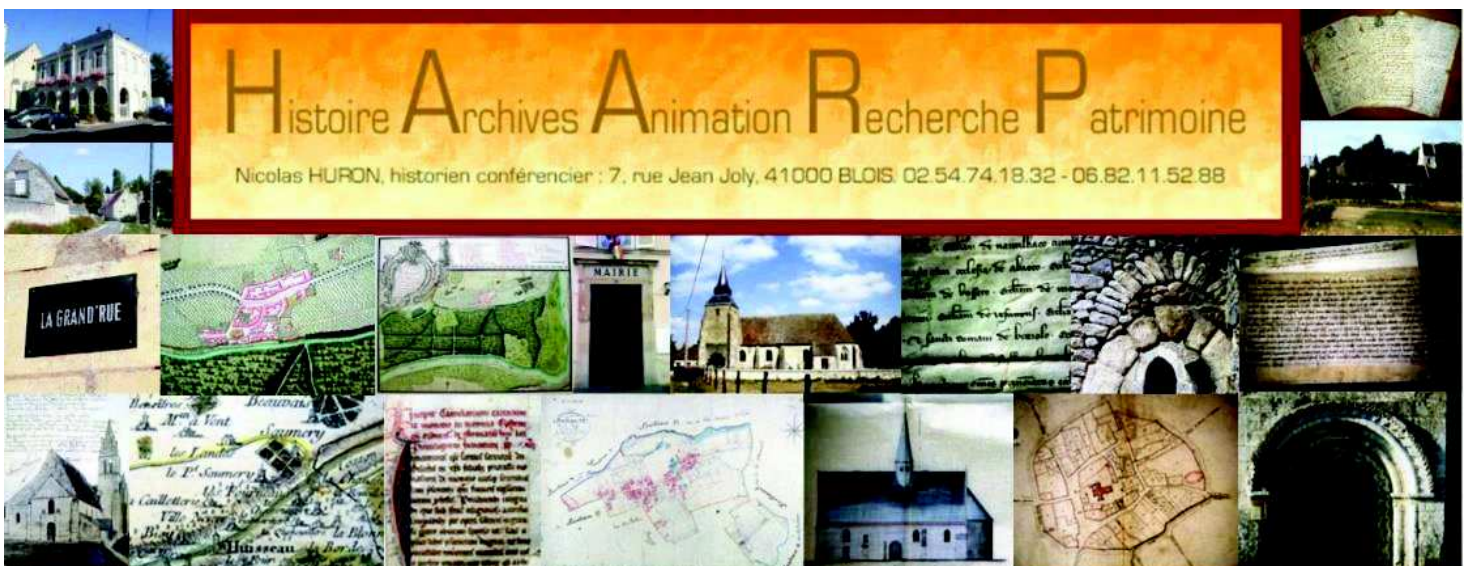
courriel : nicolas.huron@free.fr

Bonne découverte !

Table des matières à la fin.

Et découvrir mon site « archives et boutiques » :

<http://nicolas-huron.e-monsite.com/>



Introduction

Les toponymes et la toponymie

Un toponyme est un nom (nomen) de lieu (topos). Ce peut être un nom de pays, de région, de terroir, ou un nom de localité, de ville, de village, de rue, de hameau, de ferme, ou un nom de forêt, de bois, de parcelle, ou un hydronyme, de fleuve, de rivière, d'étang...

L'orthographe de tous nos noms de lieux a été fixée assez récemment, pour la plupart au XIX^e siècle. Autrefois leur orthographe était variable. Dans un même acte notarié du XVII^e siècle, un hameau pouvait avoir deux ou trois orthographe différentes. L'orthographe actuelle de nos noms de lieux est donc à prendre avec beaucoup de précautions.

La phonétique aussi a évolué. Notre prononciation actuelle n'était parfois pas celle de nos ancêtres. Cette prononciation a pu se transformer en même temps que la langue orale au cours des siècles. Elle a pu aussi être très récemment influencée par l'orthographe elle-même (Auxerre par exemple change actuellement de prononciation. Le "x" tend à être prononcé à la place d'"Aucerre"). La phonétique d'un nom est donc à considérer aussi avec précaution.

La toponymie est une science très récente créée vers le milieu du XIX^e siècle. Elle étudie l'origine et l'étymologie des noms des lieux. Elle a pour base la linguistique et ses dérivés, et utilise principalement et également l'archéologie, l'histoire et la géographie.

Chaque nom de lieu avait à l'origine un sens. Un rapport étroit existait entre le nom et le lieu qu'il désignait. C'est ce rapport souvent disparu que cette science tend à redécouvrir.

Ce rapport entre le lieu et son nom fut créé par les habitants dans leur langue. Chaque toponyme se raccroche ainsi à un lieu, à une époque, à un peuple et à la façon de vivre de ce peuple. Le toponyme a pu ensuite être oublié, ou transmis aux générations futures. Les toponymes transmis ont donc beaucoup d'informations à nous apporter sur l'histoire de nos ancêtres et des peuples qui composèrent notre pays.

La toponymie, si elle permet de déterminer quels étaient les différents peuples qui se succédèrent dans une même contrée, peut aussi nous donner des informations sur leur histoire, leurs moeurs, leurs coutumes, leurs croyances, leur mode de vie.

Cartographie, toponymie et histoire

La première cartographie de France, celle de Cassini, datant de la fin du XVIII^e siècle, nous donne une cinquantaine de noms de lieux sur la commune de Saint-Maur. Une carte IGN au 1/25 000^e, en donne environ cent soixante-dix. Les cadastres napoléonien et actuel fournissent environ 570 toponymes. C'est à partir de ce stock d'environ 570 noms sur l'étendue de la commune que nous avons basé notre étude. Ce stock est important car la commune est grande, la deuxième en superficie du département de l'Indre avec 7031 hectares.

C'est l'ancien cadastre dit napoléonien qui reste le document de base le plus précieux. Un double est conservé aux Archives Départementales à Châteauroux et un exemplaire est conservé en Mairie. Il date de 1834.

Notre travail ne se bornera pas à rapporter les interprétations actuelles sur l'origine de ces noms de lieux. Un grand nombre de toponymes n'ont pas encore trouvé d'explication définitive. Ici, nous irons plus loin en formulant de nombreuses hypothèses qui pourront, parce qu'elles sont nouvelles, paraître farfelues. Mais comme Diderot, nous partirons du principe qu'il faut retenir une hypothèse à moitié fausse, plutôt que d'en rejeter une à moitié vraie.

Rappelons cependant, qu'étant donné la jeunesse de cette science, il faut considérer cette étude, non comme faisant référence, mais comme un brouillon que chacun pourra compléter, corriger ou reprendre. La science de notre passé, l'Histoire, n'est pas une science exacte. L'étude de notre Histoire avance, et bien que le temps nous éloigne progressivement de ce passé lointain, sa connaissance s'améliore et se précise. Notre travail va dans ce sens.

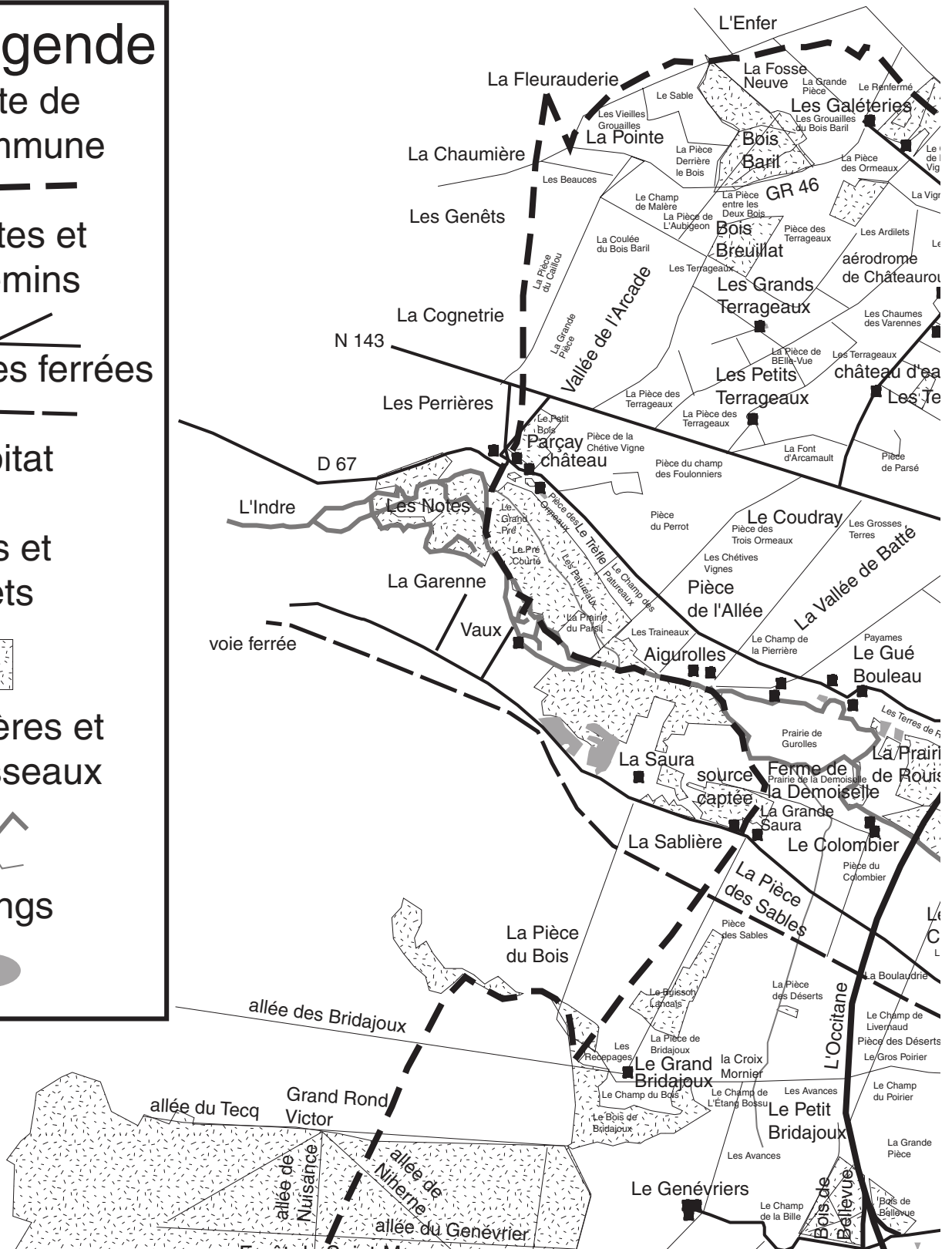
Pour achever ce livret, il m'a fallu étudier ces 570 noms, essayer de situer leur origine dans le temps, déterminer le peuple qui les créa, redécouvrir leur rapport avec le lieu qu'ils baptisent encore aujourd'hui. Ce livret n'aurait qu'un intérêt commun s'il s'arrêtait là. À partir de ces informations habituellement recueillies par les toponymistes, nous émettrons des hypothèses sur l'installation de l'habitat à travers les siècles sur la commune, sur le mode de vie, les moeurs, les coutumes, les croyances, de nos ancêtres, à chaque fois que cela semblera possible, afin que chaque étude, chaque commune, apporte sa contribution à l'Histoire de France et à l'Histoire de l'humanité.

Nous vous souhaitons un bon plongeon dans la grande Histoire du monde, à travers la petite histoire des noms de lieux de la commune de **Saint-Maur**.

Quart Nord-Ouest de la commune

Légende

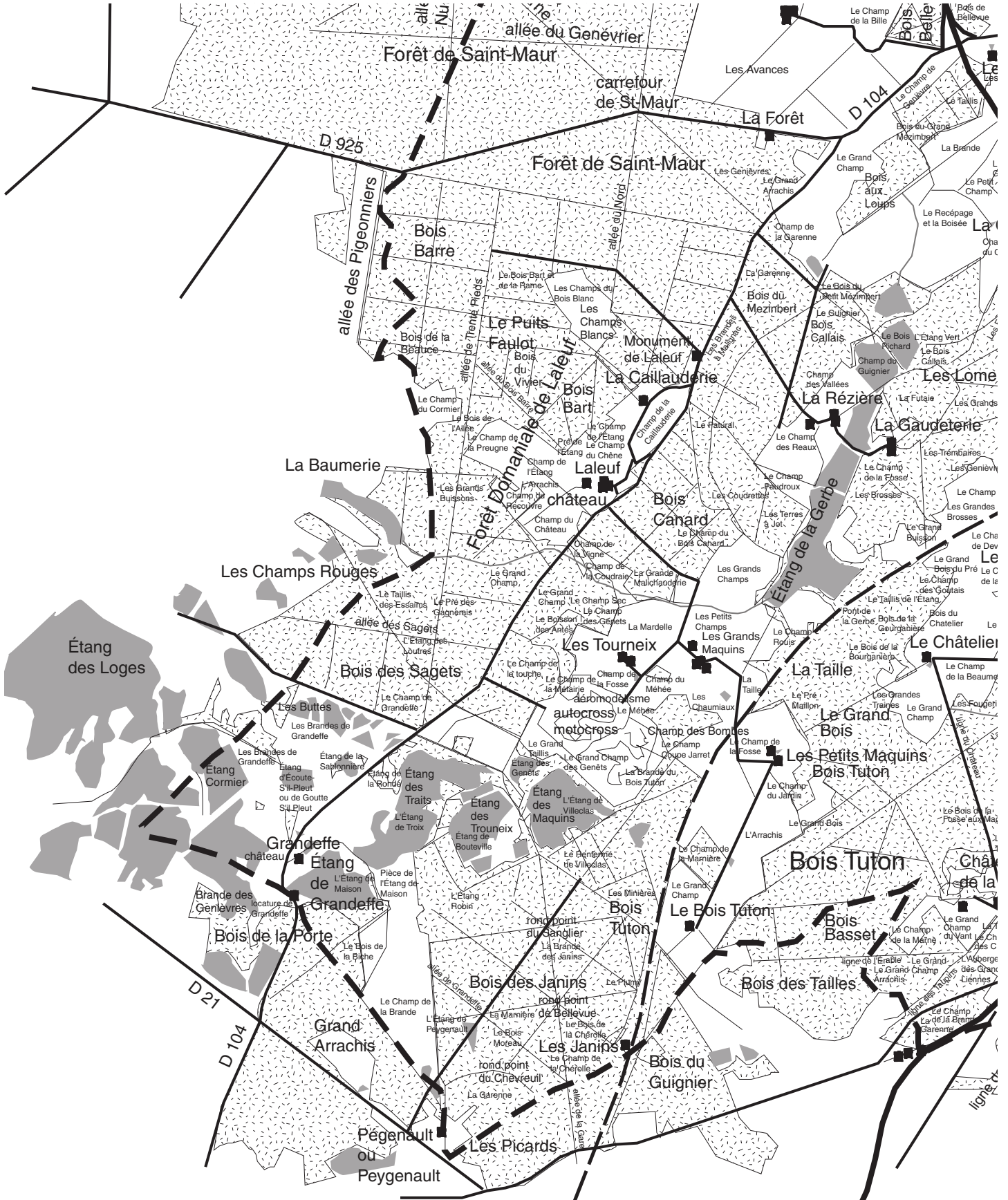
- limite de commune
- routes et chemins
- voies ferrées
- habitat
- bois et forêts
- rivières et ruisseaux
- étangs



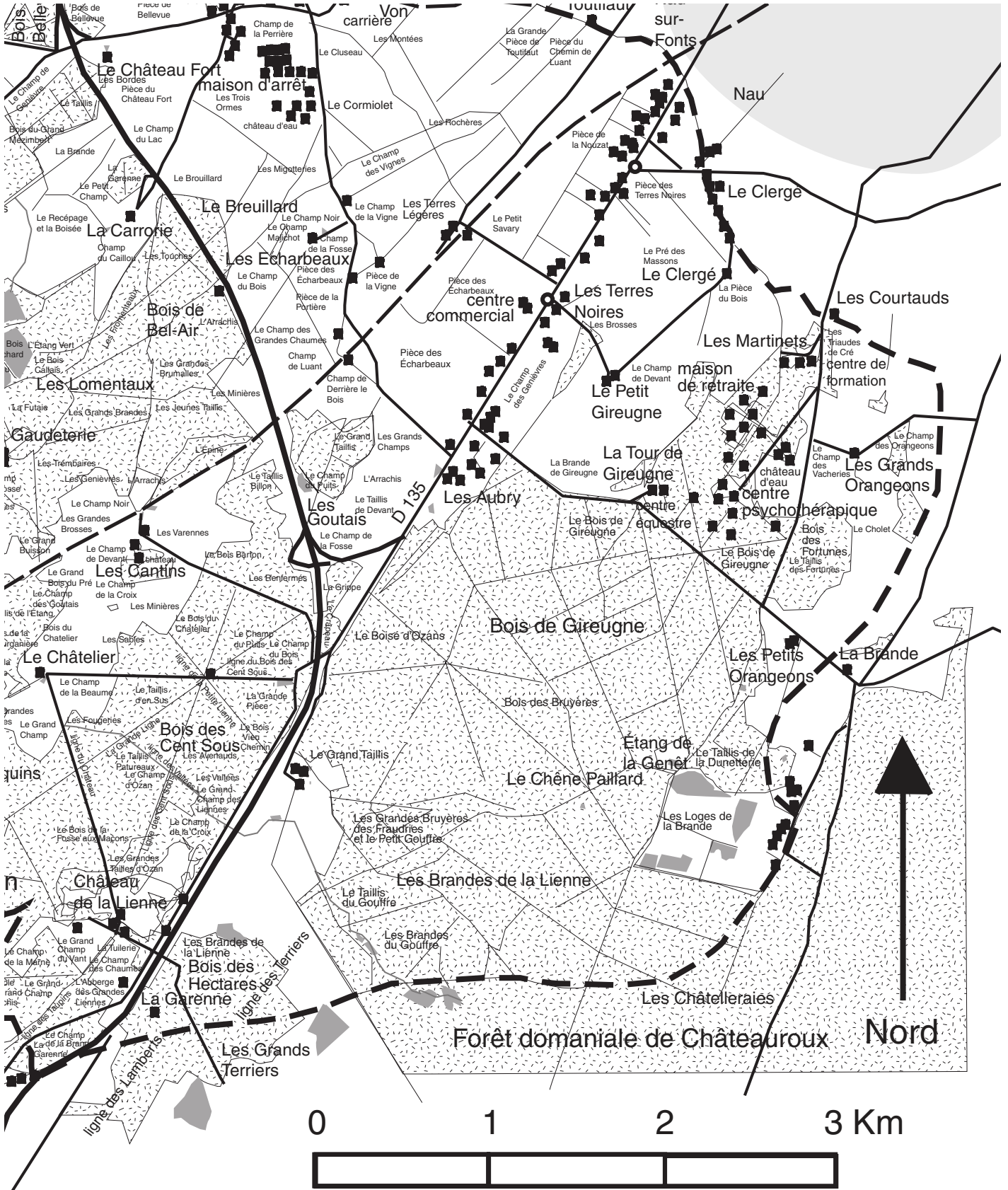
Quart Nord-Est de la commune



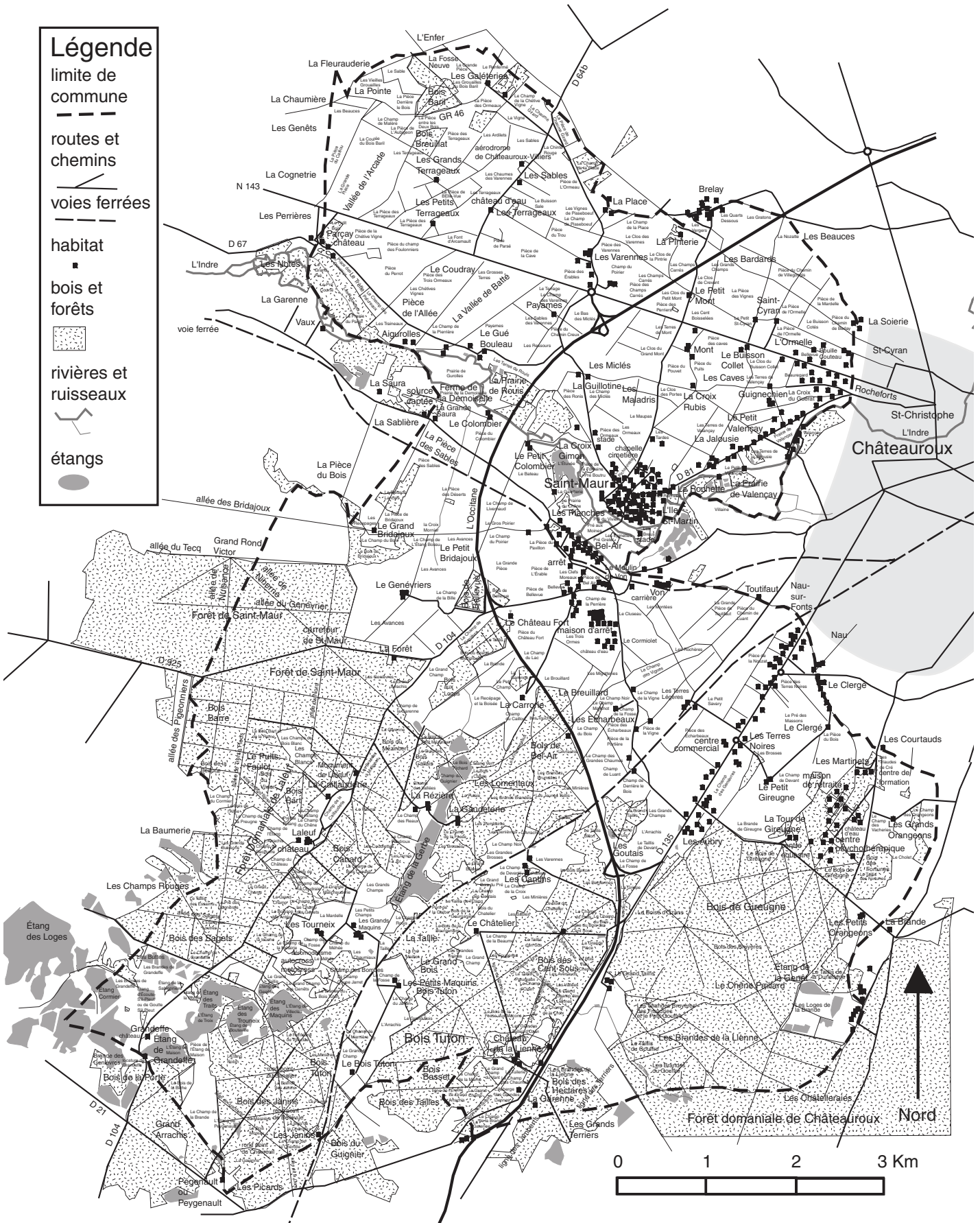
Quart Sud-Ouest de la commune

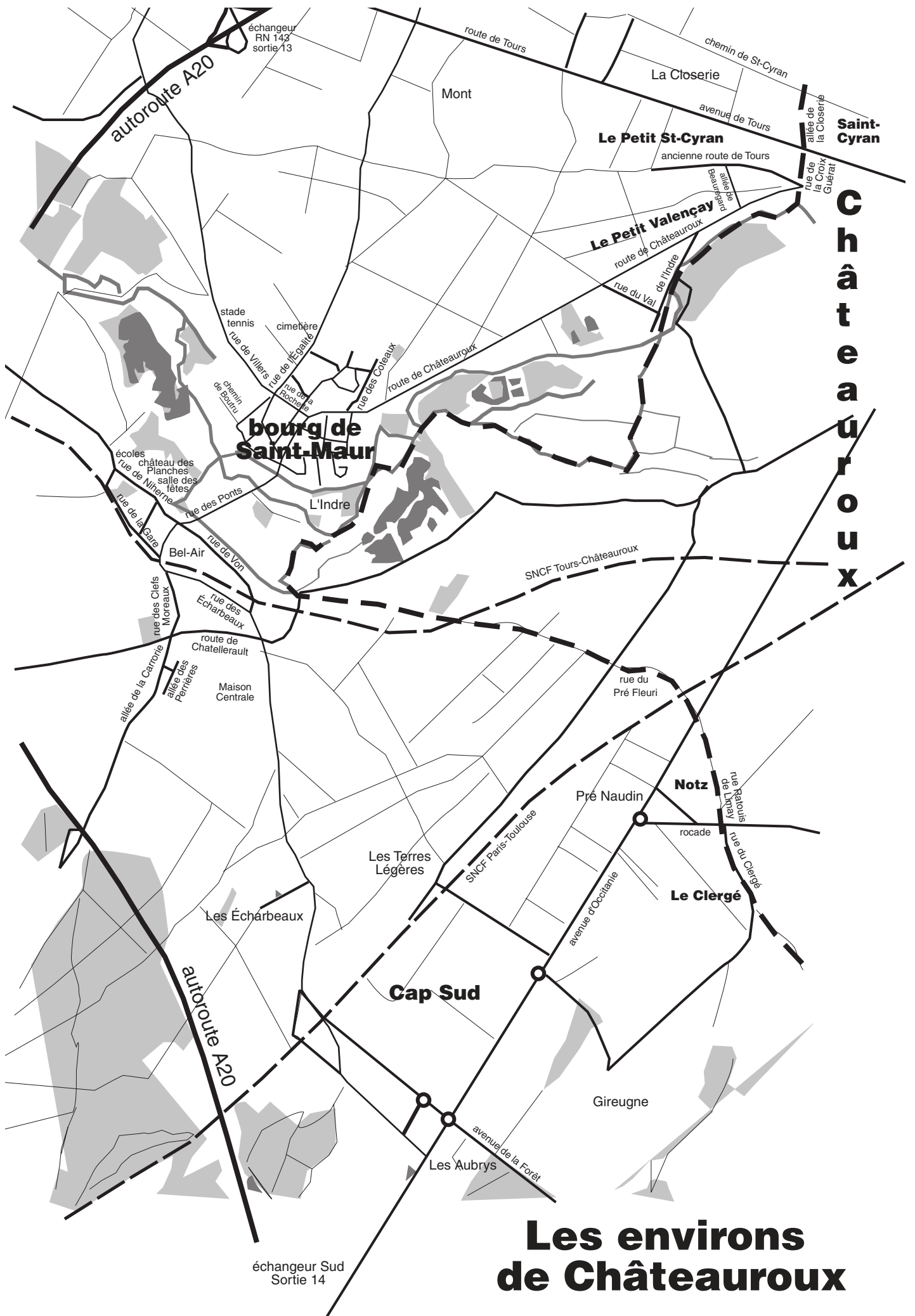


Quart Sud-Est de la commune



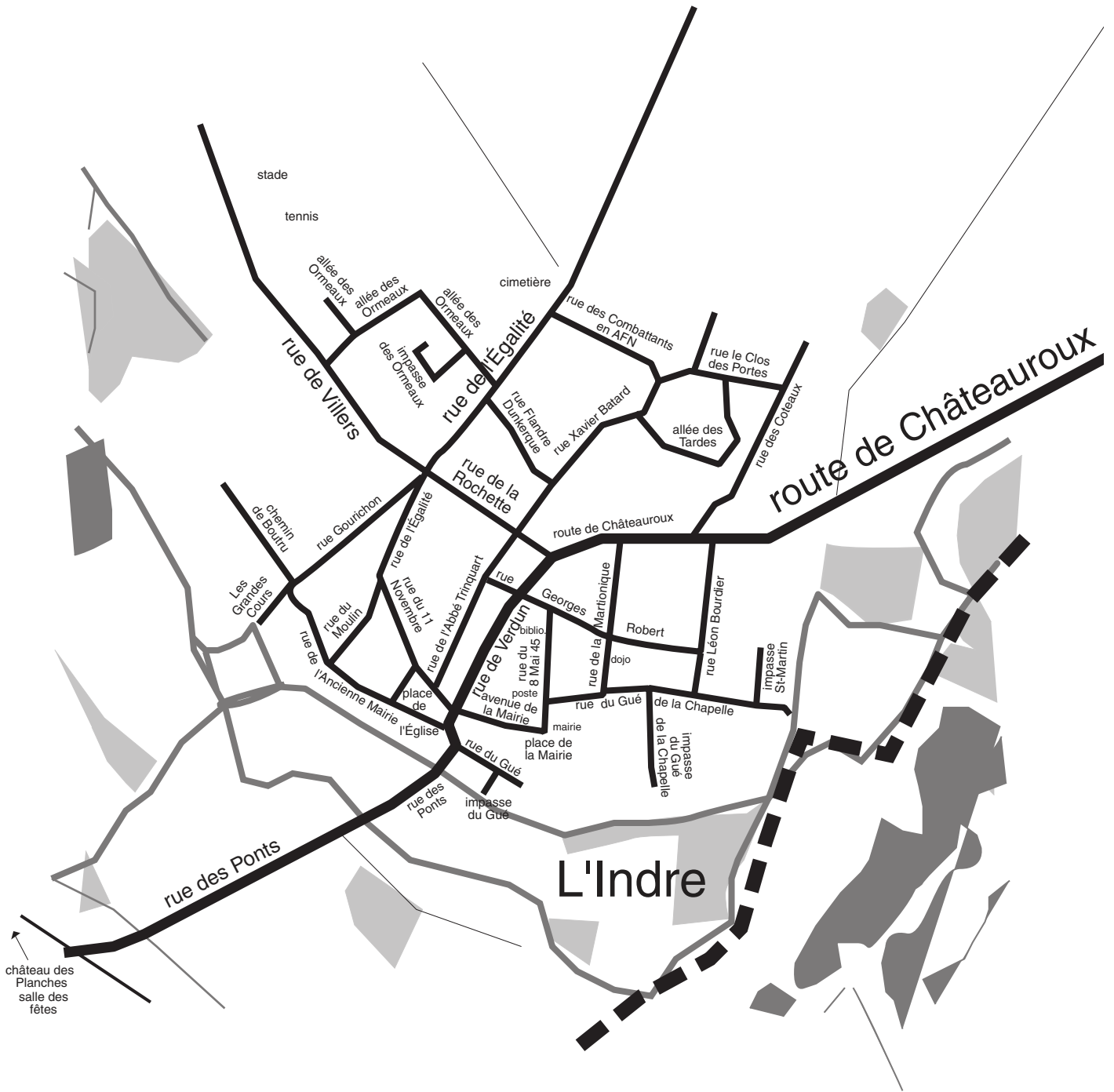
Cartographie de la densité des toponymes de la commune de Saint-Maur





Les environs de Châteauroux

Bourg de Saint-Maur



Les Origines



Quelques traces du Néolithique

En 1995, lors des fouilles de sauvetage effectuées pendant la construction de l'autoroute A 20, des silex furent ramassés au Château-Fort où furent trouvées des structures très arasées d'habitat.

En 1998, des fouilles archéologiques furent pratiquées lors de la mise en quatre voies de la route nationale 143. Il fut découvert au sud-ouest des Varennes des traces d'occupation néolithique (-4000 à -2000 ans) avec un outil en silex, petit grattoir à bec.

Joël Moreau, dans son livre " Un peu d'histoire de Saint-Maur-sur-Indre ", nous signale la présence ancienne d'un mégalithe, d'un dolmen du côté des hameaux des Varennes et de Brelay. Celui-ci a disparu et nous n'en connaissons pas l'emplacement exact. Ce sont les seules indications que l'on ait sur une période aussi reculée.

D'autres objets du paléolithique ou du néolithique ont pu être découverts par les anciens de la commune. Nous n'avons aucune information pour l'instant à ce sujet, et il serait bon de faire une enquête auprès de la population pour savoir si de telles découvertes ont été faites.

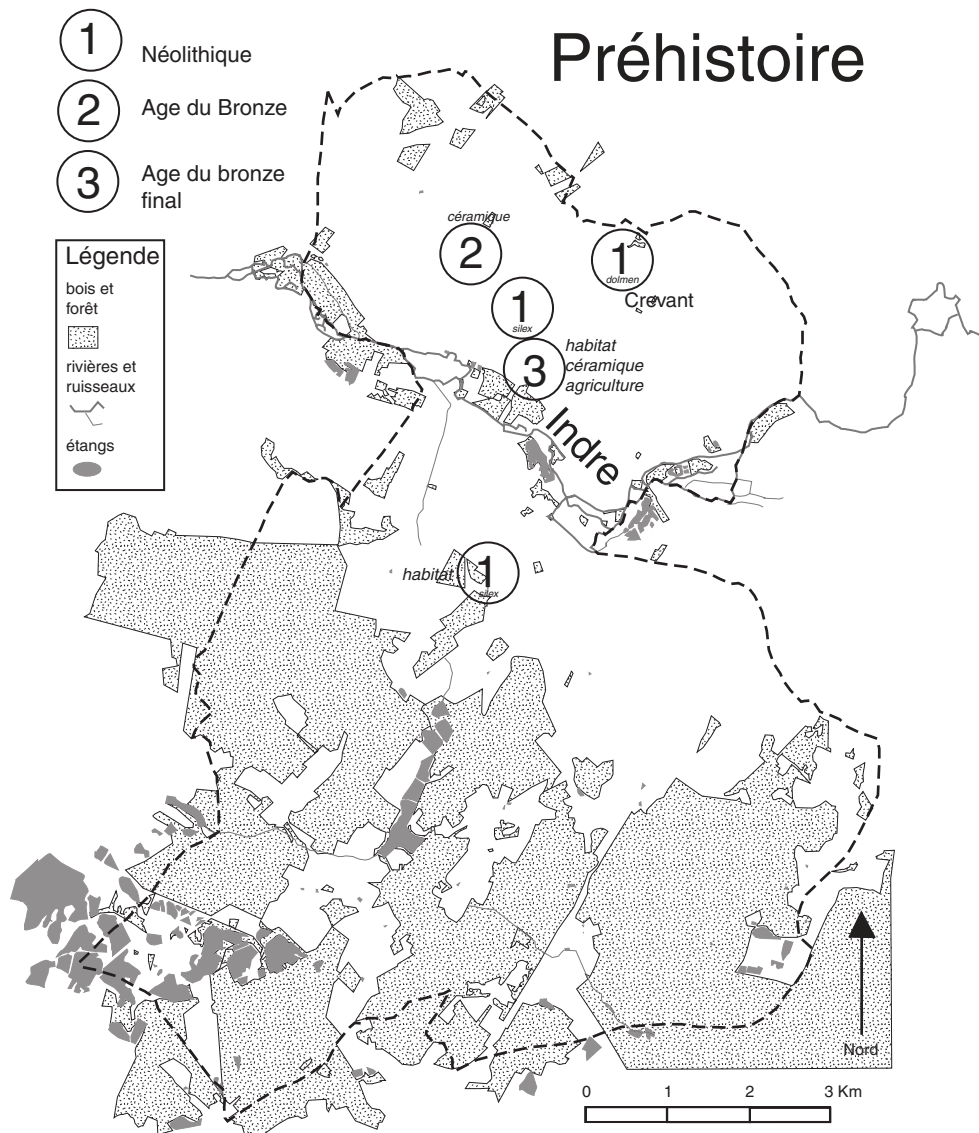
Une occupation à l'âge du bronze

Sur le chantier de fouilles de 1998, sur la RN 143, il fut découvert une centaine de fragments de céramique de l'âge du bronze (-2000 à -600).

C'était donc toute la vallée de l'Indre et une partie de la zone centrale du nord de la commune qui furent occupées à l'âge du bronze.

Un site du bronze final

Aux Ressours, en 1995, pendant les chantiers de l'A 20, on découvrit au sud de Payames, un site de l'âge du bronze final (3b) avec des structures en creux (fosses, trous de poteaux et fonds de cabanes), des céramiques, une industrie lithique (taille de silex), des graines, une aire de battage des céréales, des traces de cueillette (pommier sauvage, aubépine, sureau, prunus) et des ossements.



L'Indre, toponyme pré-celtique

Les toponymes pré-celtiques sont très rares. Le nom de la principale rivière du département semble en être un. L'Indre apparaît sous la forme " fluvium Angerem " dans un écrit de Grégoire de Tours du VIème siècle, puis sous la forme " fluvium Aquem " dans un document du début du VIIème siècle. Il devient ensuite au IXème siècle " Agnerem fluvium ", en 831, ou " fluvium Angeris ", en 841 (dans le cartulaire de l'abbaye de Cormery : actes IX et XIV), puis " fluvius Angeris ", " fluvium Andriam " au Xème siècle, " Endria " au XIème siècle, puis " Indria ", " Andria ", " Hendria ", " Aindre ", " Ayndre " ou " Eindre " aux XIIIème et XIVème siècles (notamment dans le cartulaire de l'archevêché de Tours). Notons qu'appartient à la même famille toponymique l'Indrois, son affluent. La rivière Indre a donné son nom, lors de la Révolution, à notre département, mais il est évident que ce nom a une origine beaucoup plus ancienne.

Ce méga toponyme pourrait avoir eu pour origine une racine prélatine " ang- " ou " angr " que l'on peut rapporter au francique " anger ", " enger " qui désigne une prairie, une campagne herbeuse (en Allemand, on trouve Anger qui désigne le pacage, le pâturage). L'Indre serait donc peut-être la désignation d'une rivière bordée de prairies. Pour appuyer cette thèse, Stéphane Gendron, dans son remarquable ouvrage sur *Les noms de lieux de l'Indre*, précise que Jean Chaumeau, dans son *Histoire du Berry, contenant l'origine, antiquité, gestes, proïesses, privilèges et libertés des Berruyers*, édité à Lyon en 1566, écrivait que " par ce que l'eau d'icelle n'est point claire ou argentine, comme celle des autres rivières, mais est de couleur d'Inde, un peu verdoyante ". Signalons cependant que le terme " Inde " provient lui-même du latin " indicus " et signifie " bleu ", " indigo ", colorant provenant de l'indigotier cultivé en Inde et importé en Europe à partir du XVIème siècle. Nous ne pensons pas qu'il faille s'arrêter à cette simple piste qui rapproche l'Indre des Indes, la rivière à la couleur verte ou bleue.

À notre avis, l'hydronyme Indre pourrait également provenir d'une ancienne forme latine " Andra " ou " Ennara ", construit à partir des radicaux ligures " -enn ", qui désigne une " rivière ", et " ar ", qui désigne " l'eau, le cours d'eau " (Le peuple ligure occupait le sud de notre pays avant l'arrivée des Gaulois au Vème siècle avant Jésus Christ). Les deux radicaux associés devaient sans doute signifier " le cours d'eau des rivières " ou " la rivière aux nombreux bras ". Il existe une autre piste linguistique pré-celtique, celle de la racine hydronymique " ir " dont appartiendraient les noms de nombreux cours d'eau (Ingressin, Iron, Yron, Héronne, Hirome...). Une quatrième piste linguistique est gauloise à travers la racine " Ang- " avec la terminaison " -er ". L'Anglin appartient à cette famille, mais avec le suffixe " -ul ".

Remarquons qu'au centre de la Norvège existe une rivière nommée Indre et que ce mot signifie là-bas " rivière d'intérieur " (remarque de Joël Moreau). Ce nom aurait-il une origine plus large ? Une piste indo-européenne avec les racines " in " ou " an " (dans, à l'intérieur de, souterrain) et " dre " (rivière) pourrait être prise en considération. Les hydronymes en " Dr- " sont très fréquents. On pense au Drac appartenant peut-être à la famille de " dragon " (nom d'une rivière divinisée en ancien provençal). Beaucoup d'autres hydronymes proviennent d'une racine très ancienne : " Dor- " (la Dranse, la Drée, la Durance, la Droye, la Drenne, la Drouette, la Drôme, etc). Le terme français " dru ", qui signifie " fort, dense " avait également en ancien français une connotation sexuelle. Ce mot remonte au gaulois " druto " attesté comme nom propre et auquel appartiennent le mot de vieil irlandais celtique " druth " (lascif) et le mot gallois celtique " drud " (vif, hardi). Cette piste donnerait alors à la rivière Indre, une connotation divine de force et de fertilité en rapport avec le monde souterrain. Les sources jaillissantes des abords de cette rivière renforcent peut-être cette piste linguistique étonnante. Parmi toutes ces hypothèses, le plus raisonnable serait d'avouer que nous n'avons pour l'instant aucune certitude, sinon celle que la rivière elle-même évoque toutes ces possibilités.



Crevant

Ce terme apparaît dans le micro toponyme du " Clos de Crevant " auprès du Petit Mont, au sud de Brelay. Le mot " clos " évoque des parcelles de vignes encloses de murs ou de haies. C'est un terme médiéval ou moderne. Le terme de " Crevant " est beaucoup plus ancien. Il désigne également une commune du sud de l'Indre, Crevant (mentionnée " Craven " en 1090). Un certain nombre d'autres communes de France appartiennent à la même famille toponymique : Cravans en Charente-Maritime, Cravant à Saint-Lubin-de-Cravant en Eure-et-Loir, Cravant dans l'Yonne, Cravent dans les Yvelines, Cravant dans le Loiret, Cravant-les-Coteaux en Indre-et-Loire, etc.

Crevant est dérivé du gaulois " Crav - ento ". Le premier terme provient de la racine pré indo-européenne " kar " (pierre, rocher). Le suffixe " - ento " accuse le caractère du lieu : le lieu de la pierre, du rocher. Crevant désigne donc un terrain pierreux ou caillouteux, une carrière ou bien il désigne un rocher, ou même un ancien dolmen. Nous savons que dans cette zone existait un dolmen, ce nom était peut-être celui de cet édifice dans des temps très reculés, mais avec de telles hypothèses, il faut rester très prudent et une enquête plus approfondie devra être menée, soit archéologiquement sur place, ou bien par une enquête systématique dans les autres lieux portant le même nom.

Ce nom est difficile à dater, mais il est fort probable que le terroir s'appelait " Crevant " avant l'adjonction au Moyen Age du terme de " Clos ". Ce nom peut être le plus ancien des toponymes de la commune, c'est en tout cas un nom qui a une origine celtique, voire pré celtique.

Conclusion

La commune de Saint-Maur a été occupée par les hommes dès le néolithique, comme l'attestent les découvertes archéologiques. Ce sont les abords nord et sud de la vallée de l'Indre, non loin du bourg actuel de Saint-Maur qui furent défrichés et cultivés les premiers. Ces zones ont fait l'objet d'une occupation humaine lors des périodes suivantes de l'Age du bronze. Elles seront également occupées à la période gauloise. L'Indre et peut-être Crevant semblent les seuls noms pré-celtiques de lieu.

L'époque gauloise

L'émigration des celtes

Le peuple celte, venu d'une région située entre le Rhin et le Danube, envahit les terres, que les Romains baptiseront plus tard la Gaule, entre le VI^{ème} et le V^{ème} siècle avant Jésus Christ. Ces Celtes ou Gaulois, qui maîtrisaient l'industrie du fer, se sédentariseront sur l'étendue de la Gaule, formant des villes fortifiées (oppidum), des villages souvent fortifiés, des hameaux ou de simples exploitations agricoles. Les lieux d'habitat que les celtes retiendront seront surtout des points hauts, défensifs, à proximité des cours d'eau. Il n'est pas étonnant de trouver sur la commune de Saint-Maur, des noms d'origine gauloise.

Une enceinte de l'âge du fer

Une enceinte quadrangulaire a été découverte au nord-est de Parçay. Elle est entourée des vestiges d'un fossé et de talus défensifs. Les archéologues la datent habituellement de l'âge du fer, c'est-à-dire de l'époque gauloise.



Vue aérienne de l'enceinte



Vue intérieure



Talus et fossés défensifs

Les Notes

Sur la commune de Niherne, en limite ouest de la commune de Saint-Maur, dans la vallée de l'Indre, tout près de Parçay, existe le curieux toponyme des " Notes " qui n'évoque certainement pas des notes de musique. Ce mot peut provenir du latin "nota" qui signifie " signe " ; il s'agit peut-être de l'identification des signes que font les très nombreux méandres de la rivière à cet endroit ou d'anciennes traces archéologiques sur le sol.

Ce terme peut également être synonyme de " noues ", des prairies marécageuses. Il proviendrait alors du mot gaulois " nauda ", " terre humide ". Dans ce cas, " notes " serait un terme proprement berrichon. Il ne faut oublier aucune hypothèse. Les " Notes " pourraient également, avec beaucoup moins de probabilité provenir de la famille du mot latin " nauticus " qui s'applique à la navigation, mais cette hypothèse ne semble pas à retenir. Parmi toutes ces suggestions, nous préférons celle des "noues", du gaulois "nauda", mais l'hypothèse des "signes" nous laisse assez rêveur.

Notz, situé sur la commune de Coings, au nord de Déols a la même origine, comme Nau, situé en limite de la commune de Saint-Maur, dans la banlieue sud-ouest de Châteauroux.

Des traces de l'âge du fer dans la vallée de l'Indre

Pendant la construction de l'A 20, il fut trouvé sur l'ensemble de l'emprise autoroutière dans la vallée de l'Indre, près du Colombier, des structures fossoyées, trous de poteaux, fosses, fossés datant des périodes protohistoriques, du second âge du fer et des périodes gallo-romaines et médiévales.

Huttes au stade

Au nord du stade, au nord-ouest du bourg de Saint-Maur, existe une parcelle préservée des labours profonds et dont les photographies aériennes révèlent des structures circulaires avec un trou au centre. Il semble s'agir de huttes dont la toiture devait être tenue par un poteau central. Il peut également s'agir de tumuli arasés, c'est-à-dire de sépultures circulaires de l'âge du fer. Il est à noter que les habitats en huttes étaient peut-être transformés en tumuli après le décès de l'occupant des lieux.



Vallée de l'Indre
près de l'A 20



Parcelle au nord du stade
portant traces de huttes
sans doute gauloises

Breuillat

Ce toponyme apparaît dans celui du " Bois Breuillat ", au nord de Parçay. Dérivé et diminutif de " breuil ", ce mot a pour origine le terme gaulois " brogi ", " brogilum ", " bois ". Comme le sens de " Breuillat " s'est perdu, ce bois fut de nouveau rebaptisé " Bois " à une époque récente. Nous avons donc à travers ce toponyme du Bois Breuillat, celui du " Bois bois ".

En vieux français, le terme " breuil " désigne un petit bois entouré d'un mur ou d'une haie. On trouve souvent ce toponyme près d'anciens dolmens ou d'anciens menhirs, ou d'anciens tumuli. Ils semblent ainsi désigner des lieux ayant eu un certain caractère sacré. Il se trouve ici, non loin de l'enceinte quadrangulaire de l'époque gauloise.

Signalons également que " breux " désignait en ancien français la " boue ". Il pourrait aussi bien s'agir du " bois boueux ", mais nous préférons la piste du toponyme gaulois.

Baril

Le terme " Baril " apparaît dans le toponyme du " Bois Baril ". Le terme bois est plus récent, alors que " Baril " semble avoir une origine très ancienne.

Il est peu probable que ce toponyme ait un rapport avec le baril de vin. Il y aurait peut-être un rapport avec une barrière, mais cela reste douteux. Dans ce terme, il faut plutôt voir la racine pré-celtique " barr- " qui signifie " hauteur ", " sommet ", " escarpement ". La terminaison en " il " en fait un diminutif. Ce bois est entouré par deux petits vallons qui se rejoignent dans la Vallée de l'Arcade. Ce bois se présente comme une butte d'une quinzaine de mètres de dénivelée. Les micro toponymes " barre " sont très fréquents en France, il désigne habituellement une butte avancée sur une vallée. C'est ici le cas.

Brelay

Aujourd'hui hameau situé sur la limite nord de la commune de Saint-Maur, à cheval sur notre commune et celle de Déols, Brelay semble avoir une origine gauloise à travers le terme " beurra " ou " beruro ", mot dissimilé en " berula " qui désignait en latin tardif pour le médecin gallo-romain Marcellus de Bordeaux, une plante aquatique, le cresson de fontaine, la " berle".

Ce terme se retrouve en irlandais ancien avec " biror " et en irlandais moderne avec " biolar ". En gallois, la berle se dit " berwr ", en breton, " beler ". Ce terme est probablement un dérivé de " bher-u- " qui signifie " eau vive ".

"Berula " a donné Brelay, mais aussi un grand nombre de toponymes de communes de France, comme Berlats (Tarn), Berles (Pas-de-Calais), Berles-au-Bois (Pas-de-Calais), Brasle (Aisne), Braslou (Indre-et-Loire), la Berlière (Ardenne), la Beslière (Manche), Berlise (Aisne), Berlou (Hérault)...

Une autre hypothèse moins sérieuse attribuerait l'origine de ce nom à une antique villa appartenant à un certain " Burellus ". Nous ne suivons pas cette piste.

Le nom de ce hameau serait donc en rapport avec une petite source, aujourd'hui disparue. Cela n'est pas improbable quand on sait que le terroir était autrefois plus humide qu'aujourd'hui et qu'un petit vallon a été creusé par un ruisseau, dans des temps anciens, au nord de ce village. Brelay se trouve sur la pente sud de ce vallon.

La première mention écrite de Brelay date du milieu du XV^{ème} siècle, en 1453.

Les Bardards

Au nord du bourg, non loin de la limite de la commune, auprès et au sud-est de Brelay, les " Bardards " présente le même profil que le Bois Baril. Il provient de la racine " barr- ", sommet, hauteur. Nous sommes là sur un sommet, une petite colline, à 161 mètres d'altitude. La terminaison du nom " dard " semble provenir également d'une racine gauloise " darn- " qui désigne une partie, un diminutif. " Bardards " serait donc " barr- darn- ", c'est-à-dire le sommet à part ou le petit sommet.

Il y a d'autres hypothèses possibles, mais étant donnée la situation géographique de ce toponyme, la désignation de la hauteur ne semble pas faire de doute. Signalons pourtant les autres solutions : Bardard peut provenir du latin " barrum " qui désignait la boue, la fange. Cette étymologie donna le terme d'ancien français de " bardard ", ouvrier briqueteur. Bardard pourrait provenir aussi d'un nom d'homme d'origine germanique " Bardo ", dérivé de " barta ", hache d'arme. En ancien français, un bardard désignait également un domaine ayant la forme d'un bât, ou une selle grossière placée sur le dos des bêtes de somme pour le transport des fardeaux ne nécessitant pas un attelage, ou encore une

civière à plusieurs bras. Le terme " barda " qui désigne l'équipement d'un soldat provient de cette dernière étymologie.

Il est possible que le sens du toponyme des Bardards, ayant gardé sa forme phonétique gauloise, ait évolué pour être compris à une époque plus récente comme un bât. Il a pu prendre ainsi l'article " les ".

Les Beuces

Ce toponyme désigne des parcelles situées à l'est de Brelay. On le retrouve au nord de Déols et dans de nombreux endroits cultivés de la Champagne berrichonne. Sur l'étendue de la commune, il est également présent dans le coin nord-ouest (" les Beuces ") et dans le Bois Barre, vers Laleuf (" Bois de la Beuce ").

On attribue habituellement l'origine latine " Belsia " à ce mot sans que l'on puisse donner une signification précise à celui-ci. Au Vème siècle, Virgile, le grammairien, compare le terme gaulois " belsa " à " campus ", champ. La racine celte " bel " signifie " clair ". " Beuce " pourrait donc être synonyme de " clairière " ou de " zone défrichée et cultivée ". C'est souvent par constat sur ce qu'est une Beuce ou sur ce que sont les parcelles qui portent ce nom, que l'on attribue le sens de " plaine cultivée " à ce mot. Cette interprétation ne nous satisfait pas pleinement, cherchons plus loin.

La racine " boss " exprime le fait d'être arrondi ou penché. Elle exprime la notion de " bosse " ou la notion " d'arc " (" bow " en anglo-saxon). La " Beuce " exprime bien sûr " la plaine ", un lieu cultivé, car ce mot n'est utilisé que dans ce cas. Ce mot pourrait ainsi exprimer " la terre sur laquelle on se penche pour la travailler et la fertiliser ", mais aussi " la terre qui germe, qui gonfle parce qu'elle a été fertilisée ". Ce mot pourrait ainsi exprimer et devait être synonyme de " l'endroit sur lequel on se penche ", synonyme de " l'endroit à féconder ", ou bien " l'endroit fécondé ".

" Beuce " pourrait exprimer indirectement la bosse, le ventre arrondi, de la fécondité féminine car il y a un rapport certain dans les religions primitives entre l'activité agricole, la fécondation et la procréation. Ce mot " Beuce " pourrait ainsi être le souvenir de ce rapport, le souvenir du temps néolithique où l'homme donnait la vie en fécondant sa terre et en fécondant sa femme pour assurer sa prospérité. Rappelons que les humains n'apprirent le rôle génétique de la femme dans la procréation qu'au XVIIIème siècle. Le lieu de fécondation de l'homme, de son effort, serait la " Beuce ", une terre à féconder, ou une terre fécondée.

On le sait, parce que nous avons des sources à ce sujet, que les anciens Grecs se masturbaient au-dessus de leurs champs pour mieux les féconder. Cette superstition, cette coutume, existait probablement dans nos contrées au néolithique.

On peut trouver toutes ces théories et ces rapprochements totalement fantaisistes, cependant, une chose est sûre, " Beuce " ne désigne pas un nom de lieu sans raison, il en désigne plusieurs (région, terroir, parcelles) car il en caractérisait plusieurs. " Beuce " caractérise essentiellement une terre agricole cultivée, fécondée, par les efforts de l'homme.

Le nom de l'ancienne déesse celte " Belisama ", correspondante de l'Athéna grecque et associée à Minerve dans les cultes postérieurs gallo-romains, déesse de la sagesse, de la raison et de la connaissance, est-il linguistiquement sans rapport avec " Belsia " ? Belenos, l'ancien dieu gaulois, associé à l'Apollon grec, dieu de la lumière du jour, de la connaissance et du printemps, représenté primitivement par une colonne phallique est-il étranger à tout cela ?

Pour conclure, nous amuser un peu et nous ramener à aujourd'hui remarquons que : travailler n'est-ce pas " bosser ", surtout pour un " boss " ? Toucher la bosse d'un bossu n'apporte-t-il pas chance et promesse de prospérité ? La plupart des lieux de cultes dans lesquels furent et sont encore fondés de nombreux espoirs, n'ont-ils pas été fondés sur des bosses du relief, même nos cathédrales ? Une femme fécondée ne porte-t-elle pas une belle bosse, n'est-elle pas " bellissima " ? Le choix de la graphie du " B " est-elle étrangère à tout cela ?

Varenes, terroir gaulois

C'est aujourd'hui un hameau situé au sud-ouest de Brelay. C'est un nom d'origine gauloise très fréquent en France. Il provient de la racine pré-latine "var-" qui signifie en gaulois "terre alluviale". Une varene est ce qui a été délaissé par l'eau d'une rivière, c'est-à-dire des alluvions sableux, des terres cultivables maigres et pauvres. Les varenes apparaissent généralement comme des terroirs sableux et c'est ici le cas. À Varenes, le sol y est sableux et nullement caillouteux. Au nord-ouest des Varenes se trouve d'ailleurs le toponyme plus récent des " Sables ".

C'est un nom de lieu remontant à l'époque gallo-romaine et même peut-être à l'époque gauloise. Ces terres en zone sableuse étaient souvent les premières cultivées parce que légères et faciles à labourer. Ces terres sont aujourd'hui assimilées à des sols ingrats, car trop légers.

Les linguistes associent également le nom de "varenne" à celui de "garenne" qui était au Moyen Age une réserve de chasse. L'expression "lapin de garenne" a cette origine. Nous ne pensons pas qu'il faille retenir cette hypothèse en ce qui concerne le lieu-dit de Varennes. L'origine gauloise de ce nom semble plus intéressante à notre avis.

parcellaire ancien

Aux environs des Varennes et au nord du bourg de Saint-Maur, aux Miclés, les relevés de photographies aériennes ont montré des traces de parcelles très anciens, sans doute antérieurs à la période gallo-romaine. Nous avons déjà constaté que ce terroir avait été exploité dès le néolithique, il le fut certainement à l'époque gauloise.



Traces de parcelles aux Miclés

Les sources

Il existe deux sources importantes dans la vallée de l'Indre, l'une à la limite ouest, la Fontaine de la Demoiselle, et l'autre sur la commune de Châteauroux, près de la limite est de la commune, la source de Fonts. Ces deux sources devaient avoir une importance religieuse à l'époque gauloise. Nous traiterons de cette question au chapitre suivant, car c'est l'époque gallo-romaine qui pourra nous éclairer sur ces questions.

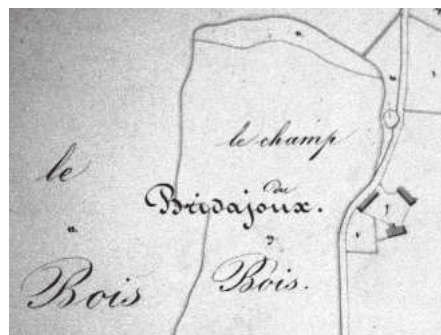
Nau

Nau, ancien village de la paroisse de Saint-Maur et quartier actuel de la banlieue sud-ouest de Châteauroux, est un toponyme synonyme de " noue ", de prairies marécageuses. Il provient du mot gaulois " nauda ", " terre humide ".

Bridajoux

C'est aujourd'hui le nom de deux fermes : le Grand Bridajoux et le Petit Bridajoux. Ce terme peut avoir une origine médiévale récente en étant interprété comme un surnom de personne " Bride ajoux ", c'est-à-dire celui qui bride, qui serre dans un lien les ajoncs pour les ramasser et faire du fourrage pour l'hiver aux bestiaux (ajoux étant synonyme d'ajoncs).

Bridajoux peut aussi avoir une origine gauloise à travers deux termes de cette langue " Brida " et " Joux ". Le premier terme provient de " briga " qui désigne un bois. "Joux " provient de " juris " qui désigne une hauteur boisée. Ce terme appartient à la même famille que le " jugum " latin dont nous parlerons avec le toponyme des Terrageaux. Le terroir du Grand Bridajoux culmine à 156 mètres sous la forme d'une petite colline surplombant la vallée de l'Indre et encadrée par des vallons descendant à l'ouest à 135 mètres, à l'est à 140 mètres. Il s'agit bien d'une ancienne forêt en hauteur, d'un sommet boisé. Entre le surnom du brideur d'ajoncs et le nom gaulois, nous préférons la première hypothèse, bien que le site géographique de Bridajoux évoque plutôt le bois haut. La première mention de cet habitat date de 1651.



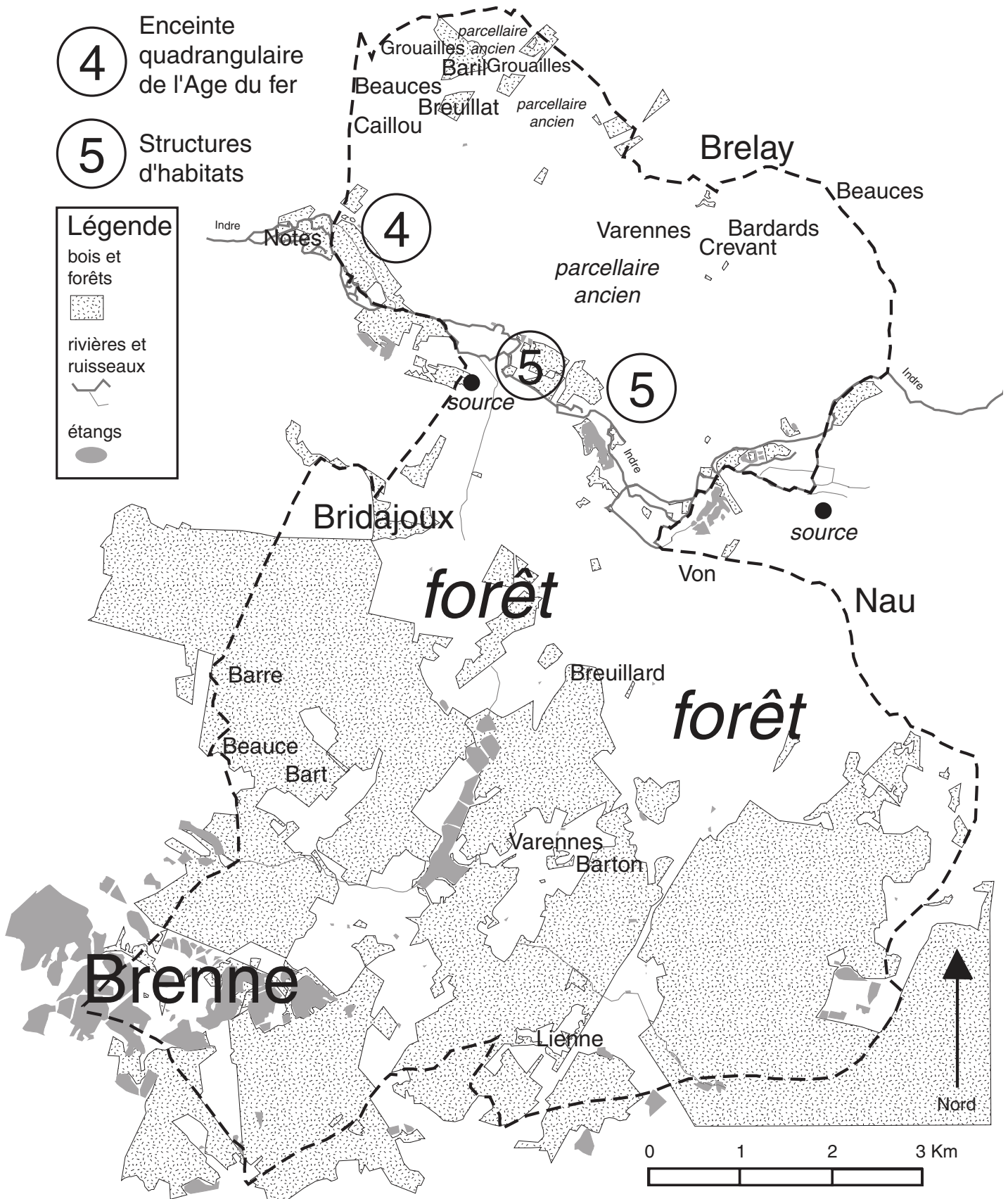
Période gauloise

4 Enceinte quadrangulaire de l'Age du fer

5 Structures d'habitats

Légende

- bois et forêts
- rivières et ruisseaux
- étangs



Von

Von, au sud du bourg de Saint-Maur, sur la limite de la commune de Châteauroux, est le résidu d'un bois plus important qui nous montre que la forêt de Châteauroux allait probablement jusqu'aux bords de l'Indre. Von provient du gaulois " vidua ", " le bois ", " la forêt ". Ce terme donna les familles toponymiques de " Vove ", " Veuve ", de " Vou ". Notons qu'il pourrait également provenir d'un nom de personne gaulois " Vena " ou d'une racine hydronymique préceltique " ven- ", mais ces desu-piste apparaissent comme moins intéressante. Nous pouvons également attribuer à ce toponyme une origine germanique de la première moitié du Moyen Age, à travers le nom de personne " Voto ", mais cette piste est plus fragile que celle de la forêt gauloise.

Le Breuillard

Ce toponyme situé près d'une zone de défrichements gallo-romains (les Écharbeaux) a la même origine que Breuillat, et est dérivé de " breuil ", " bois ". Il est associé ici au radical " arn-" qui en fait un diminutif (parties). Breuillard signifiait donc probablement " des parties de bois ". Il existe d'autres pistes. Une parcelle voisine porte le nom de " le Brouillard ". Nous pensons qu'il s'agit d'une déformation de " Breuillard " qui aurait une origine plus ancienne, mais cette piste n'est pas à négliger. Le breuillard pourrait également désigner en ancien français un endroit boueux, bourbeux. Nous préférons la piste du Breuillard gaulois, ou plutôt gallo-romain.

Les toponymes gaulois du sud

Au sud de Breuillard, nous trouvons encore un toponyme " des Varennes ". Il y a auprès de celui-ci un toponyme qui peut aussi avoir une origine gauloise, mais cela n'est pas certain : les Bois Barton (dérivé de " barr- ", hauteur en gaulois) qui est en effet un point haut, tout proche du point culminant du Bois des Cent Sous, à une altitude de 169 mètres. Il pouvait y avoir sur cette hauteur un habitat gaulois.

Plus à l'ouest, en limite de commune, nous trouvons les toponymes du Bois Barre, du Bois de la Beauce, et du Bois Bart. Nous avons déjà traité de l'étymologie de ces noms. Le Bois Bart culmine au-dessus de la forêt à 153 mètres. C'est le point haut avant la descente sur la Brenne qui s'étend à une altitude de 130 à 140 mètres.

Ces deux zones correspondaient peut-être à de timides pénétrations gauloises dans la forêt en limite de la Brenne, humide et insalubre.

La Brenne

Le " pays des mille étangs " est appelé " *silva* (forêt) *Brennae* " par Grégoire de Tours au VI^{ème} siècle, on le trouve sous la forme de " *saltus* (forêt) *Brionae* " au VII^{ème} siècle, " saltus Brione " ou " Boscus Brene " au XII^{ème} siècle, " *saltus* (forêt) *Brionis* " ou " Brene " dans des manuscrits du XIII^{ème} siècle. Cette région d'étangs et d'anciens marais insalubres occupe la partie ouest du département. La partie sud-ouest de la commune de Saint-Maur appartient à cette région naturelle. Son nom proviendrait du gaulois " brenn " ou " penn " qui signifie " forêt ".

Il existe d'autres théories émises par des étymologistes du XIX^{ème} siècle. L'une, peu probable, faisait appel au célèbre Brennus, chef des gaulois qui s'empara de Rome en 390 avant Jésus Christ. Le nom de " Brennus " voulait d'ailleurs dire " chef ". Cette piste a donné beaucoup de noms de chefs-lieux de communes comme Brain (Côte-d'Or), Brains (Loire-Atlantique), Brains-sur les-Marches (Mayenne), Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire), Brain-sur-l'Authion (Maine-et-Loire), Brain-sur-Longuenée (Maine-et-Loire), Brin (Meurthe-et-Moselle), Braisne (Aisne), Braisnes (Oise), Brennes (Haute-Marne)... Notons également qu'en gaulois " brans " désigne le corbeau, animal qui avait une signification spirituelle particulière à cette époque.

Une autre piste, plus intéressante, fait appel au terme gaulois " brenno " qui signifie " boueux, marécageux ", " sale " ou " bran " qui signifie " boueux ". Ce mot " bren " prendra en ancien français la signification de " merde ". "Brenneux " voulait dire " merdeux ". Dans un texte de Rabelais, Gargantua récite à Grangousier les mots : " chiard, foirard, pétard, brenous " qui semblaient posséder le même sens. Le rapport à l'eau ou à la boue paraît évident quand l'on sait que " Brenne " désigne aussi une rivière d'Indre-et-Loire, une autre en Côte-d'Or, et d'autres dans l'Ain. D'autres rivières portent le nom dérivé de " Brenon ".

Un toponyme peut être la rencontre de deux racines différentes dont les sens se complètent. Il semble bien que le terme " Brenne " ait désigné une forêt marécageuse, boueuse, merdeuse, insalubre. Cette forêt humide et marécageuse de la Brenne n'a été drainée et rendue salubre par la création de fossés et d'étangs qu'entre le XII^{ème} siècle et le XIX^{ème} siècle.

La Lienne

Ce toponyme pourrait provenir d'un nom d'homme gaulois, " Lemnos ", ou de la racine gauloise " glen " qui signifie " vallée ", " ruisseau " ou encore de la racine gauloise " lindo " qui désigne un étang, une mare. Ce terme donnera le mot breton de " lenn " qui désigne aussi un étang, une mare.

Ce lieu-dit se trouve à la limite est de la Brenne et son nom semble approprié pour désigner une zone de mares qui sont effectivement nombreuses autour de la Grande Lienne et autour du Château de la Lienne.

Ce toponyme peut aussi, avec moins de vraisemblance, provenir d'un nom d'homme germanique " Leno " ou " Liudo " ou encore " Leimo ". Mais cette piste paraît moins intéressante ici que la piste gauloise. Signalons qu'en german, " laim ", " Lehm " en allemand, désigne l'argile, c'est-à-dire une terre imperméable, ce qui recoupe la piste des mots gaulois. Il faut ici signaler qu'une tuilerie existait à la Lienne au XIX^{ème} siècle.

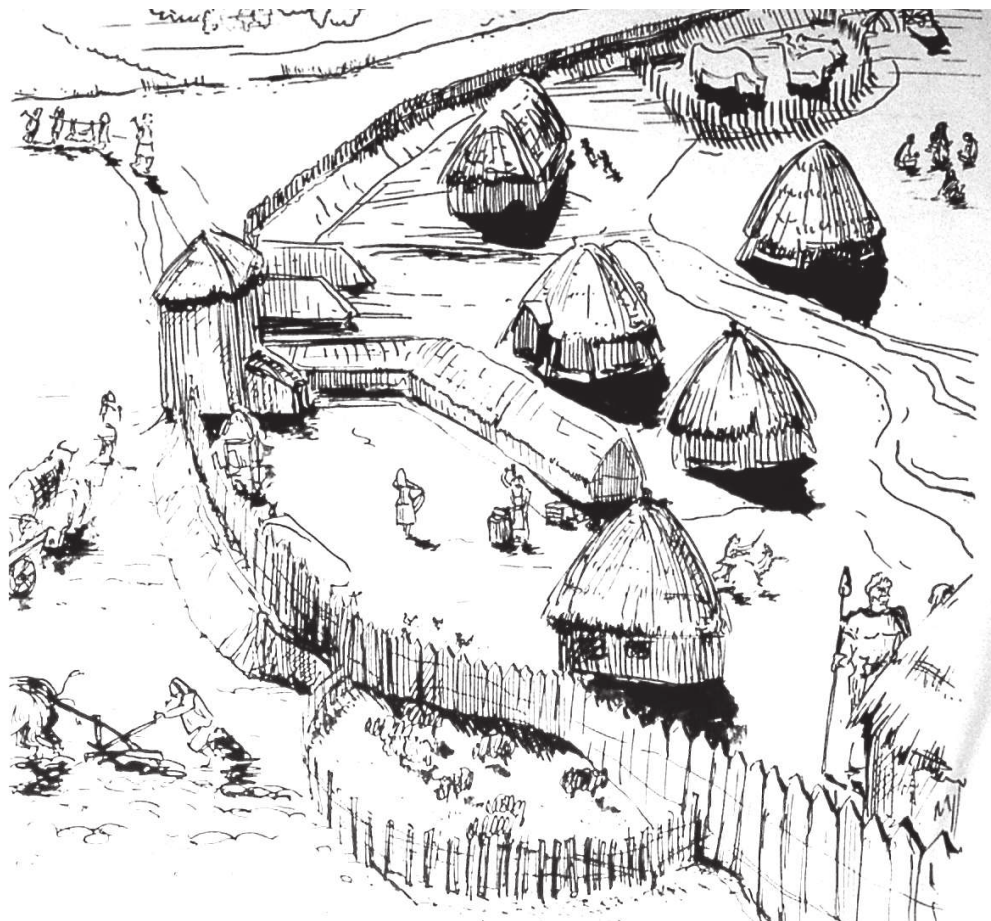
Signalons que certains historiens attribuent à la Lienne une étymologie plus récente, provenant de l'ancien français " glaine " signifiant le jonc ou le roseau. Ce mot a lui même l'origine gauloise indiquée précédemment. Il est difficile de faire la part des choses parmi toutes ces hypothèses.

En ancien français, une lienne est " une poignée d'épis recueillie par les glaneurs ", une " gerbe " ou " gerbe de quatre javelles ". Dans certains documents du XVIII^{ème} siècle, la Lienne est orthographiée " Glaine " ou " Glene ", ce qui appuie cette hypothèse qui est sans doute la bonne, mais le site géographique lui-même évoquerait plutôt une des origines gauloises.

Conclusion

Toute la vallée de l'Indre et les plateaux environnants étaient occupés à l'époque gauloise. Des traces d'habitats ont été repérées dans la vallée de l'Indre, auprès de Parçay et au nord du bourg actuel. Ce terroir était cultivé comme le montre les traces de parcelles identifiées par les photos aériennes. Les toponymes gaulois concernent des habitats (Brelay : cresson de fontaine), des prairies humides (les Notes, Nau), des terres cultivées (Varenes, Beauces), des points hauts (Baril, Bardards, Barre, Bart, Barton, et peut-être Bridajoux), des forêts (Von), des bois résiduels (Breuillat, Breuillard) et les mares de la Brenne (et peut-être de la Lienne).

La forêt qui occupait toute la moitié sud de la commune semble être occupée seulement dans ses points hauts autour du Bois Barre et du Bois Bart (parcelle : la Beauce), autour du Bois Barton (parcelle : les Varenes) et peut-être autour de la Lienne.

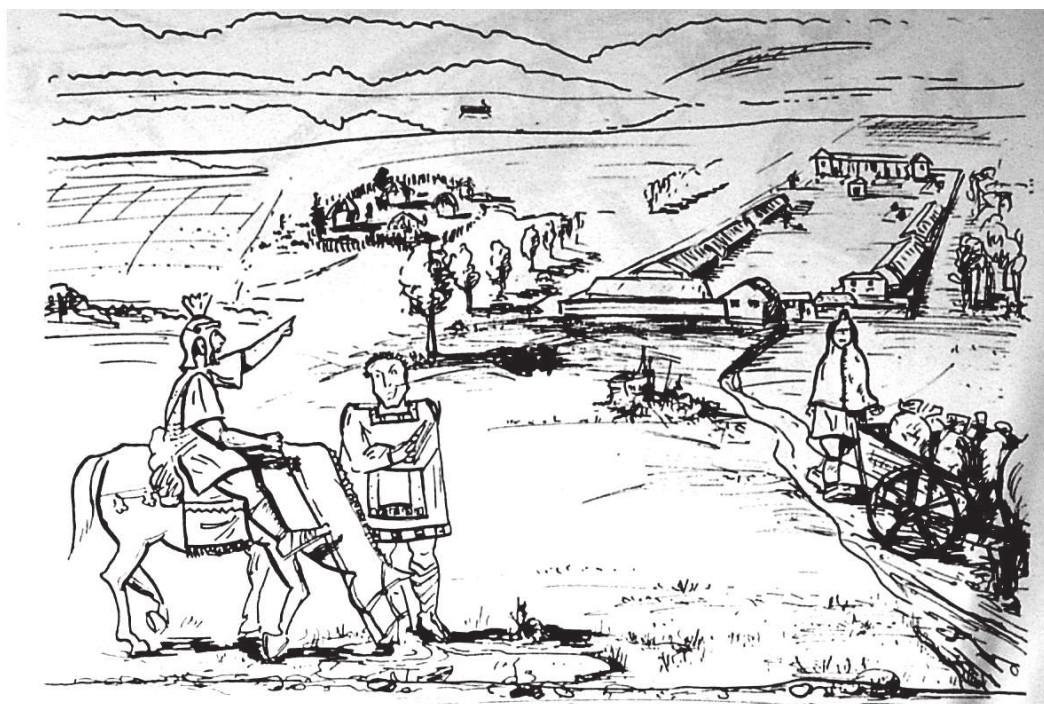


L'époque gallo-romaine

La conquête romaine

Après la défaite de Vercingétorix à Alésia, en 52 avant Jésus Christ, Jules César fut amené à organiser des opérations de pacification dans la Gaule conquise. Pour ce faire, il stationna des camps de légionnaires sur tout le territoire.

Une trentaine d'années plus tard, vers 22 avant Jésus Christ, Agrippa organisa le réseau de voies romaines de la Gaule pacifiée. La Paix romaine durera jusqu'à la fin du Vème siècle.



La Champagne berrichonne

C'est la désignation de la région naturelle, partie nord-est du département de l'Indre, dont fait partie le nord de la commune de Saint-Maur. C'est un plateau calcaire fertile. Le terme "champagne", qui est une déformation de "campagne", provient du latin "campania", signifiant "pays de plaine, vaste plaine". Ce terme provient lui-même du latin "campus", "champ".

Ce méga toponyme remonte à l'époque gallo-romaine où les défrichements et les cultures ont fait de ce plateau du nord et du centre du Berry une zone d'openfield, c'est-à-dire de champs ouverts, comme en Beauce. Avant l'époque gallo-romaine, les techniques agricoles ne permettaient pas vraiment de cultiver des céréales sur ce plateau argilo-calcaire dont le sol était souvent trop dur à travailler. À l'époque gauloise, cette zone n'était encore que partiellement exploitée. Rappelons également que Jules César massacra totalement la population de la capitale du Berry, Bourges, et que la région devînt, sans doute suite à cette guerre, une région d'intense colonisation romaine, une région où furent fondés de grands domaines agricoles organisés autour de villae.

L'adjonction de l'adjectif "berrichonne" s'est faite à l'époque contemporaine pour distinguer la Champagne rémoise de notre région céréalière du Berry.

La Place

Cet habitat situé en limite de la commune, au nord du bourg de Saint-Maur et à l'ouest de Brelay, porte un nom provenant du latin "plata" qui désigne une surface plane, un plateau. Ce terme prendra son sens contemporain de "place", zone centrale et sans construction dans une ville, qu'au Moyen Age. Il pouvait aussi désigner une aire de battage des épis au fléau, ou le terrain ou la cour de la maison. Nous pensons ici, qu'il ne s'agit pas d'un nom d'origine médiévale, mais que le contexte nous pousse à attribuer à ce toponyme une origine gallo-romaine dont le sens primitif devait être "plateau".

Une grande villa près de Saint-Maur

Les photographies aériennes IGN montrent au nord-est et auprès du bourg de Saint-Maur, des traces pouvant peut-être être identifiées comme celles d'une grande habitation gallo-romaine : une grande " villa ". Celle-ci semblait se situer au bois des Ormeaux et autour de ce petit bois qui paraît être l'emplacement de l'habitation principale. Ces traces montrent une structure classique des villae gallo-romaines : une habitation principale organisée autour d'un atrium entouré de pièces rectangulaires s'ouvrant d'un côté sur une petite cour, qui s'ouvre elle-même sur une cour plus grande.

Autour du cimetière, apparaissent également sur les photos les traces de structures plus petites et plus nombreuses qui semblent correspondre à des petites habitations secondaires, sans doute le village des esclaves et des artisans qui étaient au service de cette grande villa. C'est ce petit village qui fut sans doute à l'origine du bourg de Saint-Maur. La grande villa a probablement été abandonnée à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Age lors des invasions barbares. Il faut prendre ces informations avec beaucoup de prudence, car ces traces ne pourront vraiment être confirmées et identifiées qu'avec des fouilles archéologiques pratiquées par des professionnels sur le site lui-même.

Nous ne connaissons pas le premier nom de cet hypothétique habitat qui fut débaptisé vers le milieu du Moyen Age pour devenir le bourg de Saint-Maur. Était-ce " Adriers " ? Nous aborderons cette question à la fin de ce chapitre.

Rouis

Ce nom apparaît dans deux micro toponymes de la vallée de l'Indre, au nord-ouest du bourg : " la Prairie de Rouis ", " le Champ de Rouis " et dans un toponyme situé près de l'Étang de la Gerbe : " les Terres Rouis ". Il s'agit peut-être d'un nom propre gallo romain, " Roius ", dont c'était là les propriétés. Il pouvait y avoir un habitat, une villa qui a disparu. On peut même émettre l'hypothèse, mais avec beaucoup de prudence que ce nom pouvait être celui de l'hypothétique grande villa située au nord-ouest du bourg, mais tout cela ne paraît pas très sérieux.

Une seconde hypothèse gallo-romaine nous rapproche du verbe latin " ruo, rui, ruere " qui signifie " s'écrouler, tomber en ruines ". Le mot " ruine " appartient à cette famille de mots. Il pourrait ainsi s'agir de l'évocation d'anciennes ruines, mais en toponymie, les ruines gallo-romaines datant du début du Moyen Age portent plutôt le nom de " Mézières " ou " Mazières ". Cette piste paraît fragile, mais intéressante.

Ce toponyme peut également provenir d'un mot germanique, " rotjan " (pourrir), et dater de la première moitié du Moyen Age.

La bonne hypothèse nous semble beaucoup plus récente et provenir du verbe français " rouir ", c'est-à-dire " éliminer par une immersion plus ou moins prolongée, les matières pectiques de la zone libérienne, dans lesquelles sont noyés les faisceaux de fibres de certaines plantes ligneuses comme le lin, le chanvre ou la jute, afin d'en extraire les fibres ". Il s'agirait donc plutôt d'un terme rappelant une activité agricole liée au tissage et à la confection de vêtements. Signalons que sur l'autre rive de l'Indre, en face de la Prairie de Rouis, existait le moulin du Petit Colombier qui fut jusqu'à la fin du XIXème siècle une filature importante.

Monts

Ce toponyme provient du latin " mons, montis " qui signifie littéralement " montagne ". Dans les pays de plaine, ce terme s'applique simplement à une petite colline ou à un point culminant. C'est le cas ici, où près de Monts, qui est à une altitude de 154 mètres, se trouve une colline culminant à 163 mètres d'altitude (Saint-Maur, en comparaison est à 140 mètres et le point culminant de la commune se trouve dans le coin sud-ouest à 184 mètres).

L'origine gallo-romaine de ce toponyme ne peut faire de doute étant donnée l'occupation très ancienne de cette colline et de ce terroir qui ont dû être baptisés ainsi bien avant le Moyen Age.

Il existe une commune appelée Monts en Indre-et-Loire au bord de l'Indre. Ce type de toponyme est particulièrement fréquent en France pour désigner des chefs-lieux de commune :

- Mons (Charente-Maritime, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Puy de Dôme, Var...).
- Mont (Meurthe-et-Moselle, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Saône-et-Loire...)
- Monts (Indre-et-Loire, Oise...)

Il est en général associé à un autre terme (Monbasson, Mongeneix, Mont-la Chapelle, Montaboulin, Montbaltruy, Montbel, Montbron, Montbroux, Montchevrier, Montcocu, Montgarnaud, Montgivray, Montlevicq, Montpeuret, Montrichard, Montservat, Monservet, Montusson... dans l'Indre).

Le Petit Valençay

Le terme " Petit " est un rajout contemporain pour distinguer ce lieu-dit de celui de Valençay, habitat récent situé en limite de commune, mais aussi pour le distinguer de la commune de Valençay située dans le nord du département. Sur la carte de Cassini et dans les écrits des XVIIIème et XIXème siècles, nous ne trouvons que le toponyme de " Valençay " et non celui du " Petit Valençay ".

Valençay s'orthographie parfois avec un " a " : Valançay. Sur la carte de Cassini, il porte un " e ". Cela ne change pas l'origine de ce toponyme.

Ce toponyme apparaît dans un acte de 917 : " In vicaria Adriacensi, in loco qui dicitur Valentiaco, illud pratum quod terminatur de tres partes flumini Agneris " (dans la vicairie d'Adrie, dans le lieu qui est appelé Valençay, un pré entouré sur trois parties par la rivière de l'Indre). On trouve également un " Martinus de Valentiaco, homo domini Castri Radulphi " en 1250 (Martin de Valençay, homme du seigneur de Châteauroux). Une " Motte de Valençay " est mentionnée en 1404 et les moulins à blé et à draps du lieu sont mentionnés en 1515.

Ce toponyme a incontestablement une origine gallo-romaine. La terminaison en " ay ", " -acum " en latin, qui signifie " de ", " appartenant à ", l'identifie comme le domaine de " Valentius ", un riche propriétaire terrien de l'époque romaine. C'est la conclusion classique des toponymistes. Il y avait sans doute à cet endroit une villa.

La commune du nord du département apparaît dans un document de 1220 sous la forme latinisée de " Valentiacum ". C'était sans doute la forme de notre Valençay de la commune de Saint-Maur.

Valentius était un nom d'homme latin très fréquent à l'époque romaine. Il provient des mots de la racine " valens, valentis ", " Valentia ", " valser ", etc. qui identifie quelqu'un de fort, de robuste, de vigoureux, de bien portant, d'énergique, d'efficace. Le nom de " Valens, Valentis " désignait d'ailleurs le père d'un des Mercures et fut le nom d'un grand nombre de personnages importants de l'Antiquité romaine : généraux, proconsuls, empereurs... Des empereurs portèrent ce nom (Caius Aurelius Valerius Valens : 314 ; Flavius Valens : 364-378 ; son frère Flavius Valentinianus, Valentinien Ier : 364-375 ; Valentinien II : 375-392, Valentinien III : 425-455). Valençay est donc un nom à associer au IVème siècle. Ce nom donnera à la fin de l'Antiquité et au Moyen Age, celui de Valentin.

Si on l'associe à une terre, ce nom peut désigner une bonne terre, un domaine d'excellent rapport.

Les noms de communes appartenant à la même famille sont nombreux :

- Valenciennes (Nord).
- Valence (Charente, Drôme, Tarn-et-Garonne).
- Valence-d'Albigeois (Tarn).
- Valence-en-Brie (Seine-et-Marne).
- Valence-sur-Baïse (Gers).
- Valencin (Isère).
- Valencia (Espagne).
- Mais aussi Vallan (Yonne), Vallans (Deux-Sèvres), Vallant (Aube), Vaillant (Haute-Marne),

Valença (Hautes-Alpes), Valentigney, Valentin, Valentine...

La Rochette

Ce nom provient du latin " roca ", " pierre, roche ", avec le suffixe diminutif " etta ". Il désigne une zone escarpée à la roche affleurante, ce qui est ici le cas, à l'est du bourg de Saint-Maur. Le toponyme de l'habitat de la Rochette apparaît vraisemblablement comme beaucoup plus ancien que celui de Saint-Maur lui-même.

Un chapiteau gallo-romain à Von

Nous avons déjà parlé de ce toponyme pour l'époque gauloise, mais il faut mentionner ici qu'en 1884, un chapiteau gallo-romain mutilé fut trouvé dans la propriété de Von. Il a dû servir de couronnement à une colonne carrée faisant partie d'un mur. M. Girault, sculpteur, en a donné une description détaillée dans la Revue du Centre (août 1884).

Parçay

Un acte de 1236 nous donne la forme de " de Parceio ". Sur la carte de Cassini, qui n'est pas forcément une référence orthographique, nous trouvons la forme " Parcé ". Nous préférons retenir la forme que l'histoire a retenu : " Parçay ". Ce toponyme a incontestablement une origine gallo-romaine. La

terminaison en " ay ", " -acum " en latin, qui signifie " de ", " appartenant à ", l'identifie comme le domaine de " Parcius " ou de " Parciacus ", un riche propriétaire terrien de l'époque romaine. C'est la conclusion classique des toponymistes. Il y avait sans doute à cet endroit une villa.

Nous devons noter que la racine des mots latins " parce ", " parciter ", " parcitas ", " parcere " est associée à l'économie, à la modération, à la parcimonie. Associé à un domaine, ce mot peut désigner une exploitation secondaire de moyenne importance, ou à une terre de qualité moyenne. Le terme " pars, partis " qui désigne une partie, une part, une portion, semble également aller dans ce même sens. C'est à notre avis la piste qu'il faudrait suivre : un domaine de seconde importance, par rapport au grand domaine qui existait au Nord-Ouest du bourg de Saint-Maur.

Le nom " Parçay " peut représenter également avec moins de probabilité la forme contractée de " Patriciacum " du nom d'homme latin " Patricius ", surnom associé aux familles " patriciennes ", c'est-à-dire nobles. C'est un nom de maître de maison, de domaine. Ce nom appartient à la même famille que " patriarche ". Cette piste est à noter, mais semble moins intéressante que la précédente, mais peut aussi y être associée.

Les Parçay ou les toponymes de la même famille sont très fréquents en France :

- Parçay-Meslay (Indre-et-Loire, canton de Vouvray).
- Parçay-sur-Vienne (Indre-et-Loire, canton de l'Ile-Bouchard).
- Parçay-les-Pins (Maine-et-Loire, canton de Noyant).
- Parcé (Ille-et-Vilaine, canton de Fougères).
- Parcé-sur-Sarthe (Sarthe, canton de Sablé-sur-Sarthe).
- Parcey (Jura, canton de Dole).
- Parcieux (Ain, canton de Trévoux).
- Parsac (Creuse, canton de Jarnages).
- Parsac (Gironde, commune de Montagne).
- Parcy-et-Tigny (Aisne, canton d'Oulchy-le-Château).
- Et aussi les Percey, Perrecy, Persac, Périssac, Peyrissac...
- Selon notre hypothèse, appartiendraient également à cette famille :
 - Pars-lès-Romilly (Aube, canton de Romilly-sur-Seine),
 - Pars-lès-Chavanges (Aube, canton de Chavanges).

Il est intéressant de mentionner que vers 1850, on trouva à Parçay, avec des débris de tuiles à rebords, parmi des fragments de poterie et des médailles romaines, un squelette entier ayant autour du cou un anneau de cuivre uni de la forme d'un jonc et de la grosseur du petit doigt.

Les Terrageaux

Le terrage désignait le droit d'un seigneur de prélever des produits de la terre dans son domaine. Le terrageau était la terre sujette à ce droit. Outre la piste du terrage, nous pensons qu'il faut aussi voir dans ce toponyme une origine latine et gallo-romaine, à travers " terra jo ". Le premier terme, " terra ", désigne tout simplement, la terre cultivée, le sol. Le second terme " geaux ", ou phonétiquement " jo ", peut provenir du nom de dieu gallo-romain " Jovis ", " Jupiter ", ou plus vraisemblablement du mot latin " jugum " qui désigne une " hauteur ", un " sommet de montagne ". L'évocation du point haut est ici parfaitement justifiée puisque avec " Monts ", nous nous trouvons en cet endroit sur un point culminant de la partie nord de la commune, à une altitude de 162 à 166 mètres. " Terrageaux " signifie ainsi probablement en latin " les terres hautes ". Signalons que le terme latin " jugum " est associable au dieu " Jupiter " car les hauteurs étaient à l'époque gallo-romaine des lieux privilégiés du culte de Jupiter. Quand ce terroir haut fut occupé, les fermes qui s'y installèrent au Moyen Age reprirent le nom des Terrageaux, avec le sens connu en rapport au terrage.

Le Coudray

Par sa terminaison en " ay ", du suffixe latin " -acum "; ce toponyme peut appartenir à l'époque gallo-romaine. Il provient du latin " corylus ", " noisetier ", devenu en latin populaire " colurus " sous l'influence du gaulois " collo ". Il désigne une coudraie, c'est-à-dire un bois de coudriers, nom usuel du noisetier. On utilisait les fines branches des noisetiers pour confection par entrelacement des cloisons d'habitation ou des barrières d'enclos. On l'utilise également pour la fabrication de manches d'outils, et aussi dans la vannerie. Les baguettes de sourciers sont confectionnées avec son bois. Avec toutes ces qualités, il n'est pas étonnant que cet arbre ait laissé un toponyme par l'importance de la ressource qu'il pouvait représenter aux yeux des habitants de toutes époques, depuis l'Antiquité.

Aigurolles

Sur la carte de Cassini, ce hameau porte le nom de " Gurolle ". Nous pensons qu'il s'agit d'une mauvaise transcription et que l'orthographe qu'il faut retenir pour découvrir l'origine de ce toponyme est " Aigurolles ". Dans un acte de 1211, on trouve la forme " molendinum de Aguzoliis " (moulin d'Aigurolles), en 1250 " prata de Aguzolle ". Des aigurolles désignent des herbes hautes, dure, du bord des eaux. Le terme " Aigue " provient du latin " aqua ", " l'eau ". On peut également émettre l'hypothèse que "Aigurolles " provienne de " aquarium " qui désignait un réservoir, un abreuvoir, une conduite pour l'évacuation des eaux, une rigole. Sa terminaison en " olles " pourrait être un diminutif. En latin, un " aquariolus " est un porteur d'eau. Nous avons là probablement la désignation d'un petit aqueduc ou d'un point d'approvisionnement en eau, ou même l'ancien nom d'un moulin gallo-romain. Il serait intéressant d'y voir également la désignation d'un bief, c'est-à-dire d'un fossé d'alimentation d'un moulin à eau. Le cours d'eau se divise en deux bras en amont d'Aigurolles. Ce dernier nom peut désigner le second bras qui alimentait le moulin. Alors le bief ou les herbes ? Sans doute les deux.

Le Gué-Bouleau

Voici deux termes d'origine latine qui baptisèrent au Moyen Age un habitat. Le toponyme semble plus ancien que l'habitat lui-même. Un " gué " est le passage à pied d'une rivière. Ce terme provient du latin " vadum " (mais aussi du francique " wad ", endroit peu profond). Ce terme a gardé son sens premier et a évolué phonétiquement et orthographiquement avec la langue française.

Le terme " bouleau " qui désigne l'arbre provient du latin populaire " betullus " et du latin classique " bulla ". C'est un mot d'origine gauloise : " betuo " .

Il y a une seconde solution intéressante en ce qui concerne le mot " Bouleau ". Il pourrait également provenir de la racine latine du verbe " Bullo, are ", qui signifie " bouillir ", " bouillonner " .

Le Gué Bouleau apparaît donc comme un toponyme gallo-romain signifiant " le passage de la rivière où il y a des bouleaux " ou bien, plus vraisemblablement, " le passage de la rivière où l'eau bouillonne, le gué bouillonnant " .

Il n'est sans doute pas un hasard si ce gué, ce passage se trouve en face du sanctuaire gallo-romain et de la source de la Fontaine de la Demoiselle. De plus, un gué pavé fut bien découvert à cet endroit lors des travaux de captage de la source du Rouis. Il était intact avant le passage de la pelteuse et est encore partiellement constitué d'un agencement de pierres plates. Il existe donc bien les traces archéologiques de ce passage entre le nord et le sud de l'Indre auprès du fanum gallo-romain, (petit temple du Colombier), auprès de la source de la Demoiselle et auprès de la Saura.

Vaux

Le toponyme et le château de Vaux, sur la commune de Niherne, au sud de Parçay et à l'ouest d'Aigurolles, peut avoir une origine gallo-romaine à travers le mot latin " vallis ", " vallée ". Ce nom de lieu est approprié ici, au pied du coteau, au fond de la vallée de l'Indre.

La Fontaine de la Demoiselle et l'aqueduc

Un aqueduc a été découvert sur la rive sud de l'Indre, en face d'Aigurolles. Il part d'une source : la Fontaine de la Demoiselle. Cette source artésienne est assez exceptionnelle avec un débit de 80 mètres cubes heure. Cette eau circule dans les sables d'alluvions, sous les argiles tourbeuses qui les surmontent, et elle provient de la vallée sèche de l'Indre à 400 mètres en aval du point d'émergence. Le culte autour de telles sources existait depuis l'époque gauloise où on y faisait des sacrifices rituels au nom de la prospérité. Cette source fut réutilisée et captée dès l'époque gallo-romaine, un aqueduc l'atteste. Elle fut de nouveau captée pour la distribution de l'eau sur les communes voisines en 1956. Lors de ces travaux de captage, on retira à huit mètres de profondeur un cuvelage octogonal en bois de 1,2 mètre de diamètre consolidé à l'extérieur par six poteaux verticaux. L'aqueduc souterrain, d'une section de 0,50 mètre part de la source pour descendre le long de la rive gauche de l'Indre.

Un jour, avant les travaux de captage, une bourrasque arracha de grands arbres aux abords de la fontaine, et l'on découvrit, sous la terre fraîchement soulevée, comme une sorte de caniveau qui semblait s'en aller vers Villedieu. Cet aqueduc a été observé depuis, il passe par le moulin de Vaux, puis par le parc du château de Vaux, à seulement 500 mètres du sanctuaire gallo-romain de la Garenne (commune de Niherne). Si cet aqueduc suit la topographie générale des lieux jusqu'au lieu-dit " les Tardes " où il est à nouveau visible, il est fort probable qu'il passe par le sanctuaire du lieu-dit de la Garenne.

Le nom de " Demoiselle " provient d'une légende qui raconte qu'une jeune fille s'y serait jetée. Est-ce le souvenir déformé de la déesse mère qui patronait cette source ?

La Saura

Désignant un château de la commune de Niherne, non loin de la limite ouest de la commune de Saint-Maur, la Saura a d'abord baptisé une ferme de la commune : la Grande Saura. Avant la construction du château qui capte aujourd'hui l'attention, il y avait au XVIIIème siècle, une ferme dénommée " la Petite Saura ". La Saura désigne donc un lieu situé sur la commune de Saint-Maur.

En occitan le terme féminin " saura " désigne du sable. Cet habitat est en effet situé sur des terres légères, sableuses, facile à travailler. On y trouve les toponymes plus récents de la Sablière et de la Pièce des Sables. Cependant ce terme est très rare dans notre région et cette piste paraît décalée.

Saura pourrait être un nom très ancien provenant d'un nom d'homme gaulois " Saurus ". Le suffixe " -acum " indiquerait alors l'appartenance du lieu à ce personnage. Signalons qu'en ancien français " saur ", variante de " sor " désigne une personne aux cheveux de couleur fauve, blond ou roux, couleur de sable argileux. Les auteurs romains ne nous signalent-ils pas que les Gaulois se teignaient les cheveux en roux ? Cette piste du nom d'homme gaulois est intéressante, mais une autre piste étymologique semble plus adaptée à ce lieu et à son histoire.

La terminaison en " a " de la Saura peut correspondre à autre chose que le suffixe " acum " : un féminin latin. Qu'est-ce qui serait féminin ?

En latin " sors, sortis " désigne le sort, le destin, la destinée, la prophétie, l'oracle. Ceci serait-il lié à un lieu de culte ? Nous sommes en droit ici de nous poser la question. Avec la présence toute proche d'un sanctuaire gallo-romain et d'une source sacrée, la Fontaine de la Demoiselle, le nom de la Saura pourrait désigner une prophétesse, rendant les oracles au nom d'un dieu, gaulois (Cernunnos, dieu de la prospérité animale et agricole, mais aussi dieu de la connaissance et de la sagesse) ou romain (Mercure, le dieu le plus populaire des Gallo-romains, fils de Jupiter et messenger des dieux), une sorte de Pythie locale (la Pythie était une vierge prophétesse rendant les oracles à Delphes pour Apollon, dieu de la lumière et de la connaissance).

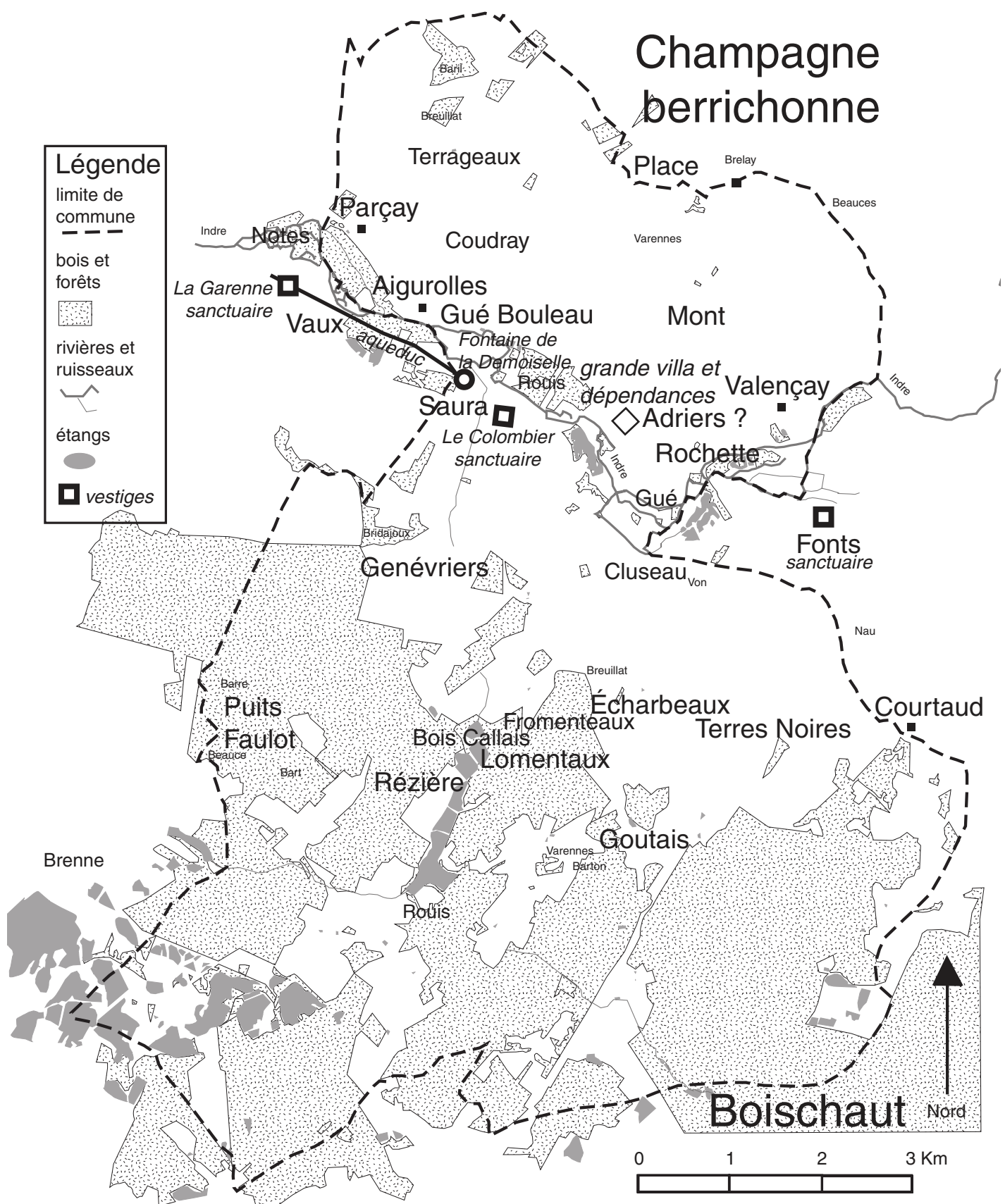
La Saura est située auprès de la source artésienne à haut débit la Fontaine de la Demoiselle, qui devait avoir un caractère sacré et médicinal dès l'époque Gauloise. Les Celtes effectuaient des sacrifices auprès de telles sources qui étaient considérées comme des passages vers le monde souterrain des morts ou vers celui des dieux. À de telles sources, on essayait de s'attirer la bienveillance des dieux. Ce culte a dû se poursuivre sous l'époque gallo-romaine avec une prophétesse qui rendait des oracles. Auprès de la Saura se trouve également un petit temple gallo-romain, un sanctuaire ou fanum qui semble indissociable à l'histoire du lieu.

Il faut bien se rendre à l'évidence que la Saura, plus que du sable, serait sans doute un toponyme dérivé d'une féminisation du terme latin " sors ", qui était peut-être le nom de la Demoiselle de la fontaine, une prophétesse de l'Époque gallo-romaine qui officiait au temple situé près de l'actuel habitat du Colombier. Rien n'est sûr... La Saura, était-ce celle par laquelle on " saura " ?



Site de la source de la Demoiselle, de la ferme de la Grande Saura
et du temple gallo-romain du Colombier
(cadastre ancien)

L'époque gallo-romaine



Le sanctuaire du Colombier

Deux archéologues, Didier Dubant et D. Audoux ont donné une description de ce site situé à 50 mètres au sud de la ferme du Colombier : " Ce site fut photographié pour la première fois par J. Holmgren en 1987 (site 1502, J. Holmgren - Prospection aérienne en Bas-Berry - campagne 1987. bulletin du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais, n° 19, 1987, p. 41 figure 6). Son plan est complété par un cliché pris par D. Audoux en 1991. Installé dans une position très semblable à celle du site de la Garenne, ce site domine directement vers le nord la vallée de l'Indre et se trouve à environ 500 mètres de la " fontaine de la Demoiselle ". Il fut fouillé en 1996 par Karine Robin. Les objets découverts furent déposés au dépôt archéologique de l'État à Moulin-sur-Céphons.

Un carré emboîté dans un autre carré peut être interprété comme un fanum (petit temple). À l'est des deux bâtiments, un édifice rectangulaire est interprété par J. Holmgren comme une galerie constituant le côté oriental d'un péribole (espace planté d'arbres autour des temples, décoré de statues et de monuments votifs). Au sol, ce site livre des éléments de maçonnerie, tuiles romaines et fragments de céramique datant du III^{ème} siècle (Saint-Maur : l'eau de la discorde, Nouvelle République du Centre - 12 novembre 1992) ".

Le nom du Colombier semble postérieur et paraît dater du Moyen Age. Signalons pourtant qu'un " columbarium ", outre un colombier, était à l'époque gallo-romaine un endroit de dépôt des niches funéraires. Pendant l'Antiquité, on pensait que des colombes nourrissaient Jupiter, et qu'elles étaient les oiseaux favoris de Vénus. C'est aussi pour les Chrétiens le symbole de l'Esprit Saint. Y a-t-il un rapport entre le nom du Colombier et le sanctuaire gallo-romain ? Pourquoi pas !

Le sanctuaire de la Garenne

Sur la commune de Niherne, un petit sanctuaire, un " fanum ", lié à l'aqueduc qui démarre de la Fontaine de la Demoiselle, a été découvert en 1992 au lieu-dit la Garenne. On y a trouvé, comme au Colombier, un carré emboîté dans un autre correspondant à un petit temple, mais aussi un autre carré de taille restreinte et un édifice rectangulaire étroit. Le sol a livré des tuiles, des céramiques gallo-romaines et des blocs équarris de calcaire local.

Fonts : vestiges gallo-romains

En face du Petit Valençay, sur la commune de Châteauroux, il existe les vestiges de bâtiments gallo-romains (temple, villa...) auprès de l'ancienne Fontaine de Sainte-Catherine qui a donné son nom à Fonts. Cette fontaine était réputée pour avoir des vertus guérisseuses jusqu'à une époque récente. Une chapelle avait même été édifiée auprès de cette source. Son culte remonte certainement à l'époque gallo-romaine et sans doute antérieurement. En 1839, lors de travaux de voirie, on découvrit à cent pas en avant du hameau, dans un champ appartenant à l'époque à monsieur Cornuau, des fondations qu'on suppose être celles d'une villa gallo-romaine. À côté de ces fondations qui s'étendaient les traces d'un autre bâtiment que l'on pourrait attribuer à un tombeau gallo-romain. Dans l'intérieur, les murs étaient peints d'une couleur rouge violet comme dans le tombeau de Neuvy-Pailloux. Sur le sol en béton, peint de même couleur, on trouva les débris d'un buste colossal de femme privé de tête et d'un bras, le tout ayant à peu près un mètre de hauteur, d'une clef antique du genre romain, la base d'une colonne et l'emplacement de plusieurs colonnettes, un crampon de fer fixé dans un des murs avec un anneau au bout, deux médailles en billon à l'effigie de Valentinien (empereur entre 364 et 375) et les restes d'une statue de Cupidon dont la tête et un bras manquent (la partie de l'autre bras portant entre l'épaule et le coude un bracelet). Cette statue dont la pose est gracieuse et les contours pleins de charme est conservée au musée de Châteauroux. Furent également trouvées sur le site : des tuiles, des céramiques...

Le toponyme de Fonts a d'ailleurs une origine gallo-romaine à travers le terme latin " fons, fontis " qui désigne une source.

Le Cluseau

Au sud de l'actuel bourg, existe un passage à gué. Celui-ci débouche sur un chemin encaissé, un défilé. À cet endroit, nous trouvons le toponyme du " Cluseau ". Ce terme provient du latin " clusa " qui signifie " défilé ". C'est un dérivé de " clusus ", " clos, fermé ". Dans ce sens, ce mot peut aussi désigner " un souterrain, un gouffre, une excavation ".

Les Courtauds

Cette ferme, sur la commune de Châteauroux, près de la limite est de la commune de Saint-Maur, porte un nom dérivé du mot latin " cortis ", ancienne forme de " cour ", qui désigne une maison rurale entourée de terre, puis la cour de la ferme.

Courtaud peut aussi évoquer un sobriquet, et donc un nom de famille, de la seconde moitié du Moyen Age, stigmatisant la petite taille de l'individu. Cette piste paraît plus sûre que celle de la " cortis " gallo-romaine.

Les Écharbeaux

En ancien français un écharbot est un hanneton, c'est un mot attesté dans le patois local. Ce nom vient du latin " scarabeus ". Cette hypothèse semble la bonne. Cependant ce toponyme pourrait aussi dériver du latin " essartum " qui désigne des terres défrichées nouvellement mises en culture. Il serait alors adjoint ici au terme " bellus ", " beau ", " bon ". Les Écharbeaux sont donc la déformation de " essarti belli ", " les bonnes et belles terres défrichées ". Ce nom de lieux, aujourd'hui un habitat, marque sans doute la limite sud de l'expansion de l'agriculture à l'époque gallo-romaine. Au sud s'étendait alors la forêt et ses hannetons.

Les Fromenteaux

Aujourd'hui en bois, cette parcelle évoque d'anciennes cultures de froment, " frumentum " en latin. C'est sans doute un toponyme d'origine gallo-romaine, lié aux Écharbeaux et qui marque la limite de la zone cultivée à l'époque romaine. Les terres à froment sont généralement de bonnes terres.

Les Terres Noires

Le sens de ce toponyme simple a été conservé sans doute depuis l'époque gallo-romaine. À l'origine, il devait s'agir de " terrae nigrae ", aujourd'hui les Terres Noires, un habitat ou en tout cas une zone exploitée qui doit remonter à l'époque gallo-romaine. La couleur noire de la terre était due à de récents défrichements qui laissaient encore l'humus forestier noir en terre. C'est encore, ici un toponyme de la limite du terroir gallo-romain.

Le Bois Callais

Ce toponyme peut avoir plusieurs origines. Le terme " bois " ne pose pas de problème particulier, il provient du latin " boscus ". Le terme " Callais " peut provenir d'une racine pré indo-européenne " cal " ou " kal " qui désigne un rocher ou une pierre. Cette piste, trop ancienne, ne nous paraît pas la bonne. Le mot latin " cala " désigne le " bois " ou une " bûche ". C'est sans doute cette piste qu'il faut suivre. "Callais " évoque les bûches issues de l'exploitation forestière et est donc un toponyme lié à l'activité du bûcheron. L'origine gallo-romaine de ce nom, avec son suffixe " ais ", " acum ", ne semble faire aucun doute.

Les Lomenteaux

C'est un toponyme forestier, il faut le comprendre, non " Lomenteaux, " mais " l'Omenteau ". Le " l " a été rajouté, puis ce fut au tour de l'article " les ". Lomenteaux provient du latin " ulmetum " qui désigne une ormeraie, un lieu planté d'ormes.

La Rézière

En pleine forêt, ce toponyme est un terme de chasse qui a une origine latine. Il provient de " retia " qui désigne des filets de pêche ou de chasse (le mot rétiaire qui désigne un gladiateur romain se servant d'un filet appartient à la même famille). Le suffixe " -aria " indique qu'il s'agit du " lieu des filets ". En ancien français, ce terme latin donnera " rais ", ou " reis ". Ce toponyme pourrait aussi appartenir à la famille des " raie, raige, reuge " qui désignent des sillons, mais sans certitude.

Les Goutais

C'est le nom d'une ancienne ferme disparue lors de la construction de l'Autoroute A 20. Ce toponyme provient du mot latin " gutta " qui signifie " source ". Il désigne aussi des mares, des étangs, des zones humides. La terminaison en " ais ", du suffixe latin " acum " en accuse le caractère. Littéralement les " Goutais " désigne " l'endroit des source ou des mares ". Il existait effectivement des mares en ce lieu et une source au sud de cette ancien habitat.

Les Genévriers

Ce toponyme qui conserva également son sens à travers le temps devait être à l'origine un mot latin : " jeniperi " ou " juniperi " : un ancien bois de genévriers. Les fruits de cet arbuste sont employés en

cuisine et en médecine. Nous sommes là en limite de la forêt de Saint-Maur, dans une zone encore forestière à l'époque gallo-romaine. Sur la carte de Cassini, dont l'orthographe est parfois douteuse, nous trouvons cette ferme sous le nom des " Jeunes Vrières ". Une telle orthographe est bien sûr une interprétation fantaisiste ou une erreur de transcription.

Le Puits Faulot

Le mot " puits " provient du latin " puteus " qui désignait un trou, une fosse, un puits d'eau vive et parfois un puits de mine. Le " Puits Faulot " pouvait se comprendre au Moyen Age, comme le " puits qui trompe ". " Faul " provient du latin " fabula ", " fable ", " bourde ". " Faul " signifiait également " gâter ", " paresseux ", " fainéant ". Ce pouvait être un surnom de personne. " Faulot " pourrait aussi provenir de " fau-long ". " Fau " désigne le hêtre, un hêtre long, élevé.

Dans le " Puits Faulot ", on pourrait aussi y voir un toponyme d'origine gallo-romaine avec les deux mots latins de " podium ", hauteur, sommet, et de " folios ", feuille, ou " folios ", feuillu. Il s'agit à l'origine peut-être du " podium folios ", le sommet feuillu. Le terme de " puits ", dérivé du latin, prend selon les régions diverses formes : " Puy " (par exemple Puy-de-Dôme), " Peu"... Le toponyme du Puits Faulot est proche du Bois Barre et du Bois Bart qui identifient aussi le même point haut. Notons également que " Bridajoux " est situé un peu plus au nord, aussi sur cette hauteur.

Le Boischaut

Cette région naturelle qui occupe la partie sud du département de l'Indre commence dans la forêt de Châteauroux, au sud-est de la commune de Saint-Maur. Ce toponyme a une origine gallo-romaine à travers le terme latin " boscus ", " bois " et à travers la racine plus ancienne " kal " qui désigne des rochers. Le terme " Calx " désigne la " chaux ", la " roche calcaire ", mais cette région n'est pas seulement composée de sol calcaire. La racine " chau " peut signifier également " chauve ", mais cette piste ne paraît pas la bonne pour désigner une région entière. Pour conclure nous pensons que "Boischaut" signifie donc littéralement les "bois rocheux".

Adriers ou Hadriers, avant Saint-Maur

Comment pouvait s'appeler Saint-Maur avant le développement du culte des reliques de l'église de ce bourg ? Nous pensons que cette localité s'appelait Adriers. En effet, Saint-Maur était au XIIIème siècle une viguerie (" vicaria ") comme l'atteste un acte de 1267 (Inventaire de la série A des Archives départementales de l'Indre, page 47 : A2). Une autre viguerie qui comprenait Valençay dans la vallée de l'Indre, près du bourg actuel de Saint-Maur est mentionnée dans un acte datant de 917 : " In vicaria Adriacensi, in loco qui dicitur Valentiaco, illud pratum quod terminatur de tres partes flumini Agneris " (" dans la vicairie d'Adriers, dans le lieu qui est appelé Valençay, un pré entouré sur trois parties par la rivière de l'Indre " ; acte de fondation de l'abbaye de Déols). Nous pensons que ces deux vigueries n'en faisait qu'une et nous pensons qu'il faut voir dans l'adjectif " Adriacensi " l'ancien nom de Saint-Maur : Adriers. La terminaison " ensi " est la forme adjectivale du nom " Adriacum ", terminaison ayant donné dans notre région " iers " ou " ay ". Si cela était le cas, ce nom provient d'un nom d'empereur romain Hadrien (empereur de 117 à 138) et cette propriété pourrait être liée à cet empereur (on lui doit la célèbre villa Hadriana, à l'est de Rome). Il n'est pas étonnant que les responsables chrétiens de l'Église au Xème siècle, après l'acquisition des reliques de saint Maur par la paroisse, aient voulu changer un nom qui rappelait trop le paganisme antique. Adriers devint Saint-Maur par soucis idéologique. La démarche inverse sera faite pendant la Révolution où Saint-Maur prendra le nom de Beaupré.

Conclusion

À L'époque gallo-romaine, la vallée de l'Indre est occupée par des constructions : Adriers, villa au nord-ouest du bourg actuel, sans doute une villa à Parçay et une autre à Valençay, des sanctuaires sur la rive sud au Colombier, à Fonts (commune de Châteauroux) et à la Garenne (commune de Nihérne). Le site du Colombier et son sanctuaire, la source de la Fontaine de la Demoiselle, et le toponyme de la Saura, nous permettent de comprendre la vocation religieuse de ce site. La source de la Fontaine de la Demoiselle était captée dès l'époque gallo-romaine puisqu'un aqueduc en partait pour descendre sur la commune de Nihérne. Les toponymes gallo-romains évoquent des plateaux cultivés (Mont, Terrageaux), des défrichements de la partie nord de l'actuelle forêt de Châteauroux (les Écharbeaux, les Terres Noires, les Fromenteaux), des essences d'arbres (Coudray, Génévriers, Lomenteaux). Tout le sud de la commune était encore occupé par la forêt qui devait déjà servir de réserve de chasse comme l'évoque le toponyme de Rézière.

Le Moyen Age : VIème-Xème siècles

Les invasions barbares

Les barbares, Suèves, Vandales, Alamans, submergèrent les troupes des fédérés francs chargés de défendre les frontières de l'empire romain. En 406, ils franchissent le Rhin. Ces barbares qui envahirent et traversèrent la Gaule, au début du Vème siècle, empruntèrent les voies romaines.



L'Ile Saint-Martin

Située entre deux bras de la rivière de l'Indre au sud-est du bourg de Saint-Maur, cette île porte le nom d'un saint très populaire au Moyen Age : Martin.

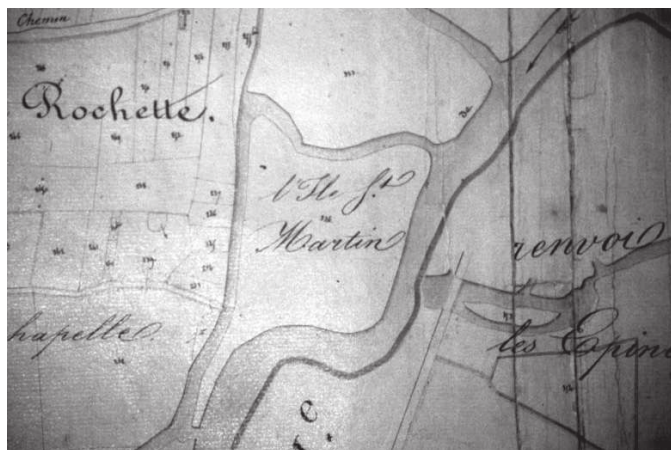
Né en 316, fils d'un tribun militaire, enrôlé lui-même à quinze ans, il se fit baptiser à Amiens à dix-huit ans, où selon la tradition, il partagea son manteau avec un pauvre. Exorciste à Poitiers auprès de saint Hilaire, qui l'ordonna prêtre, il se retira à Ligugé, où des disciples se joignirent à lui et d'où sa renommée se répandit à travers la Gaule. Il fut élu évêque de Tours en 371, et son épiscopat marque la triomphe du christianisme dans l'ouest de la Gaule ; ses tournées missionnaires aboutirent à l'organisation des premières paroisses rurales et à la création de nombreux monastères. Le plus célèbre, à Marmoutier, près de Tours, devint la résidence ordinaire de Martin. Il mourut à Candes-Saint-Martin en 397. Son corps fut rapatrié à Tours où il fut enterré dans un endroit où fut bâti plus tard la grande basilique Saint-Martin. On célèbre sa fête le 11 novembre.

La source la plus sûre de sa biographie, auréolée par des légendes, est la " Vie de saint Martin " par Sulpice Sévère son disciple.

Le culte de saint Martin se développa à partir de la fin du Vème siècle autour du sanctuaire de la basilique Saint-Martin de Tours où Clovis, de retour de sa victoire de Vouillé, en 507, entra pour rendre hommage au saint. La ville de Tours devint la capitale spirituelle du royaume des Francs et Martin devint le plus populaire des saints du Moyen Age. Il a donné son nom à un très grand nombre de communes et de lieux-dits, dont celui-ci.

La chapelle

La tradition orale nous apprend que le toponyme de l'Ile Saint-Martin était associé autrefois à une chapelle Saint-Martin située sur la rive nord de l'Indre auprès de cette île, au bout de la rue du Gué de la Chapelle. Des restes ont été découverts lors de travaux de construction de maisons proches (carrelages...) et des fondations d'un petit bâtiment avec abside ont été vues sur une photographie aérienne ancienne. Cette chapelle a laissé les noms contemporains de la rue du Gué de la Chapelle, de l'impasse Saint-Martin et de l'impasse du Gué de la Chapelle.



Cadastré ancien

Un cimetière mérovingien

Auprès de la rue du Gué de la Chapelle, au-dessus de l'emplacement de la chapelle, non loin de la grande maison de la Martinique, des travaux de terrassements mirent à jour des sarcophages en pierre de l'époque mérovingienne, c'est-à-dire des environs des VII^{ème} ou VIII^{ème} siècles.

Cet ancien et premier cimetière chrétien est sans doute à mettre en rapport avec la présence de la chapelle Saint-Martin.

Notons que d'autres sarcophages en pierre ont également été trouvés lors de travaux de canalisation au nord de l'église de Saint-Maur sous la place actuel du bourg. Un autre sarcophage a été découvert au stade, lors de la construction de la tribune (dans l'angle sud-ouest de celle-ci). Le squelette avait le crâne posé sur le torse.

Les noms d'origine germanique

Après la mode latine de la période gallo-romaine, arrive la mode des noms germaniques dans le royaume des Francs, après la prise de contrôle de la Gaule par Clovis et ses guerriers. Cette mode du début du Moyen Age perdurera jusqu'aux environs de l'an mille. Nom d'homme d'origine germanique ne veut pas dire que c'est la personne qui a une origine germanique, mais son nom qui correspondait à une mode de l'époque (comme nous trouvons aujourd'hui certains jeunes français baptisés avec des noms américains : John, Michael, etc.). Certains toponymes de la commune de Saint-Maur gardent le souvenir de cette prédominance de la mode des noms germaniques.

Girard

Ce nom d'homme d'origine germanique apparaît dans le toponyme d'habitat : " la Chaume Girard ". Il s'agissait de champs et de maisons de chaume appartenant à un Girard. Ce nom, dérivé de " Gérard " provient du german " Gerhard " (" Ger ", lance, " Hard ", dur, fort). Ce nom deviendra un patronyme dans la seconde moitié du Moyen Age et ce toponyme peut dater autant de la première moitié que de la seconde moitié de cette période.

Arcamault

Ce nom d'homme d'origine germanique apparaît dans un nom de parcelle " la Font d'Arcamault ", située près des Petits Terrageaux. Arcamault est un dérivé de Archambault (" Arcan ", sincère, excellent, et " Bald ", audacieux).

Guérat

Ce nom d'homme d'origine germanique apparaît dans le toponyme de la " Croix du Guérat ", croix située sur un carrefour, en limite nord-est de la commune, à la sortie du hameau de Saint-Christophe. Ce nom rappelle le fondateur de cette croix ou le propriétaire des parcelles voisines. Guérat provient du german " Warhard " (" War ", protection, et " Hard ", dur, fort) ou " Warwald " (" Wald ", gouverner).

Guérat a laissé un nom de rue : " la rue de la Croix Guérat ". Ce toponyme ne date peut-être pas de la première moitié du Moyen Age car il fut transmis comme nom de famille jusqu'à nos jours.



Gimon

Ce nom d'homme d'origine germanique apparaît dans le toponyme de la " Croix Gimon ", calvaire situé à un carrefour à la sortie nord-ouest du bourg de Saint-Maur. Ce nom rappelle le fondateur de cette croix ou le propriétaire des parcelles voisines. Il provient du german " Ginmund " (" Gin ", bailler, donner, et " Mund ", protection).

Ce nom peut être également un nom de famille beaucoup plus récent que le Moyen Age, nous trouvons ainsi un sieur Gimon en 1840. Cette famille a pu faire ériger cette croix.

La Boulaudrie

C'est le nom d'une ferme disparue lors de la construction de l'Autoroute A 20 et située au sud du Colombier. Il ne s'agit sans doute pas là de l'évocation de l'arbre, le bouleau, mais plutôt du nom d'homme d'origine germanique " Bolowald " (" Buolo ", ami, frère, et " Wald ", gouverner). La terminaison en " rie " pourrait en faire un toponyme récent des XI^{ème} ou XII^{ème} siècle, mais nous pensons qu'il faut voir la formation de cet habitat aux environs de l'an mille.

Le Petit Savary

Ce toponyme, situé près des Écharbeaux et des Terres Noires semble évoquer avec l'adjectif " Petit " la subdivision d'un domaine plus grand. Savary est un nom d'homme d'origine germanique dérivé de " Savaric " (" Sab ", ou " Sav ", élément dont l'origine est incertaine, pouvant provenir du latin Sabinus ou représenter le thème " sawa " qui désignerait les Svilingi, peuple de la péninsule du Jutland, et " Hard ", dur, fort, et " Ric ", puissant).

Signalons qu'en 1394, à la fin du XIV^{ème} siècle, les religieux de l'abbaye de Saint-Gildas achetèrent le droit de dîme que Philippe Saverix possédait dans le village de " Vahon " (Von, non loin du Petit Savary). Savary s'est donc transformé en patronyme datant de la seconde moitié du Moyen Age.

La Tour de Gireugne

Avant de s'appeler ainsi, cette seigneurie portait seulement le nom de " Gireugne ". C'est ainsi qu'elle est mentionnée sur la carte de Cassini. Le terme de " Tour " a été rajouté à l'Époque contemporaine en raison du donjon médiéval qui subsistait à cet endroit.

Gireugne peut avoir deux origines possibles. La première serait un dérivé d'un nom d'homme germanique, " Giron " ou " Geron " (" Gir ", lance).

La seconde piste concerne les mots de la famille de " gire " qui signifie " tour ". En ancien français " girer " c'est tourner, faire le tour. Une " gironée " est un tablier, une jupe, un pan coupé en biais, ou une partie du haubert. Un " giron " est aussi une sorte de tuile.

Il serait simple de penser que " Gireugne " signifie tout simplement " tour ", mais la tour qui subsiste date de la fin du Moyen Age alors que le nom de cette seigneurie est plus ancien. Cette tour a bien sûr pu en remplacer une autre plus ancienne.

Il pourrait en définitive s'agir de la fusion de deux solutions : le nom d'homme " Giron " et la " gire ", la tour.

Il faut indiquer ici que les châteaux, tours et donjons, ne virent le jour qu'aux environs du X^{ème} siècle. Ces premiers châteaux étaient d'abord de simples donjons de bois.

Aubry

Cette ferme, située en limite nord de la forêt de Châteauroux, au sud du Petit Savary, porte un nom provenant d'un nom d'homme d'origine germanique. Son orthographe peut porter un " s " final ou non : les Aubry ou les Aubrys. Elle apparaît parfois sous la forme " les Aubris ". Ce nom vient du germanique " Albaric " (" Albh ", elfe, et " Ric " puissant). C'est une exploitation agricole probablement défrichée vers l'an mille sur la forêt. La première mention de cette habitat apparaît en 1682.

Mézimbert

Ce nom correspond à un habitat disparu, subdivisé autrefois en Mézimbert ou Grand Mézimbert, et Petit Mézimbert, auprès du Bois au Loup, au sud-ouest du Château-Fort. "Mez " est un terme breton désignant un grand champ ouvert sans clôture. Il peut également être une variante de " mas " (du latin " mansus "), petite habitation, maison de campagne, mot qui donnera vers le milieu du Moyen Age le terme de " maison ". "Mézimbert " serait donc l'expression littérale de la " maison d'Imbert ". "Imbert " est nom d'homme d'origine germanique (" Im ", immense, et " Berth ", brillant, illustre). Cette habitation a disparu, seul un toponyme en est resté : le Bois de Mézimbert.

La Forest Esnard

C'est aujourd'hui une maison de garde baptisée " la Forêt ". Il n'y avait plus d'habitat en cet endroit à l'Époque Moderne, mais seulement une dîme qui portait le nom de " disme de la Forest Vallard " en 1771 et " disme de la Forest Esnard " en 1628. Ce toponyme ne figure pas sur la carte de Cassini et n'est cartographié nulle part. Il n'est pas mentionné comme un habitat dans les textes de l'Époque Moderne.

"Esnard " est un dérivé de " Aynard " ou " Ainard ", nom d'homme d'origine germanique " Aginhard " (" Agin ", épée, et " Hard ", dur, fort).

Le terme " forest ", forêt en français moderne, est une abréviation du bas latin " forestis " qui dérive de l'expression " silva foris ", la forêt en dehors de l'enclos. Cette locution désignait la forêt royale au VIII^{ème} siècle. Le terme " forest " n'a qu'une utilisation commune à partir du XI^{ème} et du XII^{ème} siècle.

Il y avait donc sans doute un habitat en cet endroit au début de la seconde moitié du Moyen Age. Cette dîme dépendait de la seigneurie de Varennes.

La Gaudeterie

Ce toponyme peut avoir plusieurs origines, il peut provenir du verbe d'ancien français " gauder ", du latin " gaudere " qui signifie se réjouir. Il pourrait alors s'agir des réjouissances à la fin de la chasse. Le toponyme " la Rézière " est tout proche. Mais cette piste paraît un peu trop hypothétique.

La terminaison en " erie " semble en faire un toponyme médiéval, mais sans certitude. Il s'agirait alors de la ferme de " Gaudet ", dérivé de " Waldo " (" Waldan ", gouverner). Ce serait donc un nom d'habitat lié aux défrichements entamés aux environs de l'an mille sur la forêt.

Les Cantins

C'est un nom d'homme, variante orthographique de " Quantin " ou " Quentin ". Il s'agit en fait d'un nom d'homme latin " Quintinus ", dérivé de " Quintus ", le " cinquième dans l'ordre de naissance ", mais ce nom fut surtout médiéval. Il fut popularisé par l'apôtre du Vermandois, saint Quentin, martyr du III^{ème} siècle. Il fut utilisé comme nom d'homme dans tout le courant du Moyen Age.

La Bourganière

Ce toponyme apparaît dans celui du " Bois de la Bourganière ", orthographié aussi " Gourganière ". "Gourganière " pourrait avoir une origine gallo-romaine à travers le mot latin " gurgis ", qui donnera le mot d'ancien français " gourgue ", le gouffre, la fosse. Cette piste paraît bonne, mais signalons-en une autre tout aussi valable.

La Bourganière pourrait être la ferme de " Bourgaud ", un nom d'homme d'origine germanique (" Burg ", lieu fortifié et " Waldan ", gouverner).

Il est difficile de trancher entre ces deux hypothèses puisque nous n'avons pas d'orthographe certaine de ce toponyme.

Les Maquins

Maquin est un nom d'homme d'origine germanique, " Makin ", variante de " Mag " ou " Magan " (force, puissance). C'est un habitat de défrichement en plein cœur de la forêt, une implantation à dater aux environs de l'an mille. Ce nom deviendra un patronyme. On trouve un certain Mauré Macquins en 1585. Notons que ce nom désigne aussi plus rarement une terre forte sur un sous-sol imperméable.

Robin

Ce nom d'homme d'origine germanique apparaît dans le toponyme de l'Étang Robin. Robin désignait le mouton dans le Roman de Renart, mais ce nom dérive de " Robert ", " Hrodberht " (" Hrod ", gloire, et " Berht ", brillant, illustre). C'est un nom de la première moitié du Moyen Age et des environs de l'an Mille. Il deviendra à patronyme à partir du XI^{ème} et XII^{ème} siècles. Dans la seconde moitié du Moyen Age, ce mot sera même un synonyme de " voleur ", d'où le verbe " dérober " et le verbe d'ancien français " rober ". Il donnera une grande série de surnoms et donc de noms de famille comme Robiliard (petit voleur de petite monnaie). Ainsi on peut affirmer sans trop de doute que l'Étang Robin signifie " l'étang du voleur " ou plus vraisemblablement " l'étang voleur ".

Bouteville

Le terme " villa ", " ville " désigna un domaine, une propriété à l'époque gallo-romaine, mais aussi dans toute la première moitié du Moyen Age.

Le terme " Boute " qui lui est associé peut évoquer le " bout ", " l'extrémité " ou peut provenir de l'ancien français " bouter " qui signifie frapper, mais ces deux pistes ne paraissent pas bonnes. Nous pouvons penser aussi au nom d'homme d'origine germanique " Botto". il s'agirait alors du domaine de " Botto ". Ce nom de " Bouteville " apparaît dans le toponyme de l'Étang de Bouteville.

Villeclas

Le terme " ville " évoque là aussi un domaine, une propriété de la première moitié du Moyen Age. Ce toponyme apparaît dans ceux de l'Étang de Villeclas et dans le Renfermé de Villeclas. Le terme " renfermé " évoque un endroit peut accessible ou entouré de bois ou de clôtures. Le mot " clas " est une variante de " claie ", de clôture. "Villeclas " signifie littéralement " le domaine clos ", ce qui n'est pas sans rapport avec le terme " Renfermé ". Ce toponyme indique une certaine protection du lieu ou une interdiction d'entrée. Il évoque les partages, parfois violents, des propriétés lors de la formation du système féodal aux environs de l'an mille.

L'habitat au Haut Moyen Age

Dans la première moitié du Moyen Age il faut imaginer un habitat principalement construit en bois. Les constructions en bois étaient à cette époque préférées aux anciennes constructions en pierres de l'époque gallo-romaine. Les toitures n'étaient plus des couvertures en tuiles, mais en chaumes. Voici la maquette d'un habitat des environs du VII^{ème} siècle.



Saint-Maur, nom du milieu du Moyen Age

Maur, "mourus" en latin, est un surnom d'une personne à la peau matte comme un Maure, comme un Africain habitant, sous l'Antiquité, de la Mauritanie (actuel Maroc). Ce nom d'homme était assez fréquent sous l'Empire romain. Il fut le nom de celui qui fut considéré au Moyen Age comme l'introducteur du monachisme bénédictin en Gaule.

Selon la légende, fils d'un sénateur romain, Maur naquit vers 512. Sa vie est assez mal connue. Ce personnage fut identifié assez tardivement au IX^{ème} siècle, avec le disciple de saint Benoît mentionné par saint Grégoire. Sa Vie, écrite par le Pseudo-Faustus, est si légendaire qu'on ne peut même pas savoir si Maur, premier abbé de Glanfeuil en Anjou (Maine-et-Loire, commune de Thoureuil), a bien été l'introducteur du monachisme bénédictin en Gaule. D'après la légende, il fut confié à l'âge de douze ans à saint Benoît, auquel il finira par succéder à la tête de l'abbaye de Monte Cassino. Un jour saint Benoît, patriarche des moines d'Occident, fut sollicité par l'évêque du Mans, qui lui demanda de lui envoyer quelques religieux afin de propager la bonne parole. C'est saint Maur qui prit la tête de la délégation. Malheureusement, l'évêque du Mans décéda entre temps et son successeur se désintéressa du projet. Mais il entra en contact avec Maur, arrivé en Gaule, et lui demanda de venir s'établir en Anjou. Maur choisit de s'établir à Glanfeuil, sur la Loire, et fonda le monastère des bénédictins, qui prit le nom de Saint-Maur, à cinq lieues d'Angers et cinq lieues de Saumur. Ce saint mourut en 584. On le célèbre le 15 janvier.

Le culte de saint Maur se développa surtout au IX^{ème} siècle, lors des invasions normandes. Ce culte n'est pas très répandu dans notre région. On y répertorie quatre églises dédiées à ce saint :

- Saint-Maur-sur-le-Loir (Eure-et-Loir, canton de Bonneval),
- l'église Saint-Maur de Moinville-la-Jeulin (Eure-et-Loir, canton d'Auneau),
- Saint-Maur (Cher, canton de Châteaumeillant),
- et bien sûr, notre Saint-Maur, près de Châteauroux.

En France, nous rencontrons également :

- Saint-Maur (Gers, canton de Mirande),
- Saint-Maur (Jura, canton de Conliège)
- Saint-Maur (Morbihan, commune de Ploërmel),
- Saint-Maur (Oise, canton de Grandvilliers),
- Saint-Maur (Oise, commune de Gournay-sur-Aronde),
- Saint-Maur-des-Bois (Manche, canton de Saint-Pois).

Signalons également que la célèbre abbaye de Saint-Maur-des-Fossés s'appelait autrefois le monastère des Fossés jusqu'à la fin du XI^{ème} siècle et que son église abbatiale était primitivement dédiée à saint Pierre. C'est l'arrivée des reliques du saint angevin en 868 aux Fossés, sur l'ordre du roi Charles le Chauve, qui fut à l'origine de ce changement.

Alors pourquoi Saint-Maur près de Châteauroux ? C'est probablement à la suite de la destruction de l'abbaye de Glanfeuil par les Normands, que les moines de cette abbaye, dans leur fuite, vinrent peut-être trouver refuge momentanément ici, vers 868. Dans leur périple, les moines trouvèrent d'abord refuge dans la Sarthe, puis à Saint-Savin, puis dans la Saône lorsque l'abbaye des Fossés leur offrit l'hospitalité. C'est dans cette errance qu'ils durent passer à Saint-Maur.

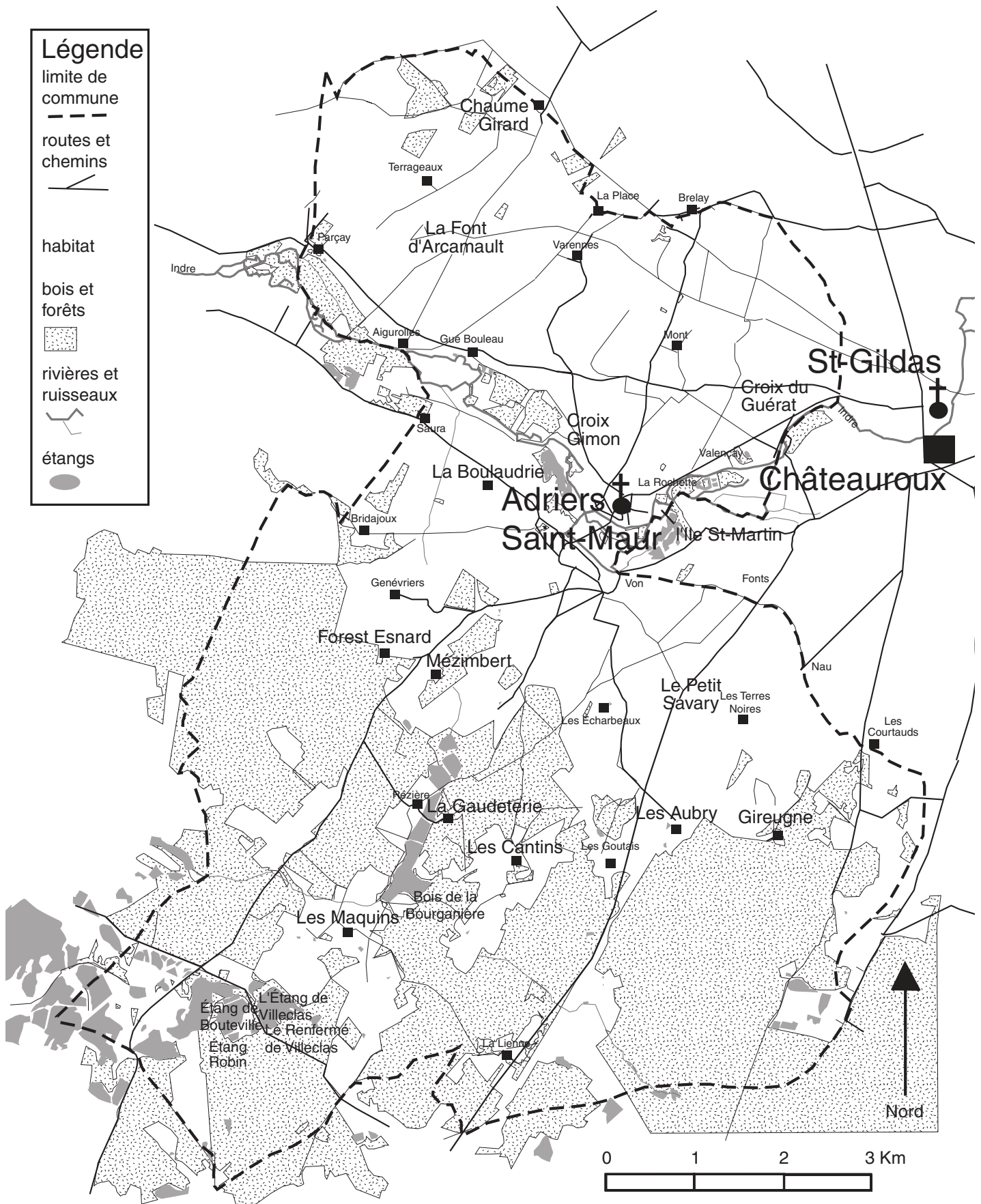
L'errance des reliques reprit quand les Normands menacèrent Paris, en 876. Les moines de l'abbaye des Fossés, reprirent leur périple pour protéger les précieuses reliques et demeurèrent d'abord à Fleury-la-Rivière (Marne, canton d'Épernay) jusqu'en 886, puis à Cessieu-en-Bugey (Isère, canton de la Tour-du Pin), prieuré que leur confia l'archevêque de Lyon.

Il était fréquent, pendant cette période troublée des invasions normandes, que lorsque des moines porteurs de reliques étaient accueillis dans un lieu, nourris et entretenus, ils donnaient en remerciements une partie de leurs reliques. Les reliques conservées dans l'église de Saint-Maur pourraient provenir de ce type de don. Il est peu probable que ce soit ces moines errants qui aient construit la première église de Saint-Maur-sur-Indre, car il emmenèrent par la suite les reliques de leur saint patron dans les environs de Paris.



L'église de Saint-Maur

Première moitié du Moyen Age



Une église devait certainement déjà exister au IX^{ème} siècle, avant qu'elle ne soit dédiée définitivement à Saint-Maur à cause des reliques qu'elle contenait. Les parties architecturales les plus anciennes de l'église datent du XI^{ème} siècle, et dans ces parties, nous trouvons des morceaux de sarcophages, pierres de taille de récupération, dont l'origine remonterait au VII^{ème} ou au VIII^{ème} siècle. Ces fragments de sarcophages, pierres déjà taillées et récupérées, trouvés dans l'ancien enclos paroissial lors des travaux de creusement des fondations de la nouvelle église en pierre au XI^{ème} siècle, indiquent incontestablement la présence d'un lieu de culte sur l'emplacement de l'actuelle église au VII^{ème} siècle. D'ailleurs, lors de travaux de canalisation au nord de l'église, sur la place actuelle du bourg, furent trouvés des sarcophages en pierre, ce qui atteste de l'ancienneté de ce lieu de culte. Nous ne connaissons pas la première dédicace de la première église de Saint-Maur : Saint-Martin ? Saint-Pierre ? Notre Dame ? L'énigme reste entière sur ce sujet. Ce qui est certain, c'est que le bourg de Saint-Maur prit ce nom à cause des reliques que l'église conservait et ceci sans doute dès le X^{ème} ou XI^{ème} siècle. Il est difficile de deviner le nom primitif de ce village avant cette période car aucune source écrite n'est antérieure au XIII^{ème} siècle. Nous pensons cependant qu'il devait s'agir d'Adriers.

La première mention écrite de Saint-Maur apparaît dans un acte de 1267 où Saint-Maur est mentionné comme une viguerie (" vicaria "), division judiciaire à la tête de laquelle était un viguier, représentant du comte. Cette viguerie était possédée au XIII^{ème} siècle par Étienne de Barriole, écuyer. À la mort de ce dernier, sa veuve Marie et son fils Guérin vendirent la viguerie en août 1267 à Guillaume de Chauvigny (Archives de l'Indre). À partir de cette époque, elle fit partie des possessions de la seigneurie de Châteauroux avec tous les fiefs situés dans la paroisse.

Un acte de 1271 nous donna la première mention de la paroisse de Saint-Maur : " parrochia Sancti Mauri ". Une autre mention de la paroisse de Saint-Maur apparaît dans un acte de donation effectuée par Denise (" Dionisia "), veuve de Jean de Pontchrétien au profit de l'abbaye de Saint-Gildas, de tous les biens qu'elle possédait dans la paroisse de Saint-Maur (" in parrochia sancti Mauri " : Archives nationales : fond ancien de l'abbaye de Saint-Gildas : S 3262 A).

On peut signaler un concession datant de 1381 d'un quart d'une maison située à Saint-Maur (" apud Sancti Mauri "), maison située près de celle de Malebrunt, près du cellier de Jean Rotari et près du cellier de Gebaut de Varennes.



L'orthographe du nom de la commune n'a été fixée définitivement qu'à la période contemporaine. Autrefois, les clercs écrivaient comme ils entendaient. On trouve ainsi un " Saint-Mort " en 1571, un " Saint Mau " en 1588...

La terminaison "-sur-Indre" que l'on peut voir écrite sur la gare de Saint-Maur à Bel Air n'a rien d'officiel et n'est qu'un rajout occasionnel employé parfois au XIX^{ème} ou au XX^{ème} siècle.

Signalons qu'une congrégation réformée au XVII^{ème} siècle prit ce nom : congrégation de Mauristes. Cette congrégation n'a aucun rapport avec l'histoire du bourg de Saint-Maur.

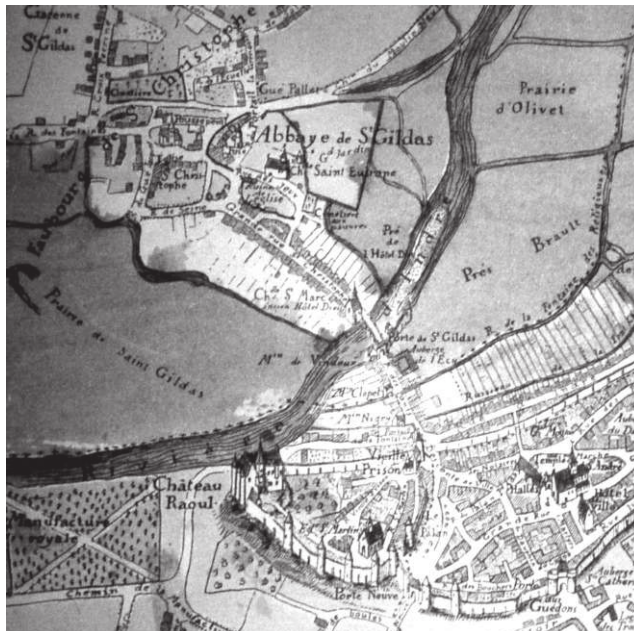
Il faut aussi remarquer que Sainte-Maure-de-Touraine (Indre-et-Loire), n'a pas la même origine. Sainte-Maure s'est développé autour des tombeaux de sainte Maure et de sainte Brigitte.

L'abbaye de Saint-Gildas

Cette abbaye a été fondée par Ebbes de Déols en 913, pour accueillir les moines de Saint-Gildas de Rhuys en fuite devant les Normands. Cette nouvelle abbaye recueillit ainsi les reliques de saint Gildas. Des biens furent probablement donnés à l'abbaye par les seigneurs de Déols. La paroisse de Saint-Maur étant très proche de la nouvelle abbaye, d'importants domaines de la commune ont dû tomber entre les mains des religieux de Saint-Gildas. Ceux-ci devaient posséder dans le courant du Xème et du XIème siècle, déjà la majeure partie des dîmes de la paroisse. L'église même de Saint-Maur tomba dans la possession de ces religieux. Dès 917, l'abbaye sera un peu délaissée au profit de l'abbaye de Déols.



De cette abbaye, il ne reste aujourd'hui presque rien, sinon un pigeonnier. Elle était située dans la partie est du faubourg Saint-Christophe. À la sortie de Châteauroux, et à l'entrée de ce faubourg, on peut voir encore le mail Saint-Gildas et la prairie du même nom, anciennes propriétés de l'abbaye.



Châteauroux

Il faut bien ici parler de l'origine de la ville dont une partie de la commune de Saint-Maur est la banlieue.



Les seigneurs qui contrôlaient la région étaient installés à Déols, près d'une grande abbaye fondée en 917 par Ebbe le Noble. Raoul, le Large, seigneur de Déols de 935 à 952, décida de bâtir une forteresse sur les bords de l'Indre pour contrôler le passage de cette rivière et pour avoir un meilleur système de défense face aux invasions normandes. Ce château, " Château Raoul ", sera latinisé dans un écrit de 1212 en " Castrum Radulphi ". Raoul est un nom d'origine germanique, " Radulph " (" Rad ", conseil, et " Wulf ", loup). Le nom a évolué d'abord en " Chasteau Raoul " au XIIIème siècle pour devenir ensuite " Châteauroux ".

Conclusion

La première moitié du Moyen Age ne voit pas vraiment de modification du terroir de la moitié nord de la commune. Il y apparaît bien quelques noms d'origine germanique, mais il ne s'agit pas souvent de noms d'habitats (La Chaume Girard, La Font d'Arcamault, la Croix Gimon, la Croix du Guérat). Les habitats correspondent alors à d'anciens terroirs gaulois ou gallo-romains (les Terrageaux, Parçay, Varennes, Mont, Brelay, Aigurolles, Valençay...)

Cette période voit la fondation de la première église de Saint-Maur dont le patronyme n'a pas été conservé. Celui-ci deviendra Saint-Maur à la suite de l'accueil des reliques de ce saint dans l'édifice. Un culte de saint Martin avec une chapelle devait exister sur l'Île Saint-Martin au sud-est du bourg. La forêt du sud de la commune commença à être défrichée, surtout aux environs de l'an mille et aux XIème et XIIème siècles. De nouveaux habitats s'y installèrent reprenant les anciens noms des lieux (la Lienne, Rézière, Bridajoux, Genévriers...) ou en créant de nouveaux (Mezimbert, la Gaudeterie, les Cantins, les Maquins, Gireugne, les Aubrys, Villeclas, Bouteville...). Ces installations sont liées à la formation de la société féodale, de ses droits seigneuriaux et de ses interdits stigmatisés par les toponymes de domaine (Grandeffe, Tuton...).

Le Xème siècle voit la fondation de l'abbaye de Saint-Gildas, patron de la paroisse de Saint-Maur, par le seigneur de Déols, la fondation de l'abbaye de Déols, et la construction du château de Châteauroux.

Le Moyen Age : XIème-XVème siècles

Le retour de la prospérité

La seconde moitié du IXème siècle fut marquée par les troubles des invasions normandes. Le Xème siècle vit l'installation violente du système seigneurial féodal. Lorsque la paix reviendra dans le royaume de France, une grande période de prospérité s'installera et durera jusqu'à la seconde moitié du XIVème siècle. Cette prospérité verra une importante poussée démographique et de grands défrichements. Beaucoup de nouvelles terres seront mises en culture. Tous ces grands mouvements de l'Histoire de France se perçoivent à travers les toponymes de la commune de Saint-Maur, à travers ceux que nous venons d'aborder, mais aussi à travers des noms plus récents datant des XIIème, XIIIème et XIVème siècles. C'est surtout la zone sud de la commune qui sera défrichée à cette époque, la forêt de Saint-Maur et celle de Châteauroux.



Reconstruction de l'église et prieuré

L'église de Saint-Maur fut reconstruite vers la fin du XIème siècle dans le style roman. L'architecture de sa nef et de son transept l'atteste. Cette reconstruction en pierres fut sans doute réalisée à l'initiative des moines de l'abbaye de Saint-Gildas.

L'ampleur du chœur, reconstruit à la fin du XIIème siècle dans un style gothique primitif, tend à prouver que cette église paroissiale fit l'objet de la fondation d'un prieuré, c'est-à-dire d'un petit monastère dirigé par un prieur. Ce prieuré fut un toponyme de la seconde moitié du Moyen Age.

L'ermitage Sainte-Catherine de Fonts

Fonts appartenait autrefois à la paroisse de Saint-Maur. Il y avait en cet endroit un ancien lieu de culte gallo-romain. Ce lieu de culte fut remplacé au Moyen Age par un ermitage avec une chapelle dédiée à Sainte-Catherine, vierge et martyre, née à Alexandrie.

D'après son histoire légendaire, l'enfant Jésus lui apparut, après son baptême, porté dans les bras de la Sainte Vierge. Il la choisit comme fiancée et lui remit un anneau. Catherine réussit à convertir l'impératrice Faustine. Elle subit le martyre sous l'empereur Maximin vers l'an 307. Son corps fut porté par les anges sur le mont Sinaï, où son culte est bien attesté. C'est là que sa légende se répandit, surtout en Occident et grâce aux récits des croisés. La faculté de théologie de l'université de Paris l'avait choisie pour sa patronne. Elle est encore la patronne des étudiants, des philosophes et des jeunes filles. On la célèbre le 25 novembre.

La fondation de cet ermitage à Fonts et de sa chapelle fut sans doute le fait d'un seigneur ou d'un archevêque de Bourges de la seconde moitié du Moyen Age.

La vicairie de cette chapelle était à la collation de monseigneur l'archevêque de Bourges. L'acte le plus ancien relatif à son sujet est de 1440. L'ermitage était alors habité par un religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Gildas.

Saint-Cyran et le Petit Saint-Cyran

Saint-Cyran est aujourd'hui un des quartiers nord-ouest de la ville de Châteauroux. Ce nom provient d'une chapelle érigée en l'honneur d'un saint berrichon nommé Sigirannus qui était parent du roi Dagobert II (roi d'Eufrasië, 676-679) et était le fils de Sigilaïc, archevêque de Tours et ancien comte de Bourges. Son père l'envoya faire ses études à Tours, puis le confia au maire du palais du roi de Bourgogne. Sigirannus devint l'échanson du souverain. Rompant ses fiançailles, il se fit admettre dans le clergé de Tours puis le quitta pour suivre un évêque irlandais avec lequel il s'initia à la vie des moines. Il revint dans le Berry et créa un petit établissement dédié à saint Pierre (dont il avait ramené les reliques de Rome), puis un autre à Longoritus (le Long Gué, aujourd'hui Saint-Cyran-du-Jambot, au nord-ouest de Châtillon-sur-Indre) auquel il laissa son nom. Sigirannus ne put s'habituer à cette vie et repartit sur les chemins dans la plus grande pauvreté.

Le quartier Saint-Cyran de Châteauroux porte ce nom car il se trouve sur la route menant à Saint-Cyran-du-Jambot. Ce chemin fut remplacé à la fin du XVIIIème siècle par la grande route de Buzançais, actuelle route nationale 143.

Les habitats qui se construisirent au nord-est de la commune de Saint-Maur, auprès de Valençay et auprès du Mont, furent baptisés " le Petit Saint-Cyran " à cause du village situé sur la commune de Châteauroux. Le hameau de Saint-Cyran est mentionné en 1367 (Archives nationales : S 3262 A).

Les anciens toponymes

Il est bon de rappeler ici les toponymes qui eurent une origine plus ancienne, mais qui étaient des habitats dans la seconde moitié du Moyen Age :

- Les toponymes gaulois d'habitat : Brelay, Fonts.
- Les toponymes gaulois qui devinrent des habitats : Varennes (mentionné en 1440), Bridajoux, la Lienne, Nau, Von.
- Les toponymes gallo-romains d'habitat : Parçay, Valençay, la Saura, les Courtauds.
- Les toponymes gallo-romains qui devinrent des habitats : Mont, la Place, la Rochette, Le Gué Bouleau, Aigurolles, Vaux, les Terrageaux, les Terres Noires, les Écharbeaux, les Genévriers, la Rézière, les Goutais.
- Les toponymes médiévaux anciens d'habitat : Saint-Maur, Chaume Girard, Mézimbert, les Cantins, les Aubrys, la Gaudeterie, les Maquins.
- Les toponymes médiévaux anciens devenus habitat : Grandeffe, le Bois Tuton.

Les autres toponymes ont une origine plus récente, sans doute de la seconde moitié du Moyen Age.

Le destin de Valençay

Ce lieu est mentionné dans l'acte de fondation de l'abbaye de Déols, acte datant de 917 : " In vicaria Adriacensi, in loco qui dicitur Valentiaco, illud pratum quod terminatur de tres partes flumini Agneris " ("dans la vicairie de " Adriacum " (voir " Adriers " page 31), dans le lieu qui est appelé Valençay, le pré qui est délimité sur trois côtés par le fleuve Indre". Il s'agit de la Prairie de Valençay, situé au sud de ce lieu-dit).

Un autre acte nous montre qu'il existait sans doute à Valençay un château en bois sur motte féodale dans le courant du X° siècle : Guy de Chauvigny acheta la "Motte" de Valençay avec le moulin le 15 juin 1404 à Marie de Pons et Isabeau de Châtillon. Il afferma ce lieu en 1442 à Berthommier-Souchet, son homme serf, moyennant deux muids de blé par an (notons qu'il existe toujours une famille Berthommier dans l'une des maisons les plus anciennes du Petit Valençay). Les "mottes", petites collines artificielles ayant une vocation défensive, furent construites aux environs des Xème et XIème siècles. Elles étaient surmontées d'un petit donjon en bois.

Le nord-ouest de la commune

Trois toponymes datant de la seconde moitié du Moyen Age sont situés sur la limite nord-ouest de la commune et sur la commune de Niherne :

- **La Fleurauderie** : variante de " Florot " ou " Floraud ", patronyme dérivant du mot " fleur " et qui désigne soit une personne à la barbe blanche par comparaison avec les fleurs des arbres fruitiers (Bien que cela ne semble pas avoir de rapport signalons que Florus, Flour en français, fut un nom

popularisé par l'apôtre de l'Auvergne saint Flour qui vécut à la fin du IV^{ème} siècle et au début du V^{ème} siècle).

- **La Chaumière** : maison recouverte de chaume (mais qui désignait aussi les chaumes qui restent sur pied après la moisson).

- **La Cognetrie** : pouvant provenir du latin "cotoneum" (coing), ce nom pourrait évoquer un terrain où poussaient des cognassiers, mais il faut sans doute plutôt y voir une propriété ayant la forme d'une cognée, c'est-à-dire pénétrant sur le domaine voisin.

La Pinterie

Ce nom est celui d'un habitat situé près de Brelay. Il semble dater de la seconde moitié du Moyen Âge. Une "pinte" était une mesure de capacité correspondant à environ un demi-litre. C'est le nom de la quantité de vin consommé dans une taverne au Moyen Âge. C'est un toponyme qui rappelle que ce terrain était viticole jusqu'à une période très récente. Nous pouvons aussi émettre l'hypothèse qu'il y avait une taverne en ce lieu surnommé "la Pinterie". Le terme "pinte" apparaît dans les écrits au XIII^{ème} siècle. En argot "se pinter" signifie encore aujourd'hui "se saouler".

Les Galétries

La terminaison en "erie" est un indice pour les toponymistes pour dater ce type de nom au XII^{ème}, XIII^{ème} siècle ou postérieurement. Le mot "galet" signifiait en ancien français "joyeux compagnon" ou "bon vivant". Le verbe "galer" voulait dire "s'amuser". Les Galétries, situées derrière les bois du nord de la commune, étaient donc l'habitat de "Galet", une personne ainsi surnommée pour sa bonne humeur ou un lieu où l'on pouvait s'amuser. Signalons qu'au Moyen Âge, la "joie" évoquait surtout la prostitution. Y avait-il aux Galétries des filles de joies ? Cela reste dans le domaine du possible. Remarquons pour plaisanter que ce toponyme synonyme de "gauloiserie" est situé sur un ancien terroir gaulois.

Le terme de "galette" désignant une pâtisserie ronde apparaît dans les textes au XIII^{ème} siècle. Nous pensons qu'il ne s'agit pas de l'évocation de la fabrication de galettes, bien que cette hypothèse ne soit pas à rejeter. Une piste qui semble à éviter est celle du terme d'origine gauloise "galet" (même origine que caillou : "gal", "cal", "kal"). Si cette piste était la bonne, il faudrait imaginer que ce lieu portait le nom des "Galets" et qu'au Moyen Âge, il se soit transformé en "Galétries".

La Galetterie

Ce toponyme a la même origine que le précédent et désigne un habitat situé à l'ouest du bourg de Saint-Maur, sur la rive gauche de l'Indre. Le mot "gale", désignant la maladie, ne date que du XVI^{ème} siècle et ne semble pas lié à ce nom de lieu.

Payames

Cet habitat, situé au sud-ouest des Varennes, est en ancien français un synonyme de "paiement". Il s'agit peut-être de l'endroit de prélèvement d'un impôt en nature. C'est également le nom d'une parcelle au nord du Gué Bouleau. Il s'agit peut-être également de l'évocation de la "paille" ou alors ce toponyme appartient à la famille de "payat" qui désigne en ancien français une petite colline, une petite hauteur. Le relief culmine effectivement à cet endroit à une altitude de 160 mètres. Dans ce cas, il provient du latin "podium".

Le Colombier

Nous avons vu dans le chapitre sur l'époque gallo-romaine que ce nom pouvait avoir un rapport avec le sanctuaire antique situé en ce lieu (voir page 29). Le Colombier est surtout un toponyme marquant l'installation d'une nouvelle seigneurie au XI^{ème} ou XII^{ème} siècle. Le droit de posséder un colombier, nuisible aux cultures, était un droit seigneurial (un boulin ou nid de pigeons pour environ un hectare de terre). Ce droit aurait-il suffi à baptiser ce manoir dont les habitants de la commune pouvaient observer le vol des pigeons qui étaient la seule viande disponible pour le seigneur en cas de siège ou de guerre ? Pensons quand même à la piste antique du Colombier, sanctuaire, d'autant qu'en ancien français "colombe" peut aussi désigner une colonne, une borne, vestiges des ruines du sanctuaire... Ce lieu vit la construction d'un moulin banal qui est aussi un apanage seigneurial. Un autre habitat et un autre moulin verront le jour vers la fin du Moyen Âge ou à l'Époque Moderne : le Petit Colombier. Au sud et auprès de ce moulin, se situe la parcelle du "Bateau" qui fait référence à un moulin à foulon.

L'évolution anthroponymique

La mode des noms d'origine germanique prend fin dans le courant du XI^{ème} siècle. À partir de la seconde moitié du Moyen Age, des surnoms vont être associés au nom de baptême. Ceux-ci deviendront nos noms de famille actuels. Comme nom de personne et nom de lieu sont souvent liés, on peut voir dans les toponymes de la commune la naissance de quelques noms de famille issus de surnoms.

La Pichonnerie

C'était l'habitat de la famille Pichon. Il se situe au nord et à la sortie du bourg de Saint-Maur. Ce toponyme peut évoquer beaucoup de choses : un vase, une cruche ou un pichet, c'est-à-dire un surnom de taverne ; un petit pic ou le surnom de l'ouvrier qui se sert de cet outil ; un synonyme de " petit " (en lorrain) ; une variante de " pigeon ", ou un éleveur de cet oiseau ; ou bien une variante de " poisson ", un poissonnier (en Picard, un " pichon " est un poisson).

Vu l'emplacement de cet habitat, nous pencherons plutôt pour l'évocation d'un tavernier et d'une taverne. La terminaison en " erie " place la création de cette habitation dans la seconde moitié du Moyen Age.

Villaine

Situé à l'est du bourg de Saint-Maur, sur la rive sud de l'Indre, ce toponyme provient du latin " villa-na " et évoque une ferme, une tenure de paysan, une terre non noble tenue par un vilain, un paysan libre. Villaine a aussi donné son nom à un moulin, peut-être un moulin non banal, non noble, mais tenu par un roturier. Il y aurait également une autre hypothèse, plus fragile mais beaucoup plus ancienne. Villaine proviendrait de " vici - nauda " ou " vicinonia " terme évoquant un fleuve côtier en gaulois. Cette piste ne semble cependant pas être à suivre ici.

Toutifaut

Voilà une ferme où tout manque, " tout y faut ", " il y faut tout ". C'est manifestement un toponyme de mécontentement. Il baptise un habitat situé entre Bel Air et Nau-sur-Fonts, sur la limite des communes de Saint-Maur et de Châteauroux. Ce lieu appartenait à la paroisse de Saint-Maur sous l'Ancien Régime. Il figure sur la carte de Cassini.

Le Grand et le Petit Bridajoux

Nous avons déjà vu qu'il s'agissait certainement d'un habitat très ancien, peut-être même gaulois. Au Moyen Age, Bridajoux se subdivisera en deux domaines : le Grand et le Petit. Au près du second, nous trouvons le micro toponyme de défrichement " les Avances " (avancée sur les bois).

Les Loges (le Château Fort)

Le terme de " loges " vient du francique " laubja " (de l'ancien haut allemand " louba ", auvent) et évoque des cabanes de forestiers, les premières habitations dans une aire de défrichement. Ce terme pouvait servir à définir des habitations provisoires en bois pour des charbonniers ou des bûcherons, mais aussi pour des chasseurs ou des pêcheurs. En temps de guerre au Moyen Age, les habitants pouvaient se réfugier ainsi plusieurs semaines dans des loges construites dans les bois. Ce terme sera encore très utilisé à la fin du XV^{ème} siècle.

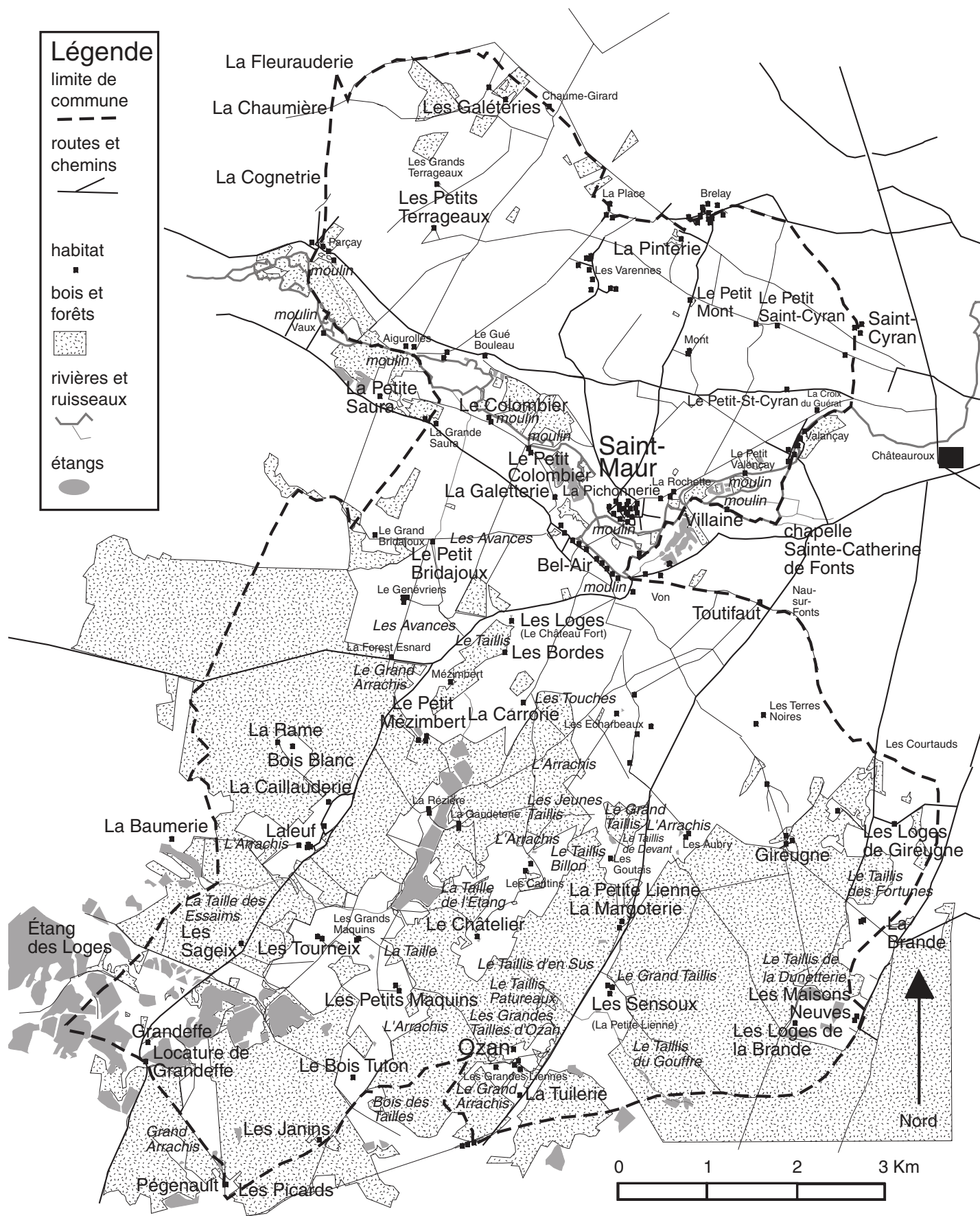
Nous retrouvons plusieurs fois ce toponyme d'habitat forestier sur l'étendue de la commune, là où des défrichements eurent lieu au début de la seconde moitié du Moyen Age.

Ce n'est qu'à l'Époque contemporaine que cet habitat prendra le nom de " Château Fort ", mais cette dénomination n'a rien de féodale, ni de médiévale. Elle date de la première moitié du XIX^{ème} siècle, période romantique où on aimait l'évocation du Moyen Age et de ses châteaux forts. Ce nom actuel du Châteaufort est en fait un surnom de hauteur, de panorama et évoque la forme ronde de la tour (un four) à l'entrée de la cour de cette ferme.

Les Bordes

Cette ferme a disparu récemment lors de la construction de l'autoroute A 20 en 1995. Une " borde " était au Moyen Age une cabane ou une hutte en limite de finage de la commune, c'est-à-dire à la limite de la zone cultivée. Il provient du francique " borda ", maison de planches. C'est un toponyme de défrichement du début de la seconde moitié du Moyen Age. Une " borderie ", ou " borde " était également une métairie, c'est-à-dire une propriété exploitée avec un contrat de métayage.

Seconde moitié du Moyen Age



La Carrorie

Il s'agit probablement de la ferme des " Carreaux ", patronyme trouvant naissance dans la seconde moitié du Moyen Age. Le terme de " Carreau " avait en ancien français plusieurs significations : mesure de terre, sorte de pavé plat (en pierre ou en terre cuite), trait d'arbalète, d'où une grande possibilité de surnoms de personnes ou de lieux et donc de patronymes. Remarquons qu'il pouvait aussi s'agir d'un " carroir ", d'un carrefour. Cet habitat figure sur la carte de Cassini sous l'orthographe " Caraurie ". La terminaison en " erie " en fait un toponyme des XIème, XIIème ou XIIIème siècles. Auprès de cet habitat existe le micro toponyme des " Touches " qui évoque des bois laissés intacts dans une zone de défrichement.

Le Grand et le Petit Mézimbert

Nous avons déjà parlé du toponyme de " Mézimbert " qui date des environs de l'an mille. Ce domaine s'est divisé dans la seconde partie du Moyen Age ou à l'Époque Moderne en deux habitats : le Grand et le Petit. Tous les deux figurent sur la carte de Cassini. On trouve auprès d'eux un toponyme de défrichements : " le Grand Arrachis ".

Défrichements du sud et du sud-ouest

La cure prélevait les dîmes dans toute la partie sud-ouest de la commune. Cet impôt en nature, d'origine ecclésiastique, avait été rendu à l'Église suite à la Réforme grégorienne de la fin du XIème siècle. Il faut donc dater les implantations de seigneuries, de fermes et d'habitats dans cette zone de la commune, à la fin du XIème siècle ou au XIIème siècle. Ces exploitations dont les dîmes revenaient à la cure de Saint-Maur étaient celles des seigneuries de Laleuf, de la Caillauderie, de Bois Blancs, de la Ramée, des Sageix. Sur ces seigneuries, le seigneur du lieu gardait un sixième de cet impôt. La cure percevait également les dîmes sur la seigneurie de Grandeffe, sur les domaines du Bois Tuton, des Janins, des Grandes et Petites Liennes et d'Ozan.

Laleuf

C'est un toponyme contemporain de la formation du système féodal et des seigneuries. Laleuf est à comprendre comme un " alleu ", c'est-à-dire une terre libre de tous droits seigneuriaux. Le terme " alleu " provient du francique " al-ôd " (" al ", tout, et " ôd ", bien). Les premières mentions de ce terme apparaissent à la fin du XIème siècle. C'est donc aussi un toponyme de défrichement de la forêt qui occupe encore la plus grande partie du sud de la commune de Saint-Maur. Preuve de ces défrichements, une parcelle porte le nom de " l'Arrachis " auprès et au sud-ouest de Laleuf.

La Caillauderie

Située dans la même clairière que Laleuf, c'est la ferme de la famille " Caillaud ", patronyme de la seconde moitié du Moyen Age, fréquent dans le département et provenant d'un toponyme de terrain caillouteux ou plus vraisemblablement surnom d'un marchand de fromages faits avec du lait caillé.

Bois Blanc

Cet habitat situé autrefois dans une autre clairière au nord-ouest de la Caillauderie, est aujourd'hui disparu. Il ne figure pas sur la carte de Cassini de la fin du XVIIIème siècle. Il s'agit donc d'un habitat uniquement médiéval datant de la seconde moitié du Moyen Age. C'est aussi un toponyme des défrichements des XIème et XIIème siècles. Il peut être orthographié " Bois Blanc " ou " Bois Blancs ". Ce nom évoque l'écorce blanche des bouleaux ou la couleur blanche du sol. Le " bois blanc " est aussi un bois fraîchement coupé.

La Ramée

Également disparue et ne figurant pas sur la carte de Cassini, cette ferme était située tout près de Bois Blanc. Ce toponyme peut être orthographié " la Rame " ou " la Ramée ". Il évoque les rameaux des arbres, un endroit feuillu, boisé.

Les Sagets.

Cet habitat médiéval n'existe plus, mais il existait encore à la fin du XVIIIème siècle puisqu'il figure sur la carte de Cassini. Ce toponyme peut être orthographié " Sagets " ou " Sageix ". Ce peut être un surnom diminutif de " sage ", d'" expert ". Dans ce sens " sajet " est un terme proprement berrichon.

Il a la forme " saget " dans le Nord et en Picardie.

C'est peut-être un terme d'origine gallo-romaine et réutilisé. Il pourrait ainsi provenir du verbe latin " sagio, ire " qui signifie " avoir du flair, sentir ". Ce pourrait être un terme de chasse. Il pourrait aussi provenir du mot latin " sagitte " qui désigne la " flèche " et évoquerait aussi un terme de chasse : " les flèches ". Le toponyme voisin de " l'Étang des Traits ", semblent renforcer cette hypothèse puisque le terme " Traits " est un synonyme de " flèches ".

Il peut également appartenir à la famille du mot " saie ", " sagum " en latin, mot tiré du gaulois et désignant un manteau court de laine grossière et de forme carrée que l'on attachait sur l'épaule. La piste de la " saie ", c'est-à-dire de la " soie ", " d'une brosse en soie de porc " peut être également évoquée. Il peut également, mais moins vraisemblablement évoquer le seigle, une sorte de céréale.

Parmi toutes ces hypothèses, nous ne possédons guère de certitude, nous avons seulement le sentiment que l'origine médiévale de " Sagets ", " sage " paraît intéressante, mais que la référence aux flèches, dans cette zone de chasse et de pêche serait probablement à retenir. Au nord de cet habitat existe le micro toponyme de la " Taille des Essaims " qui évoque un défrichement médiéval.

La Baumerie

Ce toponyme de ferme de la commune voisine de Niherne pourrait avoir pour origine le terme prélatin " balma " qui désigne une grotte, un trou au pied d'un rocher, mot provenant du pré-indo-européen " bal " qui signifie " escarpement, hauteur ".

Ce nom de ferme pourrait également provenir d'un nom d'homme d'origine germanique " Balmer " (" Bald ", audacieux, et " Mar ", célèbre).

Cependant, la terminaison en " erie " en fait plutôt un toponyme de la seconde moitié du Moyen Age. Il semblerait plutôt qu'il s'agisse de l'ancien domaine d'un " Baumer ", un patronyme provenant d'un nom de lieu issu du terme " baume ", " balma ", le nom d'une famille ayant habité autrefois une grotte.

Les Tourneix

Située dans la même clairière que les Grands Maquins, cette ferme qui figure sur la carte de Cassini sous l'orthographe des " Tournais ", évoque peut-être le surnom d'un tourneur de bois. En ancien français " tournoier " signifiait " tourner, faire tourner ". Ce terme vient du latin " tornare " qui signifie " façonner au tour ". "Tourner " signifie aussi en vieux français " entourer, faire le tour ". Ce sont ces hypothèses que nous retiendrons, sans certitude, celle de l'évocation de la clairière dont on fait le tour, ou celle d'un tourneur de bois. Notons que ce nom peut aussi évoquer le fait de tourner sa charrue au bout du champ, ce serait alors un synonyme de " chaintres ". " Tourner " signifiait également " prendre part à un tournoi, combattre ". Cette dernière piste ne semble crédible que comme surnom d'un homme d'armes. Nous ne pensons pas que ce terme évoque un nom d'homme gaulois " Turnus " ou le terme prélatin " turno- " (éminence), avec le suffixe " -acum ". Les villes de Tournay et de Tournon ont cette origine, mais nous ne pensons pas que ce soit ici le cas. Nous manquons singulièrement de documents pour trancher définitivement parmi tant d'hypothèses possibles.

L'Étang des Loges

Ce grand étang se trouve sur la commune voisine de Niherne. Nous avons déjà évoqué le terme de " loges " qui évoque des cabanes de forestiers, des habitations provisoires en bois pour des charbonniers ou des bûcherons, mais aussi pour des chasseurs ou des pêcheurs.

Grandeffe

Le terme " effe " ou " aife " provient, selon les étymologistes du latin " aqua ", l'eau. En toponymie, il désigne le plus souvent des étangs ou des localités humides de la Brenne ou du sud de la Creuse. Grandeffe, désignerait ainsi " la grande eau " au regard des nombreux et grands étangs qui entourent ce lieu. Ce serait donc un nom médiéval contemporain de l'aménagement de ces étangs.

Ce nom peut évoquer aussi l'installation du système féodal et la transformation de la société. En ancien français, les termes " defes " et " defais " désignaient des terres ou des bois dont l'entrée était interdite. Ces termes proviennent du latin " defensum ". "Grandeffe " pourrait être aussi la transcription phonétique de " Grande Defe ", c'est-à-dire de la grande propriété privée, avec défense d'entrée. Cependant le grand nombre de toponyme " effe " liés à l'eau, nous porte à minimiser cette hypothèse.

Ce domaine deviendra une seigneurie avec un château ou manoir clos de murs dans la seconde moitié du Moyen Age.

La Locature de Grandeffe

C'est la métairie dépendant de la seigneurie de Grandeffe, c'est-à-dire une ferme exploitée sous contrat de métayage, moyennant une redevance en argent ou en nature. C'est un habitat distinct du château et qui est une création beaucoup plus récente.

Le Bois Tuton

Ce nom évoque également la même chose que Grandeffe. En ancien français " tuter ", c'est défendre, protéger. Les termes de " tutelle ", de " tuteur " et de " tutélaire " en dérivent. " Tuton " évoque cela avec la terminaison " onem ". Le terme " Tuton " est associé à celui de Bois", le " Bois Tuton " qui signifie le " bois protégé ". Il n'y avait peut-être pas d'habitat au milieu du Moyen Age en cet endroit, ou seulement une maison de garde. Ce domaine deviendra une seigneurie dans la seconde moitié du Moyen Age.

Signalons aussi que " tuter " en ancien français voulait également dire " jouer d'un instrument à vent " ou était synonyme de " téter ", mais ces pistes ne paraissent ici pas bonnes.

En ce qui concerne les toponymes de Grandeffe et du Bois Tuton, nous devons signaler que la chasse était avant tout au Moyen Age un droit seigneurial interdit aux vilains.

Les Janins

Janin est un patronyme diminutif dérivé de " Jean ". Il s'agit là d'une implantation d'un habitat en limite sud de la commune à la fin du XIème siècle ou dans le courant du XIIème ou XIIIème siècle. Ce toponyme se trouve parfois orthographié avec deux " n " : " Jannins ". Sur la carte de Cassini, cette ferme est orthographiée " les Janets ". Il s'agit tout simplement du domaine de la famille " Janin " (Jehannin) ou " Janet " (Jehannet).

Jean, " Jehan " en ancien français, était un nom très répandu au Moyen Age. Certains de ces noms deviendront des patronymes comme celui-ci. Ce nom est issu du grec " Ioannès " dont l'origine est identique à l'hébreu " Johanân ", contraction de " Jehohanan ", c'est-à-dire " Dieu accorde, a fait grâce ". La popularité de ce nom au Moyen Age tient surtout de celle de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'Évangéliste. Avec ce nom, les familles accordaient la protection de deux saints importants à leur enfant.

Pégenault

Ce toponyme d'habitat situé sur la limite sud de la commune se trouve également orthographié " Peygenault " ou " Pégenaux " (carte de Cassini). Il évoque un marchand de poix, de " pege " en ancien français, un mélange mou et collant, à base de résines et de goudrons végétaux, obtenu par distillation incomplète de bois résineux. Ce patronyme peut aussi provenir de l'amalgame de deux noms de saints célèbres " Pé " (Pierre) et " Jean " (Jehannot). Dans les deux cas, il s'agit d'un toponyme de défrichement de la seconde moitié du Moyen Age.

Les Picards

Picard est un patronyme d'un homme originaire de Picardie. Il n'y a guère plus de commentaires à faire, sinon que cet habitat ne peut pas être antérieur au XIIème ou au XIIIème siècle.

Les Grands et les Petits Maquins

Les Maquins sont un domaine ancien qui existait probablement déjà aux environs de l'an mille. Il se subdivisa en Grands et Petits dans la seconde moitié du Moyen Age ou à l'Époque Moderne.

Le fait que la cure y prélevait des dîmes novalières nous prouve que ce domaine était déjà en exploitation à la fin du XIIème siècle.

Auprès des Petits Maquins, nous trouvons les toponymes de défrichements de la " Taille " et de " l'Arrachis ".

Le Châtelier

Cet habitat figure sur la carte de Cassini. Il est peu probable qu'il s'agisse ici de l'emplacement d'un ancien château médiéval, car il n'y a pas trace dans les textes de seigneurie du Châtelier. Nous pensons que " Chatelier " définit en fait un patronyme, c'est-à-dire un nom de famille, qui a pour origine le surnom d'un employé ou d'un portier d'un château ou d'une porte de ville, ou le surnom moqueur. Cette piste paraît plus vraisemblable que celle d'un petit château fort en cet endroit.

La Grande Lienne

Nous avons déjà abordé le toponyme de la Lienne. L'histoire des subdivisions de ce domaine est assez complexe, car le toponyme de la Petite Lienne baptisa successivement plusieurs fermes à travers l'histoire. La première fut Ozan.

Ozan, la Petite Lienne

Dans un texte de 1775, Ozan est appelé aussi la Petite Lienne. Dans les documents écrits de l'Époque Moderne, nous trouvons aussi l'orthographe " Ausan ". Cet habitat se trouvait juste au nord de la Grande Lienne. "Ozan " est le masculin de " Ozanne ", c'est un surnom de personne évoquant l'ancienne fête des Rameaux, d'après l'acclamation liturgique " Hosanna ", rappelant l'entrée triomphante du Christ à Jérusalem. Ozan était un nom de baptême fréquent du Moyen Age.

Cependant, ce nom pourrait également provenir d'un mot prélatin " alis " désignant un rocher. De nombreux noms de rivières en découlent : l'Auzon, l'Yoson, l'Ozance... Cette piste rapprocherait ce nom du " glenn " gaulois. Ce toponyme a très bien pu avoir une origine gauloise, puis un sens médiéval. Remarquons que les toponymes de défrichements médiévaux autour d'Ozan sont nombreux : " le Taillis des Patureaux ", " les Grandes Tailles d'Ozan ", " l'Arrachis ", " le Grand Arrachis ".

La Margoterie

Ce nom baptisait un habitat aujourd'hui disparu et qui était situé à l'embranchement de la rocade de l'A20 avec l'ancienne N20, au sud des Goutais. Margot est un diminutif dérivé de Marguerite, rendu populaire au Moyen Age par sainte Marguerite d'Antioche, martyre du III^{ème} siècle et dont le culte ne devint populaire en France qu'au XII^{ème} siècle. La terminaison en " erie " de ce toponyme atteste cette époque des XII^{ème} ou XIII^{ème} siècle. Vers la fin du XVIII^{ème} siècle, cette ferme qui figure sur la carte de Cassini portera le nom de la Petite Lienne.



Les moulins à eau

Le **moulin de Parçay** et les prés alentours appartenaient au prieuré d'Orsan, membre de Fontevrault (Archives départementales : 41 H 170). Il fut donné aux moniales d'Orsan avec les prés alentours par Aulard et sa fille Alix (" *molendinos de Perceio et prata sicuti sunt ibi sita* ", acte cité par M. de la Tremblais dans Esquisses pittoresques du département de l'Indre, page 41). Cette donation fut faite entre les mains de Leger, archevêque de Bourges et d'Agnès, prieure du couvent, ce qui fixe la date vers l'an 1120.

Un acte de 1388 (Archives nationales : S 3262 A) porte mention d'un arpent de pré situé sur la rive de Parçay près des prés de la Pitancerie de Saint-Gildas (" *in rippia de Parçay juxta pratum pistan-cerii Sancti Gildasii* ") et près des prés du prieuré d'Orsan.

En 1211 Jobert de Fraisselines, chevalier, et ses frères Guillaume, Philippe, Améric et Geoffroy vendirent à l'hôtel Dieu du bourg de Saint-Gildas la moitié du **moulin d'Aigurolles** (" *dimidium molendinum de Aguzoliis* ") et ses dépendances, notamment toutes leurs terres d'Aigurolles que possédait autrefois Pierre Morrail, chevalier (" *omnes terras de Aguzoliis* "), ainsi qu'un arpent et demi de pré et quatre arpents de prés à Rochette ou aux Rochères (" *in Roscheriis* "). L'acte de vente fut confirmé par Guillaume de Chauvigny, seigneur de Châteauroux, d'une part et par Carrons, archiprêtre de Châteauroux, d'autre part (Archives Nationales : ancien fond de l'abbaye Saint-Gildas, S 3262 A).

Les prés d'Aigurolles sont également mentionnés dans un acte de 1250 (" *prata de Aguzoll* " : cartulaire de Levroux, folio 31) et en 1278 (" *Paquer d'Aguzoles, homo Castri Radulphi* " : cartulaire de Levroux, folio 61). Par un acte de 1305, Guy de Chauvigny donna aux moines de Saint-Gildas la permission de bâtir un moulin à draps à Guzolles.

Les meules du moulin d'Aigurolles sont mentionnées dans un acte de vente de 1390 (" *molusas de Aguzolliis* " ; Archives nationales : S 3262 A) dans lequel il est également question d'un pré appelé le Poirier Cherin situé près de l'île de Denise Brosset sur la rivière de l'Indre.

Le **moulin du Petit Colombier** a été donné à l'abbaye de Saint-Gildas en 1346 par Guillaume Sarrasin. Le nom du moulin dans l'acte de donation reste presque illisible, on peut y lire " *molendinum unum vocatum molendinum de Nauti()ly situm est in ripia Indrie propre villam de Sancte Mauro* " (un moulin appelé le moulin du Bateau situé près sur la rive de l'Indre près du village de Saint-Maur). Un parcelle près du Petit Colombier porte le nom du " Bateau ". Il pourrait bien s'agir d'un moulin existant au XIV^{ème} siècle en cet endroit (Archives nationales : S 3262 A). Le moulin du Colombier appartenait bien autrefois à l'abbaye de Saint-Gildas et fut vendu nationalement comme bien de l'émigré d'Artois pendant la Révolution (l'abbaye Saint-Gildas fut sécularisée au profit du prince de Condé, seigneur de Châteauroux, en 1622, ce qui rattacha le moulin du Petit Colombier au Duché de Châteauroux. Louis XV acheta le duché de Châteauroux au prince de Condé en 1735. Ce duché fut réuni à l'apanage du comte d'Artois en 1735. Il y demeurera jusqu'à la Révolution).

Sur la carte de Cassini, le moulin situé au sud du bourg porte le nom de **moulin de Saint-Maur**.

Entre le bourg de Saint-Maur et le Petit Valençay, un moulin portait le nom de **moulin de la Motte**. Le 3 août 1687, François de Chauvigny arrenta à Mathurin Grimault la place du moulin de la Motte à charge par le preneur de bâtir un moulin sur l'Indre, au petit ruisseau qui vient du moulin de Valençay pour aller à celui de Saint-Maur. Nous pensons que ce moulin prendra le nom de la Jalousie ou de Villaine.

Au XVIII^{ème} siècle, le **moulin de la Jalousie** était un moulin à foulon à quatre piles qui fut vendu nationalement en 1791. Son nom est probablement un surnom associé à la jalousie au sujet du niveau de l'eau qui alimentait ce moulin.

Le **moulin de Villaine** avait au XVIII^{ème} siècle deux roues, l'une à drap et l'autre à blé. Les deux roues furent converties pour broyer le blé vers 1762 (Archives départementales : H 694, 696, 704). Ce moulin appartenait à la commanderie du Temple de Châteauroux, membre dépendant de la commanderie de l'Ormeteau (Ordre de Malte). Il fut vendu nationalement pendant la Révolution.

Guy de Chauvigny acheta la Motte de Valençay avec le moulin le 15 juin 1404 à Marie de Pons et Isabeau de Châtillon. Il afferma ce lieu en 1442 à Berthommier-Souchet, son homme serf, moyennant deux muids de blé par an. En 1515, les moulins appartenaient à Pierre Dumont, prêtre. Ils étaient à blé et à draps. En 1541, ils furent vendus par Mathurin Paris à Guy-Bonnin, lieutenant de Châteauroux. Le **petit moulin de Valençay** portait le nom de **Monplaisir** ou **moulin-Grimault**.

Conclusion

Cette étude permet de percevoir l'évolution de l'habitat et du terroir dans la seconde moitié du Moyen Age et à l'Époque Moderne. Nous devons d'abord constater que le terroir de la partie nord de la commune n'a guère évolué, sinon qu'il s'est spécialisé dans sa partie nord-est dans la culture de la vigne. La population a augmenté, le bourg a grossi et de nouveaux habitats se sont créés : les Galétries, les Petits Terrageaux, la Pinterie, Le Petit Mont, le Petit Saint-Cyran, le Petit Valençay.

Des moulins, en général banaux, furent construits sur le cours de l'Indre à Parçay, à Vaux, à Aigurolles, au Colombier, au Petit Colombier, à Saint-Maur, à Von, à Villaine, à Valençay...

Le centre et le sud de la commune ont fait l'objet de défrichements aux XI^{ème}, XII^{ème} et XIII^{ème} siècle aux environs de Bridajoux, des Loges (le Château Fort), des Bordes, du Petit Mézimbert, de Laleuf, de la Caillauderie, de la Ramée, du Bois Blanc, des Sageix, des Tourneix, de Grandeffe, du Bois Tuton, des Petits Maquins, du Châtelier, des Janins, de Pégenault, des Picards, des Grandes Liennes et d'Ozan, autant de nouveaux habitats et de nouvelles seigneuries.

D'autres défrichements eurent lieu à la fin du Moyen Age et à l'Époque Moderne du côté des Cantins, des Goutais, des Aubrys et de Gireugne.

La partie est de la forêt qui s'étend sur la commune de Saint-Maur a été défrichée surtout à la fin du Moyen Age et au début de l'Époque Moderne : Les Cent Sous (ou Petite Lienne), la Margoterie (ou Petite Lienne), Monplaisir (le Petit Gireugne) les Loges de Gireugne qui deviendront les Grands et les Petits Orangeons, les Loges de la Brande et les Maisons Neuves.

Nous sommes donc en présence de défrichements ayant eu lieu pendant deux grandes périodes de prospérité : l'une au début de la seconde moitié du Moyen Age, la seconde à la fin du Moyen Age et au début de l'Époque Moderne.

L'Époque Moderne

Le Grand Cimetière

L'ancien cimetière de la paroisse entourait l'église. Des fouilles archéologiques autour de l'église ont montré que les abords de l'édifice cultuel étaient encore utilisés comme lieu de sépulture à la fin du Moyen Âge. Nous avons mentionné dès 1603 du " grand cimetière " (Archives départementales de l'Indre : G 919). Il faut dater la création de ce cimetière, à la fin du Moyen Âge ou au début du XVI^{ème} siècle. Il se situait au sud de l'église, où sur la place, lors de travaux de voirie, des ossements ont été trouvés. Le cimetière actuel, à l'extérieur du bourg est une création de 1838.

Bel Air

Ce nom évoque un panorama sur la vallée de l'Indre, c'est un habitat assez récent qui ne date peut-être pas du Moyen Âge, mais de l'Époque Moderne. C'est un nom qui était fréquemment donné au XVII^{ème} siècle à des maisons bien exposées.



Bellevue

C'est également un nom assez récent. Ce lieu-dit ne figure pas sur la carte de Cassini mais sur le cadastre ancien. Bellevue est soit un habitat de la fin de l'Époque Moderne ou du début du XIX^{ème} siècle. C'est un synonyme de " panorama " .

Travaille Coquin

Le lieu-dit des Planches ne figure pas sur la carte de Cassini. Le château, actuellement une salle des fêtes, est une construction du XIX^{ème} siècle. Sur la carte de Cassini, à sa place nous trouvons le lieu-dit de Travaille Coquin qui est un nom datant de l'Époque Moderne, un toponyme péjoratif puisque " coquin " signifie " vil ". Ce surnom évoque une terre pauvre ou l'exploitation d'une pauvre main d'œuvre, sans doute dans le travail de la filature. Ce lieu est aussi baptisé la Coquinerie.

Guignechien

C'est le nom récent d'un habitat qui portait autrefois aussi le nom du Petit Saint-Cyran. La " guigne " est la mauvaise chance, c'est une expression du XVII^{ème} siècle. En ancien français " guigne " voulait dire " faire signe " ou " cligner de l'œil ", " loucher ". Guignechien est donc un nom très péjoratif de l'Époque Moderne, puisque le terme " chien " a toujours été une insulte, même dans le courant du Moyen Âge. Ce toponyme semble indiquer une limite de droit de chasse, la " guigne du chien " sur la piste d'un gibier.

Rouille Couteau

C'est un surnom médiéval assez récent qui peut se traduire par " ronger le couteau ", une terre pierreuse, difficile à travailler et qui rogne le couteau de la charrue. Ce surnom fut donné à une habitation du Petit Saint-Cyran. Il ne date probablement pas du Moyen Âge, mais plutôt de l'Époque Moderne.

Le Clergé

Ce nom d'un hameau situé en limite des communes de Saint-Maur et de Châteauroux, évoque une propriété ecclésiastique, soit l'abbaye de Saint-Gildas, soit la collégiale Saint-Sylvain de Levroux, soit les religieuses de la congrégation de Notre-Dame de Châteauroux. La plupart des terres en cet endroit appartenait au clergé, d'où probablement ce nom.

Les défrichements du sud-est

Deux domaines vont s'étendre à la fin du Moyen Âge : Gireugne et la Brande. Le premier sera à l'origine de la création des Loges de Gireugne, qui deviendront les Orangeons. Cette ferme se subdivisera pour donner les Grands et les Petits **Orangeons**. Plus tard, à l'Époque Moderne, une autre ferme prendra le nom de Monplaisir (mentionnée en 1674), appelée aujourd'hui le Petit Gireugne. La Brande, située sur la commune voisine du Poinçonnet, s'étendra avec les Loges de la Brande et avec les Maisons Neuves.

Les Loges de Gireugne

Nous avons déjà abordé le toponyme de " Gireugne " qui pourrait évoquer un nom d'homme d'origine germanique " Giron " et une " gire ", une tour. Cette seigneurie fit défricher la partie est de la commune. Le premier toponyme d'habitat nous est connu par les textes : les Loges de Gireugne. Rappelons que des " loges " étaient des cabanes faites dans les bois. Une métairie fut créée et confiée à la famille Orangeons à la fin du XVème siècle.

Les Orangeons

Les Loges de Gireugne devinrent les Orangeons à la suite de la cession par bail ou arrentement de ces terres à un certain Pierre Orangeon par le seigneur de Gireugne en 1492. Il s'agit donc d'une évolution du début de l'Époque Moderne. Il est question de la métairie des Orangeons en 1697 et des Auranjoncs en 1766.

Cette exploitation agricole se subdivisa en Grands Orangeons et Petits Orangeons dans le courant de l'Époque Moderne.

Monplaisir, le Petit Gireugne

" Monplaisir " est le nom de lieu qui figure sur la carte de Cassini à l'endroit où existe actuellement le Petit Gireugne. C'est un nom typique de l'Époque Moderne : " mon plaisir ". Le nom changera dans la première moitié du XIXème siècle.

La Brande

" Brande " est un synonyme de lande. C'est un terrain inculte où poussent les bruyères. Ce mot provient du latin " branda ", bruyère. En ancien français, le verbe " brander " signifiait brûler les brandes, les fougères et les bruyères pour défricher. C'est le nom d'un habitat de la commune du Poinçonnet près de la limite de la commune de Saint-Maur.

Les Loges de la Brandes

Ces éléments toponymiques ont déjà été étudiés ci-dessus. Indiquons simplement qu'il s'agit d'un toponyme de défrichement datant de la seconde moitié du Moyen Age ou de l'Époque Moderne.

Les Maisons Neuves

Le terme " maison " apparaît dans les textes à la fin du Xème siècle, mais il trouvera surtout un usage courant à partir de la fin du Moyen Age et de l'Époque Moderne. Les " Maisons Neuves " indiquent la nouveauté de cette habitat à cette époque.

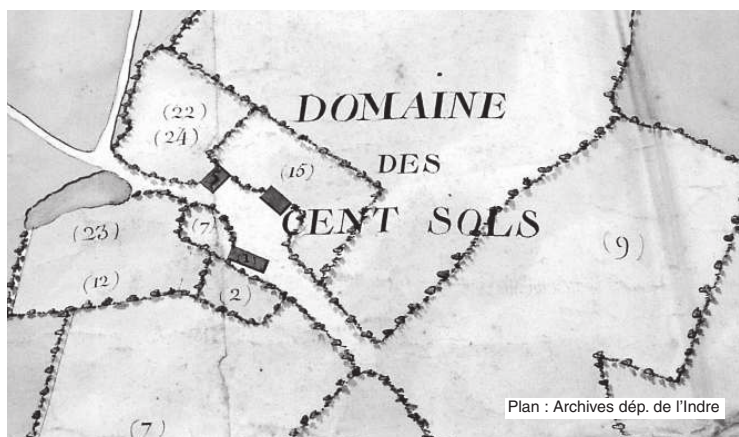
La Tuilerie

C'est un habitat, sans doute une fabrique de tuiles, situé auprès de la Grande Lienne. Ce toponyme ne peut être antérieur au XIIème ou au XIIIème siècle, la plupart des toitures étant avant cette époque en chaume. Ce nom figure sur le cadastre ancien, mais non sur la carte de Cassini, ce qui nous indique qu'il devait simplement s'agir d'une dépendance du domaine de la Grande Lienne qui daterait de l'Époque Moderne, ou même du début du XIXème siècle.

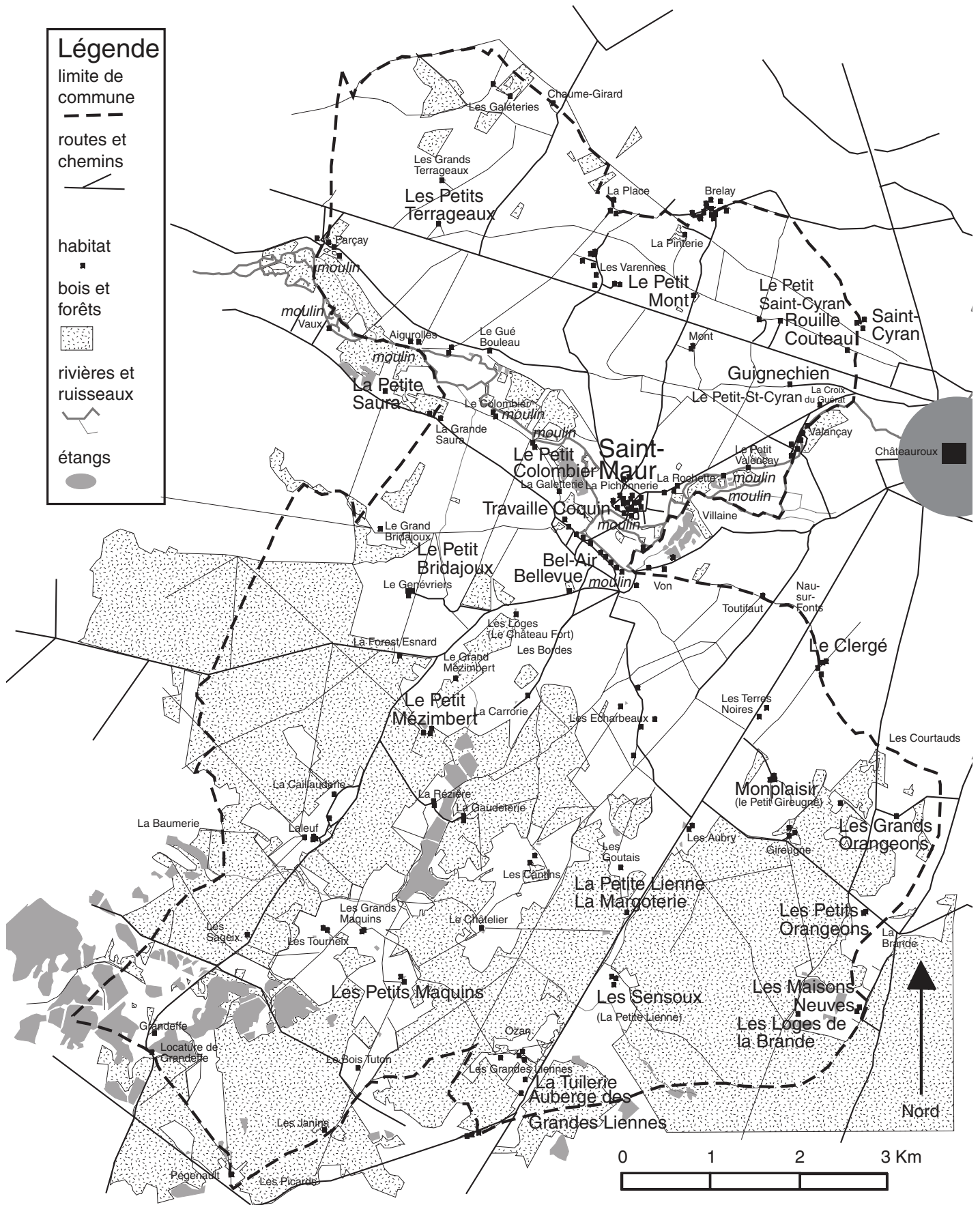
Les Cent Sous

Cette expression est l'évocation d'un domaine de peu de rapport, de peu d'importance. La somme de cent sous ou de cent sols correspondait à une somme d'argent assez modeste (5 livres tournois).

Ce toponyme a baptisé une ferme située au nord-est de la Grande Lienne et plus tard un ancien habitat situé au cœur des bois au nord d'Ozan, quand l'ancienne ferme prit le nom de la Petite Lienne au début du XIXème siècle.



L'Époque Moderne



Ce lieu-dit laissa les toponymes du " Bois des Cent Sous ", et de la " Ligne des Cent Sous ".
Ce domaine s'appelle aujourd'hui la Petite Lienne en raison de la proximité de la Grande Lienne, mais son nom d'origine était les " Cent Sous " (" Sensoux " sur la carte de Cassini).
On trouve des micro toponymes de défrichements auprès de cette ferme : " le Grand Taillis ", " le Taillis du Gouffre ".

La Petite Lienne

Sur la carte de Cassini et dans les documents écrits de l'Époque Moderne, la Petite Lienne définissait un habitat, aujourd'hui disparu, situé sur le côté nord de la grande route de Châteauroux à Argenton, au sud des Goutais, à l'embranchement de la rocade de l'A20 avec l'ancienne N20. Dans un plan de la fin du XVIIIème siècle, on trouve le nom de " Petite Lienne, anciennement la Margoterie ". C'était l'époque où l'actuelle Petite Lienne portait le nom des Cent Sous.

Nous pouvons donc constater que la Petite Lienne est un toponyme qui a d'abord défini Ozan, puis la Margoterie (à la fin du XVIIIème siècle), puis les Cent Sous (au début du XIXème siècle).

Subdivisions de la fin du Moyen Age et de l'Époque Moderne

Les grands domaines de la première moitié du Moyen Age se sont morcelés dans le courant de la seconde moitié du Moyen Age et à l'Époque Moderne avec le développement des métairies, de la propriété individuelle, et également par achats ou partages successoraux. Rappelons ces subdivisions :

- Les Grands et les Petits Terrageaux.
- Mont et le Petit Mont.
- Saint-Cyran et le Petit Saint-Cyran.
- Valençay et le Petit Valençay.
- Le Colombier et le Petit Colombier.
- La Grande Saura et la Petite Saura.
- Le Grand et le Petit Bridajoux.
- Le Grand et le Petit Mézimbert (aujourd'hui disparus).
- Les Grands et les Petits Maquins.
- Les Grandes Liennes et les successives Petites Liennes.
- La Tour de Gireugne et le Petit Gireugne.
- Les Grands Orangeons et les Petits Orangeons.



Les deux grands chemins

Le grand chemin qui part de Châteauroux, pour rejoindre Argenton (actuelle Nationale 20), est une création du XVIIIème siècle. Elle figure sur la carte de Cassini. Ce grand chemin d'Argenton fut un axe de développement, notamment pour certains habitats : la Margoterie ou Petite Lienne, la Petite Lienne ou les Cents Sous, Monplaisir ou le Petit Gireugne, la Tuilerie et l'Auberge des Grandes Liennes.

La route de Tours, joignant Châteauroux à Buzançais (actuelle Nationale 143) est une création encore plus récente du XIXème siècle. L'ancienne route de Tours, anciennement nommée le Chemin de Buzançais, passait par la Croix du Guérat, Guignechien, la Croix Rubis, le Gué Bouleau et Parçay. C'est aujourd'hui souvent un simple chemin de terre.

L'Auberge des Grandes Liennes

Cette auberge ne figure pas sur la carte de Cassini trop imprécise, par contre elle existe sur le cadastre ancien. C'est une auberge liée à la création de la grande route au XVIIIème siècle.

Conclusion

La fin du Moyen Age et le début de l'Époque Moderne ont vu quelques défrichements et des créations d'habitats dans la partie sud-est de la commune : les Orangeons, les Maisons Neuves.

L'Époque Moderne voit les premières créations ou le développement de hameaux des faubourgs de Châteauroux : le Petit-Cyran, Guignechien, Rouille-Couteau, le Petit Valençay, le Clergé, etc. mais aussi la création d'un hameau périphérique à Saint-Maur et d'habitations voisines : Bel Air, Bellevue, Travaille Coquin (les Planches). La fin de l'Époque Moderne a vu l'aménagement du grand chemin de Châteauroux à Argenton, future route Nationale 20.

Les anciennes seigneuries

Les seigneuries ecclésiastiques

La plus importante seigneurie était l'abbaye de Saint-Gildas dont nous avons déjà parlé. La collégiale Saint-Sylvain de Levroux possédait également des biens importants sur la paroisse.

Les fiefs

Un fief est un domaine seigneurial tenu par un vassal qui rend hommage pour la jouissance de ce domaine à son seigneur. Un fief ne possédait pas forcément de château. Sur la commune de Saint-Maur, il n'existait à la fin du Moyen Age que quatre petits châteaux seigneuriaux ou manoirs : le Colombier, Gireugne, Laleuf et Grandeffe. Le fief de Nau, qui était autrefois dans l'étendue de la paroisse de Saint-Maur, possédait aussi une maison forte. Les autres fiefs étaient uniquement des exploitations agricoles tenus en fief généralement de Châteauroux.



Le Colombier

Ce fief relevait de Châteauroux. Son château, en grande partie médiéval, se compose de deux corps de bâtiments en équerre flanqués de deux tours inégales. L'entrée de la petite tour qui sert d'escalier porte au fronton un écusson aux armes des seigneurs. Une fenêtre à meneau est encore visible près de la tour d'escalier.

Le 22 juin 1404, Jean de Pons, écuyer, fit hommage à Guy de Chauvigny du " lieu, maison et grange de Colombier ". Dans l'hommage du 4 mai 1434 fait par Huguet de Pons, on voit la désignation " d'hotel et manoir ". En 1481, ce fief passa aux mains d'Olivier Guérin et François Guérin, écuyers. Olivier Guérin le vendit à Jean Sanson qui en fit hommage le 5 mai 1572. Il retourna plus tard dans la famille Guérin dont un membre, René, seigneur du Plessis, se le laissa saisir en 1639. L'adjudication en fut faite à Anne Troussebois, veuve de François Thibault, écuyer, seigneur de Villegenon. Un moulin à blé et à draps existait au Colombier en 1584, ce moulin était une dépendance de la manufacture royale de Châteauroux.

Gireugne

La seigneurie est mentionnée dans un document de 1291 («maison de Giroigne, ansablement la vairie de Giroigne jusques à VII sous et demi»). Le fief était mouvant de Châteauroux.

Une des tours du château subsiste encore. Haute, carrée d'un côté et ronde de l'autre, cette tour a, à deux mètres du sol, plusieurs archères en croix terminées à leur extrémité inférieure par un trou circulaire servant aux coulevrines, sorte de petite bombarde. Le premier étage possède une belle fenêtre à meneau du XV^{ème} siècle.

En était seigneur :

- J. de Gireugne qui passa en 1438 un accord avec les habitants de Notz au sujet du droit de pacage dans les bois et les landes du seigneur. Les habitants reconnurent devoir chaque année 2 " reiz " d'avoine et une poule.

- Jacques de Gireugne est dit dans un acte de 1470, comme dans un autre du 21 mars 1482 " écuyer, bachelier en lois, garde du seel estably aux contratz en la baronnie de Châteauroux " (Archives départementales de l'Indre : G 171 et H 1136). En 1492 Jacques de Gireugne bailla la métairie des Loges de Gireugne à Pierre Orangeon qui donnera son nom aux Orangeons (Archives départementales de l'Indre : Doc Hist. n° 1, Saint-Maur ; extrait de «La Chèvre», n° 191, p. 41-42) et qui échangea des terres avec le seigneur de la Jarry en 1544.

- En 1503, en était seigneur François de Gireugne qui fut nommé le 13 septembre 1509 gouverneur des eaux et forêts par Hardouin de la Tour.



- En 1507, Jean Bomardon est qualifié de sieur de Gireugne.
- En 1515 Jean de Gireugne s'opposa à la saisie de son fief par la dame d'Aumont.
- La métairie de Gireugne, située au village de Montplaisir était possédée par Olivier Guérin en 1540.
- Le 20 juillet 1543 la seigneurie fut partagée entre Jacques de Bourry et Catherine de Gireugne sa femme, d'une part, et Jeanne de Brion, veuve de Jean de Gireugne, d'autre part.
- Claude de Cheneau, écuyer, sieur de Mareuil, au nom de Louis Sarron, curateur de Louis Passelier, fit hommage de cette seigneurie le 4 octobre 1564.
- Cet hommage fut fait par Étienne de Brion, sieur de Vouzeron, en 1564.
- Au XVIIIème siècle, la seigneurie de Gireugne appartenait à François Blanchard. Elle fut vendue nationalement en 1791 comme faisant partie des possessions du duché de Châteauroux.

Laleuf

La seigneurie relevait de Châteauroux. Perrot Guyonnet la possédait en 1396.

- Pierre de Laleuf et Vincent de Laleuf en firent hommage en 1492 et 1540.

- Martin Boucher, ingénieur pour le roi du Haut-Dauphiné et Anne Catherine, sa femme, l'achetèrent de Claude Dupin en 1744.

Jean Bernard dit Brisson était garde de la seigneurie de Laleuf en 1766.

La construction du château actuel fut entreprise vers 1775 par Gatien Martin-Bouchet, premier ingénieur des Turcies et levées de France alors qu'il était en voie d'anoblissement. Il décéda en 1787 (Archives départementales de l'Indre : F 875). Cette architecte, également connu pour la construction de l'actuel musée municipal, ancien Hôtel Bertrand, ou de l'Hôtel Delaleuf à Châteauroux, avait acheté Laleuf pour 20 000 livres en 1744 à Claude-Louis Dupin de Francueil, receveur des finances de Metz de d'Alsace, seigneur du marquisat du Blanc et de Chenonceaux. Des parties de l'ancien château du XVème siècle furent réemployées lors de la construction de l'édifice actuel. Ainsi sur la face sud-ouest est toujours visible une fenêtre gothique, avec moulurations et arc en accolade.

Le château fut ensuite transmis à son gendre Henri-Bertrand de Greuille, puis, en 1820, au fils de ce dernier, le célèbre général d'empire Bertrand.

Notons que Toutiffaut était une métairie tenue en fief de Laleuf en 1540.



Les Prugnerattes

Les Prugnerattes, ancien fief relevant de Châteauroux, dont André de Vaux, écuyer, en fit avec le 6 juillet 1401 pour raison de son " hôtel et lieu noble des Prugnerattes ". Ce fief appartenait en 1539 à Jacques Breuillebaut et en 1560 à Étienne de Breuillebaut. Ce fief passa aux mains de Gilbert Bertrand, écuyer, par suite de son mariage avec Marie de Breuillebaut. François Colombier en était possesseur en 1630.

Grandeffe

La seigneurie qui relevait de Châteauroux, est mentionnée dans un document du 16 mai 1483 comme « lieu noble et maison haulte carrée de Granteffe ». Louis le Borgne, écuyer, en fit alors hommage.

- Le 4 mai 1550, Jean de Chazeaut en fit dénombrement .

- En 1584, cette seigneurie appartenait au seigneur de Châteauroux qui en fit faire un bail judiciaire par ses officiers.

- Le 20 novembre 1600, François de Barbezières en fit dénombrement.

- En 1683, par suite d'alliances, Grandeffe passa à Gilbert Bertrand,



écuyer, seigneur du Lys-Saint-Georges. Il fit dénombrement des fiefs de Grandeffe et de Morteclaise à cause de Catherine de Barbezières, sa femme. Il les transmet à ses fils Gabriel et Jean, seigneur de la Feuge.

Le logis de Grandeffe était fortifié. Il fut profondément remanié au XVIII^{ème} siècle avant d'être restauré à la fin du siècle suivant. La tour d'escalier qui flanquait la façade sud du corps de logis a ainsi disparu. De plus, ce dernier a été amputé d'une partie. Le toit à deux versants en tuiles plates s'est vu également percé d'une lucarne en style néogothique. Sur les façades, deux fenêtres gothiques ont été conservées. Celle qui donne au nord présente intérieurement un coussiège. Les dépendances agricoles occupent le flanc ouest. Le logis est ceinturé de murs. On y entre par un grand portail fortifié.

D'après la tradition, c'est le seigneur de grandeffe qui aurait fait construire l'annexe de l'église de Saint-Maur à la fin du XVIII^{ème} siècle.

Nau ou Notz

Cette seigneurie est décrite dans un article de Jean-Paul Ragot dans la Bouinotte («Pierres oubliées», n° 40, été 1992, p. 45-46). Nau faisait partie de la paroisse de Saint-Maur avant d'être intégré à la commune de Châteauroux après la Révolution. Le seigneur de Nau possédait les droits honorifiques de banc et de sépulture dans l'église de Saint-Maur. Il nous faut donc consacrer un chapitre à la plus importante seigneurie de l'ancienne paroisse de Saint-Maur.

La première mention écrite de Nau date de 1271 " Notz in parrochia Sancti Mauri " (Nau dans la paroisse de Saint-Maur ; cartulaire de Levroux, folio 58). Nau apparaît ensuite sous la forme de " Noz " en 1406, puis " Notz " en 1438, " Not " en 1452, " Nau " en 1537, " Notz " en 1542, " Notz " en 1548, " Nau " en 1680 et " Notz-sur-Fonds " en 1771.

Le fief du village de Nau relevait de la baronnie de Châteauroux. Des terres et des vignes en dépendaient à Toutifaut, aux Ilons de Nau, au Clos de la Vallée au Prêtre, à la Font Artiviau...

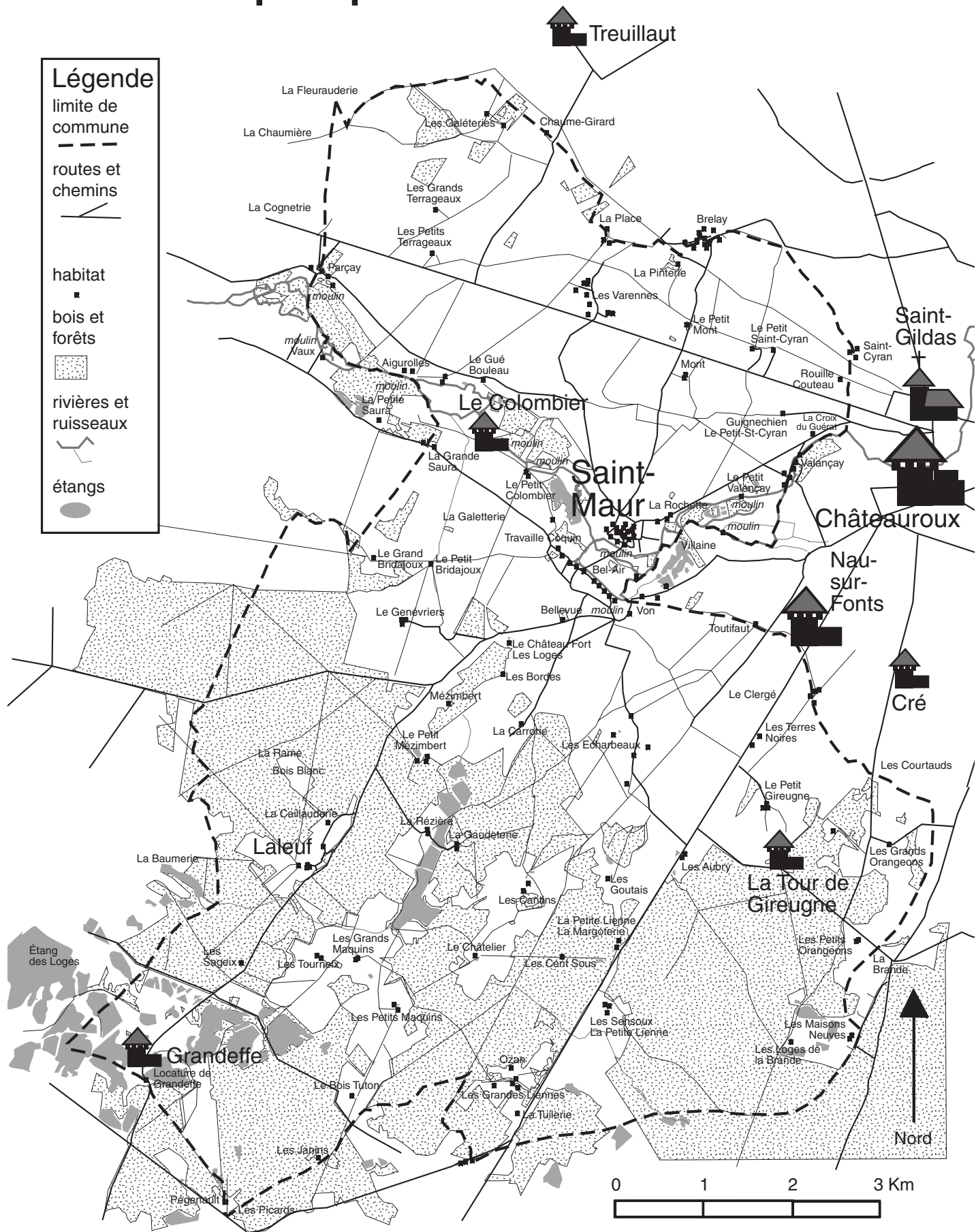
Les seigneurs du lieu furent Jehan de Valençay, Geoffroy de Valençay, Ozanne de Valençay épouse de Thévenin de Mareuil ; Jean Beaudeau, écuyer, seigneur de Nieul dès 1393, qui épousa Pournelle de Saint-Maur. Le 10 septembre 1452, Fouquet Beaudeau, dit de Nieul, seigneur de Nieul, fit hommage au seigneur de Châteauroux pour la seigneurie de Notz. Pierre de Nieul, fils du précédent, écuyer, seigneur de Not, vendit une dime de vin en 1476. Anne de Nieul, veuve d'Antoine de Vaux, écuyer, fit hommage de sa seigneurie le 8 septembre 1525. Jacques de Vault, écuyer, en était seigneur en 1578. En 1615, la seigneurie de Nau appartenait à Pierre de Vaux. À cette époque la seigneurie percevait des rentes sur des terres situées au terroir de Toutifaut, sur le village des Goutais, à Von, sur les terres du Buisson-Rond à Nau, sur le Clos de la Vallée aux Prêtres, sur les Terres Légères, etc... (Terrier de la seigneurie de Notz-sur-Fonds, au profit de Jacques de Vaulx, écuyer, seigneur de Notz : Archives départementales de l'Indre : G 917).

Pierre de Vaux, écuyer, marié à Michelle Guérin, vendit la terre de Nau à Claude Mars le Jeune, avocat fiscal au Duché de Châteauroux, pour 2400 livres. Marie Gasse, veuve de Claude Mars, vendit la seigneurie le 17 novembre 1680 à Pierre Malard, sieur des Adichons, et à Jean Malard, sieur de Japerenard. Ces derniers la vendirent vers 1693 aux religieuses de Saint-Augustin de Châteauroux. En 1742, on trouve la mention du " chemin allant de Châteauroux au château de Notz-sur-Fonds " (Archives départementales E 546). Il reste de ce château, une petite tourelle en forme de colombier. La seigneurie sera affermée en juillet 1768 à Jean Sallé. En 1786, elle fut baillée à Philippe Peyroux, marchand. Les religieuses avaient également acquis le domaine voisin du Clergé. En 1790, la métairie de Nau, dite du château, appartenait à la communauté des religieuses de Châteauroux et leur valait 550 livres de revenu. Elle fut vendue nationalement en 1791.

Fonts

Également orthographié " Fonds ", ce hameau appartenait à la paroisse de Saint-Maur avant la Révolution. Le cartulaire de Levroux en donne une mention en 1272 : " vinea sita in podio de Fons, propre Castrum R. " (vigne située au puits de Fonts, près de Châteauroux). Ce fief relevait de Châteauroux. Jean Bacon, sieur de Palis, en fit hommage le 30 août 1613. Cet hommage fut fait le 15 septembre 1635 par Gabriel Batonneau, greffier du duché-pairie.

Seigneuries du Moyen Age et de l'Époque Moderne



Treuillaut

La seigneurie de Treuillaut, située au Nord de la commune, sur la commune voisine de Villers-les-Ormes, percevait des dîmes sur les domaines des Grandes Liennes et de la Petite Lienne, des rentes sur la métairie des Aubrys...

En était seigneur :

- Joachim de Mareuil en 1531,
- Edmond de Menoux, en 1627.
- le sieur de Marolles en 1637 (après avoir épousé Jeanne de Menou).
- Charles de Beaucour en 1653.
- le sieur André Bonin, lieutenant général au duché et pairie de Châteauroux, vers 1721-1742.
- Claude Peyrot, écuyer, veneur du roi, seigneur de Villers, les Aubrys, les Clos et autres lieux,

acheta la seigneurie de Treuillaut le 11 juin 1776. Il revendiqua à partir de cette date les dîmes de la Petite Lienne.

Le château actuel date du XVII^{ème} siècle.

Cré

Cette seigneurie de la commune voisine de Châteauroux était propriétaire de la métairie des Genévriers.

Les autres fiefs de Châteauroux

Parçay était un ancien fief relevant de Châteauroux dont fit hommage Pierre Malard, contrôleur en l'élection de Châteauroux, en 1580.

Le fief de Beaumont appartenait en 1648 à Charles Duverdier, seigneur de Niherne. La dîme de Beaumont est mentionnée en 1393.

Le Chatelier appartenait en 1526 à François Chabenet, écuyer.

Les Bordes appartenait à Laurent de Pellegour au début du XV^{ème} siècle. Il en fit hommage le 27 mai 1404.

La Coquinerie était également un fief relevant de Châteauroux.

La Doussinière était possédée en 1530 par le seigneur du Colombier. Ce domaine fut arrenté en 1629 à François Colombier par Anne Baroton, veuve de Pierre Duverdier.

La Gabronnière, appartenait à François Chabenet, écuyer, qui en fit hommage en 1526.

Les Galleteries était un fief dépendant du duché de Châteauroux. Suzanne godin, fille de Balthazar Godin, en fit hommage le 23 août 1631.

Genévrier était aussi un ancien fief relevant des seigneurs de Châteauroux. En 1448, Guy de Chauvigny avait donné plusieurs héritages à Étienne Baumardon, seigneur de Genevrier. André Baumardon fit hommage de ce fief en 1485, Jean de Gros-Bois en 1522. Jean Chapus, procureur à Issoudun fit dénombrement de la dîme de Genevrier en 1638.

La Notte, également ancien fief relevant de Châteauroux, fit l'objet d'un dénombrement en 1429 fait par Antoine Ancellon, écuyer, à cause de Jeanne d'Azay sa femme, pour raison de " l'hôtel, garenne et fief " de la Notte. En 1607, Pierre Bernard, avocat à Issoudun, en fit hommage. En 1632, cet hommage fut rendu par Claude du Vivier, écuyer, seigneur de la Chaume.

L'ancien nom de ce domaine était les Loges. En 1720, la dîme de lainage et charnage de Châteaufort portait aussi le nom de Croix de Mornier.

La Renaudière (domaine de Renaud), était aussi un ancien fief relevant de Châteauroux, dont firent hommage en 1548 Mathieu Rozet, marchand de Châteauroux, et en 1625, Jean de Beaumarcy, écuyer.

La Rizière, dont Jean de la Forêt fit hommage au seigneur de Châteauroux en 1458.

Les héritages du Moyen Age et de l'Époque Moderne



Chemins et croix

Les croix

Les toponymes de croix sont assez peu nombreux sur l'étendue de la commune.

- À Saint-Cyran, nous trouvons la " Croix du Guérat " (patronyme d'origine germanique),

- auprès de Mont se trouve la " Croix Rubis ", évoquant la couleur rouge de la croix. (Nous ne pensons pas qu'il y ait un rapport avec le général Sébastien Ruby, né à Villedieu en 1755, et décédé à Von en 1809),

- au nord du bourg se trouve la " Croix Gimon ", évoquant le nom d'une famille locale (patronyme d'origine germanique : Ginmund : Gin, bailler, et Mund, protection),

- non loin de Bridajoux se situe la " Croix Mornier " (nom de l'ouvrier qui garnissait les lances courtoises d'une " morne " ou virole d'ivoire, pour les tournois, ou bien dérivé de " Morin ", dérivé de " maure ", personne à la peau sombre).

Un toponyme de croix, " le Champ de la Croix " se situe auprès de la grande route d'Argenton, entre les Grandes Liennes et les Petites Liennes.

Ces calvaires ont disparu, seul la Croix Gimon subsiste encore, mais sa croix est tout à fait récente.



Les gués et les ponts

Les toponymes nous indiquent l'emplacement de trois anciens gués. Le premier qui porte simplement le nom de " gué " se situe au sud du bourg. Il fut remplacé par les ponts sur l'Indre. Le second gué porte le nom de " Gué de la Chapelle " et servait à accéder à l'Île Saint-Martin. Le troisième gué est le " Gué Bouleau " qui signifie en latin " le gué bouillonnant ".

Les anciens ponts du sud-ouest du bourg de Saint-Maur portaient le nom des " Planches ". Ce nom sera

repris par une propriété proche où sera construit un château qui sera récemment transformé en salle des fêtes de la commune.



Les chemins et les routes

Presque tous les chemins portaient un nom en fonction des deux lieux qu'ils rejoignaient, par exemple, " chemin de Bridajoux aux Planches ", " Chemin d'Aigurolles à Saint-Maur ", " Chemin de Vaux à Treuillat ", " Chemin de Parçay à Saint-Cyran ", " Chemin de la Rézière à Saint-Maur ", " Chemin des Maquins aux Grandes Liennes ", etc. Les deux lieux mentionnés dans le nom d'un chemin qui traverse la commune, ne figurent pas forcément sur l'étendue de celle-ci, comme dans le " che-

min de Villedieu à Déols ", le " Chemin de Niherne à Châteauroux ", etc. Nous ne ferons pas ici la liste de tous ces chemins. Notons simplement que cette façon de désigner un chemin existait déjà au XIV^{ème} siècle et était sans doute plus ancienne encore.

Quelques parcelles font référence à d'anciens chemins : " la Pièce du Chemin Creux " au nord-ouest du bourg, et " le Bois Vieu Chemin " auprès de l'ancienne grande route d'Argenton. On trouve également " la Pièce du Chemin de Luant " (commune voisine), " la Pièce du Chemin de Berlay " (de Brelay), et " la Pièce du Chemin de Villegongis " (commune au nord).

Le " **Maupas** " au nord du bourg évoque " un mauvais chemin ", un " mauvais pas ". Ce nom est certainement à associer à celui de la parcelle des **Maladris** tout proche qui évoque l'ancienne présence au Moyen Age d'une maladrerie ou d'une léproserie (ladre et lépreux sont synonymes), bâtiment de quarantaine destiné aux malades avant l'entrée dans la ville de Châteauroux. Son emplacement paraît aujourd'hui surprenant, mais cette maladrerie se trouvait sur l'ancienne route de Tours. Ce type de dispositif sanitaire portait, au Moyen Age, et selon les villes les noms de maladrerie, léproserie, sanitas, etc.

Les deux grandes routes allant sur Argenton et Tours, portent simplement les noms de " Grande Route d'Argenton ", et de " Grande Route de Tours " (datant du XIX^{ème} siècle). Une autre route porte le nom de " Route de Saint-Gaultier à Châteauroux " et une autre " Route de Châtellerault à Châteauroux ".



Allées et ronds-points des forêts

Les noms des allées et des carrefours des forêts et des bois de la commune datent de l'époque contemporaine. Dans la forêt de Saint-Maur, ils font référence à la destination de l'allée, comme " l'allée de Niherne ", " l'allée des Bridajoux ", " l'allée du Genévrier ", " l'allée de Nuisance " (ferme de la commune voisine de Niherne), " l'allée du Tecq " (hameau de la commune de Niherne). "L'allée du Nord " a une orientation nord-sud. Elle conduit au carrefour de Saint-Maur qui porte le nom de la forêt.

Au nord-ouest de Laleuf, dans la forêt domaniale de Laleuf, se trouvent " l'allée du Bois Barre " qui traverse le bois du même nom, et " l'allée de Trente Pieds " qui fait référence à sa largeur, environ 9 mètres. Sur la commune voisine de Niherne se trouve " l'allée des Pigeonniers ". Auprès des Sagets, se trouve simplement " l'allée des Sagets ".

Au sud de la commune, les ronds points font référence au gibier de la chasse : " rond point du Sanglier " et " rond point du Chevreuil ". Le " rond point de Bellevue " se situe sur un sommet à 156 mètres d'altitude. "L'allée de Grandeffe " conduit à cette propriété.

Autour des Grandes Liennes, les chemins d'exploitation forestière porte le nom de " ligne " : " la Grande Ligne ", " la ligne du Château " (des Grandes Liennes), " la ligne des Cent Sous ", allant à cet habitat, " la ligne du Bois des Cents Sous ", " la ligne des Vallées " (vallées alimentant l'Étang de la Gerbe), " la ligne de la Petite Lienne " conduisant à cet habitat, " la ligne de l'Érable " (présence de cet arbre), " la ligne des Taupins " (nom de personne faisant référence à la couleur noire de la taupe), " la ligne des Lamberts " (nom de personne d'origine germanique : Landberht, de Land, pays, et Berht, brillant, illustre), et " la ligne des Terriers " conduisant aux Grands Terriers (terriers de lapins de garenne).

L'eau

L'Indre et sa vallée

Nous avons déjà traité du toponyme de l'Indre dans notre chapitre sur les origines. C'est sans doute le nom le plus ancien de la commune de Saint-Maur.

Un bras de cette rivière porte le nom de la Villaine en référence au moulin du même nom et à son habitat situés aux abords de ce cours d'eau. Nous avons déjà traité de l'origine de ce nom dans notre chapitre sur le Moyen Age.

Entre l'Indre et Villaine se trouve un bras d'eau portant le nom de "rivière de la **Jauge**". Une "jauge" est un instrument qui mesure une profondeur. C'est, par exemple, le nom de la partie de la charrue qui règle la profondeur du sillon. C'est le surnom donné à ce bras de rivière situé dans une zone inondable et dont le niveau et l'existence varie en fonction de la hauteur de l'Indre. C'est un nom en rapport avec le moulin du Petit Valençay ou de la Jalousie. Le niveau du bras de la jauge était réglé pour que le bief du moulin fournisse ni trop, ni pas assez d'eau (objet de jalousie). Ce bras servait à jauger le niveau de l'eau qui alimentait ce moulin. Ce bras d'eau est en fait un déversoir.



L'Indre au Colombier

Près du bourg de Saint-Maur existe " l'Ile Saint-Martin " qui rappelle la présence d'une chapelle dédiée à ce saint à l'est du bourg.

À l'ouest du bourg, se trouve " la Grande Fontaine ", une source où a été construite la station d'épuration.

La grande zone inondable située non loin de là, à l'ouest, sur la rive sud de l'Indre, porte le nom de **l'Étuvée**. Ce nom évoque les " étuves " du Moyen Age qui étaient des salles de bain communes. Il provient du latin " extupare " qui signifie " remplir de vapeur chaude ". Ce mot vient lui-même du grec " tuphos ", fumée, vapeur. L'Étuvée fait ainsi référence au brouillard, à l'évaporation des eaux stagnantes dans cette zone inondable d'étangs. La présence de brouillard et de vapeur d'eau à l'Étuvée rappelait aux habitants les étuves.

Les sources et les ruissellements

Nous avons déjà évoqué " Aigurolles " (du latin " aqua ", " l'eau ", " Aigurolles " provient de " aquarium " qui désignait un réservoir, un abreuvoir, une conduite pour l'évacuation des eaux, une rigole, un bief) et " Fonts " (du latin " fons, fontis " qui désigne une source). Nous avons aussi déjà évoqué la **Fontaine de la Demoiselle** dont le nom est associé à une légende racontée par Joël Moreau dans son livre " Un peu d'histoire de Saint-Maur-sur-Indre " : " *Il était une fois, il y a bien longtemps, dans sa gentilhommière du Colombier, avoisinant le bourg de Saint-Maur, un jeune homme qui brûlait d'un amour éperdu pour la belle châtelaine du château du " puits " à Villedieu. "Je me marierai avec toi, disait ironiquement la Demoiselle que lorsque l'eau de ta fontaine coulera dans mon puits ". Et l'eau de la fontaine, de cette belle fontaine qui faisait la fraîcheur des prés du châtelain, coula un beau jour dans le puits de la Demoiselle. Mais, ô désespoir, la jeune fille se jeta dans son puits, fuyant ainsi l'hymen, dans la mort. La source, en souvenir de cette tragique histoire, est devenue la source de " La Demoiselle ", et nous avons cru avoir, à travers la mystérieuse transparence de l'eau, un visage fugitif, légèrement déformé par de minuscules vagues, hantant de son souvenir de mort, ce lieu si charmant* ".

Au nord de l'Indre, entre le Gué Bouleau, la Guillotine et Payames, se trouve le toponyme des **Ressours** qui évoquent des sources résurgentes. Il existe effectivement en cet endroit un petit vallon et une petite source dont le ruisseau passe à l'ouest de la Guillotine.

En amont et au nord, ce petit vallon se prolonge entre la Place et les Varennes en bifurquant à l'ouest.

Les parcelles de ses pentes portent en cet endroit les noms du " Champ de **Pissebœuf**", et des " Vignes de Pissebœuf". Le terme " Pissebœuf" est simplement le nom des minces filets d'eau qui s'écoulaient dans ce vallon en temps de pluies.

Auprès et au sud-est des Petits Terrageaux se trouve le micro toponyme de parcelle de la " **Font d'Arcamault** ". Il s'agit de l'évocation d'une ancienne source dont le ruisseau alimentait l'Indre. Le terme Arcamault, que nous avons déjà évoqué, est un nom d'homme des environs de l'an mille, dérivé de " Archambault ".

La Vallée de l'Arcade, dans le coin nord-ouest de la commune, prend naissance au Bois Baril. Sur ces pentes, se trouve le toponyme d'écoulement de la " **Coulée du Bois Baril** ", évocation des ruissellements temporaires de ce vallon.

Les sources sont également évoquées dans le toponyme gallo-romain des **Goutais**, nom d'une ancienne ferme disparue lors de la construction de l'Autoroute A 20. Le mot " Goutais " provient du mot latin " gutta " qui signifie " source ". La terminaison en " ais ", du suffixe latin " -acum " en accuse le caractère. Littéralement les " Goutais " désigne " l'endroit de la source ". Il existe effectivement une source au sud de cette ancien habitat.

Les puits

Le mot " puits " apparaît dans quatre toponymes sur l'étendue de la commune. Nous avons vu que " le Puits Faulot " n'évoquait probablement pas un ancien puits mais bien une hauteur. Le terme de " Puits " a ici une origine gallo-romaine à travers le mot latin " podium " qui donna " puy " ou " peu ". Cependant aujourd'hui le " Puits Faulot " désigne précisément une petite fosse, une mare. Il faut donc rester prudent entre l'hypothèse du puits et celle du puy.

On trouve également ce mot dans un micro toponyme de parcelle auprès de Mont, la " Pièce du Puits ". Nous ne savons pas si dans ce champ existait un ancien puits ou si, là encore, ce terme évoque bien la hauteur du mont. La présence de " caves " près de ce champ nous porte à privilégier l'hypothèse du puits.

Un autre toponyme est également douteux : " le Champ du Puits ", situé en plein bois, entre les Cantins et la Petite Lienne, près d'un sommet culminant à 169 mètres d'altitude. Là encore, on serait poussé à privilégier l'hypothèse du " puy ", la hauteur, mais il existe bien un puits sur ce sommet, près de la maison forestière des Cent Sous.

Un ancien puits est, par contre, facilement identifiable auprès et au nord de l'ancienne ferme des Goutais, dans le micro toponyme du " Champ du Puits ". Il n'y a pas de sommet notable à cet endroit, mais des mares.

Notons que dans les habitats des plateaux de la commune, à Brelay, aux Varennes, à Mont, etc. l'alimentation en eau se faisait autrefois grâce à des puits.

La Lienne

Nous avons déjà abordé le toponyme de la " Lienne". Celui-ci proviendrait de la racine gauloise " glen " qui signifie " vallée ", " ruisseau ". Dans certains documents du XVIIIème siècle, la Lienne est orthographiée " Glaine " ou " Glene ", ce qui appuie cette hypothèse. Nous trouvons au nord et auprès de la Grande Lienne, le micro toponyme des " Vallées ".

Ce toponyme peut aussi provenir de la racine gauloise " lindo " qui désigne un étang, une mare. Ce terme donnera le mot breton de " lenn " qui désigne aussi un étang, une mare. Ce lieu-dit se trouve à la limite est de la Brenne et son nom semble approprié pour désigner une zone de mares, qui sont effectivement nombreuses autour de la Grande Lienne et autour du Château de la Lienne.

Lienne pourrait également être synonyme en vieux français de " gerbe d'épis liés ".

Entre les trois hypothèses de la " mare ", de la " vallée " ou de la " gerbe ", il faut sans doute accepter un peu des trois.

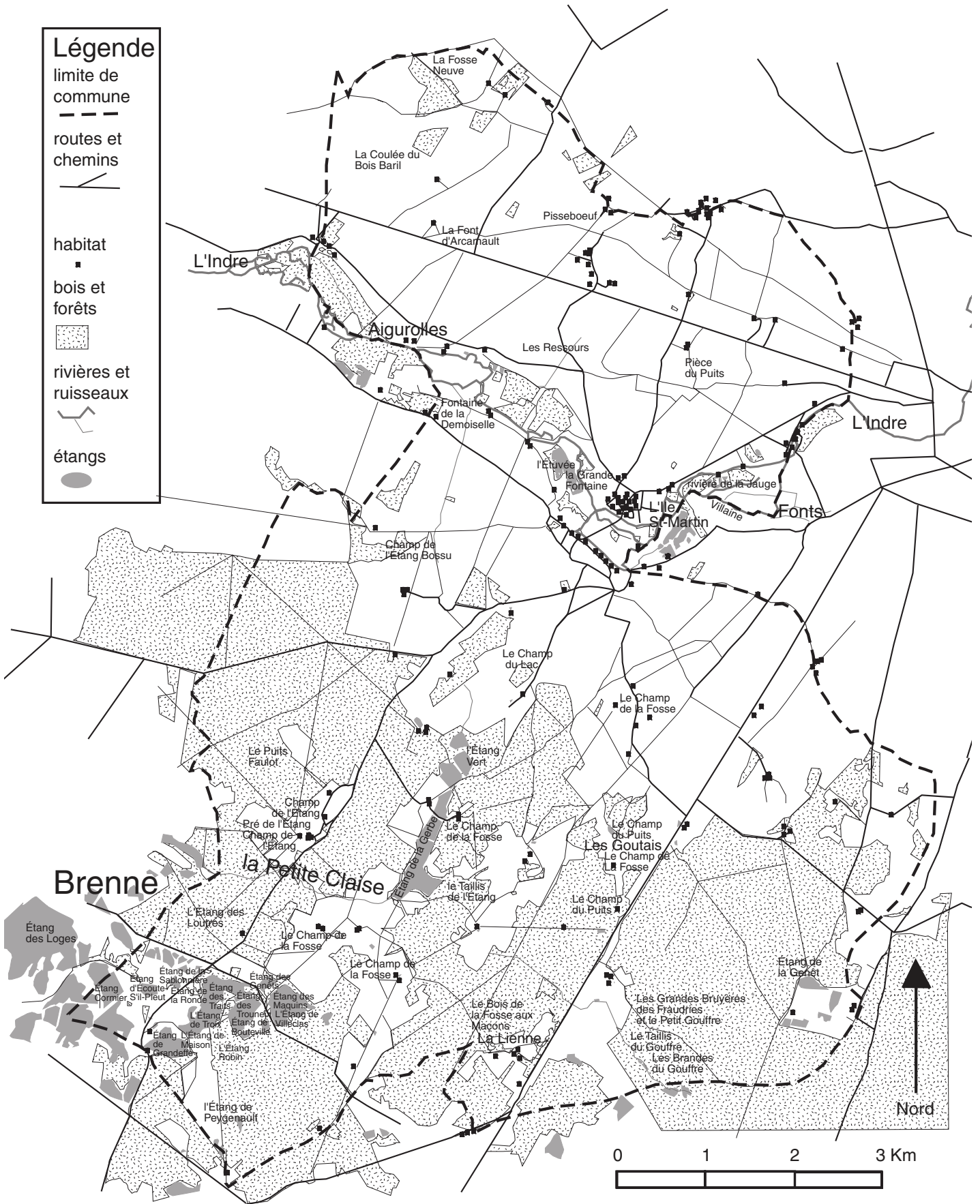
Les mares ou fosses

Elles portent habituellement le nom de " fosse " et se situent près des habitations. Sont ainsi cartographiés cinq " Champ de la Fosse ", l'un auprès des Écharbeaux, l'un auprès des Goutais, l'un auprès de la Gaudeterie, l'un auprès des Tourneix, et le dernier auprès des Petits Maquins. La fosse est identifiée indirectement à travers le " champ " qui se trouve près d'elle.

Au nord de la Grande Lienne, se trouve le micro toponyme du " Bois de la Fosse aux Maçons " qui devait être une mare créée par le creusement d'une carrière d'argile. Le terme " Maçons " fait référence aux maçons qui utilisèrent ce gisement ou au nom propre du propriétaire de la parcelle.

Au nord de la commune, au nord-ouest des Galéteries, la " Fosse Neuve " fait aussi référence à une mare nouvellement creusée, sans doute par extraction de roche.

L'eau



Au nord de la Carrorie, se trouve la parcelle du " Champ du Lac ". Ce dernier terme fut d'une utilisation rare avant le XIXème siècle. Il subsiste dans cette zone quelques mares. Le mot " lac " désigne souvent un étang ou une mare dans la région. On peut évoquer avec prudence le mot gaulois " locus " qui désigne une mare ou un étang (ou l'autre terme gaulois " lake " qui désigne une dalle de pierre, un sol rocheux).

Les étangs

Les toponymes comprenant le terme " étang " sont tous situés dans la partie sud et boisée de la commune. L'étang peut être identifié par un nom de domaine ou d'habitat disparu ou encore existant : " l'Étang de Villeclas " (domaine clos), " l'Étang de Bouteville " (domaine de Bouto ou domaine du bout, de l'extrémité), " l'Étang de Maison " (surnom d'habitat ancien : Grandeffe), " l'Étang de Grandeffe ", " l'Étang des Tourneix ", " l'Étang des Maquins ", " l'Étang Robin " (surnom de voleur), " l'Étang de Peygenault ", " l'Étang des Loges " (cabanes forestières de défrichement). Tous ces étangs se trouvent dans le coin sud-ouest de la commune et limitent la zone sud des étangs de la Brenne. L'Étang des Traits, également orthographié " l'Étang de Troix " semble faire référence aux Sagets, une ferme disparue autrefois située au nord et auprès de cet étang. Les termes " sagets " et " traits " sont synonymes dans le sens de " flèches ". Il peut s'agir ici d'une évocation de la chasse à l'arc ou de la fabrication de flèches.



Au nord de cette zone d'étangs, les noms identifient un élément naturel minéral, végétal ou animal : " l'Étang de la Sablonnière " (carrière de sable), " l'Étang des Genêts " (et " l'Étang de la Genêt ", auprès des Loges de la Brande, dans le coin sud-est de la commune), " l'Étang Cormier " (nom usuel du sorbier). Une parcelle actuellement boisée porte le nom de " l'Étang des Loutres ", rappelant la présence de cet animal à cet endroit autrefois occupée par un étang.

L'Étang de la " Ronde " fait sans doute référence à un parcours circulaire de surveillance de domaine ou à un petit étang de forme ronde.



L'Étang " d'Écoute-s'il-pleut " (orthographié parfois " Goutte S'il Pleut ") évoque un étang souvent asséché. Cette expression baptise souvent un moulin à eau construit sur une rivière au débit parfois insuffisant pour faire tourner convenablement la roue. Il faut " écouter s'il pleut " pour attendre la montée des eaux.

Auprès du domaine de Laleuf, se trouvent deux micro toponymes " Champ de l'Étang " et un micro toponyme " Pré de l'Étang ". Ces parcelles rappellent la présence d'un ancien étang auprès de Laleuf et de la Caillauderie.

Le terme " Gerbe " du toponyme de " l'Étang de la Gerbe " provient du francique " garba " et désigne habituellement une botte d'épis coupés et disposés de telle sorte que les têtes soient toutes du même côté. Mais faisant référence à l'eau, il désigne un faisceau de jets d'eau très rapprochés ressemblant à une gerbe. Cet étang, retenu par une digue et régulé par une bonde, doit son nom à la gerbe d'eau qui s'écoule de cette bonde. Le micro toponyme de parcelle " le Taillis de l'Étang ", situé près de l'Étang de la Gerbe fait référence à celui-ci.

Au nord de l'Étang de la Gerbe se trouve " l'Étang Vert " qui doit son nom à sa couleur particulière.

Entre le Grand Bridajoux et le Petit Bridajoux, nous rencontrons une parcelle portant le nom du " Champ de l'Étang Bossu ". Il y a là un petit vallon occupé par un ruisseau coupé par le chemin reliant ces deux fermes. Ce chemin a sans doute fait barrage autrefois et avait créé en amont un étang. Le terme " Bossu " évoque sans doute simplement la présence d'une bosse, d'un petit relief auprès de cet ancien étang. Il est peu probable que ce terme provienne d'un nom d'homme gaulois, " Bussus " ou du germanique " busk " évoquant la présence de " bois ".

La Petite Claise

La principale rivière de la Brenne, la Claise, a la réputation de prendre sa source dans l'Étang de la Gerbe. En fait, elle prend sa source non loin du bourg de Luant. Le ruisseau qui part de l'Étang de la Gerbe porte plus en aval le nom de Petite Claise.

L'origine de ce nom n'est pas très claire. Au IXème siècle, on trouve le nom de " Clasia " et on pense qu'il faut y voir la forme " Klarsia ", construite sur le radical prélatin " kal " ou " kar " (pierre), qui désignerait alors la " rivière coulant sur les cailloux " ou la " rivière, gisement de pierres, de silex ". Cette rivière passe au Grand-Pressigny, gisement très important de silex au paléolithique et au néolithique. Il faut peut-être y voir un rapport.

Ce nom peut également être une déformation du latin " crus ", claire, et désignerait alors une " rivière claire ".

Les marais de la Brenne

Avant les travaux qui créèrent les étangs de la Brenne du Moyen Age à aujourd'hui, cette région de la commune était principalement occupée par des marais. Nous avons déjà vu que le toponyme de la " Brenne " évoquait une forêt marécageuse, boueuse, merdeuse, insalubre. Il n'existe pas d'autres toponymes de marais sur l'étendue de la commune.

Le Petit Gouffre

Dans le coin sud-est de la commune, nous rencontrons les trois curieux micro toponymes des " Grandes Bruyères des Fraudries et le Petit Gouffre ", du " Taillis du Gouffre " et des " Brandes du Gouffre ". Ces trois noms de lieux font référence à un gouffre, une cavité souterraine située en pleine forêt, sur le coteau d'un petit vallon où coule un ruisseau. Ce mot est souvent utilisé pour désigner un trou dans lequel l'eau disparaît. Il existe dans cette zone des cavités d'effondrement.

Conclusion

Les toponymes de la commune évoquent le brouillard de la vallée de l'Indre (l'Étuvée), la gestion du niveau de l'eau des biefs pour les moulins (la Jauge), les bras d'eau, les îles, mais aussi les sources et les ruissellements qui alimentent la rivière (Fonts, la Grande Fontaine, la Fontaine de la Demoiselle, Aigurolles, la Coulée du Bois Baril, la font d'Arcamault, Pissebœuf, les Ressources), les puits des plateaux et les fosses qui servaient d'abreuvoir auprès des habitations. Ces toponymes évoquent aussi les nombreux étangs de la Brenne, leur flore et leur faune (Cormier, Genêts, Loutres...)

Nombre d'étangs, de fosses, de mares, de puits ou de ruisseaux n'ont pas de noms cartographiés, mais ceux qui existent nous donnent une bonne approche de l'hydrographie de la commune de Saint-Maur.

Le relief

Les points hauts

Ils sont évoqués dans les hypothétiques toponymes gaulois de Bridajoux (la hauteur boisée), du Bois Baril, des Bardards, du Bois Barre, du Bois Bart, du Bois Barton (" bar- " en gaulois signifie hauteur), dans les toponymes gallo-romains des Terrageaux (les terres hautes), du Mont, dans les toponymes médiévaux ou modernes de Bel Air et de Beauregard, dans les toponymes modernes ou contemporains de Bellevue dont il existe plusieurs occurrences autour de la vallée de l'Indre : "Bellevue" à la Closerie, près de Rouille Couteau ; "Bellevue" au sud de Bel Air et "la Pièce de Bellevue" et "le Bois de Bellevue" entre les Genévriers et le Château Fort qui est également un surnom de point haut. Nous avons déjà évoqué la plupart d'entre eux aux chapitres de chaque période.



Panorama du Bois de Bellevue (au loin : les Terrageaux et le Bois Baril)

Certains micro toponymes de parcelles évoquent également des points hauts : " la Pièce de Belle-Vue " aux Terrageaux qui offre un beau panorama sur la vallée de l'Indre, " les Montées " sur le coteau au sud de Bel Air, " le Bois de Bel-Air ", sur un sommet à 163 mètres d'altitude (ce bois pouvait également être exploité par les habitants de Bel Air), " le Taillis d'En-Sus " sur un coteau dont le sommet culmine à 169 mètres, " les Buttes " qui désignent des petits promontoires au nord et en limite des étangs de la Brenne, " le rond point de Bellevue ", carrefour forestier culminant à 156 mètres, " le Plumy " auprès de ce dernier sommet et qui désigne un sommet en général, car un " plumy " ou " plu-miel " était une petite boule en forme de pomme placée au sommet de quelque chose.

Le Bois Basset, près du Bois Tuton, est curieusement sur un sommet à 170 mètres d'altitude, mais son nom évoque un lieu bas et humide. Notons que des " bassets " étaient en ancien français des vaisseaux de bois servant à transporter les vendanges. Le mot " basset " évoque ainsi peut-être des mardelles.

Les points bas

Les vallées sont évoquées dans l'hypothétique toponyme gaulois de la Lienne (de " Glen ", vallée ou cours d'eau), dans les toponymes gallo-romains de Vaux, dans la vallée de l'Indre, et de Malva (mauvais val, ou en référence aux mauves, les fleurs), au nord de la Place et de Brelay, sur la commune de Déols.

Les " Quarts Dessous " désignent de petites parcelles de terre (un quart de mesure) situées sous Brelay, sur une pente.

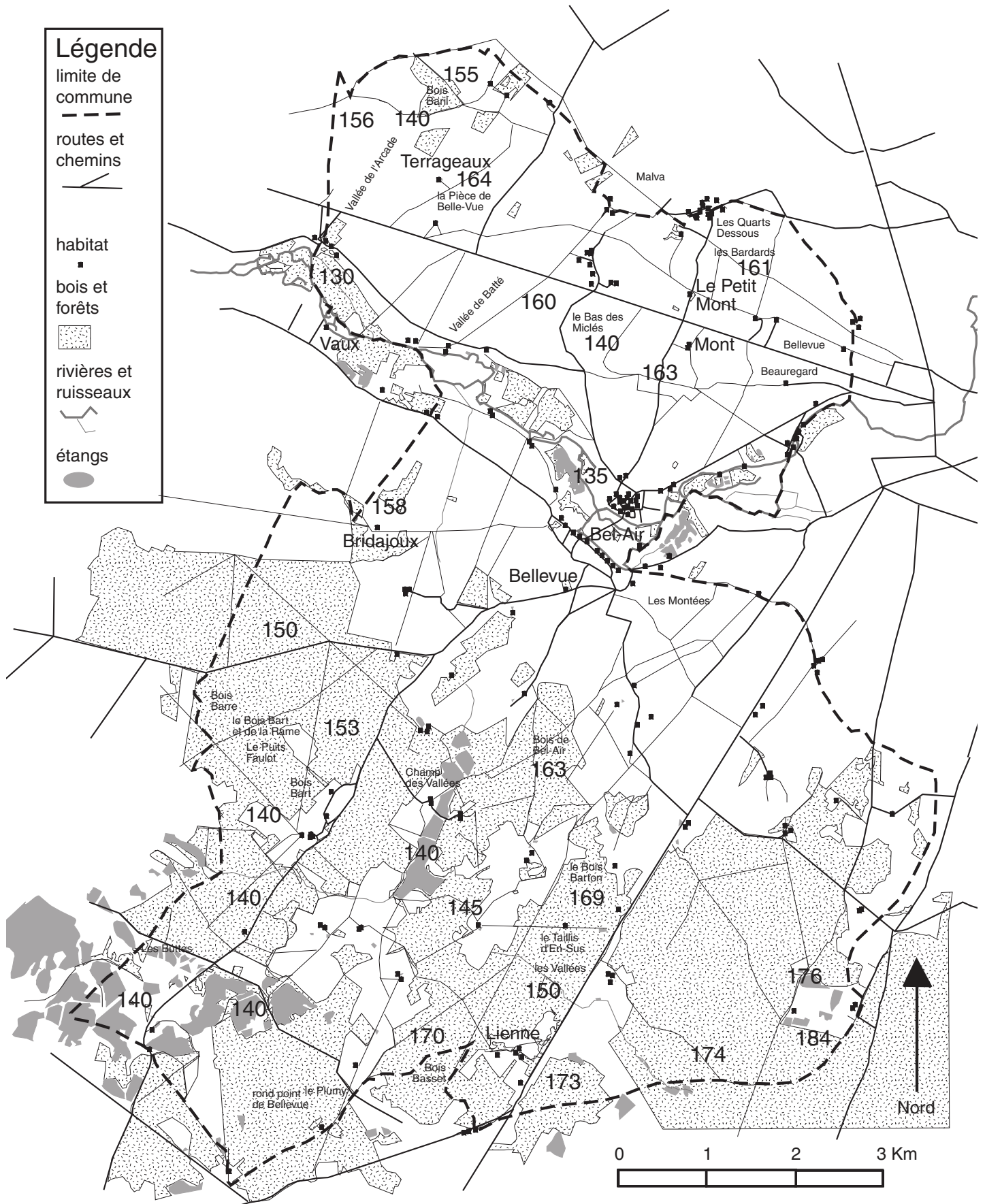
Les petits vallons qui descendent sur la vallée de l'Indre sont évoqués dans la " Vallée de l'Arcade " qui rappelle l'arche du pont qui permettait autrefois la traversée de ce val par la grande route de Buzançais, dans la " Vallée de Batté " (ce dernier mot est énigmatique. Il peut provenir d'un nom d'homme latin " Battius " avec le suffixe " acum ", mais cette piste est improbable. Il évoque plus vraisemblablement le battement du moulin qui existait autrefois à Aigurolles) et dans " le Bas des Miclés ", parcelles situées dans le vallon des Ressours, au nord-ouest du terroir des Miclés (aussi orthographié " Miclos ", nom désignant des parcelles à demi encloses).

Le val de l'Étang de la Gerbe est évoqué dans le nom de parcelle du " Champ des Vallées ", celui du ruisseau qui coule auprès de la Lienne, dans le toponyme des " Vallées " (synonyme récent du mot gaulois " glaine " ou " glen " qui a pu donner " Lienne ").

Conclusion

Les toponymes de relief sont peu nombreux, mais ils identifient la vallée de l'Indre, les vallons qui bordent cette rivière, les panoramas ou points hauts dominant cette vallée, quelques sommets des bois de la partie sud de la commune et quelques vallons de cette partie.

Le relief



La faune

Les pigeons des seigneurs

Un " columbarium ", outre un colombier, était à l'époque gallo-romaine un endroit de dépôt des niches funéraires. Pendant l'Antiquité, on pensait que des colombes nourrissaient Jupiter, et qu'elles étaient les oiseaux favoris de Vénus. C'est un animal sacré qui a peut-être eu un rapport avec le sanctuaire gallo-romain du Colombier. Cet oiseau est aussi pour les Chrétiens le symbole de l'Esprit Saint, c'est-à-dire, là encore un instrument de communication avec la divinité.

Au Moyen Age, le droit de posséder un colombier était un apanage seigneurial et le Colombier était le siège d'une seigneurie. Notons qu'il existait également un pigeonnier au-dessus du choeur de l'église de Saint-Maur dont le seigneur était l'abbaye de Saint-Gildas.

Les pigeons présents en lisière de la forêt de Saint-Maur apparaissent dans le toponyme récent de " l'allée des Pigeonniers ".

Les garennes des seigneurs

Une garenne était une réserve de chasse où l'on élevait en plein air et où l'on prélevait au Moyen Age des lapins de garenne. Ce type de réserve de chasse étaient également un droit seigneurial. Une garenne existait auprès de la seigneurie de Vaux, sur la commune voisine de Nihérne, dans la vallée de l'Indre.

Les autres garennes qui apparaissent dans les toponymes de la commune sont situées en lisière de la grande zone boisée du sud de la commune : auprès de la Carrorie au sud du Château Fort ; aux environs de Mézimbert ; près de Peygenault, dans le coin sud de la commune ; auprès et au sud de la Grande Liègne où ce nom est devenu un habitat à l'Époque contemporaine.

Après de cette dernière garenne, nous trouvons, les toponymes des " Grands Terriers " et de la " ligne des Terriers " qui sont également en rapport avec la présence de lapins.



Les viviers

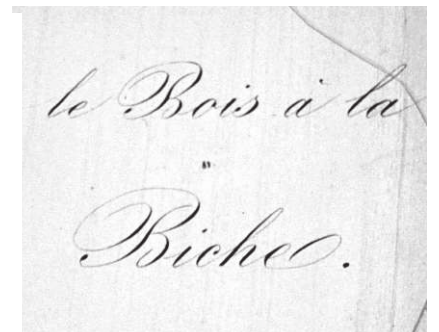
Ils servaient à la reproduction des poissons, à leur élevage et à leur pêche. Il existait un vivier au sud et auprès du bourg de Saint-Maur qui apparaît dans le toponyme de parcelle du " Pré du Vivier ". On en trouve également un autre auprès du Puits Faulot, dans un endroit où il n'y a actuellement pas d'étang, mais où la présence ancienne d'un étang, auprès de Laleuf, est attestée par les toponymes du " Champ de l'Étang " et du " Pré de l'Étang ". Il existe encore à cet endroit une mare dans le bois qui porte le nom de " Bois du Vivier ".

Le gibier

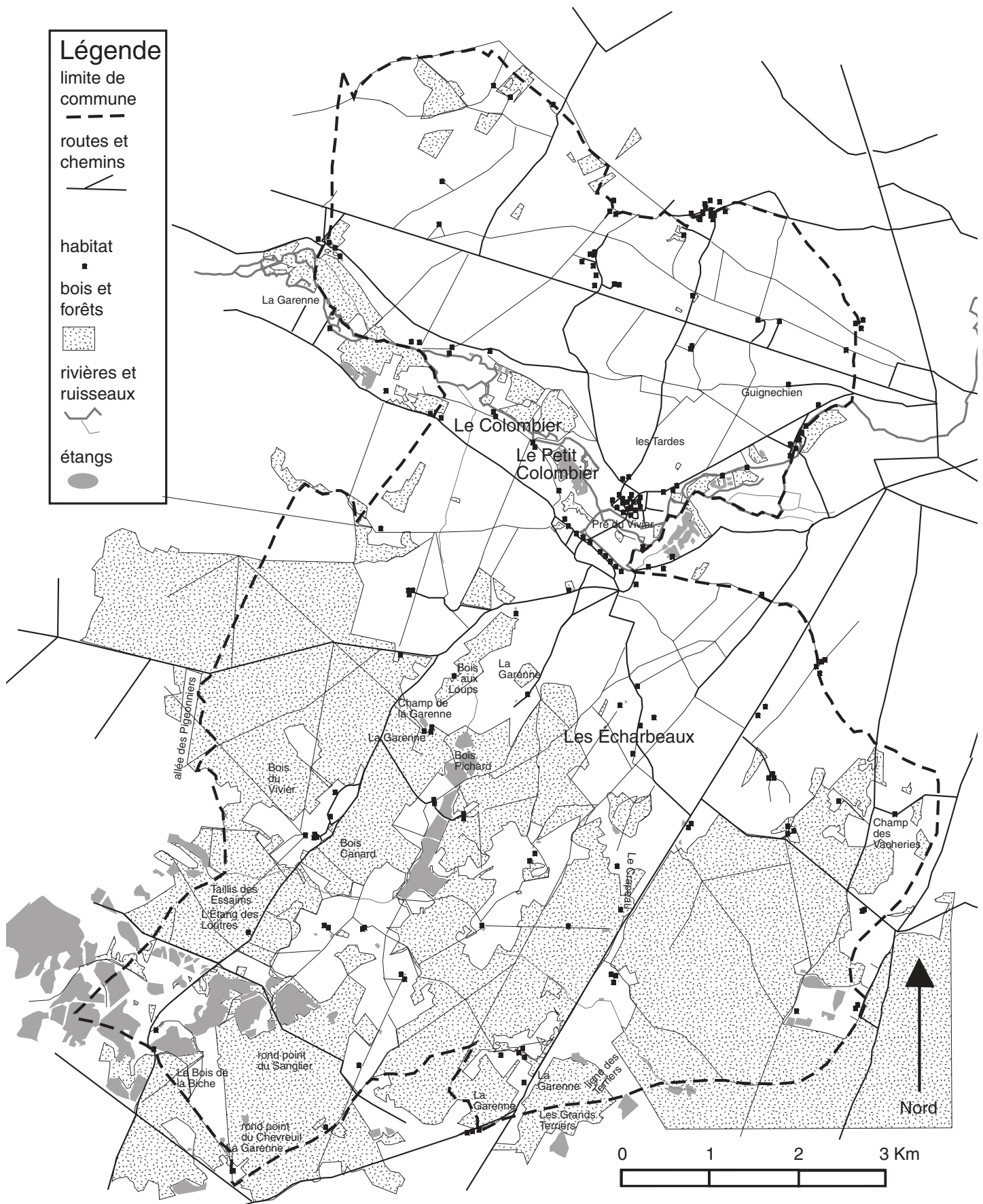
Entre l'Étang de la Gerbe et Laleuf se trouve le Bois Canard qui doit sans doute son nom au vol des canards entre l'Étang de la Gerbe et les autres étangs de la Brenne.

Au sud de ces étangs, dans le coin sud-ouest de la commune existe le Bois de la Biche, baptisé ainsi à cause de la présence de cet animal.

L'aménagement de la forêt à la fin de l'Époque moderne et à l'Époque contemporaine, nous a également laissé des noms en rapport avec le gibier : " le rond point du Sanglier " et " le rond point du Chevreuil ", dans le Bois des Janins, en limite sud de la commune.



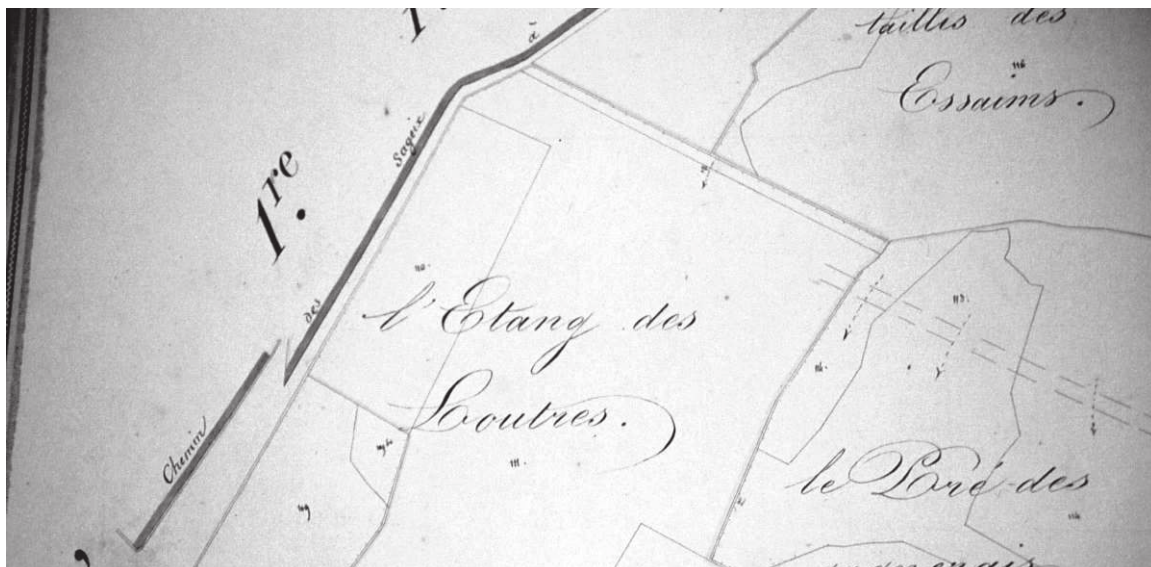
La faune



Autres habitants des bois et des étangs

Dans le Bois des Sagets, on trouve " l'Étang des Loutres " qui n'est plus en eau mais qui devait accueillir cet animal, et le " Taillis des Essaims " qui indique la présence ancienne d'abeilles, de guêpes ou de tout autre groupe d'insectes.

Les insectes sont également évoqués par les Écharbeaux, synonymes d'hannetons.



La parcelle d'un étang, actuellement en eau, au nord de l'Étang de la Gerbe, porte le nom de Bois Pichard. Un " pichard " désignait en ancien français un pivot (il existe d'autres hypothèses moins intéressante, comme celle de la piste du " pichon ", synonyme de " poisson " dans le nord de la France, ou la piste du " pissard ", grand buveur).

Le sud du Bois du Grand Mézimbert porte le nom de " Bois aux Loups " qui rappelle que ces grands prédateurs étaient présents en Berry jusqu'à la fin du XVIIIème siècle.

Le " Crapeau " est le nom d'une parcelle de bois près de la grande route de Châteauroux à Argenton entre le Bois des Cents Sous et la forêt de Châteauroux. Cette parcelle doit probablement son nom au passage à cet endroit de nombreux crapauds qui se rendaient dans les étangs lors des périodes de reproduction. C'est le seul endroit où il n'existe aucune zone cultivée de part et d'autre de la route.

L'élevage de bovins

Auprès des Grands Orangeons se trouve la parcelle du " Champ des Vacheries ". Il ne s'agit probablement pas du terme argotique péjoratif de sens récent, mais plutôt de l'indication d'un élevage de bovins, de vaches, ou d'étables.

Les Tardes

C'est le nom commun des limaçons, car ils sont lents, ils tardent. Ce toponyme, du nord du bourg de Saint-Maur, peut aussi désigner des terres dont les cultures tardent, où peut être un surnom moqueur des habitants du lieu.

Ce nom peut aussi évoquer une petite hauteur, celle qui existe au nord du bourg. Ce nom proviendrait alors du latin " termitem ", monticule. Il serait de la famille de " tertre " et en serait une variante dialectale.

Guignechien

C'est le nom récent d'un habitat qui portait autrefois aussi le nom du Petit Saint-Cyran. La " guigne " est la mauvaise chance, c'est une expression du XVIIème siècle. En ancien français " guigne " voulait dire " faire signe " ou " cligner de l'œil ", " loucher ". Guignechien est donc un nom très péjoratif de l'Époque Moderne, puisque le terme " chien " a toujours été une insulte, même dans le courant du Moyen Age. Ce nom évoque sans doute la limite de la campagne où le droit de chasse s'exerçait, un endroit où commençait les limites du droit de la ville de Châteauroux, un endroit où il fallait rappeler les chiens de chasse à la poursuite d'un gibier, une malchance pour le chasseur devant la limite de son territoire de chasse, une "guignechien".

Les forêts et les bois

Les toponymes anciens de bois

Dans les chapitres précédents, nous avons évoqué les hypothétiques toponymes gaulois de " Von " (de " vidua ", " le bois "), de " Breuillat ", de " Breuillard " (de Breuil, " brogilum ") et " Bridajoux " (de " briga " qui désigne un bois et de " Joux ", de " juris " qui désigne une hauteur boisée).

Le terme même de bois provient du latin " boscus " et a une origine gallo-romaine, cependant son utilisation fut surtout médiévale, moderne et contemporaine. Les toponymes contenant ce terme ne sont pas gallo-romains.

Les cinq toponymes du Bois Baril, du Bois Breuillat, du Bois Barre, du Bois Bart et du Bois Barton sont l'accolement du terme " bois " à un mot plus ancien d'origine gauloise ou gallo-romaine. Il en est de même du Bois de la Beauce situé sur la commune voisine de Niherne.

Le Bois Callais peut provenir d'une racine pré indo-européenne " cal " ou " kal " qui désigne un rocher ou une pierre. Cette piste, trop ancienne, ne nous paraît pas la bonne. Le mot latin " cala " désigne le " bois " ou une " bûche ". C'est sans doute cette piste qu'il faut suivre. "Callais " évoque les bûches issues de l'exploitation forestière et est donc un toponyme lié à l'activité du bûcheron. L'origine gallo-romaine de ce nom, avec son suffixe " ais ", " -acum ", ne semble faire aucun doute.

Deux toponymes comprenant le terme de " bois " datent de la première moitié du Moyen Age : " le Bois Tuton " et le " Bois Blanc ". Le premier désigne encore aujourd'hui un habitat et était une seigneurie. Le terme de " Tuton " évoque le caractère réservé, sous tutelle de ce bois. Le Bois Blanc n'a peut-être jamais été un habitat, il restait un domaine seigneurial à l'Époque Moderne. Le terme de " Blanc " fait référence à des bouleaux, à la couleur du sol ou à un bois nouvellement coupé.

Les bois

Le terme de " bois " apparaît dans cinquante-trois toponymes sur l'étendue de la commune. Il identifie des étendues boisées et s'associe parfois avec un adjectif qualificatif comme dans le " Petit Bois " situé près de Parçay, ou dans " le Grand Bois " situé près des Petits Maquins, ou dans " le Grand Bois du Pré ", près des Cantins. Il peut s'associer avec d'autres noms pour former des toponymes spécifiques à chaque parcelle.

Les bois peuvent ainsi faire référence à des habitats anciens ou non : " le Bois de Bridajoux ", " le Bois de Bellevue ", " le Grand Bois de Mézimbert ", " le Bois du Mézimbert ", " le Bois du Petit Mézimbert ", " le Bois des Sagets ", " le Bois du Chatelier ", " le Bois des Cent Sous ", " le Bois des Janins ", " le Boisé d'Ozans " (ancien domaine d'Ozan), " le Bois de Gireugne"...

Ils peuvent être associés à un mot désignant un bois défriché comme dans le " Bois des Tailles " ou à la flore ou à la faune qui les caractérisent : " le Bois de la Rame " (endroit feuillu, boisé de rameaux), " le Bois des Bruyères ", " le Bois du Guignier " (ce dernier terme peut faire référence à l'arbre qui produit la " guigne ", la cerise aigre, ou peut faire référence au chant des oiseaux, le " guignier " en ancien français), " le Bois de la Biche ", " le Bois Canard ", " le Bois aux Loups ", " le Bois Pichard " (pivert)...

Le toponyme de bois peut faire référence à un ouvrage d'art ou à une construction proche comme dans " le Bois Vieu Chemin " auprès du grand chemin de Châteauroux à Argenton, ou dans " le Bois de la Porte " près de l'entrée du domaine de Grandeffe, dans " le Bois de l'Allée " près de l'allée de Trente Pieds qui traverse la forêt domaniale de Laleuf, mais aussi dans " le Bois de la Fosse aux Maçons " (ancienne carrière de sable ou d'argile), dans " le Bois du Vivier " (auprès d'un ancien étang disparu). La qualité du sol peut aussi avoir été un élément identifiant d'un bois comme dans le " Bois Moreau " qui fait soit référence à son caractère sombre, soit au surnom d'une personne à la peau sombre comme un maure.

Le " Bois de Bel-Air " est situé sur une hauteur qui domine la vallée de l'Indre. C'est un toponyme de panorama.

Le " Bois de la Bourganière " ou " de la Gourganière " peut avoir diverses origines et donne plusieurs interprétations (" gourgue ", le gouffre, la fosse ou propriété de " Bourgaud ").

Le " Bois de la Chérolle " est un toponyme assez énigmatique. Le terme " Chérolle " peut évoquer un nom d'homme gaulois " Carius ", mais cette piste, trop ancienne, ne semble pas être à suivre. Ce mot peut aussi être un diminutif d'un nom d'homme latin " Caro ", mais cette piste est également fragile. En ancien français un " chéron " est un chemin à char. Il peut exister une autre piste à travers un diminutif de " Chéron ". Saint Chéron, " Caraunus " en latin, était un diacre du Vème siècle décapité par des brigands près de Chartres et considéré comme martyr. La Chérolle pourrait être ainsi un raccourci métaphorique et pourrait évoquer un " coupe gorge ".

Le " Bois Basset " peut faire référence à son caractère bas, mais il se trouve sur un sommet. Nous pensons plutôt que le terme " Basset " évoque des " bassins ", des mardelles.

Le " Bois des Fortunes " ne fait pas référence à la richesse produite par ce lieu, mais est un appel de l'exploitant du lieu à la fortune, c'est-à-dire à l'heureux sort, au heureux hasard. C'est un lieu défriqué à l'Époque moderne qui offrait certainement des fortunes diverses.

Le " Bois des Hectares " est un toponyme d'Époque contemporaine et désigne une parcelle au sud-est de la Grande Lienne.

Les taillis

Le terme qui revient le plus fréquemment pour désigner également des bois régulièrement taillés est le " taillis ". En effet, un " taillis " désigne un bois qu'on coupe à intervalles rapprochés et d'où l'on ne laisse croître que des arbres de faible dimension, venus de rejets de souches ou de drageons. Ce terme se retrouve simplement sous cette forme dans le " Taillis " au sud du Château Fort. On trouve le " Grand Taillis " trois fois : au sud des Tourneix, à l'ouest des Aubry et auprès de la Petite Lienne. Des " Jeunes Taillis " existent au sud-ouest des Écharbeaux.

Ce terme peut être associé à un autre comme dans le " Taillis des Essaims " (présence d'essaims d'insectes) dans le Bois des Sagets, dans le " Taillis de l'Étang " près de l'Étang de la Gerbe, dans " le Taillis d'En-Sus " sur un sommet du Bois des Cent Sous, dans " le Taillis Patureaux " (pâturage ou nom du propriétaire qui aurait la même origine), dans " le Taillis du Gouffre " (présence d'un gouffre) à l'est de la Grande Lienne, dans " le Taillis de la Dunetterie " (propriété de Dunet, patronyme provenant d'un nom de lieu " Dunet " dans le département de l'Indre, canton de Saint-Benoît-du-Sault, ou provenant d'un nom de lieu formé sur le mot gaulois " dun " qui signifie " colline ou forteresse "), dans " le Taillis des Fortunes " près du Bois des Fortunes, entre les Grands et les Petits Orangeons (voir paragraphe précédent), dans " le Taillis de Devant ", devant les Aubry, dans " le Taillis Billon " (un " billon " ou une " bille " est en ancien français un morceau de bois, un tronc ou un bâton. C'est également un synonyme d'une grande quantité, d'une multitude).

Toponymes d'exploitation ou de défrichement

Le " Recepage " désigne un bois fourni par un arbre qu'on a recepé, taillé. La " Boisée " qui y est associée indique également un reboisement : " le Recepage de la Boisée ", au sud de la Carrorie.

Auprès de Bridajoux se trouve le micro toponyme des " Recepages " qui évoque la même chose.

De grands arbres sont identifiés par le micro toponyme de la " Futaie ", au nord de la Gaudeterie. Il s'agit d'un groupe d'arbres de grandes dimensions.

Le toponyme de défrichement qui pourrait être le plus ancien est les " Écharbeaux " avec une hypothétique origine gallo-romaine (latin " essartum "), mais ce mot est avant tout un synonyme d'hannetons.

Une " touche " est au Moyen Age un bois laissé intact dans une zone de défrichement. Nous trouvons ce toponyme au sud de la Carrorie, " les Touches ", et à l'ouest des Tourneix, " le Champ de la Touche ". Le terme habituel pour désigner une parcelle de défrichement médiévale est la " taille " qui évoque l'action de tailler un bois pour le mettre en culture. Ce terme ne se retrouve que trois fois sur le territoire de la commune, au sud de l'Étang de la Gerbe avec " la Taille ", avec " les Grandes Tailles d'Ozan " (ferme située près de la Grande Lienne, voir ce nom) et à la limite sud de la commune avec " le Bois des Tailles ".

Le terme le plus répandu sur l'étendue de la commune pour désigner des bois arrachés pour être mis en culture est le mot " arrachis ". Cinq micro toponymes " l'Arrachis " et trois micro toponymes " le Grand Arrachis " sont cartographiés. Ce sont des traces des défrichements du début de la seconde moitié du Moyen Age.

Les forêts

Le terme de " forêt " est d'utilisation beaucoup plus récente que " bois ". Son utilisation attestée la plus ancienne sur la commune date des environs de l'an mille avec le domaine de la Forêt Esnard qui est aujourd'hui une maison forestière baptisée " la Forêt ".

La forêt de Saint-Maur et les forêts domaniales de Laleuf et de Châteauroux sont des toponymes de création contemporaine. Le terme " domaniale " indique le caractère public de ces forêts.

Conclusion

Il est à remarquer que les toponymes des " bois " et des " taillis " sont principalement situés auprès des anciennes zones de défrichement du Moyen Age. Ils sont donc presque tous à dater du début de la seconde moitié du Moyen Age.

La flore

Les essences d'arbres

L'arbre le plus présent dans la moitié nord de la commune est l'orme ou ormeau. Nous rencontrons l'orme auprès des Galétries avec " la Pièce des Ormeaux ", auprès de la Place avec " la Pièce de l'Ormeau ", au sud de Parçay avec " la Pièce des Ormeaux ", au nord d'Aigurolles avec " la Pièce des Trois Ormeaux ", au Petit Saint-Cyran avec " l'Ormelle " et " la Pièce de l'Ormelle ". Ce dernier toponyme désigne un orme isolé. Au nord du bourg, nous rencontrons " les Ormeaux " (Une des rues du bourg a d'ailleurs été baptisée " l'allée des Ormeaux " en référence à ce toponyme, et une impasse porte le nom d'impasse des Ormeaux) et au sud, sur la rive gauche de l'Indre " les Trois Ormes ".



Touchés depuis le début du siècle par la graphiose des ulmées, due à un champignon microscopique transporté par les insectes, les ormes se font aujourd'hui assez rares.

On ne trouve l'orme qu'une seule fois au sud, auprès de la Gaudeterie, " les Lomentaux ". Ce toponyme est à comprendre comme " l'Omenteaux " et provient du latin " ulmetum " qui désigne une orme-raie, un lieu planté d'ormes. L'article " les " est un rajout.

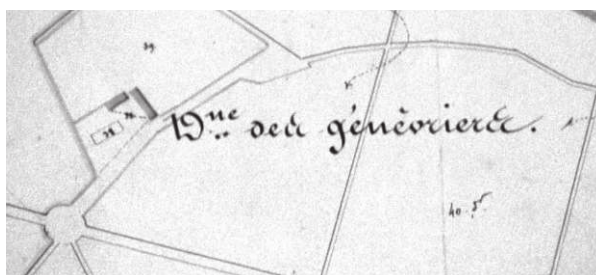


Le chêne est curieusement assez peu représenté. Il n'apparaît dans les toponymes que nommé isolément. Auprès du bourg, nous trouvons la " Prairie du Chêne ". Auprès de Laleuf est présent le " Champ du Chêne ". Dans le coin sud-est de la commune, existe " le Chêne Paillard " (synonyme de coquin, ce nom péjoratif évoque quelqu'un qui couche sur la paille. Le sens actuel de libertin, de polisson, n'apparaît qu'au XVIème siècle, mais on peut supposer que ce chêne avait une certaine forme phallique).

Les érables sont présents auprès des Varennes avec " la Pièce des Érables ", et au sud de Bel-Air avec " la Pièce de l'Érable ". Au sud de la Grande Lienne se trouve une allée forestière nommée " la ligne de l'Érable ".

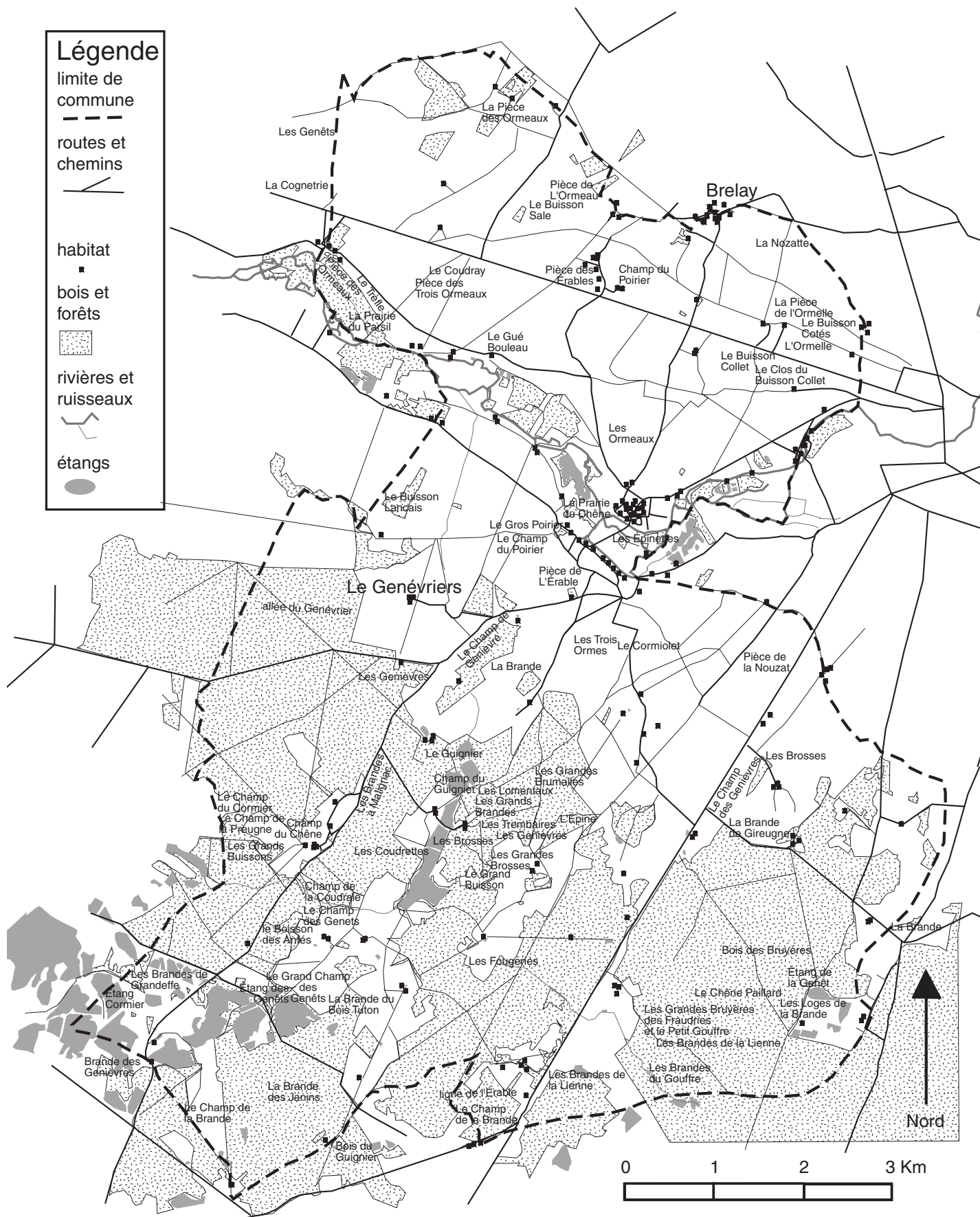
Le mot " boulot " n'apparaît que dans le toponyme du " Gué Bouleau ", nom sans doute d'origine gallo-romaine qui désigne depuis le Moyen Age un habitat. Le terme " bouleau " qui désigne l'arbre provient du latin populaire " betullus " et du latin classique " bulla ". C'est un mot d'origine gauloise : " betuo ". Mais il faut signaler qu'il ne s'agit peut-être pas de l'arbre. En effet, le mot " Bouleau " pourrait provenir de la racine latine du verbe " bullo, are " ou " bullio, ire ", qui signifie " bouillir ", " bouillonner ", " se couvrir de bulles ". Cette dernière piste paraît plus vraisemblable à cet endroit. Il s'agirait du " gué bouillonnant ".

Les trembles, une variété de saules, sont évoqués dans le toponyme des " Trembaires " (" trembles " en ancien français) auprès de la Gaudeterie.



L'arbre le mieux représenté dans les toponymes de la partie sud de la commune est le genévrier commun ou le genièvre. Il a donné son nom à un habitat, " le Genévrier ". Cette ferme a donné son nom à " l'allée du Genévrier ". Au sud, on trouve " les Genièvres " et au sud-est le " Champ de Genièvre ". Entre les Aubry et les Terres Noires, des parcelles portent le nom du " Champ des

La flore



Genièvres ". Au nord des Cantins, nous trouvons " les Genièvres " et dans le coin sud-ouest de la commune, auprès des étangs de la Brenne, existe " la Brande des Genièvres ". Les genièvres servent de brise-vent et de haies. Leur cônes sont utilisés comme condiment et pour fabriquer le genièvre qui a des propriétés antiseptiques, diurétiques et toniques. Son bois brun, dur et compact est utilisé pour fabriquer des manches d'outils, des crayons et en artisanat.

Le noisetier, dont le nom commun est " coudrier ", apparaît trois fois sur l'étendue de la commune, au nord d'Aigurolles avec " le Coudray " (toponyme vraisemblablement gallo-romain), au nord des Tourneix avec " le Champ de la Coudraie ", auprès de l'Étang de la Gerbe avec " les Coudrettes ".

Le cormier ou sorbier apparaît dans le toponyme de " l'Étang Cormier ", dans le coin sud-ouest de la commune, dans le " Champ du Cormier ", en limite de commune à l'ouest de Laleuf, et dans le " Cormiolet " (diminutif de cormier), au sud du bourg.

Le noyer est présent aux abords de la limite est de la commune avec les toponymes de la " Nozatte " à l'est de Brelay, et de la " Pièce de la Nouzat " près de Nau-sur-Fonts. En ancien français une " nouze " ou " nouzate " désigne une noix.

Les pommiers n'apparaissent pas dans les toponymes. Dans la région, c'est surtout le poirier qui figure parmi les noms de lieux. Sur la commune, nous trouvons " le Champ du Poirier " aux Varennes, " le Gros Poirier " et " le Champ du Poirier " à l'ouest de Bel-Air.

Des cognassiers sont représentés sur la commune voisine de Nihérne, en limite nord-ouest de la commune de Saint-Maur avec le toponyme de la " Cognetrie ", mot provenant du latin " cotoneum ", le coing (voir aussi page 43).

Les cerisiers peuvent être évoqués dans les " guigniers ", mais ce mot peut également désigner le " chant des oiseaux ". Signalons cependant le " Bois du Guignier " au sud de la commune, " le Champ du Guignier " et " le Guignier " au nord de l'Étang de la Gerbe. Une autre piste, assez improbable, est tout de même à noter : le terme " Guignier " peut provenir d'un nom d'homme d'origine germanique Guignier (" Winhari ", " Win ", ami, et " Hari ", armée).

Le " Champ de la Preugne " est l'évocation d'un prunier, à l'ouest de Laleuf.

Entre Parçay et Aigurolles, on trouve la " Prairie du Parsil " qui évoque un pêcher, une " parsie " ou " parsille " étant un pêcher, du latin " persicum " (ce mot peut aussi faire référence à " Parçay ").

Les brandes

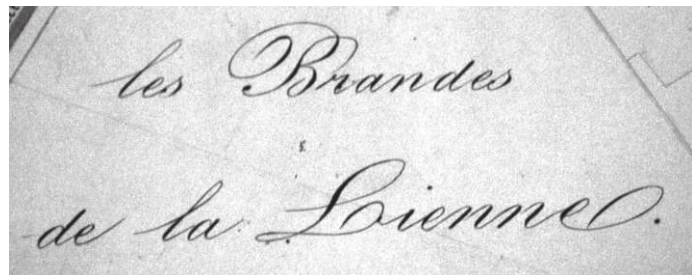
Une " brande " est une variante locale d'une " lande à bruyères ". Ce mot provient de l'ancien français " brander ", " brandon " qui se rapporte aux flammes, à l'embrasement. Les bruyères brûlent facilement et au Moyen Age, les brûlis étaient une technique très répandue de défrichement.

Ce mot désigne un habitat de la commune voisine du Poinçonnet. Sur la commune de Saint-Maur, non loin de cet habitat, on trouve " les Loges de la Brande " qui sont en référence à cet habitat.

Au sud du Château Fort, on trouve également un toponyme " la Brande ". Ce terme peut être associé à un adjectif qualificatif, comme dans les " Grandes Brandes " auprès de la Gaudeterie. Il peut aussi être associé à un nom d'habitat proche comme dans les " Brandes de Grandeffe " ou la " Brande du Bois Tuton " ou la " Brande de Gireugne " ou les " Brandes de la Lienne " ou la " Brande des Janins ". Le second terme peut identifier des arbres comme dans " la Brande des Genièvres ", un gouffre comme dans " les Brandes du Gouffre ", un champ avec " le Champ de la Brande " dans le coin sud-ouest de la commune et au sud de la Grande Lienne.

Les " Brandes à Malignac ", non loin de la Caillauderie, font référence à un surnom, un sobriquet, synonyme de " méchant " (" mal y niaque " : à qui il ne fait pas bon parler) ou à un nom de personne provenant d'un lieu-dit appelé " Malignac " (nom de domaine gallo-romain : " Maligniacum ", d'après un nom propre romain : " Masculinius ").

Des " brumalles " sont des brandes mâles. Ce sont celles qui sont les plus hautes. Il s'agit de la meilleure bruyère à balais. Ce mot apparaît au sud-ouest des Écharbeaux, dans " les Grandes Brumalles ".



Bruyères, fougères, genêts...

Le mot " bruyère " apparaît deux fois dans la partie boisée sud-est de la commune : " le Bois des Bruyères " et " les Grandes Bruyères des Fraudries " (contraction de " Féraudrie ", domaine de " Féraud ", nom d'homme d'origine germanique : " Fariwald ", de " Fari ", domaine, et " Wald ", gouverner). Rappelons que le mot " brande " évoque aussi la présence de bruyères.

Les " Fougeries ", au sud du Chatelier, évoquent la présence de fougères. C'est le seul toponyme qui fait allusion à cette plante sur la commune.

Dans le coin nord-ouest de la commune, sur la commune voisine de Niherne, nous trouvons le toponyme de parcelle " les Genêts ". Ces plantes sont aussi présentes auprès des étangs de la Brenne, où l'on trouve l'Étang de la Genêt ", à l'est, et " l'Étang des Genêts ", à l'ouest. Auprès de ce dernier, existe " le Grand Champ des Genêts " au sud des Tourneix. Au nord de cette ferme, on trouve " le Champ des Genêts ".

Les buissons

Sur les plateaux cultivés du nord de la commune existent encore quelques bosquets ou buissons. Certains ont laissé des toponymes cartographiés : " le Buisson Sale " (empoussiéré) à l'ouest de la Place, " le Buisson Cotés " (côte), " le Buisson Collet " (petite colline ou diminutif de Nicolas) au Petit Saint-Cyran. Le " Buisson Lancais " au nord de Bridajoux est le nom d'un petit bois dont le nom reste assez énigmatique (Il peut évoquer la forme en pointe, élancée, de ce bois à travers le mot latin " lancea ", lance, pique. Il peut aussi être une variante de Lancôme : long orme).

En limite de commune, non loin de Laleuf se trouve le micro toponyme des " Grands Buissons ". Auprès des Cantins, se trouvent " le Grand Buisson " mais aussi " les Grandes Brosses ". Ce dernier terme évoque aussi des buissons, des broussailles. Non loin, au sud de la Gaudeterie, existe " les Brosses ". Ce même terme se retrouve pour désigner les abords d'un petit bois au nord du Petit Gireugne.

Les épines des aubépines et des broussailleux sont identifiées dans " les Épinettes ", au sud du bourg, dans " l'Épine ", au sud-ouest des Écharbeaux, mais aussi dans " la Grippe " (qui accroche, agrippe), petit bois de buissons situé au sud des Goutais (ce dernier terme peut aussi désigner une montée raide, un raidillon, du germanique " gripa ").



Les autres plantes

Le buis est peut-être évoqué dans le toponyme du " Boisson des Antés ", auprès des Tourneix, mais le premier mot est peut-être une mauvaise transcription du mot buisson ou une variante d'un petit bois. Notons cependant qu'un " boisson " est un lieu planté de buis en ancien français. Ce mot provient du latin " buscus ", le buis. Le terme " Antes " désigne les piliers d'entrée d'une propriété ou bien se rapporte aux formes allongées des parcelles (de " hante ", lance, du germanique " hand "). Il peut également faire référence à des arbres greffés, des arbres fruitiers.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre sur l'époque gauloise, " Brelay " fait référence à la " berle ", le cresson de fontaine. Entre Aiguroles et Parçay, une prairie porte le nom du " Trèfle ".

Les prés et les prairies

La vallée de l'Indre

C'est une zone de prés. On y trouve les noms d'origine gauloise de prairies anciennes : les " Notes " et " Nau ", deux toponymes issus du mot gaulois " nahua ", prairie humide.

Le long du cours de l'Indre s'étalent la " Prairie de Valençay " (lieu-dit d'origine gallo-romaine), le " Pré de la Jauge " (bras de rivière servant à la régulation du moulin de Valençay), le " Pré Grelet " (marqué de petites taches ou appartenant à une personne surnommée ainsi par ses marques de vérole, ou plus vraisemblablement " terres greletteuses ", creuses, légères), le " Pré aux Moines " (appartenant probablement à l'abbaye Saint-Gildas), le " Pré du Vivier " (réserve de pêche), la " Prairie du Chêne " (arbre identifiant la parcelle), le " Pré Boutru " ("bout de rue", ou borne placée aux angles des bâtiments pour empêcher les roues des carrosses de toucher les murs, mais aussi surnom ou patronyme moqueur d'un homme petit), la " Prairie de Rouis " (voir le chapitre sur l'époque romaine), la " Prairie de la Demoiselle " (auprès de la Fontaine de la Demoiselle), la " Prairie de Gurolles " (déformation d'Aigurolles, voir le chapitre sur l'époque romaine), la " Prairie du Parsil " (l'arbre, le pêcher), les " Patureaux ", le " Pré Courté " (de " cortis ", cour, maison rurale, ou provenant d'un surnom ou d'un patronyme de personne de petite taille) et le " Grand Pré ".



Les prés dans les bois

Auprès des Terres Noires, nous trouvons le " Pré des Massons " qui fait référence à une carrière pour maçons, ou à un nom de famille ayant la même origine.

Auprès de Laleuf, existe le " Pré de l'Étang " qui avec les deux micro toponymes du " Champ de l'Étang " marque l'existence ancienne d'un étang à cet endroit.

À l'est de la Caillauderie, existe une parcelle de bois nommée le " Patural ".

Dans le Bois des Sagets, nous remarquons le toponyme de défrichement du " Pré des Gagnerais ". Les " gagnerais " sont des terres gagnées sur les bois. En ancien français, le verbe " gainier " signifie " cultiver la terre, labourer ". Ce peut être un patronyme de laboureur, de cultivateur.

Au nord des Petits Maquins, le " Pré Maillon " peut évoquer un gros maillet, un marteau de bois ou le patronyme d'une personne maniant cet outil, mais nous pensons qu'il faut voir dans le terme " maillon " plutôt une référence à la marne, à l'engrais, " mailleis " en ancien français. Signalons pour information qu'un " maillon " est également un lien pour attacher la vigne, un nœud.

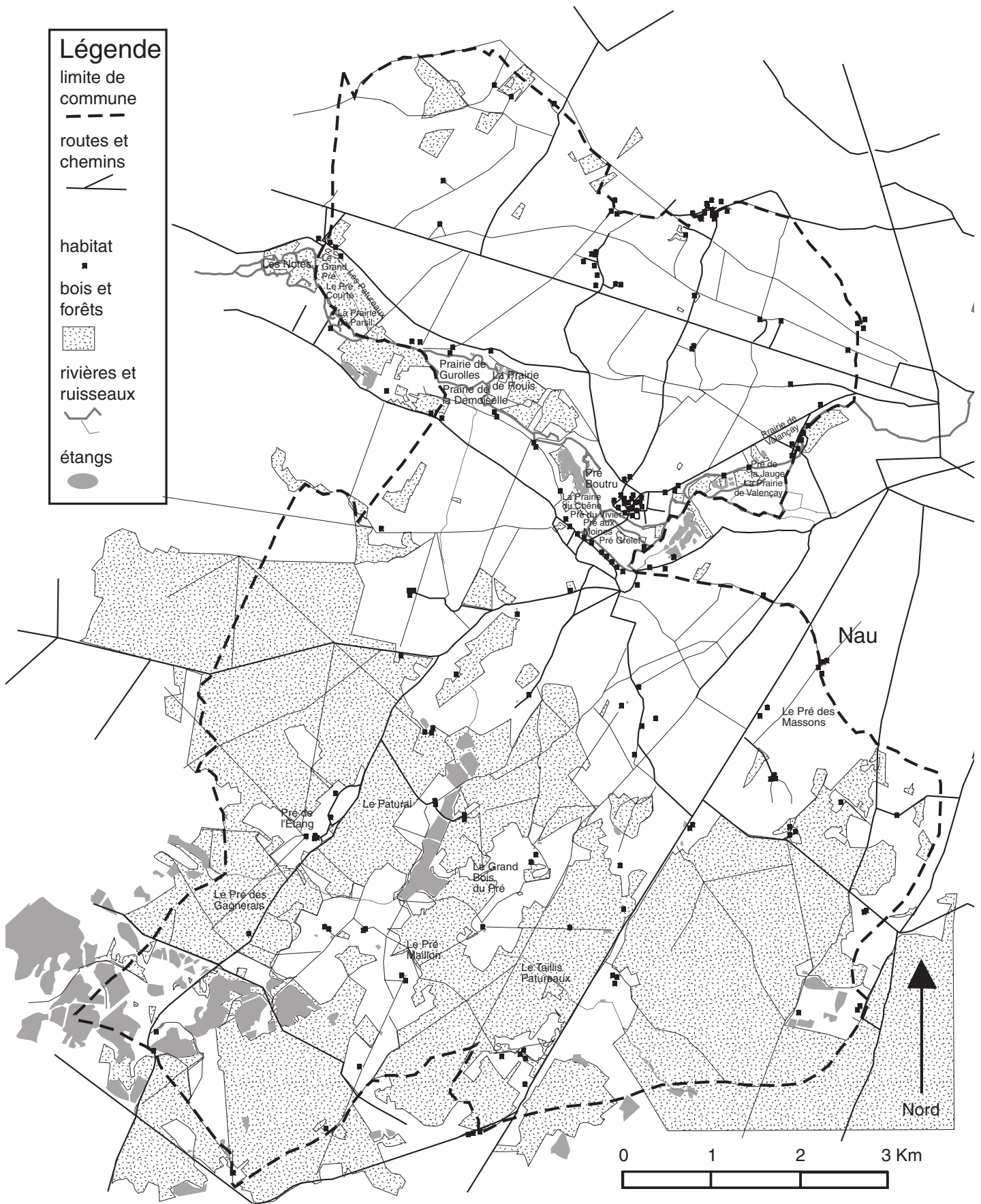
Auprès des Cantins, se trouve le " Grand Bois du Pré ", zone forestière située près d'une prairie.

À l'ouest de la Petite Lienne, nous trouvons le " Taillis Patureaux ". Ce dernier terme peut faire référence à un pâturage, mais aussi à un patronyme de gardien de bétail.

Conclusion

Les prés cartographiés parmi les toponymes de la commune apparaissent principalement dans la vallée de l'Indre trop humide pour y accueillir des cultures. Quelques prés sont éparpillés dans les bois du sud de la commune, non loin des habitations.

Prés et prairies



Les champs et les cultures

Les toponymes anciens

Nous avons vu que les toponymes des " Beuces " désignaient des " plaines cultivées " ou plutôt des " plateaux cultivés ". Ils datent de l'époque gauloise et peuvent même être plus anciens encore.

Nous avons déjà vu également que " les Terrageaux " (les terres hautes), " les Écharbeaux " (les essarts, terres nouvellement défrichées), étaient peut-être des toponymes de l'époque gallo-romaine. Le toponyme d'habitat des " Terres Noires " peut aussi dater de cette époque. Il évoque la couleur d'un sol noir nouvellement défriché.

Le début de la seconde moitié du Moyen Age est identifiable dans des toponymes de défrichements comme " les Avances " (terres avancées sur des bois) autour des Genévriers.

Les champs

Le terme de " champ " provient du latin " campus ", mais son utilisation fut surtout médiévale, moderne et contemporaine. Il apparaît une centaine de fois dans les micro toponymes de la commune.

Un champ peut être caractérisé par un adjectif qualificatif. Nous trouvons ainsi six " le Grand Champ ", trois " les Grands Champs ", un " le Petit Champ " et un " les Petits Champs ". Cet adjectif peut faire référence à la couleur du sol, comme dans le " Champ Noir " (deux toponymes, au nord-ouest des Écharbeaux, et au nord des Cantins), ou dans les " Champs Rouges " (au nord des étangs de la Brenne), ou dans les " Champs Blancs " (auprès de l'ancien domaine du Bois Blanc, au nord-ouest de la Caillauderie).

Un champ peut aussi être " sec ", (le " Champ Sec ", entre Laleuf et les Tourneix), poussiéreux (le " Champ Paudroux " au sud de la Rézière), ou défini par sa forme (les " Champs Carrés ", à l'est des Varennes).

Il peut aussi être simplement situé par rapport à l'habitat dont il dépend ou par rapport à un lieu caractéristique : " le Champ de Devant ", auprès du Petit Gireugne, et auprès des Cantins, " le Champ de Derrière le Bois " au sud des Écharbeaux.

Un champ peut être défini par rapport à un habitat ou par rapport à un domaine : " le Champ de la Place " autour de cet habitat, " le Champ des Varennes " au sud-ouest de ce hameau, " le Champ de Genièvre " au sud-est de cet ferme, " le Champ de la Caillauderie ", " le Champ du Château " près du château de Laleuf, " les Champs du Bois Blanc " (nom d'un ancien domaine au sol blanc, au nord-ouest de la Caillauderie), " le Champ de Grandeffe ", " le Champ de la Métairie " près de la Locature de Grandeffe, " le Champ du Méhée " auprès des Tourneix (un " méhée " est un terme féodal, issu du latin " menus ", et désignant une exploitation rurale occupée par un seul tenancier), " le Champ des Orangeons ", " le Grand Champ des Liennes ", " le Champ d'Ozan " (ancienne ferme située au nord et auprès de la Grande Lienne), " le Champ des Goutais " (évoque l'appartenance à la ferme des Goutais, ou évoque la présence de petites sources, de mares ou de flaques en cet endroit)...

Le cas particulier du " Champ de Luant " évoque probablement une terre dépendante de la paroisse de Luant, appartenant à cette seigneurie, ou à la cure ou à un particulier de ce bourg.

Un terroir peut être l'élément identifiant d'un champ comme dans " le Champ des Patureaux " dans la vallée de l'Indre entre Parçay et Aigurolles, ou dans " le Champ des Miclés " (parcelles à demi encloses) au nord du bourg.

Le champ peut être désigné par un monument proche, comme dans le " Champ de la Croix ", près d'un calvaire situé sur la grande route d'Argenton, au nord-est de la Grande Lienne, ou près d'un autre ancien calvaire situé près des Cantins.

Un champ peut aussi être défini par rapport à un élément géographique, hydrographique ou géologique, caractéristique du lieu : " le Champ des Vallées " près de la Rézière, " le Champ de l'Étang " à l'emplacement d'un ancien étang auprès de Laleuf, " le Champ de la Fosse " (cinq micro toponymes auprès des habitats), " le Champ du Puits " près des Goutais et près des Aubrys, " le Champ du Lac " près du Château Fort, " le Champ de l'Étang Bossu " à l'emplacement d'un ancien étang près de Bridajoux, " le Champ de Pisseboeuf " au terroir du même nom, au nord des Varennes, et qui désigne des ruissellements d'eau de pluie, " le Champ du Caillou " (terre caillouteuse) auprès de la Carrorie, " le Champ de la Beaume " qui indique l'existence d'une grotte près du Châtelier, " le Champ de la Perrière " près d'une carrière au sud du bourg, " le Champ de la Pierrière " près d'une carrière à

Aigurolles, " le Champ de la Marnière " indiquant une carrière de marne (sol argilo-calcaire qui sert à l'amendement des cultures), au sud des Petits Maquins, comme dans " le Champ de la Marne " au sud-ouest de la Grande Lienne, non loin de la Tuilerie.

L'élément caractéristique du lieu qui identifie un champ peut être végétal : " le Champ du Bois " (trois occurrences, près de Bridajoux, près des Écharbeaux et près du Bois des Cent Sous), " le Champ du Bois Canard " (près de l'Étang de la Gerbe), " le Champ de la Touche " désignant un bois laissé intact (auprès des Sagets), " le Champ de la Brande " (dans le coin sud-ouest de la commune et au sud de la Grande Lienne), " le Champ de la Coudraie " désignant des noisetiers (au sud de Laleuf), " le Champ de la Preugne " désignant un prunier (à l'ouest de Laleuf), " le Champ du Cormier ", désignant un sorbier (à l'ouest de Laleuf), " le Champ du Chêne " (entre Laleuf et la Caillauderie), " le Champ des Genêts " (au nord des Tourneix), " le Grand Champ des Genêts " (auprès des étangs de la Brenne), " le Champ des Genièvres " (entre les Terres Noires et les Aubrys), " le Champ du Poirier " (deux occurrences : à l'ouest de Bel Air et auprès des Varennes), " le Champ du Guignier " désignant sans doute un cerisier (ou le chant des oiseaux) au nord de l'Étang de la Gerbe.

Un champ peut aussi être caractérisé par un vignes proche : " le Champ de la Chétive Vigne " (petite vigne située près de Chaume Girard), " le Champ de la Vigne " et " le Champ des Vignes " (près des Écharbeaux), " le Champ de la Vigne " au sud de Laleuf. Cette identification peut se faire par rapport à un jardin : " le Champ du Jardin " auprès des Petits Maquins.

Près d'une garenne proche du Petit Mézimbart, existe " le Champ de la Garenne ".

L'activité agricole peut être mentionnée dans le nom d'un champ, comme dans " le Champ des Réaux " (un " réau " est un sillon profond qui sépare deux champs), " le Champ des Grandes Chaumes " auprès des Écharbeaux, " le Champ des Chaumes " à l'est de la Grande Lienne, " le Grand Champ du Van " auprès de la Grande Lienne (un " van " est un panier plat servant au vannage, pour nettoyer les grains ; ce champ peut être aussi appelé le " Champ du vannage " et il n'est pas étonnant de le trouver tout près de l'habitat), " le Champ des Vacheries " (élevage de bovins) près des Orangeons. Le " Champ Rouis " auprès de l'Étang de la gerbe, fait référence au rouissage des plantes ligneuses, le chanvre ou le lin.

Certains champs ont des noms très particuliers :

- "Le Champ de Livernaud ", champ en rapport avec l'hivernage et qui est exposé au nord, sur la rive sud de la vallée de l'Indre,
- "Le Champ de Malère " peut signifier " mauvais air ", mais peut également désigner en ancien français son caractère " maudit ", du verbe " malaire " ou " maler " qui signifie " tourmenter ". Une autre origine possible est la piste d'un nom d'origine germanique " Malard " (" Madal ", conseil, réunion, et " Hard ", dur, fort).
- "Le champ des Foulonniers " qui fait référence au moulin à foulon de Parçay ou d'Aigurolles. Un foulon était un artisan travaillant les tissus,
- "Le Champ Malichot ", à l'ouest des Écharbeaux, fait référence à un nom de famille, " Malichot ", synonyme de " malicieux " (on trouve aussi sur la commune la " Grande Malichauderie ") ou désigne un champ " malicieux " par son rendement, ou bien la propriété des Malichaud.
- "Le Champ de la Bille ", auprès du Genévrier, fait référence à un bâton, un morceau de bois, un tronc d'arbre coupé. Une " bille " évoque aussi une grande quantité, une multitude. Ce mot peut également faire référence au jeu de la " bille " très populaire au Moyen Age et ancêtre de notre golf ou du croquet. La bille ou " billard " était le bâton qui servait à frapper une boule. Le " Champ de la Bille " pourrait ainsi être le " champ du jeu de la bille ".
- "Le Champ du Recouvre " auprès de Laleuf, évoque le fait d'acquérir, de rentrer en possession. Le terme " recouvre " évoque en ancien français le secours, le refuge, la retraite, le retour, mais nous préférons la piste de la ré acquisition.
- "Le Champ des Bombes ", est un toponyme pour nous énigmatique qui rappelle peut-être un bombardement de la ligne de chemin de fer pendant la seconde guerre mondiale (Notons que le latin " bombus " désigne un " bruit sourd ", un " bourdonnement " et surtout le " bourdonnement des abeilles "). Il existe peut-être une tradition orale pour expliquer ce toponyme. Signalons qu'il y a eu un bombardement allié sur les troupes allemandes qui se repliaient en passant par la route de Châtellerault en 1944.
- "Le Champ de la Chérolle ", comme le " Bois de la Chérolle ", au sud de la commune, est un toponyme assez énigmatique. Le terme " Chérolle " peut évoquer un nom d'homme gaulois " Carius ", mais cette piste, trop ancienne, ne semble pas être à suivre. Ce mot peut aussi être un diminutif d'un nom d'homme latin " Caro ", mais cette piste est également fragile. En ancien français, un " chéron " est un chemin à char. Il peut exister une autre piste à travers un diminutif de " Chéron ". Saint Chéron,

" Caraunus " en latin, était un diacre du Vème siècle décapité par des brigands près de Chartres et considéré comme martyr. La Chérolle pourrait être ainsi un raccourci métaphorique et pourrait évoquer un " coupe gorge ".

- " Le Champ Coupe Jarret ", au sud des Grands Maquins, évoque un brigand, un assassin de profession, ou une personne portant ce surnom. Ce champ peut aussi avoir été baptisé ainsi à cause de son mauvais rendement.

Les terres

Le terme " terre " provient du latin " terra ", mais son utilisation est surtout médiévale, moderne et contemporaine. Une exception existe cependant dans le toponyme gallo-romain des " Terrageaux " (les terres hautes).

Ce terme peut être associé à un adjectif qualificatif comme dans les " Grosses Terres ", au sud des Terrageaux, dans les " Terres Noires ", nom d'habitat, ou dans les " Terres Légères ".

Des terres peuvent être identifiées à travers le nom d'un habitat ou d'un domaine : " les Terres de Valençay ", " les Terres de la Jalousie " (du moulin de la Jalousie), " les Terres du Mont ".

Les " Terres de Rouis " auprès d'Aigurolles, dans la vallée de l'Indre, fait référence au rouissage des plantes ligneuses, le chanvre ou le lin.

Les " Terres à Jot ", auprès de l'Étang de la Gerbe, sont une déformation des " Terrageaux ". Ces terres sont situées sur une légère hauteur.

Le terrage n'évoque pas spécialement la " terre ", mais un impôt seigneurial. La dîme était prélevée sur le terrage, c'est-à-dire sur les récoltes, et sur le lainage et le charnage, c'est-à-dire sur l'élevage.

L'activité du laboureur

Certains noms de parcelles évoquent l'activité du laboureur. Ainsi, " la Chinte Rouge ", au sud de la Chaume Girard, est une variante de " chaintre " qui désigne l'espace resté inculte au bout d'un champ pour le virage de la charrue.

Les " Gratons ", au sud-est de Brelay, évoque le fait de gratter la terre, de labourer légèrement.

Les cultures

La culture du froment est représentée dans le micro toponyme des " Fromenteaux ", parcelle actuellement en bois, mais qui était sans doute cultivée à l'époque gallo-romaine. Le terme de " Fromenteaux " provient du latin " frumentum " et date de l'Antiquité romaine.

" Les Triaudes de Cré ", parcelle située au nord des Grands Orangeons, évoque une redevance due en nature à la seigneurie de Cré. En ancien français, un " triau " est un tas de gerbes. Le nom de cette seigneurie rappelle un sol calcaire maigre et pierreux.

La culture de l'avoine est représentée dans le micro toponyme des " Avenauds ", près de la Petite Lienne.

La culture du chou apparaît auprès des Orangeons, avec le micro toponyme du " Cholet " (du latin " Caulis ", le chou).

Les chaumes

Les chaumes, tiges des blés restant sur pied après la moisson, désignaient la paille et servaient à de nombreux usages, notamment pour la construction des toitures des chaumières, pour l'alimentation du bétail l'hiver, pour la construction du torchis des cloisons des habitations en colombages... Signalons que dans le Berry, les chaumes désignaient également des pâturages situés sur des hauteurs qui ont été défrichées, ou des sols pierreux et calcaires d'une fertilité presque nulle. C'est le cas de la Chaume Girard, habitat du nord de la commune. C'est également le cas des " Chaumes des Varennes ", au sud de la Chaume Girard et au nord-ouest des Varennes. La " Chaumière " est un terroir de la commune voisine de Nihérne qui est un synonyme de " chaume ". C'est aussi le cas des " Chaumiaux " entre les Grands et les Petits Maquins.

Les chaumes sont aussi évoqués dans le toponyme des " Champs des Grandes Chaumes ", auprès des Écharbeaux, et dans le " Champ des Chaumes ", auprès de la Grande Lienne. Ces parcelles étaient sans doute utilisées en vaine pâture.

Conclusion

La répartition géographique des toponymes de " champ " et les éléments auxquels ce mot est associé, nous montrent qu'ils datent pour la plupart de la seconde moitié du Moyen Age ou du début de l'Époque moderne.

Pièces et parcellaire

Les pièces

Après le terme de " champ ", celui de " pièce " est le plus répandu pour désigner une parcelle de terre. On rencontre une soixantaine de fois ce terme dans le stock des toponymes étudiés sur l'étendue de la commune. Il provient du latin populaire " pettia " et a probablement une origine celtique (en Gallois, il existe le mot " peth " qui signifie " chose "). Bien que son origine soit ancienne, ce mot a une utilisation surtout médiévale, moderne et contemporaine.

Le mot " pièce " peut être associé à un autre toponyme d'habitat. On trouve ainsi " la Pièce de Bridajoux " auprès de cette ferme, " la Pièce du Colombier " non loin de ce château, ou " la Pièce des Terrageaux " (trois occurrences) autour de cet habitat. Il faut remarquer que ce terme est le plus souvent associé à des hameaux anciens ou à des habitats d'Époque Moderne, comme dans " la Pièce de Chaume Girard " (hameau ancien), dans " la Pièce des Varennes " (hameau ancien), " la Pièce des Écharbeaux " (deux occurrences auprès d'un hameau ancien), " la Pièce des Terres Noires " (hameau ancien), " la Pièce de Bel-Air " (hameau moderne), " la Pièce de Bellevue " (habitat moderne au sud de Bel-Air), " la Grande Pièce de Toutifaut " (hameau des faubourgs de Châteauroux), " la Pièce du Château Fort " (nom contemporain de la ferme des Loges).

La " Pièce de Parsé " se rapporte à Parçay bien qu'elle se situe entre les Varennes et les Terrageaux. C'est son appartenance au domaine de Parçay qui l'a baptisé.

Dans le micro toponyme " la Pièce du Pavillon ", le terme " pavillon " fait référence à une petite construction du parc du château des Planches qui date du XIX^{ème} siècle.

Une parcelle peut être définie par rapport à un élément hydrographique présent, comme dans " la Pièce de la Fontaine " auprès d'une source au nord-ouest du bourg, " la Pièce de l'Étang de Maison " dans les étangs de la Brenne, " la Pièce du Puits " près de Mont.

Le mot " cave " a surtout une utilisation moderne et contemporaine pour désigner une réserve de vin. On le trouve dans les micro toponymes de la " Pièce des Caves ", près du Mont, et de " la Pièce de la Cave " entre les Varennes et les Terrageaux. Cette référence à la viticulture se retrouve également dans " la Pièce de la Vigne " aux Écharbeaux, " la Pièce des Vignes " au nord du Petit Saint-Cyran, et dans " la Pièce de la Chétive Vigne ", petite vigne située autrefois près de Parçay.

Un bois, situé près de la parcelle, peut avoir baptisé une pièce. On trouve ainsi deux " Pièce du Bois ", une " Pièce Derrière le Bois " (Bois Baril), et une " Pièce entre les Deux Bois " (le Bois Baril et le Bois Breuillat).

"La Pièce des Ronis " évoquent des bûches, des pièces de bois, des " ronils " en ancien français, ou bien des trognons. On trouve ce toponyme près des bois de la vallée de l'Indre au nord-ouest du bourg.

Des arbres peuvent être caractéristiques de la parcelle, comme dans " la Pièce de la Nouzat " (noyer), " la Pièce de l'Érable ", " la Pièce des Érables " (arbres bordant la grande route de Buzançais), " la Pièce de l'Ormeau ", " la Pièce des Ormeaux " (trois occurrences), " la Pièce de l'Ormelle " (lieu-dit des faubourgs de Châteauroux), " la Pièce des Trois Ormeaux "

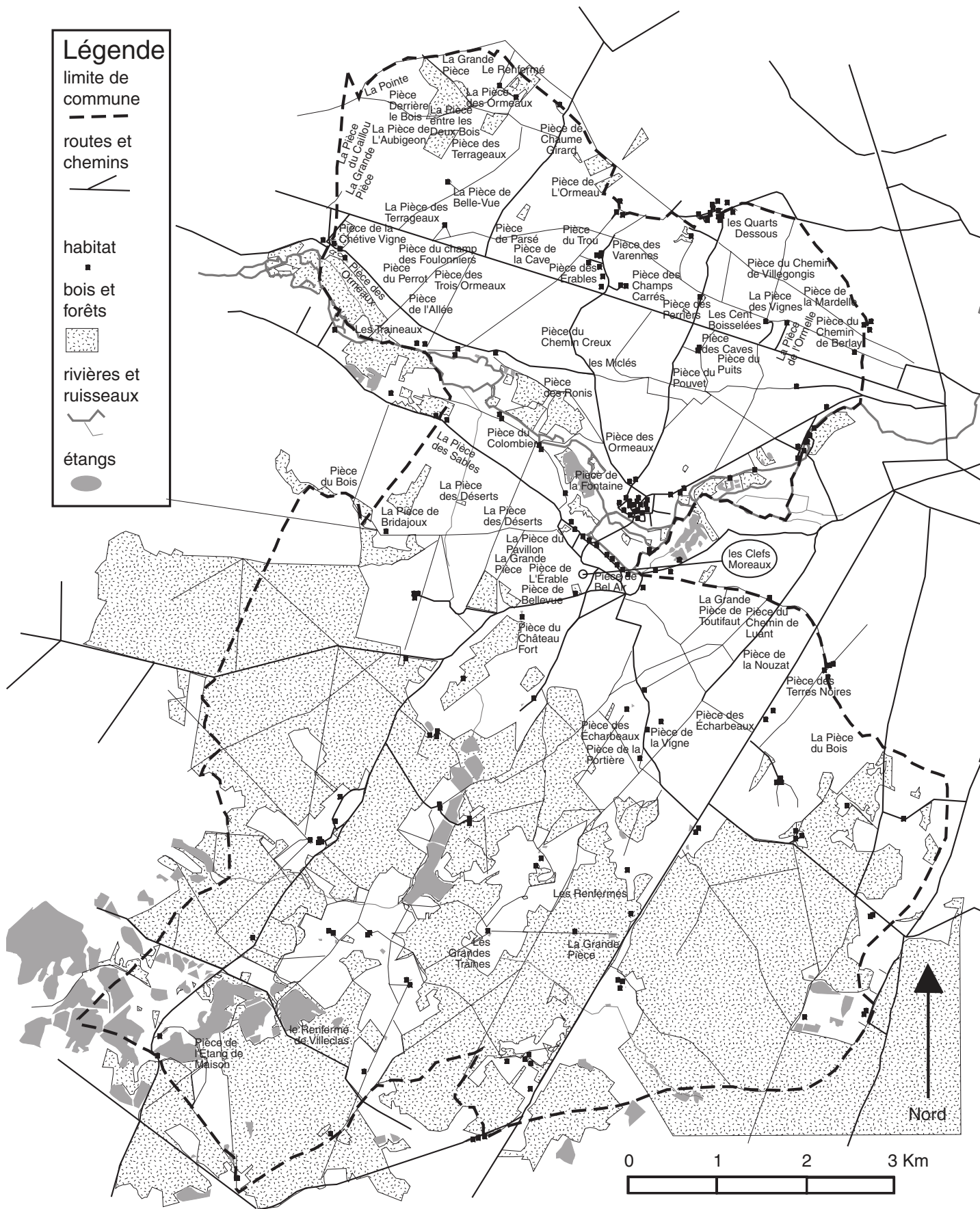
"La Pièce de l'Aubigeon " évoque l'aubijonc, un nom local pour désigner des joncs. Cette parcelle se trouve auprès du Bois Breuillat et évoque sans doute une végétation d'anciens fossés (Notons qu'un " bigeon " était en ancien français une perche de bois pouvant servir d'instrument de mesure, il désigne aussi un charpentier ou un mesureur).

La nature du sol peut être aussi assez remarquable pour avoir désigné une parcelle : " la Pièce des Sables ", dans la vallée de l'Indre au sud de la Saura, " la Pièce du Perrot " (tas de pierres ramassées dans les champs) à l'est de Parçay, " la Pièce des Perriers " (nom de famille ou parcelle pierreuse, ou encore, évocation de tas de pierres) à Mont auprès de la grande route de Buzançais, " la Pièce du Caillou " au nord de Parçay, " la Pièce de la Mardelle " (excavation ou affaissement calcaire) dans le coin nord-est de la commune, la " Pièce du Trou " (peut-être un ancien puits ou un ancien souterrain) au nord-ouest des Varennes.

La mauvaise qualité de la terre est également parfois remarquable : " la Pièce des Déserts " (mauvaise terre peu productive ou isolée) à l'ouest de Bel-Air, " la Pièce du Pouvet " (variante de " pauvreté " et synonyme de " malheur ").

L'activité spécifique des foulons se retrouve dans la vallée de l'Indre avec " la Pièce du Champ des Foulonniers " qui évoque un nom de famille provenant de l'activité textile.

Pièces et parcellaire



Une parcelle peut aussi être définie par rapport au chemin qui la côtoie, comme dans " la Pièce de l'Allée " (terme moderne ou contemporain), près d'Aigurolles, " la Pièce du Chemin Creux " au sud des Varennes, " la Pièce du Chemin de Berlay " (erreur de transcription, il s'agit en fait de Brelay), " la Pièce du Chemin de Luant ", " la Pièce du Chemin de Villegongis ".

"La Pièce de la Portière " aux Écharbeaux rappelle sans doute l'existence d'une barrière pour pénétrer dans la parcelle.

La vue, le panorama peut désigner une parcelle, comme dans " la Pièce de Belle Vue " auprès des Terrageaux.

Défini par ses dimensions le micro toponyme de " la Grande Pièce " apparaît cinq fois sur l'étendue de la commune.

La forme des parcelles peut également être caractéristique comme dans " la Pièce des Champs Carrés " à l'est des Varennes.

Formes et dimensions

Une parcelle peut porter un nom unique indiquant sa forme. "La Pointe ", dans le coin nord-ouest de la commune, est une parcelle triangulaire. La forme allongée des parcelles est évoquée dans les Traineaux, non loin d'Aigurolles (évoquant de petits chemins ou de l'eau qui traîne) et dans les Longues Traines auprès du Chatelier. Le terme de " traine " fait aujourd'hui référence à la lenteur, au vagabondage, mais surtout ici à l'action de traîner, de tirer après soi en parlant d'un instrument agricole. Il désigne habituellement des petits chemins ou simplement une trace.

Une " boisselée " était une ancienne mesure agraire, unité de surface correspondant à l'espace que l'on pouvait ensemer avec un boisseau de blé, soit environ 13 litres, pour une surface de 7 à 15 ares. Le micro toponyme des " Cent Boisselées " au sud du Petit Mont, évoque donc cette ancienne mesure agraire.

Les " Quarts Dessous " désignent de petites parcelles de terre (un quart de mesure). Un quart désigne aussi un angle droit. Ces parcelles sont situées sous Brelay, sur une pente.

Le sud du Berry est un pays de bocage, ce qui n'est pas le cas de la Champagne berrichonne, ni de la Brenne, pourtant nous rencontrons quelques toponymes d'enclosure dans la Champagne berrichonne de la commune de Saint-Maur. C'est le terme de " claie ", orthographié " clé " ou " clef ", qui désigne une barrière ou une haies de branches entrelacées qui identifie ces parcelles fermées. Ainsi " les Miclés " au nord du bourg, désigne des parcelles " mi closes ", et " les Clefs Moreaux ", au sud de Bel Air, désigne également de telles parcelles closes appartenant à la famille Moreau. Ce dernier terme, avant de devenir un patronyme, a servi de surnom pour désigner une personne à la peau sombre comme un Maure (ou pour désigner le caractère noire de la terre).

Certaines parcelles sont suffisamment isolées ou entourées de bois pour être baptisées " renfermées ". Nous trouvons ainsi " le Renfermé ", entre des bois, tout au nord de la commune, près des Galétries, " les Renfermés ", presque entourés de bois, près des Goutais, et " le Renfermé de Villeclas " (domaine clos), auprès des étangs de la Brenne.

Autres particularités

"L'Enfer ", au nord de la commune, sur la commune voisine de Villers-les-Ormes, évoque une terre de mauvaise qualité.

Au sud du Petit Colombier, existe la parcelle " le Bateau " qui rappelle la présence d'un moulin à foulon.

Auprès du Breuillart, à l'ouest des Écharbeaux, se trouve la parcelle du " Brouillard " qui est une déformation du nom gaulois de " Breuillard " et n'évoque la présence de brouillard que par référence à l'ancien nom du lieu.

Conclusion

La répartition géographique des toponymes de " pièce " et les éléments auxquels ce mot est associé (Bellevue, Bel Air, Château Fort...), nous montrent qu'ils datent pour la plupart de l'Époque moderne ou de l'Époque contemporaine.

Vignes, vergers, jardins

Les vignes

Le terme de " vigne " apparaît huit fois dans les micro toponymes de la commune. Au nord, près des Galétries, nous trouvons " les Vignes " et " le Champ de la Chétive Vigne ". Des petites vignes ou petites parcelles de vignes sont aussi identifiées par " la Pièce de la Chétive Vigne " près de Parçay, et par " les Chétives Vignes ", au nord d'Aigurolles. Au près de la Place, existe la parcelle des " Vignes de Pissebœuf ". Pissebœuf désigne des ruissellements d'eau de pluie, c'est le nom de ce terroir.



Des vignes existaient également au près des Écharbeaux. Ceci est attesté par les micro toponymes du " Champ des Vignes ", du " Champ de la Vigne " et de la " Pièce de la Vigne ". Au sud de Laleuf, existaient également des vignes, le toponyme du " Champ de la Vigne " en est la preuve.

La partie la plus viticole de la commune fut la zone nord-est, où nous trouvons " la Pièce des Vignes ", mais surtout les toponymes de " caves " et de " clos ".

Les caves

Le mot " cave " a surtout une utilisation moderne et contemporaine pour désigner une réserve de vin. Il pouvait désigner au Moyen Age, un creux dans la roche, une excavation, ou une habitation troglodytique. Ce mot provient du bas latin " cava ", fossé. On le trouve dans les micro toponymes des " Caves " à l'est de Mont, celui de la " Pièce des Caves ", près du Mont, et de " la Pièce de la Cave " entre les Varennes et les Terrageaux.

Les clos et la Closerie

Le terme " clos " désigne habituellement une parcelle enclose, entourée de haies, mais au Moyen Age et à l'Époque Moderne, ce terme désignait surtout des parcelles de vignes. Nous rencontrons ainsi le " Clos du Grand Mont " (hameau), et le " Clos du Petit Mont " (hameau), le " Clos des Varennes " (hameau), le " Clos de la Pintrie " (habitat de la Pinterie). Le " Clos du Buisson Collet " porte le nom du lieu-dit ("Collet " signifie petite colline ou petit Nicolas). Au près de celui-ci se trouve " le Clos des Portes " qui fait référence aux portes d'accès de ce clos. Le " Clos de Crevant " rappelle le nom d'une commune du sud de l'Indre. Ce nom est très ancien et provient de la racine pré indo-européenne " kar " (pierre, rocher), il désigne un terrain pierreux ou caillouteux, une ancienne carrière ou un ancien mégalithe. La Closerie, dans les faubourgs de Châteauroux, près de Saint-Cyran, désigne habituellement une propriété enclose. Ici, il s'agit bien d'anciennes parcelles de vignes encloses.

Les vergers

Le terme de " verger " n'apparaît qu'une seule fois sur l'étendue de la commune de Saint-Maur, au près de Brelay : " les Vergers ". Il n'est pas étonnant de trouver ces plantations d'arbres fruitiers près des habitations, comme c'est le cas des vignes ou des jardins.

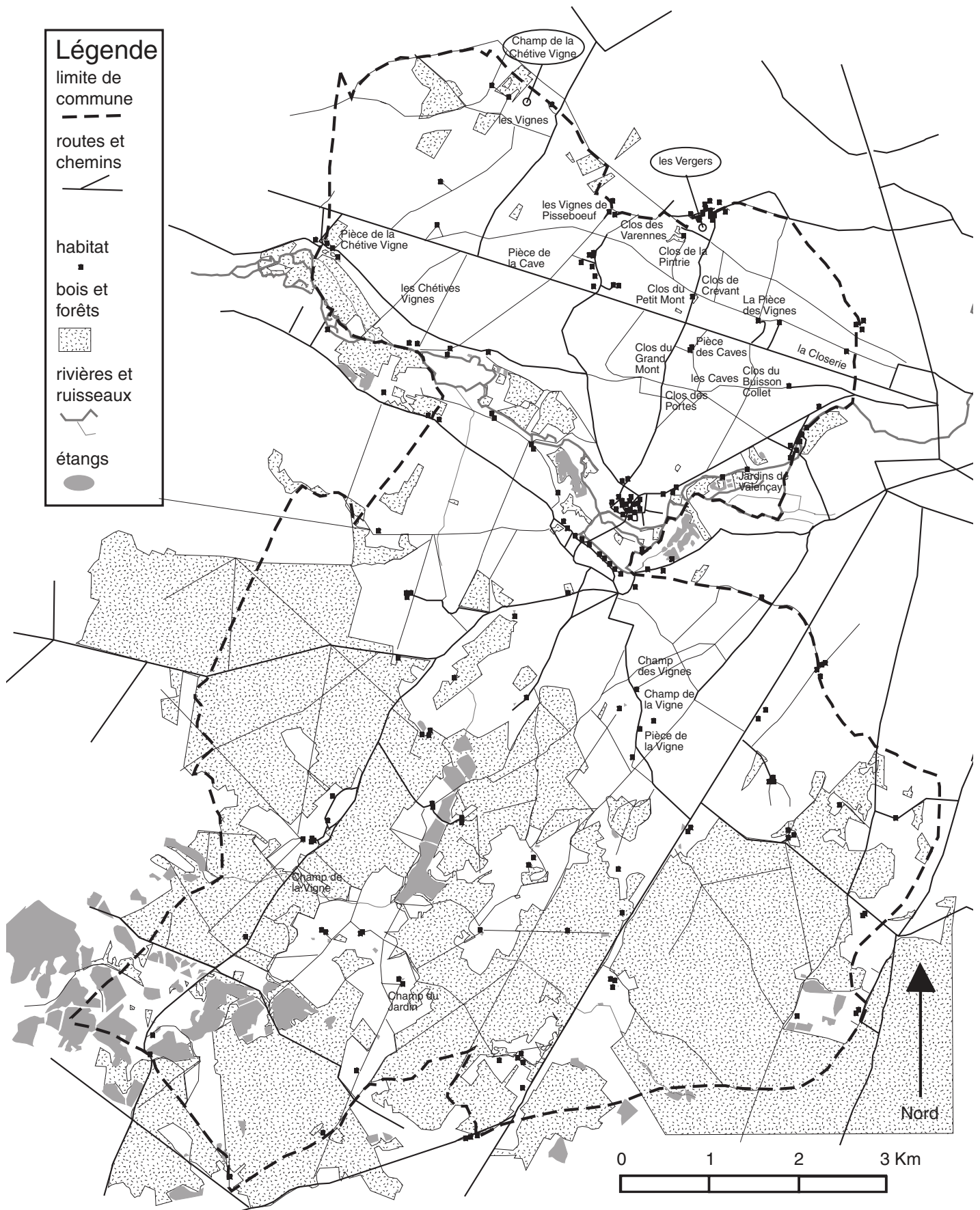
Les jardins

Le mot " jardin " apparaît deux fois dans les micro toponymes de la commune : " les Jardins de Valençay " au près de ce lieu-dit, et le " Champ du Jardin " au près des Petits Maquins.

Conclusion

Au Moyen Age, presque tous les habitats avaient leur parcelle de vigne, leur jardin et leur verger situés à proximité. C'est le cas dans la commune de Saint-Maur. La spécificité du terroir au Moyen Age et à l'Époque Moderne est que la partie nord-est de la commune, autour du Petit Saint Cyran, autour de Mont, était principalement occupée par la vigne. Ces vignobles servaient à alimenter le commerce et la consommation de la ville de Châteauroux.

Vignes, vergers, jardins



Les sols

Les abords rocheux de l'Indre

"Rochefort", un des faubourgs de Châteauroux, en limite de la commune de Saint-Maur, évoque une "roche fortifiée", contrôlant la circulation sur la route de Buzançais et sur le cours de la rivière de l'Indre. L'adjectif "fort" était invariable au féminin en ancien français, ce qui explique la forme actuelle de ce toponyme.

Auprès du bourg de Saint-Maur, se trouve le hameau de la Rochette "qui est un diminutif de roche". Il existe également à cet endroit des affleurements rocheux.

Les "Rochères", au sud-est du bourg, appartiennent à la même famille toponymique et marque aussi les abords rocheux du lit majeur de l'Indre. Il y existe actuellement une carrière de pierres.

Il existe quelques toponymes de petites carrières anciennes sur les coteaux de la vallée de l'Indre : au sud du bourg "le Champ de la Perrière", au nord d'Aigurolles "le Champ de la Pierrière", entre Aigurolles et Parçay "la Pièce du Perrot", au nord de Parçay "les Perrières".

Cette situation existe également aux abords de Mont sur les coteaux de cette hauteur avec "le Clos de Crevant" et "la Pièce des Perriers". Les abords des hauteurs du Bois Baril présente la même situation avec "les Grouailles du Bois Baril" et "les Vieilles Grouailles" (du gaulois "grava", terrain pierreux).

Sur le plateau, au nord de Parçay, on trouve "la Pièce du Caillou" qui évoque un terrain pierreux, comme "au Champ du Caillou" au sud de la Carrorie.

Les sables des Varennes

"Varennes" est un terme gaulois pour désigner des terres sableuses, légères. Le hameau des Varennes est situé dans une zone sableuse, comme le montre le micro toponyme des "Sables des Varennes", au sud-ouest de ce village, les "Sables", au nord-ouest. Il existe une carrière de sable aux Terrageaux. Un micro toponyme de parcelle "le Sable" est à noter dans l'extrême nord de la commune. Cette interprétation est d'autant plus valable que l'on trouve auprès des Cantins, une parcelle portant le nom des "Varennes" et une autre portant le nom des "Sables".

Des sables sont aussi présents près de la Saura où on remarque "la Pièce des Sables" et "la Sablière". La toponyme de la "Saura" lui-même peut évoquer ce type de sol. C'est aussi le cas des étangs de la Brenne où l'un d'eux porte le nom "d'Étang de la Sablonnière".

Les sols des cultures

La couleur du sol a pu être caractéristique pour désigner un lieu comme aux "Terres Noires". Cette couleur du sol des terres défrichées sur la forêt est également repérable aux Écharbeaux avec "le Champ Noir" et aux Cantins avec aussi "le Champ Noir".

La nature de ces sols noirs d'humus forestier est légère comme l'atteste "les Terres Légères", entre les Terres Noires et les Écharbeaux.

La couleur du sol est également remarquable au "Bois Blanc" domaine auprès duquel on trouve "les Champs Blancs".

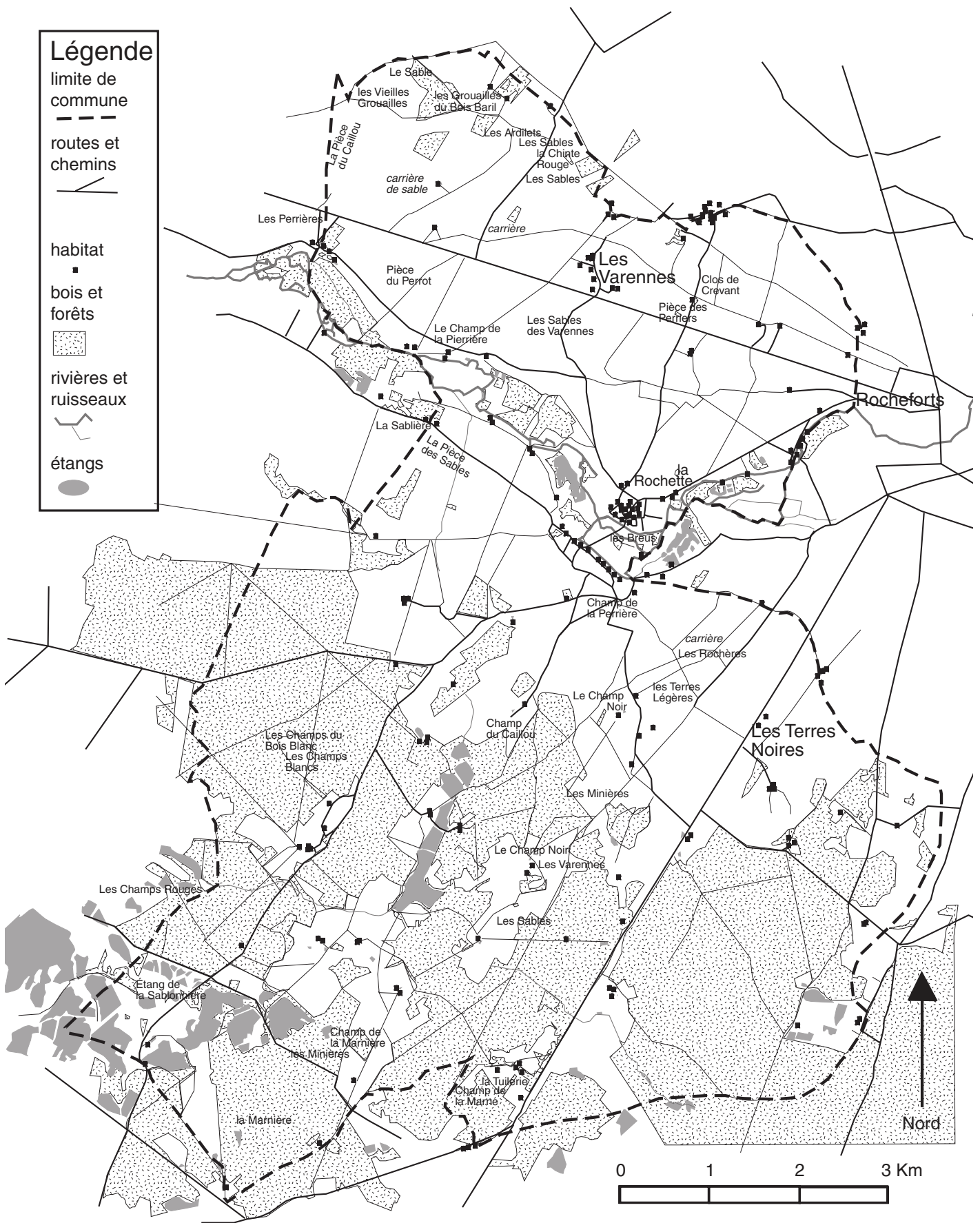
L'argile

Les limites de la Brenne, au sud de la commune, ont un sol argileux. Le toponyme de "la Tuilerie" auprès de la Grande Lienne, atteste bien du travail de l'argile. On trouve également au sud-ouest de cet habitat "le Champ de la Marne". Près du Bois Tuton, on remarque "le Champ de la Marnière", "la Marnière" et "les Minières" qui évoquent une exploitation de la marne, c'est-à-dire de l'argile.

Au nord des étangs de la Brenne, se trouve "les Champs Rouges" qui évoque la couleur rouge de la terre argileuse. Une zone argileuse est également à remarquer au nord de la commune, près de Chaume Girard, où on trouve "les Ardillets" (synonyme d'argile, de terre grasse et collante) et "la Chinte Rouge" (sillon de limite d'un champ au couleur rouge de l'argile).

La boue des marécages est identifiée dans le toponyme des "Breus" dans le cours de la rivière de l'Indre, au sud du bourg.

Les sols



Les noms de personnes

Évolution des anthroponymes

Un tiers de nos noms de famille actuels proviennent de toponymes, mais un certain nombre de toponymes proviennent des noms des personnes, c'est-à-dire des anthroponymes. Sur la commune de Saint-Maur, nous trouvons trois couches historiques de l'évolution des noms de personnes : une couche gallo-romaine, une couche de la première moitié du Moyen Age et une dernière couche de la seconde moitié du Moyen Age et des Époques modernes et contemporaines.

Les noms gallo-romains

Ils datent d'une période allant du I^{er} au V^{ème} siècle de notre ère. Sur la commune de Saint-Maur on trouve " Parcius " (Parçay), " Valentius " (Valençay) et peut-être " Adriacus " (Adriers, probable ancien nom de Saint-Maur avant le XI^{ème} siècle) et peut-être aussi la " Saura " (la Saura). Ces noms sont évoqués dans le chapitre sur l'époque gallo-romaine. La " Saura " n'est pas vraiment un nom de personne, mais serait le surnom d'une fonction, celle d'oracle, mais il n'y a pas de certitude là-dessus.

Les noms germaniques

La première moitié du Moyen Age (VI^{ème} - XI^{ème} siècles) voit la mode des noms d'origine germanique. La commune de Saint-Maur, à travers ses toponymes, en restitue quelques uns : Girard (la Chaume Girard), Arcamault (la Font d'Arcamault), Guérat (la Croix du Guérat), Gimon (la Croix Gimon), Boulaud (la Boulaudrie), Esnard (la Forêt Esnard), Imbert (Mézimbert), Savary (le Petit Savary), Aubry (les Aubrys), Fraud (la Fraudrie), Bourgan (la Bourganière), Maquin (les Maquins), Robin, (l'Étang Robin), Lambert (la ligne des Lamberts, anthroponyme ancien, mais toponyme très récent datant de l'époque contemporaine). À cette famille, il faut rajouter le nom " Cantin " de Quentin, nom très populaire dans tout le courant du Moyen Age. La plupart de ces noms ont pu devenir au milieu du Moyen Age des patronymes de notre époque. Il faut donc rester prudent quant à la datation des toponymes correspondants.

Les noms de famille actuels

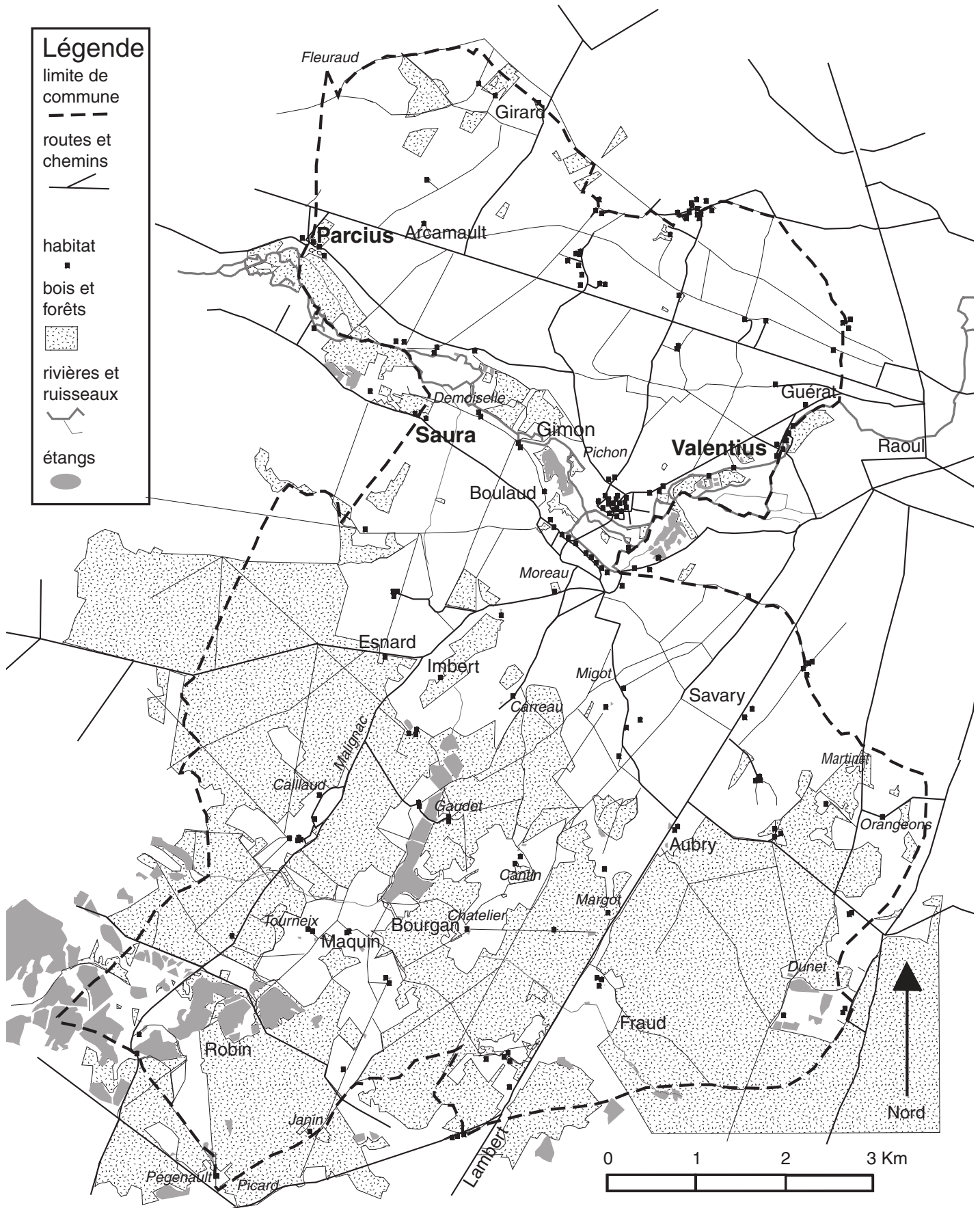
Nos patronymes ont pour origine des surnoms et datent pour la plupart du début de la seconde moitié du Moyen Age. C'est une forte poussée démographique et l'appauvrissement du stock des noms germaniques qui furent à l'origine de la création de ces surnoms qui se rajoutèrent aux noms de baptême. Les noms de baptême subirent eux aussi une évolution, leur stock fut surtout, à partir de la seconde moitié du Moyen Age, celui des noms de saints chrétiens.

Les toponymes de la commune de Saint-Maur restituent un certain nombre de ces surnoms devenus souvent des patronymes hérités, c'est-à-dire des noms de famille : Fleuraud (la Fleurauderie), Pichon (la Pichonnerie), Moreau (les Clefs Moreaux), Migot (la Migotterie, variante et forme ancienne de Michel), Carreau (la Carrorie), Caillaud (la Caillauderie), Tourneix (les Tourneix), Malignac (les Brandes à Malignac), Janin (les Janins), Picard (les Picards), Peygenault, Dunet (la Dunetterie), Margot (la Margoterie), Chatelier (le Chatelier), Gaudet (la Gaudeterie), Orangeons (les Orangeons, datant de la fin du Moyen Age), Martinet (les Martinets, anthroponyme médiéval, mais toponyme récent datant de l'époque contemporaine).

Le surnom de la Demoiselle, nom de source et de ferme, est associé à une légende locale dont nous avons déjà parlé. C'est également un surnom de personne.



Les noms de personnes



Le terroir d'autrefois

Connaissance en voie de disparition

Cette étude peut paraître assez frustrante, car beaucoup des histoires qui formèrent les noms de lieux nous sont inconnues. Une tradition orale explicative de certains de ces toponymes vit peut-être encore. C'est aux habitants de Saint-Maur qu'il revient maintenant de faire l'enquête. Mais attention, des traditions orales sérieuses peuvent exister comme peuvent être transmises des inventions, des légendes, qui ont plus retenu les esprits que la vérité.

Dans tous les cas, vraies ou non, les traditions orales disparaissent. Les personnes les plus âgées peuvent apporter un supplément précieux à cette étude en sauvegardant par écrit ou par enregistrement audio ces traditions. Recueillir ces informations ne sera pas vain. Les générations futures s'en enrichiront.

La présente étude peut servir de brouillon, de support, de guide et d'aide. Elle est très imparfaite et doit être complétée par la connaissance des anciens. Les hypothèses possibles d'interprétation d'un nom de lieu doivent être cumulées. L'Histoire et les progrès de la science feront le tri.

Un aperçu du terroir d'autrefois

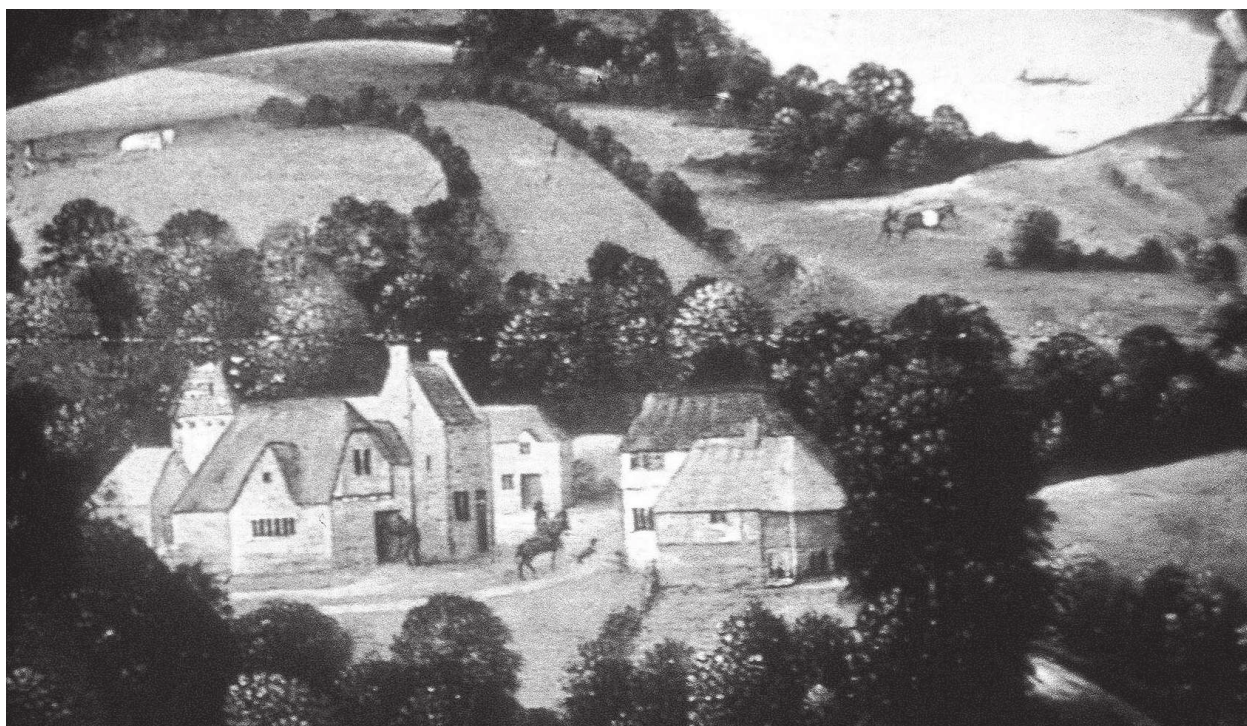
Il est difficile de résumer l'histoire du terroir de la commune de Saint-Maur, tant celle-ci est riche et variée. Les cartes successives et nos analyses peuvent apporter une première approche à cette histoire.

Dès l'époque néolithique (- 5000 à - 2000 ans avant J.-C.) les plateaux des abords de la vallée de l'Indre étaient occupés et cultivés. Cette occupation se prolongea à l'âge du bronze et à l'Age du fer pendant la période gauloise.

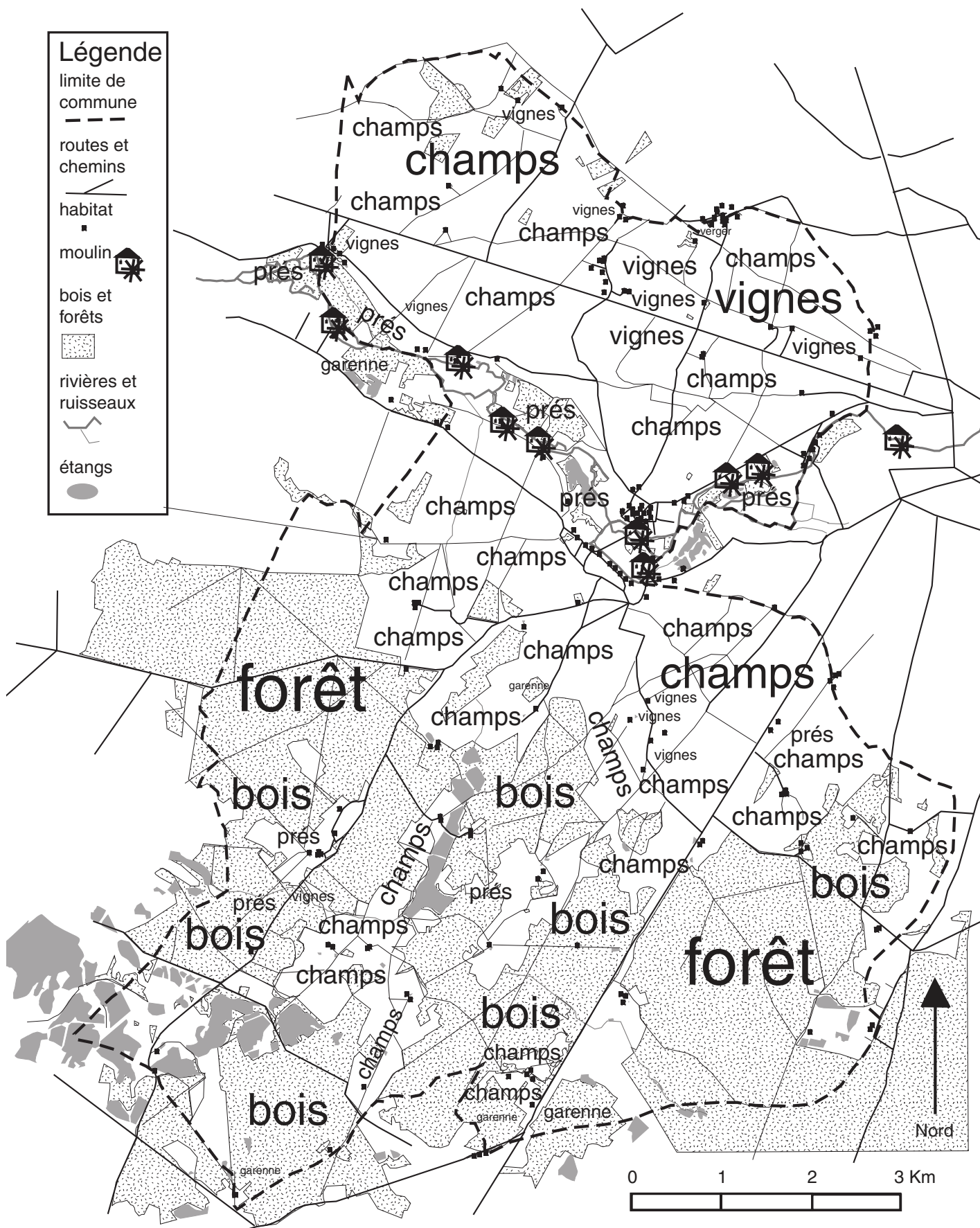
Pendant la période gauloise (Vème - Ier siècle avant J.-C.), c'est toute la moitié nord de la commune qui était exploitée. Les forêts du sud étaient partiellement entamées, autour des Cantins et au nord-ouest de Laleuf.

La période gallo-romaine verra des défrichements dans la zone des Écharbeaux et des Terres Noires, ainsi qu'une occupation et une exploitation intense de la vallée de l'Indre, dont les sources adjacentes avaient un caractère sacré sanctifié par de petits temples (le Colombier, Fonts).

La première moitié du Moyen Age verra l'installation des premiers domaines dans le cœur de la forêt du sud (Mézimbert, la Forest Esnard, les Maquins, les Cantins, les Aubrys), le milieu du Moyen Age verra la formation des premières seigneuries (Châteauroux, Saint-Gildas, Nau, le Colombier, Grandeffe...), des moulins banaux et la préservation de certains bois comme domaine de chasse seigneuriale... La seconde moitié du Moyen Age et l'Époque moderne seront caractérisées par une dispersion de l'habitat. Cette période verra également le développement des vignobles des abords de la ville de Châteauroux.



Aperçu du terroir d'autrefois



L'époque contemporaine

La Révolution

La vente des biens nationaux

Tous les biens appartenant à des établissements religieux furent vendus au titre de biens nationaux : les biens de la cure de Saint-Maur (terres, prés, maison curiale et presbytère), ceux de la fabrique, de la confrérie de Saint-Maur, du bénéfice du crucifix, de la vicairie de la Conception Notre-Dame, du bénéfice de Saint-Blaise, de la vicairie du Rosaire Saint-André, de la cure de Châteauroux, de la cure de Saint-Christophe de Châteauroux, de la cure de Saint-Denis, du prieuré d'Orsan (moulins de Parçay, vendus le 9 mars 1791 à Pierre Aucapitaine, moyennant 24 000 livres), des religieuses de Châteauroux (dont la métairie de Nau, nommée le Château des Religieuses, situé sur le grand chemin d'Argenton, qui fut vendue nationalement à Félix Morin pour 21 800 livres. Cette métairie consistait alors en une chambre de demeure, une boulangerie, une écurie, une vacherie, une fuie, un jardin, trois arpents de buissons, mille cinquante boisselées de terre, un arpent de pré dit des Ilots, cinq quartiers de prés dans la prairie de Fonts, des prés à Clavières, à Parçay...), du temple de Châteauroux et de l'Ordre de Malte (dont le moulin de Vilaine), ainsi que les biens de deux prêtres réfractaires déportés (Cartier et Degalle).

Tous les biens de l'émigré d'Artois, seigneur de Châteauroux furent également saisis et vendus (55 ventes dont la métairie de Gireugne, le moulin de la Jalousie, le moulin du Colombier).

St-Maur en 1793 : Beaulieu, Beaupré

Pendant la Terreur, les noms de commune d'origine religieuse furent supprimés et remplacés par d'autres. Ainsi la commune de Saint-Maur prit le nom de Beaulieu (ou Beaupré), en raison de la beauté de son caractère et parce que cet endroit était particulièrement apprécié des promeneurs du dimanche.

L'ancienne paroisse de Saint-Maur comptait le hameau de Fonts et celui de Nau. Ces parties furent distraits de la nouvelle commune.

La chapelle Ste-Catherine de Fonts

Cette chapelle était déjà en mauvais état au XVIIème siècle, puisque le 18 mars 1631, frère Dominique Frénion, ermite de Fonts, fit une requête aux juges de Châteauroux pour obtenir des réparations aux bâtiments et à la chapelle qui tombaient en ruine. La chapelle qui était voûtée en pierre, abandonnée dès la Révolution, fut démolie vers 1839 lorsque la route voisine changea de direction. Un toponyme disparaissait.

La Guillotine

Cette ferme ne figure pas sur la carte de Cassini, ni sur le cadastre ancien. C'est un habitat installé au XIXème siècle, dont le nom semble être un surnom revendicatif à la mode dans les années 1830-1850 comme symbole anticlérical et anti aristocratique. Une ancienne secrétaire de Mairie nous raconte par contre que ce nom était dû au fait que, à sa construction, cette maison avait longtemps été dépourvue de pignon et de toiture, donc sans tête. Une autre tradition orale nous rapporte que cette ferme aurait été une halte sur l'ancienne route de Châteauroux à Tours pour la guillotine pendant la Révolution. Parmi ces hypothèses, nous préférons celle du surnom revendicatif du milieu du XIXème siècle, nom probablement choisi par le propriétaire et créateur de cet habitat.

Manoirs et maisons de maître du XIXème siècle

Les Galeteries

M. Pigornet, ancien conservateur des hypothèques à Paris, devenu maire de Châteauroux, fit construire aux Galeteries une maison de maître vers la fin du XIXème siècle. Cette propriété avait appartenu à M. Duris-Dufresne qui la tenait en legs de M. Petit-Bois.

Parçay

Le château de Parçay est une maison assez vaste flanquée de deux pavillons. Il a été construit par M. Pétrely-Grenouillet, membre d'une famille de maître de forges. Autour, s'étend un grand jardin, avec serres et orangeries, allant jusqu'à l'Indre et un parc qui se prolonge jusqu'à la route. M. Prothade-Grenouillet, neveu du précédent, en devint propriétaire à la suite de l'adjudication qui lui en a été faite en 1872.



Aigurolles

Il existe à Aigurolles une maison de maître reliée à la route par trois allées plantées d'arbres. La propriété, de la contenance de 196 hectares, appartenait à la fin du XIXème siècle à M. Martinet de la Métairie qui l'acheta en 1847 de M. Despaignol. Celui-ci la tenait de M. Thabaut qui avait ajouté à son nom celui de Gurolles.

Les Planches

C'était primitivement une maison d'habitation ordinaire qu'avait construite M. Delaleuf, ancien receveur général de l'Indre, demeurant au domaine des Planches. Le château fut construit vers 1815 peu après l'institution du majorat pour Guillaume-Boislareine, baron de Surins. En 1850, elle fut vendue à M. Masquelier, négociant à Lille, venu dans le Berry pour faire de l'agriculture perfectionnée, ce qui lui avait valu le prix d'honneur au concours régional de 1866. Elle appartenait à la fin du XIXème siècle à M. Valery, qui a embelli la maison avec un goût parfait en confiant le remaniement des jardins à M. André célèbre architecte paysagiste.



Cette demeure servit de lieu d'habitation à la famille Masquelier et Flury jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale.

À cette époque c'est M. Ansbacher qui habitait ce château. Le jour où les Allemands sont arrivés à Saint-Maur, M. Ansbacher, d'origine juive, fut envoyé dans un camp de concentration.

L'armée ayant réquisitionné, le château des Planches, c'est l'Etat-Major du premier Régiment de France qui l'a occupé jusqu'à ce que l'armée du troisième Reich l'occupe, ainsi que le village.

Vers 1944, à l'heure où la libération était proche, on note le passage d'une compagnie de la Seconde Division Blindée du Général LECLERC. Après la libération et la déroute des Allemands qui allèrent

jusqu'à jeter leurs bottes, leur casque et leurs armes dans la rivière (au pont Bouquin), le domaine des Planches redevint alors une paisible demeure.

Au lendemain de la guerre, c'est la famille Dubarry qui occupa ce château. Puis à la fin des années 50, c'est un grand restaurant de luxe que la population a pu voir aux Planches. Ce dernier a sans doute subi les difficultés de l'après-guerre et le début des années 60 ; sa publicité n'attira pas suffisamment et le propriétaire, M. Parlant, dut abandonner. Après cet essai culinaire, c'est l'OTAN qui a acheté ce domaine et a décidé de créer un lycée international qui comptait des classes de la maternelle à la terminale. Ce lycée international devint l'annexe du Lycée Jean Giraudoux de Châteauroux. Au fil des ans, les classes fermèrent leur porte les unes après les autres et en 1974, le domaine des Planches ferma complètement. Inoccupé pendant sept années et laissé sans surveillance, le château et les dépendances sont pillés et saccagés. La municipalité, en 1981, en fit un très bel exemple de réhabilitation (voir le chapitre sur les équipements).

La Martinique

C'est une jolie maison ornée de deux pavillons avec un vaste perron qui conduit au premier étage. Elle a été bâtie peu après 1815 par les frères Landré, riches épiciers, qui lui ont donné le nom de la Martinique en souvenir des produits qu'ils tiraient des Antilles. Après avoir appartenu pendant un certain temps à M. Bidault, originaire d'Argenton, elle fut achetée vers la fin du XIX^{ème} siècle par M. Arthur Desjobert de Prahas, qui en a fait sa maison de campagne. Le château fut remanié à la fin du XIX^{ème} siècle. Il servit quelques temps de restaurant dans les années soixante.



Von

Le château de Von, situé près des limites de la commune, mais sur la commune de Châteauroux, a été construit par le général Ruby (+ 1809), né à Villedieu en 1755, simple paysan, parti dans la grande levée révolutionnaire. Sur le plâtre, au plafond du salon, il avait fait mouler en bas-relief un tambour et des baguettes en souvenir de son premier emploi. Le château appartenait à M. Sainte-Claire Deville, à la fin du XIX^{ème} siècle. Celui-ci le fit élégamment restaurer d'après les dessins de M. Arveuf, architecte.

Laleuf

Martin Boucher, ingénieur pour le roi du Haut-Dauphiné et Anne Catherine sa femme l'achetèrent de Claude Dupin en 1744. Il dirigea lui même les travaux de construction du château, en même temps qu'il faisait édifier l'Hôtel Bertrand à Châteauroux, converti aujourd'hui en musée.

Les fils de M. Martin Bouchet, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, et oncle du général Bertrand donna cette propriété à son neveu pour y passer la belle saison avec sa famille, après son retour à Sainte-Hélène, où il servit Napoléon jusqu'à la mort de l'empereur.

Le général Bertrand compléta l'habitation en dégageant les abords, et fit valoir la propriété en établissant des chaussées pour l'exploitation des bois. Voici les propos recueillis par Eugène Hubert à la fin du XIX^{ème} siècle : " Lorsque, dit M. de la Tremblais, nous visitâmes Laleuf, cette retraite de l'ami du grand Napoléon, tout était encore rempli des souvenirs de Sainte-Hélène. Nous étions vivement émus en touchant une foule d'objets qui avaient été à l'usage de l'empereur, en caressant le chien qu'il avait caressé, en contemplant dans un magnifique portrait en pied, peint par Robert Lefevre, les traits de l'illustre captif, en voyant son lit de douleur, celui où il était mort et dans lequel a voulu mourir son fidèle Bertrand. Le même lit a reçu leur dernier soupir et la France a décidé qu'un même tom-

beau recouvrirait leurs cendres. Le site paisible de Laleuf rappelle les vertus modestes de l'homme éminent qui se plaisait à en faire son séjour... Un autre souvenir de Sainte-Hélène existe encore à Laleuf. Ce sont deux saules pleureurs qui ont pour origine les petites branches du saule placé au bord d'une fontaine et sous lequel Napoléon, pendant sa captivité se plaisait à se reposer et à méditer sur sa vie et sur sa grandeur passée".

Laleuf fut transmis en 1844 à M. Napoléon Bertrand, fils aîné du général inhumé aux Invalides près de Napoléon. Comme il avait fallu vendre après sa mort tout ce qui lui avait appartenu, le 26 février 1882, une foule considérable se pressait au château pour assister à l'encan. Parmi les objets à vendre se trouvait une malle contenant tous les costumes qui avaient servi au général pendant ses diverses grades. M. Léon Duris du Fresne, cousin du général, et acquéreur de la propriété, s'est fait heureusement adjudger les objets les plus intimes et les souvenirs les plus précieux.



Carte postale ancienne
Photo : Archives départementales de l'Indre

Les Cantins

Ce château a été édifié en 1859 par M. Raullet, entrepreneur à Paris, dans le style Louis XV. Le mélange de la pierre et de la brique sous les toits d'ardoises crée un effet de polychromie qui constitue l'essentiel du décor.



Carte postale ancienne
Photo : Archives départementales de l'Indre

La Lienne

La propriété fut achetée vers 1820 à la famille Dumesnil par le docteur Testaud de Marchain, médecin. C'est lui qui jeta les fondations de la maison d'habitation construite près d'une ancienne tuilerie. Son fils M. Léonce

Marchain, en fit un très beau château renaissance en y ajoutant à droite une chapelle et à gauche une orangerie. L'étendue du parc, dessiné par Thiaudière, et la belle disposition des jardins, des serres et de l'entrée, font de la Lienne une des plus importantes demeures du département. Malheureusement l'eau y faisait un peu défaut malgré l'installation d'un manège. Une école pour les enfants du voisinages et dont M. Marchain assurait tous les frais, avait été établie près du château. Cette école fonctionna jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale.



Carte postale ancienne
Photo : Archives départementales de l'Indre

Apparitions et disparitions

Les nouveaux habitats

Les faubourgs du quartier de Saint-Christophe et de Saint-Cyran de Châteauroux, virent la naissance de quelques nouvelles habitations dans le courant du XIX^{ème} siècle : Bellevue et Beaugard. Ces deux noms évoquent une vue magnifique sur la vallée de l'Indre.

Diminutif de Martin, les Martinets, près du Clergé, est un toponyme d'origine contemporain d'un habitat créé au XIX^{ème} siècle. Le nom de Martin, lui-même est gallo-romain, mais le culte de ce saint en fera un nom très populaire durant tout le Moyen Age pour être ainsi à l'origine de nombreux anthroponymes.

La fin des moulins

Le moulin du Petit Colombier faisait fonctionner une filature qui employait une cinquantaine d'ouvriers vers 1870. Cette filature disparut à la fin du XIX^{ème} siècle, absorbée par l'industrie de Châteauroux.

Les moulins de Vilaines et d'Aigurolles disparurent vers 1920. Le contingentement du blé qui obligeait les meuniers à respecter une certaine norme, porta un coup fatal aux moulins de Parçay, de Saint-Maur et de Von.

Aujourd'hui, ces moulins servent de dépôt à des particuliers ou à des entreprises. Certains ont même été transformés en habitation.

Équipements du XIX^{ème} siècle

Les équipements collectifs du XIX^{ème} siècle formèrent de nouveaux toponymes encore en usage : la gare, la voie ferrée, les ponts, le cimetière, la mairie, la poste, les écoles...

L'histoire des ponts

Les ponts sur l'Indre portaient à l'origine le nom de "Planches" car il s'agissait de simples ponts de bois. Le nom des "Planches" provient du nom des anciens ponts qui reliaient le nord et le sud de la commune. Ce nom a été conservé à travers le nom de la propriété du château des Planches.

Au sud du bourg, trois ponts enjambent actuellement la rivière de l'Indre. Ils avaient été construits vers 1823. En mauvais état ces ponts furent reconstruits vers 1832. Les nouvelles constructions étaient des ponts suspendus par des fils de fer ancrés dans des piles de maçonnerie. Le premier pont, au sud, portait le nom de "Pont Bouquin". Le pont du milieu portait le nom de "Pont Noir" (à cause de la couleur noire de son bois) ou simplement celui de "pont du milieu" (ce pont à tablier métallique fut reconstruit en fer en 1905). Ces ponts furent de nouveau reconstruits en 1853.

Le pont le plus proche du bourg, dit "au bas du bourg" et baptisé "Pont Maréchal" ou "Pont du Maréchal" (à cause des marais qui existaient à cet endroit) ou également "Pont Beurrier", fut reconstruit en 1873-1875.

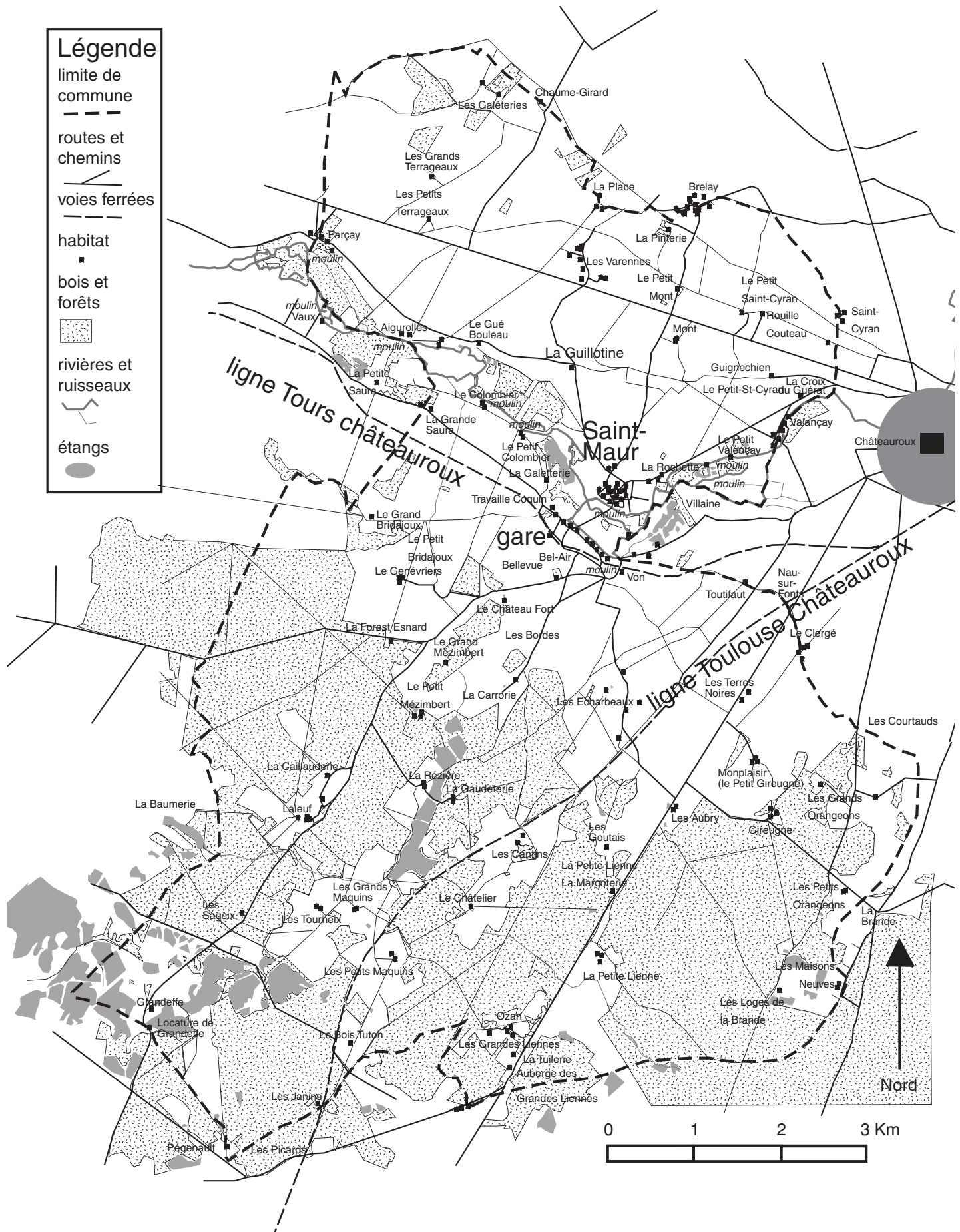
Le nouveau cimetière : 1838

Pour répondre aux lois sur l'hygiène publique, le Conseil Municipal prit la décision de déplacer le cimetière qui se trouvait à l'est et au sud de l'église et qui était trop proche des habitations. Un terrain fut acquis au nord du bourg en 1838 et le nouveau cimetière y fut installé créant un nouveau toponyme. Une chapelle fut construite dans ce nouveau cimetière par la famille Desjobert.

Le vieux cimetière

Le lieu-dit du Vieux Cimetière, terrain communal situé rue du Gué de la Chapelle a failli devenir une carrière de pierres en 1902. Le Conseil Municipal refusa la proposition d'un entrepreneur. De nombreux sarcophages (VII^{ème}-VIII^{ème} siècles) furent découverts en cet endroit lors de labours profonds vers 1950. Des ossements furent également trouvés dans l'ancien enclos de la cure, derrière l'actuelle mairie.

Le XIXème siècle

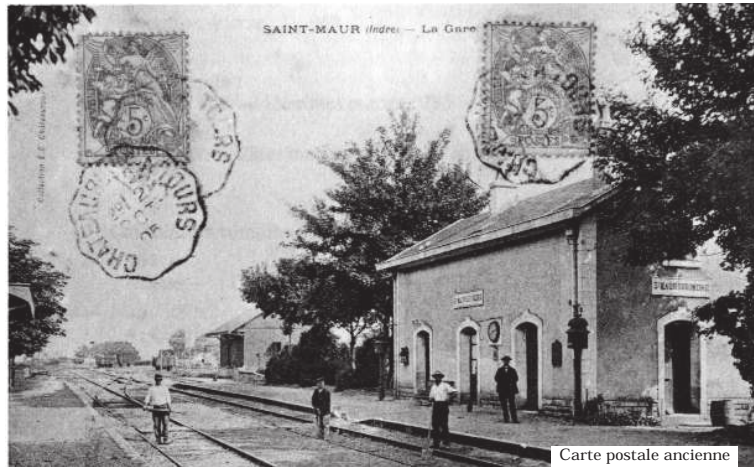


Puits et pompe sur la place publique

Le Conseil municipal de Saint-Maur décida le creusement d'un puits et la construction d'une pompe sur la place publique en 1861. La pompe fut remplacée en 1948. Cette pompe, qui n'a aujourd'hui qu'une fonction décorative, existe toujours.

Les chemins de fer

Le projet d'un chemin de fer reliant Montluçon à Tours, via Châteauroux, voit le jour en 1855. Il fut repris et exécuté à partir de 1865. En 1875 et 1876, la Municipalité de Saint-Maur réclamera la création d'une station sur la commune. Cette demande était motivée auprès des autorités par le fait que la commune exportait à l'époque 300 tonnes d'écorces, 250 tonnes de charbon de bois, 50 tonnes de futaies, 3 tonnes de laine, 300 tonnes de fourrages, 5000 hectolitres de blé, 1000 hectolitres d'alcool, 3000 hectolitres de vin, 2000 bœufs et vaches et 3000 moutons. Une gare sera donc créée à Bel Air.



Carte postale ancienne
Photo : Joël MOREAU

La ligne Châteauroux-Tours n'étant plus assez rentable, la gare de Bel-Air cessa de fonctionner le 15 février 1970. Depuis cette date, seuls des trains de marchandises s'arrêtent sur la commune pour fournir Coopagri, la MEAC et Elf Aquitaine.

Les autres toponymes des chemins de fer sont les PN, passages à niveau. L'un d'eux sera supprimé en 1967. Un grand projet de suppression de tous les PN de la ligne Paris-Toulouse (PN 201 à 204) commencera à voir le jour à partir de décembre 1972 avec la construction de ponts, de tunnels et de barrières automatiques.

Les écoles aux XIXème siècle

La municipalité fit construire une mairie-école en 1898. Seuls les garçons étaient à l'époque accueillis dans cette école. Les filles scolarisées allaient à l'école privée des sœurs créée par la famille Masquelier en 1873 (supprimée à la suite de la Loi de séparation des Églises et de l'État en 1905). En 1899, l'ancienne école de garçon, située dans l'ancienne mairie, fut remplacée par une école primaire publique laïque de filles. Ce projet fut de courte durée car les locaux étant vraiment trop vétustes, la Municipalité décida la construction d'une école de filles dans l'asile, c'est-à-dire dans le local qui servait à accueillir les enfants en bas âge.

La mairie-école : 1899

L'actuelle mairie, restaurée et réhabilitée, date de 1898-1899 et était à l'origine une mairie-école avec logement pour l'instituteur. Elle fut construite sur un terrain appartenant autrefois à la cure de Saint-Maur et sur lequel existaient une grange et une écurie. Les travaux furent réceptionnés en 1902. La construction de cette mairie créa une large avenue entre l'église et le nouveau bâtiment : "l'avenue de la Mairie". L'ancienne mairie fut vendue par la Municipalité en 1919.



Carte postale ancienne
Photo : Archives départementales de l'Indre

Les équipements et monuments du XXème siècle

La poste : 1909

Avant 1909, la Poste se trouvait impasse du Gué. Elle fut transférée à cette date place de la Mairie.

Les lavoirs

Le Conseil municipal décida et finança la construction d'un lavoir public en 1906 près des ponts de l'Indre. Il décida de la construction d'un nouveau lavoir à Bel Air en 1930. Ce dernier sera entretenu par la Municipalité jusqu'en 1950.

Les châteaux d'eau

Il existe quatre châteaux d'eau sur l'étendue de la commune. Les deux plus anciens sont au point haut des Terrageaux. Il en existe un lié à la Centrale de Saint-Maur, sur les hauteurs de Bel Air. Un quatrième est lié aux centres de Gireugne. Ce sont quatre toponymes de repérage topographique.

Les terrains de sports

Le Conseil municipal autorisait les jeunes gens de la commune en 1920 à jouer au football dans les prés communaux du 11 juillet au 25 mars. Cette autorisation fut renouvelée pour la prairie des Breux en 1930.

C'est à la suite d'une demande de l'instituteur de la commune que la Municipalité fera l'acquisition d'un terrain de sport pour les enfants des écoles en 1941.

Un véritable terrain de sport, conçu par un architecte, fut créé par le Conseil municipal au lendemain de la seconde guerre mondiale en 1945. Un terrain de basket y fut ajouté sur la demande d'un instituteur en 1954. Pour compléter cet équipement sportif, le Conseil municipal décida de la création de terrains de tennis en 1983. De nouveaux terrains de basket et de volley furent créés en 1996.

Cette même année une aire de jeux pour enfants fut construite.

Le stade fut baptisé "Robert Tissier" (habitant de St-Maur qui fonda le club de football) dans une séance du Conseil municipal du 19 septembre 1996.

Les urinoirs

C'est également un toponyme. La Municipalité décida de l'installation de ce type d'équipement collectif en 1944 à la limite de la place de la Mairie et du champ de foire.

L'orme de la place

Datant de l'époque de Sully, un vieil orme trônait sur la place publique près de l'église. Il portait le nom de "l'Ormel" ou de "l'Ormelle". Le Conseil municipal demanda son classement parmi les Monuments Historiques en 1945-1947. Cette démarche n'aboutit pas et le vieil orme fut abattu le 30 mai 1967, il mesurait alors 23 mètres de haut et son tour de taille avoisinait 5 mètres.



Monument de grandeffe

Pendant la seconde guerre mondiale, quelques maquisards bretons passèrent au château des Planches. La milice massacra deux résistants, René Combriat et Raymond Giraud à Grandeffe. Une stèle en leur mémoire a été érigée à Grandeffe et ces deux hommes ont été enterrés à Saint-Maur. Près de leur tombe, existe celle de Xavier Batard dont nous parlerons dans le chapitre sur les rues du bourg.



L'aérodrome : 1954

Le premier projet proposé au Conseil Municipal par l'aéro-club de Châteauroux en 1952 prévoyait de placer un aérodrome aux Planches. Ce premier projet fut refusé. Une autre proposition imagina l'aérodrome aux Sables. La Municipalité y préféra un terrain plus propice, entre les Galteries et les Clos, dans un endroit qui servit de zone d'atterrissage aux avions anglais pendant la seconde guerre mondiale. Cet emplacement, après son aménagement, prendra le nom d'aérodrome de "Châteauroux-Villers".

Des équipements à Gireugne : 1963

En 1960, un projet d'HLM fut élaboré et en 1963 le projet de l'installation d'un hôpital psychiatrique à Gireugne vit le jour. C'est tous les environs de Gireugne qui furent modifiés par ces équipements. Il y aura également un château d'eau, un centre équestre, un centre de formation et une maison de retraite.



Mise en service de la prison centrale : 1974

Les équipements de la propreté

Le Conseil municipal décida de la création d'une décharge municipale en 1974 dans l'ancienne carrière de Von. La même année il envisagea l'achat d'un terrain pour la construction d'une station d'épuration. Une nouvelle station d'épuration fut construite en 1999 à l'ouest du bourg. Des points propreté, nouveaux repères toponymiques, furent installés dans la commune.

La propriété des Planches : 1980

La Municipalité envisagea l'acquisition de cette propriété le 16 mai 1978. Devenue propriété de la commune, le parc des Planches sera ouvert au public et un gymnase et une salle polyvalente y seront construits en 1979. Puis ce sera le tour d'une école primaire baptisée "les Planches" en 1980-1981. La salle polyvalente et l'école seront inaugurées le 7 septembre 1981. L'école de garçons "Georges Martinet" (ancien maire) sera ainsi transférée dans la propriété des Planches à la rentrée de septembre 1981. Un restaurant scolaire fut ensuite ouvert dans les anciennes écuries du château à la rentrée scolaire de 1982. Un projet d'école maternelle aux Planches verra le jour en septembre 1982. Le château était alors toujours abandonné.

Un grand projet de réaménagement du château en salle des fêtes fut élaboré en 1988.



Complexe auto-moto des Tourneix : 1986

Ce projet vit le jour en 1985, le Conseil Municipal de Saint-Maur fut invité à visiter les installations en 1987.



Bibliothèque Raymonde Vincent : 1991

La bibliothèque municipale, installée au 3 de la rue du 8 mai 1945, sera baptisée par le Conseil municipal dans sa séance du 17 décembre 1990 : "Raymonde Vincent".

"Pourquoi Raymonde Vincent ? En 1991, date de la création de la bibliothèque, la ville de Saint-Maur a souhaité rendre un modeste hommage à cette grande berrichonne - être hors du commun - née à Villours le 23 septembre 1908 d'une famille paysanne de cinq enfants "entre la pauvreté et la misère". Raymonde Vincent a toujours gardé vivant en elle le monde de l'enfance. Cette enfance passée à Villours, Chézelles, Fouillereau, Saint-Lactencin, la Lienne, Notz.

La nécessité de gagner sa vie dans des travaux où elle ne pouvait satisfaire sa soif de création, l'expérience parisienne où la misère et la détresse lui font côtoyer l'abîme. La rencontre de peintres pour qui elle posera (Giacometti, Klein, Seria, Christian, Guillard...), l'éveil à la littérature lui permettant de survivre. Puis la rencontre d'un homme hors du commun, Albert Beguin, écrivain de nationalité

Suisse qui deviendra son mari (ami de Giraudoux, Aragon, Bernanos) mais l'idylle sera de courte durée.

La tentation de l'écriture apparaît alors comme l'unique remède à son désespoir. L'écriture ressuscite le passé. Ainsi naquit "Campagne" que le prix Fémina couronnera en 1937 (*un original de cette édition a été offert par monsieur Joël Moreau à la bibliothèque*).

Raymonde Vincent fuira la gloire parisienne pour revenir en Berry au château de Laleuf, puis aux Galetteries, lieux nécessaires à son inspiration.

Sous l'occupation allemande, elle entra dans la résistance. Aux Galetteries, au nord de la commune, près de l'aérodrome, elle cacha des parachutistes anglais ou autres alliés avec la complicité de ses voisins, la famille Guy Dupeux (En 1944, Miss Néarne fut parachutée aux Galetteries pour apporter des renseignements. Cette femme deviendra à la libération secrétaire de l'O.N.U.).

Deux romans autobiographiques : 1943, "Blanche et Élisabeth" - nulle trace de l'époque et de ses problèmes. Le monde de l'enfance reste le vivier des sensations et des sentiments.

Raymonde Vincent a quitté à regret les Galetteries pour Saint-Chartier.

En 1983, elle préface le livre de Joël Moreau : "Un peu d'histoire de Saint-Maur" : "Et si comme beaucoup de villages, cette commune proche de Châteauroux s'est trouvé délaissée, elle offre de nos jours à ses habitants et aux touristes le plaisir de vivre dans ce coin reposant du Berry, au milieu des vestiges de sa longue histoire et dans le charme discret de sa vie contemporaine"

Raymonde Vincent nous a quitté en janvier 1985.

- 1977 : Les Terres Heureuses.

- 1981 : Le temps d'apprendre à vivre.

- 1991 : Héléne (d'après le manuscrit conservé à la bibliothèque de la Châtre).

À découvrir ou redécouvrir à la bibliothèque, Rue du 8 mai 1945" (document Mairie).



Un centre de secours en 1993

La ZA des Terres Noires : 1993

Avec l'équipement de la RN 20 commença l'aménagement de la Zone d'Activités des Terres Noires en 1993. Un giratoire y sera installé en 1993 et l'aménagement de cette zone commença en 1994. Cette zone d'activité prendra le nom de Cap Sud.

Le contournement autoroutier : 1996

Cet important chantier commença en 1996. Le nouvel autoroute A 20 porte aujourd'hui le nom de l'Occitanie.



Réhabilitation de la mairie : 1996



Rénovation du centre bourg : 2000-2001

Salle Octave Félicien Monjoin : 2003

C'est le nom d'un célèbre soldat amnésique qui avait été avant la guerre, garçon de café à Saint-Maur. À la fin de la première guerre mondiale, tous les amnésiques furent identifiés, sauf Octave Monjoin qui sera hospitalisé à Rodez en 1920. Les autorités firent tout ce qui était possible pour aider le malheureux à retrouver sa famille. Sa photographie fut diffusée dans toute la France et à l'étranger. En dix ans 160 000 lettres affirmèrent reconnaître dans ce portrait l'être cher disparu dans la tourmente de la guerre.

Monsieur Patureau-Mirand, élu maire de la commune de Saint-Maur, lors d'une visite faite à ces administrés, rencontre en 1929 un septuagénaire du nom de Pierre Monjoin et dont le fils Octave, blessé à Blamont-sur-Meuse le 14 août 1914, avait cessé d'écrire en juillet 1916. Le maire mena son enquête. En mai 1930, une lettre l'informe que le soldat Octave Monjoin, blessé à la jambe droite et fait prisonnier à Blamont, avait été soigné à l'hôpital de Karlsruhe, puis interné dans divers camps, puis rapatrié par la Suisse en janvier 1918 pour blessure de la cuisse droite et amnésie non guérie. Ensuite on perd sa trace.

Cependant l'état signalétique de l'amnésique répondait exactement à celui de Monjoin et l'écriture de la dernière lettre du soldat était la même que celle de l'amnésique.

En 1930, un psychiatre de l'asile de la drogue provoqua chez lui un état fébrile dans lequel il écrivit lisiblement son nom "Octave Monjoin", sa date de naissance et les noms de ses père et mère avant de retomber dans une totale inconscience.

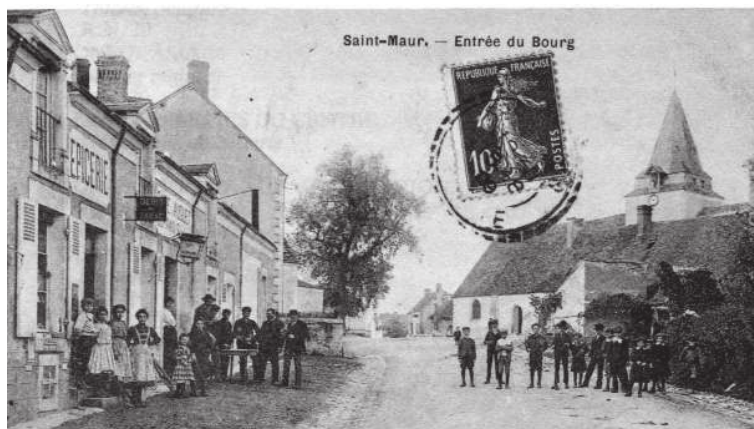
On l'amena donc à Saint-Maur en 1931 où il reconnut les lieux mais retournera à l'asile de Rodez d'où il fut envoyé à l'asile Sainte-Anne à Paris pour être examiné par de nouveaux experts. Il sera ensuite hospitalisé à l'asile de Vaucluse jusqu'en 1942. Le 28 août 1942, Octave Monjoin est ramené à l'asile Sainte-Anne pour y être opéré, sa cicatrice s'étant ouverte. Trop faible pour être opéré, il décéda le 10 septembre 1942 et fut inhumé dans la fosse commune du cimetière de la commune de Bagneux. En 1944, le maire de Saint-Maur, accepta la proposition du rapatriement du corps de Monjoin faite par M. BOUCTON de Reims. Une grande cérémonie eut lieu alors à Saint-Maur pour le transfert de son corps dans le cimetière de la commune.

Une salle annexe située près de la mairie prendra, en 2003, le nom de Salle Octave Félicien Monjoin.

Les cotes

Certains services publics, comme l'IGN, EDF, le service du Cadastre, l'Équipement, etc.. créent de nouveaux toponymes de lettres et de chiffres, des cotes. Par exemple, la commune elle-même porte un numéro INSEE. Ces toponymes ont le plus souvent un usage d'entreprise. Ceux qui utilisent ces équipements n'en connaissent souvent pas l'existence. Seules les routes départementales D 135, D 104, D 81, ou les routes nationales N 20 et N 143, et l'autoroute A 20 encore appelée l'Occitanie, sont assez connues. La grande majorité des chemins de la commune porte maintenant le nom de "chemin rural" (CR) ou "voie communale" (VC) suivi d'un numéro. Un sentier de grande randonnée porte le nom de GR 46.

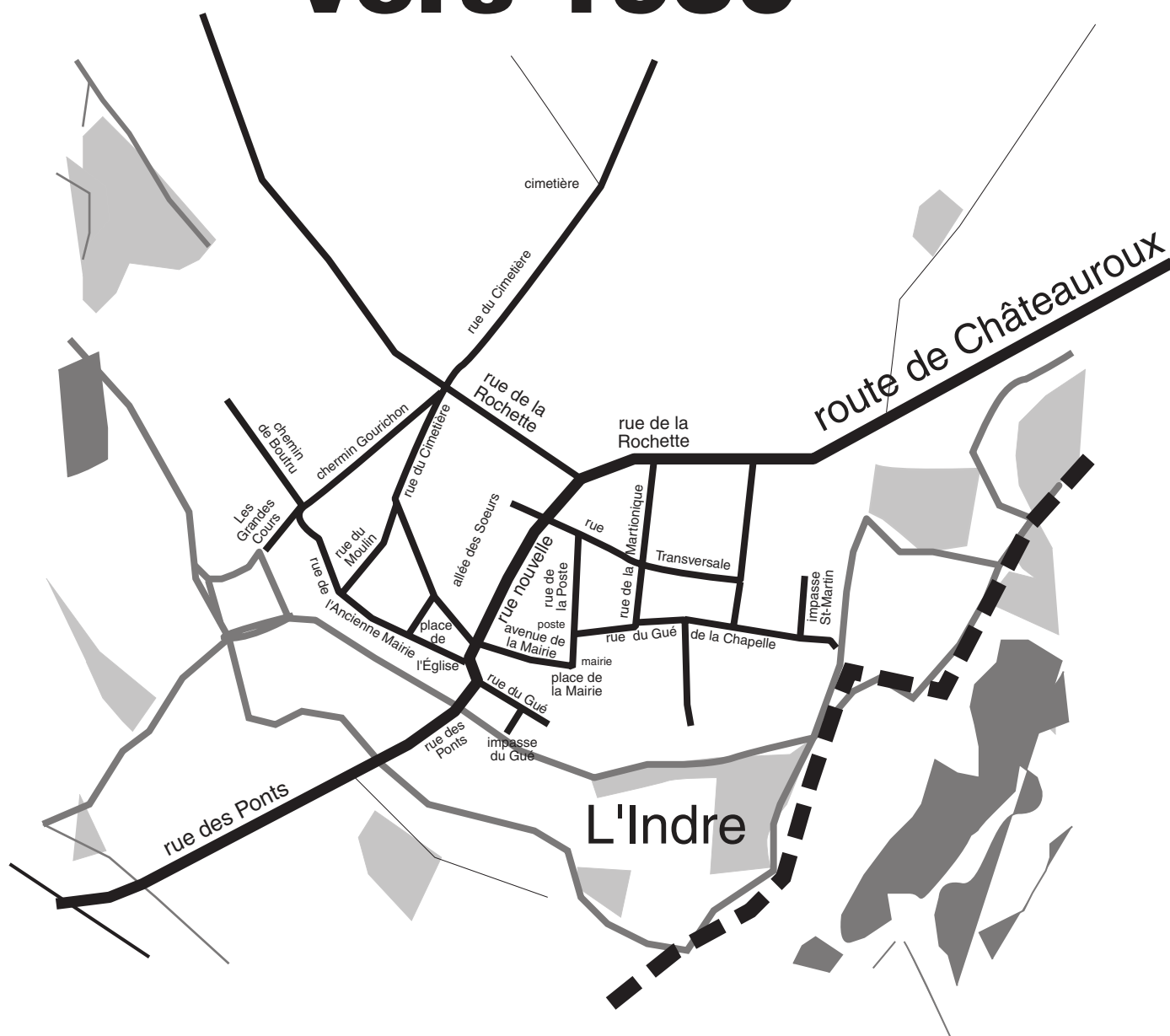
Les lignes électriques qui traversent la commune ont des poteaux identifiés par EDF par un numéro.



Carte postale ancienne
Photo : Joël MOREAU

Le bourg au début du XXème siècle

Bourg de Saint-Maur vers 1950



L'histoire des rues : 1950-2004

Rue de l'école des sœurs

Un nouveau projet de rue voit le jour à la suite de la création par la famille Masquelier d'une maison-école. Cette nouvelle rue reliait la rue de la Rochette à l'église, elle porta d'abord le nom de rue de l'école des sœurs, puis allée des sœurs jusqu'en 1967.

En 1907, la Municipalité organisa la construction d'un lotissement dans le clos du presbytère.

Changement de dénomination : 1967

Lors de sa séance du 13 mai 1967, le Conseil municipal décida quelques changements dans la dénomination des rues du bourg :

- l'avenue de la Mairie devînt l'avenue du 11 novembre,
- l'allée des Sœurs devînt la rue de l'abbé Trinquart (curé de Saint-Maur de 1923-1962),
- la rue de la Rochette, dans sa seconde partie, devînt, la route de Châteauroux,
- la rue de la Poste devînt la rue du 8 mai 1945 (date de la fin de la seconde guerre mondiale),
- la rue Nouvelle devînt la rue de Verdun (faisant référence au conflit de 1914-1918),
- la rue Transversale devînt la rue Georges Robert (ancien charron),
- la rue du Cimetière devînt la rue de l'Égalité.

Les noms des rues suivantes furent maintenus : la place de l'Église, la rue du Moulin, la rue de la Martinique, la rue de la Rochette, la rue des Ponts, la rue de l'Ancienne Mairie, le chemin de Boutru (nom des prairies y attenant), la rue du Gué de la Chapelle, le chemin Gourichon (du nom d'un agriculteur qui posséda les Grandes Cours). Des plaques signalétiques furent placées en conséquence.

Les lotissements : 1950-1975

Le développement des habitats fut très important dans la seconde moitié du XXème avec la construction de nombreux nouveaux lotissements. Le premier fut créé en 1956 au bord de la route départementale 81, au "Fait du Gros". Ce lotissement sera poursuivi à partir de 1960. La liste des lotissements qui suivirent est assez longue :

- un lotissement à la Garenne à partir de 1969,
- un autre dans le bourg de Saint-Maur au "Boutru" en 1970,
- un autre portant le nom du "Bois du Grand Meaulnes", au Bois du Crapaud en bordure de la route nationale 20, en 1972,
- un lotissement à "Rouille Couteau", sur le chemin dit de "Jappe Chien", en 1972,
- un autre à Bel Air en 1972. La même année un lotissement OPD.HLM sera créé à la Lienne.
- un autre verra le jour en 1974 aux Écharbeaux,
- un lotissement en limite de l'agglomération du bourg, contenant 90 logements, en 1974,
- la création d'une zone d'habitations aux "Coteaux", en 1974,

Ces nouveaux habitats créèrent de nouvelles rues qu'il fallait baptiser.

Rue Léon Bourdier

Pour baptiser les rues des lotissements de la Rochette et du Gué de la Chapelle, le Conseil municipal décida le 12 novembre 1974 de retenir le nom d'un ancien maire de la commune, Léon Bourdier, maire depuis 1945 et décédé le 24 novembre 1968 à Saint-Maur.

Les lotissements : 1975-2000

Le dernier quart du XXème siècle a vu la croissance des habitats en périphérie de la ville de Châteauroux et donc sur l'étendue de la commune de Saint-Maur.

- Un lotissement privé sera créé aux Ormeaux en 1979,
- un autre aux Perrières en 1981, rétrocédé à la commune en 1988,
- un autre aux Ormeaux en 1986, rétrocédé à la commune en 1988,
- un autre par l'OPAC aux Coteaux en 1996,
- un autre rue du Gué de la Chapelle en 1998,
- un lotissement communal aux Ormeaux en 1999.

Les rues de la ZAC des Coteaux : 1983

Les habitants de la ZAC des Coteaux demandèrent en janvier 1983 à la Municipalité que les noms des rues de leurs habitations soient ceux de noms de certaines de leurs associations. Pour répondre à cette demande, le Conseil municipal créa ainsi la rue "Flandres Dunkerque" (seconde guerre mondiale), et rue des "Combattants en A.F.N." (conflit de 1952-1962).

Rue Xavier Batard : 1983

La rue rejoignant les deux précédentes fut baptisée "Xavier Batard", jeune résistant de la commune, habitant de Mont, et faisant parti des Forces Françaises de l'Intérieur, mort pour la France à l'âge de 17 ans au cours d'un combat à Belâbre (Indre) au lieu-dit "les Descends" le 10 juillet 1944. Son nom figure sur le Monument aux Morts en face de la Mairie.

Le Pré Fleuri : 1988

En 1988, le Conseil Municipal décida de baptiser le chemin rural de Saint-Maur à Notz "le Pré Fleuri".

Dénomination des rues de Bel Air : 1989

Cette dénomination fut choisie en séance du Conseil municipal le 5 juin 1989 :

- rue de Von (rue menant à cet ancien lieu-dit),
- rue des Clefs Moreaux (ancien nom de parcelles),
- rue de la Gare (présence d'une station sur la voie de chemin de fer),
- rue des Écharbeaux (menant à cet ancien lieu-dit),
- route de Chatellerault (menant à cette ville),
- rue des Ponts (menant au bourg).

Dénomination des rues de Guérat : 1989

Dans la même séance, les conseillers municipaux décidèrent des noms des rues du secteur de Guérat, c'est-à-dire de la Closerie :

- route de Châteauroux,
- ancienne route de Tours,
- chemin de la Croix Guérat (ancien nom de lieu-dit),
- allée de la Closerie (anciennes parcelles de vignes),
- chemin de Saint-Cyran (menant à ce lieu-dit),
- avenue de Tours.

Rues de la ZAC des Coteaux : 1989

Le 23 octobre 1989, le Conseil municipal baptisa les nouvelles rues de la ZAC des Coteaux :

- la rue du Clos des Portes (anciennes parcelles de vignes),
- l'allée des Tardes (ancien lieu-dit).

Rues des lotissements : 1993

Dans sa séance du 9 avril 1993, le Conseil municipal décida de baptiser les nouvelles rues du lotissement des Perrières, "allée des Perrières" (anciennes parcelles), et "allée de la Carrorerie" (menant à ce lieu-dit), et celles du lotissement des Ormeaux, "allée des Ormeaux" (ancien lieu-dit) et "rue de Villers" (menant à cette commune).

Avenue d'Occitanie : 1997

La portion de la route départementale 151 menant à la route nationale 20 portait alors le nom d'usage de l'avenue de l'Occitanie. Le Conseil municipal décida de s'arrêter sur le nom "avenue d'Occitanie" le 27 novembre 1997.

Valençay au lieu de Valançay : 1998

Dans sa séance du 26 mars 1998, le Conseil municipal décida d'arrêter définitivement l'orthographe de ce lieu-dit en "Valençay" et de faire les rectificatifs nécessaires puisque cette orthographe n'était pas encore fixée et que la forme "Valançay" était encore utilisée.

Le 30 juillet 1998, le CD 81, chemin rural du Petit Valençay, prit le nom de "rue du Val de l'Indre".

Nouvelles dénominations

Les riverains du secteur du lotissement du Bois du Crapaud demandèrent le changement du nom de leur lotissement en "lotissement de la Lienne" en janvier 1999.

La voie privée du lotissement des Coteaux, dans le Domaine des Coteaux, prit le nom de "rue des Coteaux" le 27 mai 1999. Le même jour, le Conseil municipal décida de baptiser les rues du lotissement des Ormeaux : "allée des Ormeaux", "rue des Ormeaux" et "impasse des Ormeaux". Il fut également décidé de baptiser la rue de desserte du lotissement de Beauregard "allée de Beauregard" dès sa rétrocession. Le même jour, le nom de "l'impasse du Gué de la Chapelle" fut arrêté comme celui de la "rue Gourichon", remplaçant le "chemin Gourichon" (nom d'un ancien lieu-dit provenant d'un nom d'une ancienne famille de la commune. On trouve un Alphonse Gourichon, meunier à Velles en 1888) en cours d'urbanisation.

Le 29 juillet 1999, les rues récemment urbanisées furent baptisées par le Conseil municipal : "rue de la Croix Guérat", "impasse du Gué" et "allée des Ormeaux".

Un nouveau lotissement fut lancé sur les terres de M. Rouet à la "Pièce de la Fontaine" en 2003.

Un petit rond-point fut aménagé à la Rochette en 2003. Il ne possède pas de toponyme particulier.

Nouvelles rues : 2000-2003

L'installation d'un complexe hôtelier à Cap Sud entraîna la création d'un nouveau lotissement qui fut viabilisé en 2000.

La création du lotissement des Coteaux près du cimetière, en 2002, entraîna la création des noms "rue des Coteaux", pour la voie partant de la RD 81 (route de Châteauroux) et allant au cimetière, et "allée des Tardes" (ancien lieu-dit) pour le prolongement de l'allée des Tardes déjà existante.

La rue du lotissement des Tilleuls sera baptisée en 2003 "rue des Tilleuls". La rue qui débouche sur la rue de l'Égalité, face au cimetière, fut nommée "rue des Coteaux". La nouvelle voie du nouveau lotissement, en prolongement de la rue des Coteaux, fut baptisée "rue Raoul et Madeleine Follereau" (voir ci-dessous). L'extension de la rue qui débouche sur la rue des Coteaux porte le nom de "rue Xavier Batarde". La nouvelle voie parallèle à la rue Raoul et Madeleine Follereau fut baptisée "rue du général Ruby" (voir ci-dessous).

Un nouveau lotissement appelé "des Cyprès" vit le jour en 2003, ainsi qu'un autre dans le clos des Tilleuls au Petit Valençay, en limite de la commune.

Rue Raoul et M. Follereau : 2003

Biographie : "Raoul Follereau se destine à une carrière littéraire. En 1920, il publie son premier livre "Le Livre d'Amour", il y trace un programme de vie. "Pourquoi ne ferais-je pas de ma vie, de tous les jours de ma vie, une seule œuvre d'amour ?".

C'est un chrétien fervent et un patriote ardent. En 1936, à l'occasion d'un reportage en Afrique du Nord, il découvre l'œuvre du Père Charles de Foucauld qui devient son héros et son modèle.

Recherché par les Allemands durant la guerre, car ses articles sur "Hitler, visage de l'Antéchrist" ne sont pas passés inaperçus, il se cache à Vénissieux chez les sœurs de Notre Dame des Apôtres. Celles-ci veulent créer en Côte d'Ivoire un village destiné aux lépreux. Raoul Follereau choisit alors de mettre son talent de conférencier au service de ce projet. Il renonce à sa carrière littéraire et décide de se consacrer à la cause des lépreux.

Raoul Follereau fonde en 1954 la journée mondiale des lépreux qui est aujourd'hui célébrée chaque année fin janvier. Il fonde dans plusieurs pays européens de puissantes associations qui relaient ses interventions, engagent un travail d'envergure, poursuivent et développent encore son œuvre après sa mort.

Raoul Follereau a aussi œuvré en faveur de beaucoup d'autres catégories de déshérités. Son engagement en faveur des lépreux n'est qu'un épisode d'un combat beaucoup plus vaste.

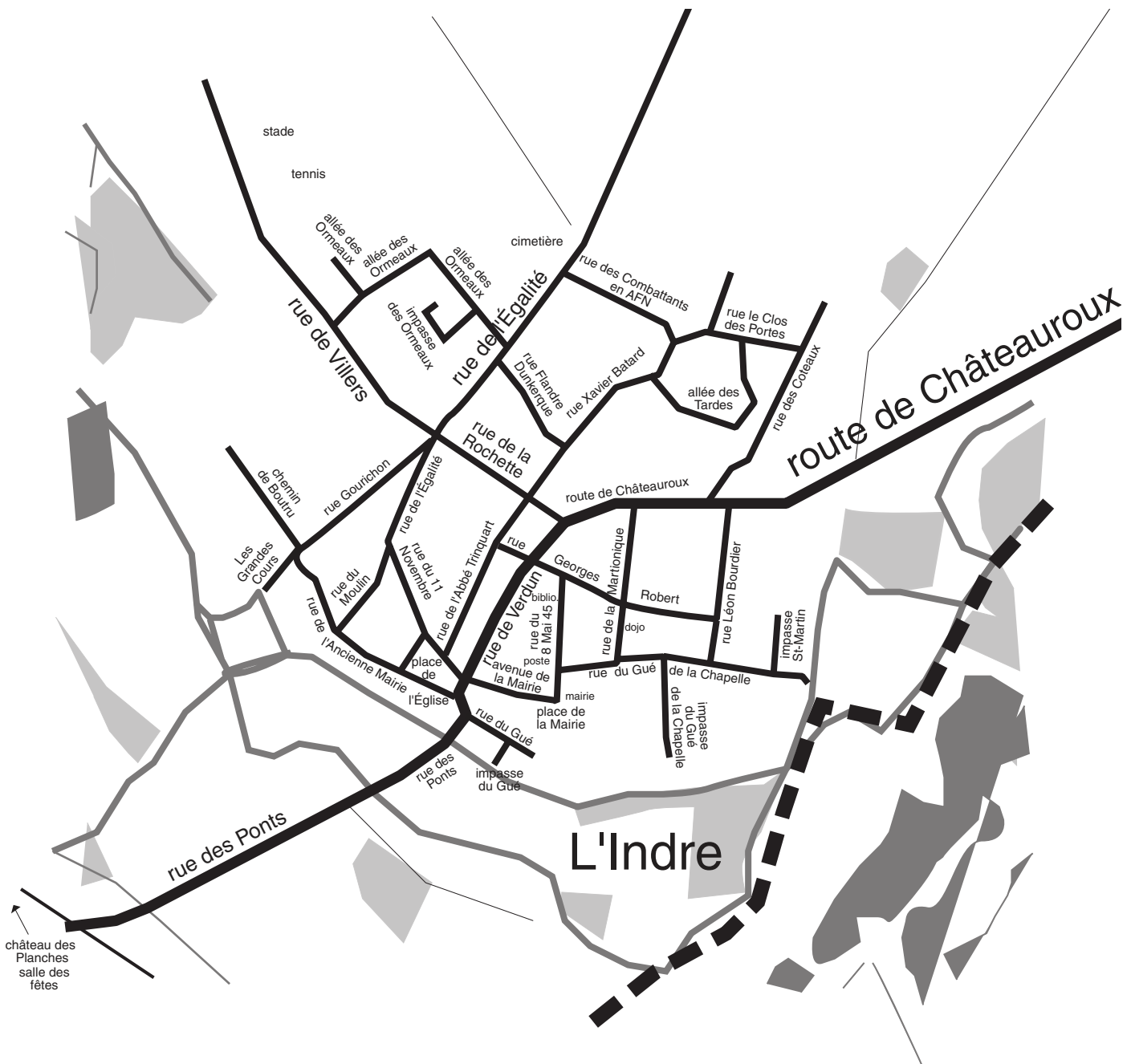
"La seule vérité, c'est de s'aimer" répète-t-il inlassablement dans ses messages à la jeunesse du monde" (document de la Mairie).

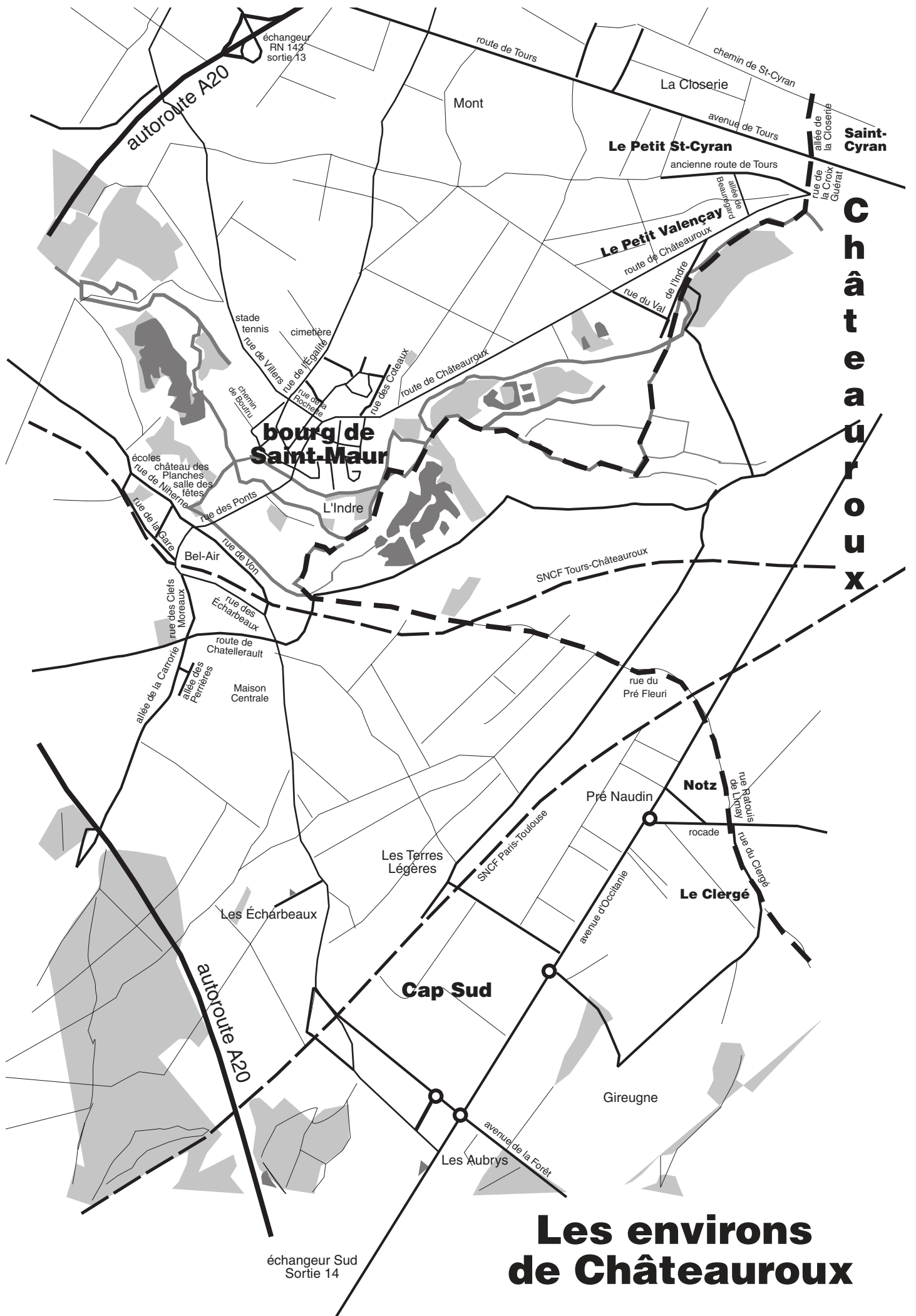
Rue du général Ruby : 2003

Biographie : "Sébastien Ruby est né le 25 mars 1755 à Villedieu. En 1775, Sébastien Ruby entre très modestement dans l'histoire, il devient soldat du Roi. Le 3 février 1775, il s'engage dans le régiment de la Reine (nous sommes sous le règne de Louis XVI), puis vient la Révolution...

De retour dans le Berry, le 13 août 1791, il s'engage, à Châteauroux dans le bataillon des volontaires de l'Indre. Une seconde carrière militaire commence alors.

Le 11 Brumaire de l'An 2 de la République (1er novembre 1793), il est nommé lieutenant-colonel, commandant le bataillon de l'Indre. En 1794, Ruby est chef de brigade de l'armée du Rhin. En 1798 voit s'ouvrir une nouvelle campagne à laquelle va participer le chef de brigade Ruby : la campagne suisse. Le 23 mars 1798, une autre récompense pour Ruby : sa nomination au grade de général de brigade. Il est affecté à l'armée d'Angleterre... armée commandée par Bonaparte. En mai 1799, il tombe malade. Nous ne reverrons plus notre berrichon chargeant bravement à la tête de ses soldats. Le 3 décembre 1799, il achète la propriété de Von. Le 1er mars 1809, le général Sébastien Ruby meurt dans sa maison de Von (commune de Châteauroux), âgé de 56 ans. L'inhumation eut lieu à Saint-Maur, le général Ruby repose donc dans le cimetière de Saint-Maur où l'on peut encore voir sa tombe et essayer de lire cette inscription gravée sur la pierre : Ci-gît M. Sébastien Ruby, général de brigade, commandant de la légion d'honneur, chevalier de l'Empire, né à Villedieu le 25 mars 1755, décédé le 1er mars 1809" (document interne à la Municipalité pour le baptême de la rue du général Ruby ; pour plus de renseignements lire : Jean DUPLAIX : Le général Ruby).





Les environs de Châteauroux

Dénomination de rues pour Cap Sud : 2003

Le baptême des rues situées à Cap Sud fut entrepris par le Conseil municipal dans sa séance du 9 octobre 2003 :

- le rond-point "GUIGNARD" fut baptisé "rond-point des Écharbeaux" (ancien lieu-dit),
- le rond-point "BUT", "rond-point des Aubrys" (ancien lieu-dit)
- le rond-point "CONFORAMA", "rond-point des Terres Noires" (ancien lieu-dit),
- le rond-point "LAPEYRE", "rond-point des Terres Noires",
- la rue allant des Écharbeaux en direction de "VIVE LE JARDIN", jusqu'au rond-point des Terres Noires, prit le nom de "boulevard du Franc",
- l'ancienne Route Départementale 67, fut baptisée "allée des Goutais" (ancienne ferme),
- l'allée conduisant à l'entreprise Mauve, "allée du Commerce",
- la rue conduisant à "CONFORAMA" et à "Mr BRICOLAGE", "rue des Terres Noires",

Le même jour, le Conseil municipal décida de baptiser l'espace du terrain de boules, du terrain de basket et du mail, "Espace Robert Tissier" (ancien habitant de St-Maur, fondateur du club de football).

Les activités privées

Comme nous pouvons le constater tous les jours, l'activité agricole, artisanale, industrielle ou commerciale, est porteuse de nouveaux toponymes. Certains noms d'entreprises, comme les seigneuries du Moyen Age, portent le nom de leur fondateur. Les noms des commerces, des centres commerciaux sont des toponymes qui font partie de notre vie quotidienne.

Les carrières sont un bon exemple de ces nouveaux toponymes. Des carrières existent depuis toujours sur l'étendue de la commune. Un carrière de pierre calcaire (Fera) sera ouverte en 1978, une autre aux Montées (Lavaux) en 1983, une troisième en 1984 sur la RN 143 (Barriaud), une quatrième de pierre calcaire la même année à Von (Colas) et une cinquième de pierre calcaire à Varennes en 1995 (Fera SARL).



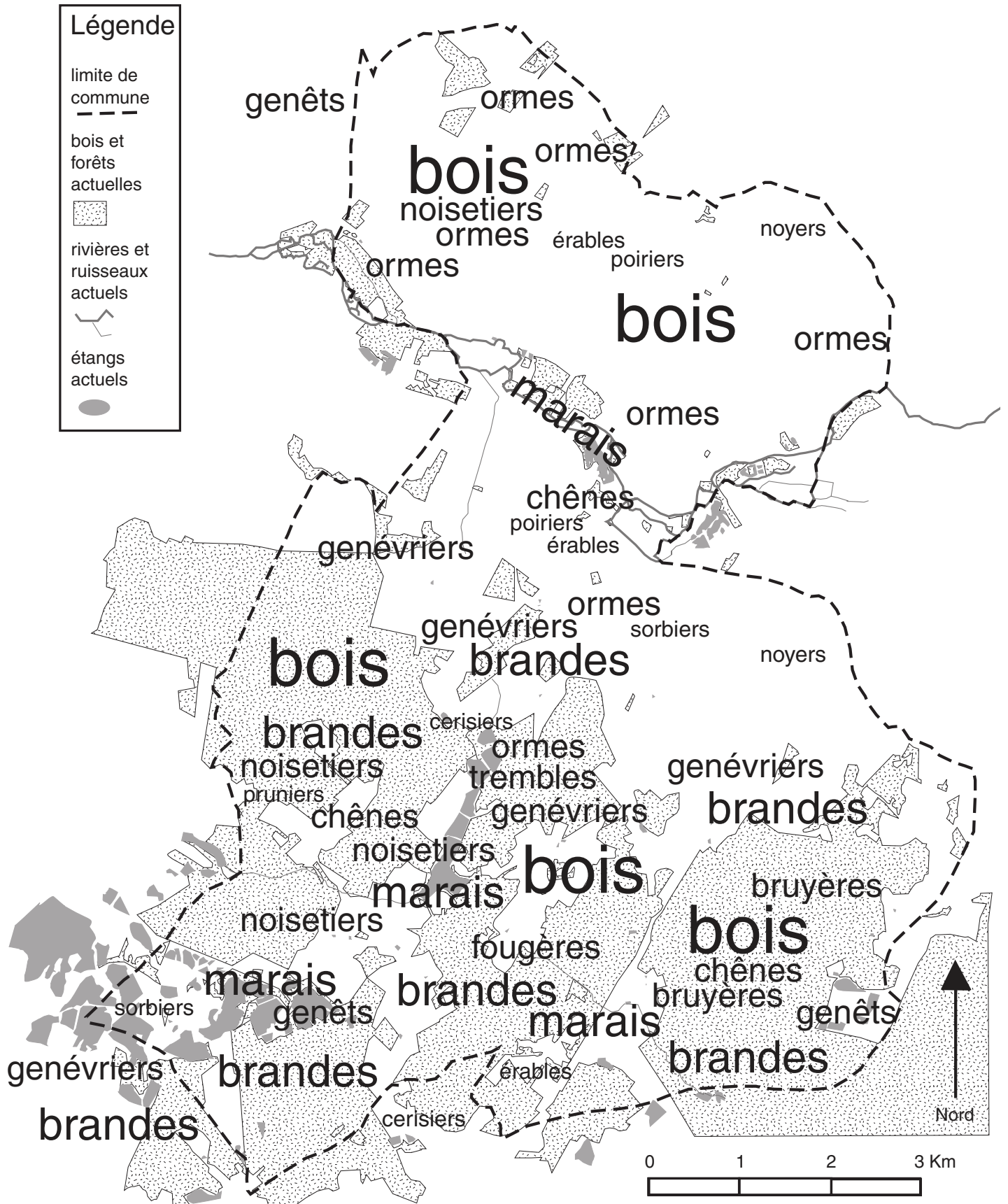
Chacun a ses toponymes

Les habitants d'aujourd'hui inventent de nouveaux noms de lieux. Ils baptisent parfois leur habitation de jolis petits noms. Certains de ces toponymes en voie d'apparition demeureront, d'autres disparaîtront. Les toponymes s'emploient tous les jours de la vie. N'oublions pas que lorsque vous dites "Chez Untel", vous employez une expression toponymique déjà en cours au Moyen Age. Chacun a ses propres toponymes, son "petit coin de pêche" aux noms de lieux uniquement connus de lui.

Avant les hommes

Cette étude peut restituer approximativement le paysage de la commune avant l'installation des hommes au néolithique. Cette restitution imparfaite est construite à partir des noms de lieux que nous venons d'étudier.

Aperçu du paysage avant le néolithique



Index des toponymes

- 11 Novembre (rue du) : (bourg de St-Maur) page 112.
8 Mai 45 (rue du) : (bourg de St-Maur) p. 112.
A 20 : p. 11, 15, 109, 110.
Abbé Trinquart (rue de l') : (bourg de St-Maur) p. 112.
Adriers (ancien nom probable de Saint-Maur) : p. 31.
aérodrome de Châteauroux-Villers : (F2) p. 107.
aéromodélisme : (D12) p. 108.
AFN (rue des Combattants en) : (bourg de St-Maur) p. 113.
Aigurolles : (E4) p. 26, 49, 64, 99.
Allée (Le Bois de l') : (C10) p. 74.
Allée (Pièce de l') : (E4) p. 89.
allée de Beauregard : (Le Petit Valençay, environs de Châteauroux) p. 114.
allée de Grandeffe : (C13) p. 63.
allée de la Carrorie : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 113.
allée de la Closerie : (Saint-Cyran, environs de Châteauroux) p. 113.
allée de la Gare : (D14) p. 104.
allée de Niherne : (C7) p. 63.
allée de Nuisance : (C7) p. 63.
allée de Trente Pieds : (C9) p. 63.
allée des Bridajoux : (C6) p. 63.
allée des Goutais (Cap Sud) p. 117.
allée des Ormeaux : (bourg de St-Maur) p. 77, 113, 114.
allée des Perrières : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 113.
allée des Pigeonniers : (B8-9) p. 63, 71.
allée des Sagets : (BC11) p. 63.
allée des Soeurs : (bourg de St-Maur) p. 112.
allée des Tardes : (bourg de St-Maur) p. 113, 114.
allée du Bois Barre : (C10) p. 63.
allée du Commerce (Cap Sud) p. 117.
allée du Genévrier : (CD7) p. 63, 77.
allée du Nord : (D8-9) p. 63.
allée du Tecq : (B7) p. 63.
Ancienne Mairie (rue de l') : (bourg de St-Maur) p. 112.
ancienne route de Tours : (Saint-Cyran, environs de Châteauroux) p. 113.
Antés (Le Boisson des) : (CD11) p. 80.
Arcade (Vallée de l') : (D2-E2) p. 69.
Arcamault (La Font d') : (F3) p. 33, 65, 94.
Ardilets (Les) : (F2) p. 92.
Arrachis (L) : (C10, E12, G9, G10, H10) p. 76.
Arrachis (Le Grand) : (E8, F13, B14) p. 76.
arrêt SNCF : (C7) p. 104.
Auberge des Grandes Liennes (L) : (F13) p. 54.
Aubigeon (La Pièce de l') : (E2) p. 87.
Aubry ou Aubrys (Les) : (I10, Cap Sud, environs de Châteauroux) p. 34, 94, 117.
autocross motocross : (D12) p. 108.
Autoroute A 20 : p. 11, 15, 109, 110.
Avances (Les) : (E7, F7, E8) p. 44, 83.
Avenauds (Les) : (G12) p. 86.
avenue de la Forêt : (Cap Sud, environs de Châteauroux) p. 114, 117.
avenue de la Mairie : (bourg de St-Maur) p. 104, 112.
avenue de Tours : (Saint-Cyran, environs de Châteauroux) p. 113.
avenue d'Occitanie : (Cap Sud, environs de Châteauroux) p. 113.
Bardards (Les) : (I3) p. 16, 69.
Baril (Bois) : (E1) p. 16, 69.
Baril (La Coulée du Bois) : (E2) p. 16, 65, 69.
Baril (Les Grouailles du Bois) : (F1) p. 16, 69, 92.
Barre (allée du Bois) : (C10) p. 20, 63, 69.
Barre (Bois) : (C9) p. 20, 69.
Bart (Bois) : (D10) p. 20, 69.
Bart et de la Rame (Le Bois) : (C9) p. 20, 69.
Barton (Le Bois) : (G11) p. 20, 69.
Bas des Miclés (ou des Miclos) (Le) : (G4) p. 69.
Basset (Bois) : (E13) p. 69, 74.
Batard (rue Xavier) : (bourg de St-Maur) p. 113, 114.
Bateau (Le) : (FG6) p. 43, 89.
Batté (La Vallée de) : (F4) p. 69.
Baumerie (La) : (B10) p. 47.
Beauce (Bois de la) : (C9) p. 17, 20, 83.
Beauces (Les) : (D1, J3) p. 17, 83.
Beaulieu (nom de Saint-Maur pendant la Révolution) p. 98.
Beaume (Le Champ de la) : (F11) p. 83.
Beaupré (nom de Saint-Maur pendant la Révolution) p. 98.
Beauregard (allée de) : (Le Petit Valençay, environs de Châteauroux) p. 102, 114.
Beauregard : (J5) p. 69, 102.
Bel Air (Pièce de) : (C7) p. 51, 69, 87.
Bel-Air (Bois de) : (G9) p. 51, 69, 74.
Bel-Air (G7, Sud du bourg de Saint-Maur) p. 51, 69, 112.
Bellevue (Bois de) : (F7) p. 51, 69, 74.
Belle-Vue (La Pièce de) : (F2) p. 51, 69, 89.
Bellevue (Pièce de) : (G7) p. 51, 69, 87.
Bellevue (rond point de) : (D14) p. 51, 63, 69.
Bellevue : (J4, G7) p. 51, 69, 102.
Berlay (Pièce du Chemin de) : (J4) p. 61, 63, 89.
bibliothèque Raymonde Vincent : (bourg de St-Maur) p. 108.
Biche (Le Bois de la) : (B13) p. 71, 74.
Bille (Le Champ de la) : (EF7) p. 84.
Billon (Le Taillis) : (G10) p. 76.
Blanc (Les Champs du Bois) : (D9) p. 46, 74, 83.
Blancs (Les Champs) : (D9) p. 83, 92.
Bois (La Pièce Derrière le) : (E1) p. 74, 87.
Bois (La Pièce du) : (D6, J9) p. 74, 87.
Bois (La Pièce entre les Deux) : (E1) p. 74.
Bois (Le Champ du) : (E7, G9, G11) p. 74, 84.
Bois (Le Grand) : (E12, E12) p. 74.
Bois (Le Petit) : (D3) p. 74.
Bois aux Loups : (F8) p. 73, 74.
Bois Baril (La Coulée du) : (E2) p. 65, 69, 74.
Bois Baril (Les Grouailles du) : (F1) p. 16, 69, 74, 92.
Bois Baril : (E1) p. 16, 69, 74.
Bois Barre (allée du) : (C10) p. 20, 63, 69, 74.
Bois Barre : (C9) p. 20, 69, 74.
Bois Bart : (D10) p. 20, 69, 74.
Bois Bart et de la Rame (Le) : (C9) p. 20, 69, 74.
Bois Barton (Le) : (G11) p. 20, 69, 74.
Bois Basset : (E13) p. 69.
Bois Blanc (les Champs du) : (D9) p. 46, 83.
Bois Breuillat : (E2) p. 16, 74.
Bois Callais (Le) : (E9, F9) p. 30, 74.
Bois Canard (Le Champ du) : (D11) p. 71, 74, 84.
Bois Canard : (D10) p. 71, 74.
Bois de Bel-Air : (G9) p. 74.
Bois de Bellevue : (F7) p. 74.
Bois de Bridajoux (Le) : (DE7) p. 74.
Bois de Gireugne (Le) : (I10, I11, J11) p. 74.
Bois de la Beauce : (C9) p. 17, 20, 74, 83.
Bois de la Biche (Le) : (B13) p. 71, 74.
Bois de la Bourganière ou Gourganière (Le) : (EF11) p. 74.
Bois de la Chérolle (Le) : (D14) p. 74.
Bois de la Fosse aux Maçons (Le) : (F12) p. 65, 74.
Bois de la Gourganière ou Bourganière : (F11) p. 74.
Bois de la Porte : (B13) p. 74.
Bois de l'Allée (Le) : (C10) p. 74.
Bois des Bruyères : (I12) p. 74, 80.
Bois des Cent Sous (ligne du) : (G11) p. 63, 74.
Bois des Cent Sous : (G12) p. 74.
Bois des Fortunes : (K10-11) p. 74, 76.
Bois des Hectares : (G13) p. 74, 76.
Bois des Janins : (C13) p. 74.
Bois des Sagets : (BC11) p. 74.
Bois des Tailles : (E13) p. 74, 76.
Bois du Chatelier (Le) : (G11, F11) p. 74.
Bois du Grand Mézimbart : (F8) p. 34, 46, 74.
Bois du Guignier : (D14) p. 74, 79.
Bois du Mezinbert : (E9) p. 34, 46, 74.
Bois du Petit Mézimbart (Le) : (E9) p. 34, 46, 74.
Bois du Pré (Le Grand) : (F11) p. 74? 81.
Bois du Vivier : (C9-10) p. 71, 74.
Bois Moreau (Le) : (C14) p. 74.
Bois Pichard (Le) : (F9) p. 73, 74.
Bois Tuton (La Brande du) : (D12) p. 48, 74, 79.
Bois Tuton (Le) : (D13) p. 48, 74.
Bois Tuton : (EF12, D13, EF13) p. 48, 74.
Bois Vieu Chemin (Le) : (G12) p. 61, 63, 74.
Boischaud (Le) : (région sud) p. 31.
Boisé d'Ozans (Le) : (H11) p. 74.
Boisée (Le Recépage et la) : (F9) p. 74, 76.
Boisselées (Les Cent) : (I4) p. 89.
Boisson des Antés (Le) : (CD11) p. 80.
Bombes (Champ des) : (DE12) p. 84.
Bordes (Les) : (F8) p. 44, 59.
Bossu (Le Champ de L'Étang) : (E7) p. 68, 83.
Boulaudrie (La) : (F6) p. 33, 94.
Bouleau (Le Gué) : (F4) p. 26, 61, 77.
boulevard du Franc : (Cap Sud) p. 117.
Bourdier (rue Léon) : (bourg de St-Maur) p. 112.
bourg de Saint-Maur : (H6) p. 23, 36, etc.
Bourganière ou Gourganière (Le Bois de la) : (EF11) p. 35, 74, 94.
Bouteville (Étang de) : (C12) p. 35, 67.
Boutru (chemin de) : (bourg de St-Maur) p. 61, 63, 112.

Boutru (Pré) : (G6) p. 81.
 Brande (La) : (F8, K11) p. 51, 52, 79.
 Brande (Le Champ de la) : (BC14, F14) p. 79, 84.
 Brande (Les Loges de la) : (J12) p. 51, 52, 79.
 Brande de Gireugne (La) : (I10) p. 51, 79.
 Brande des Genièvres : (A13) p. 77, 79.
 Brande des Janins (La) : (D13) p. 48, 79.
 Brande du Bois Tuton (La) : (D12) p. 48, 74, 79.
 Brandes (Les Grands) : (F10) p. 79.
 Brandes à Malignac (Les) : (E9) p. 79, 94.
 Brandes de Grandeffe (Les) : (B12, B12) p. 79.
 Brandes de la Lienne (Les) : (G13, H113) p. 79.
 Brandes du Gouffre (Les) : (H13) p. 68, 79.
 Brelay : (I2-3) p. 16, 80.
 Brenne (La) : (région ouest) p. 20, 68.
 Breuillard (Le) : (G8) p. 20, 74.
 Breuillat (Bois) : (E2) p. 16, 74.
 Breus (Les) : (H6) p. 92.
 Bridajoux (allée des) : (C6) p. 18, 63, 69, 74.
 Bridajoux (La Pièce de) : (E6) p. 18, 69, 74, 87.
 Bridajoux (Le Bois de) : (DE7) p. 18, 69, 74.
 Bridajoux (Le Grand) : (E6) p. 18, 44, 69, 74.
 Bridajoux (Le Petit) : (F7) p. 18, 44, 69, 74.
 Brosses (Les Grandes) : (F10) p. 80.
 Brosses (Les) : (F10, I9) p. 80.
 Brouillard (Le) : (G8) p. 20, 89.
 Brumalles (Les Grandes) : (G9) p. 79.
 Bruyères (Bois des) : (I12) p. 74, 80.
 Bruyères des Fraudries et le Petit Gouffre (Les Grandes) : (H12) p. 68, 80.
 Buisson (Le Grand) : (F11) p. 80.
 Buisson Collet (Le Clos du) : (I4) p. 80, 90.
 Buisson Collet (Le) : (I4) p. 80.
 Buisson Cotés (Le) : (J4) p. 80.
 Buisson Lancais (Le) : (E6) p. 80.
 Buisson Sale (Le) : (G3) p. 80.
 Buissons (Les Grands) : (C10) p. 80.
 Buttes (Les) : (B12) p. 69.
 Caillauderie (Champ de la) : (D10) p. 46, 83, 94.
 Caillauderie (La) : (D10) p. 46, 94.
 Caillou (Champ du) : (F9) p. 83, 92.
 Caillou (La Pièce du) : (D2) p. 87, 92.
 Callais (Le Bois) : (E9, F9) p. 30.
 Canard (Bois) : (D10) p. 71, 74.
 Cantins (château des) : (FG11) p. 35, 94, 101.
 Cantins (Les) : (FG11) p. 35, 94.
 Cap Sud : (environs de Châteauroux) p. 109, 114, 117.
 carrefour de St-Maur : (D8) p. 63.
 Carrés (Les Champs) : (H3, H3) p. 83.
 carrières : (H7) p. 117.
 Carrorie (allée de la) : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 46, 94, 113.
 Carrorie (La) : (F9) p. 46, 94.
 Cave (Pièce de la) : (FG3) p. 87, 90.
 Caves (Les) : (I5) p. 90.
 caves (Pièce des) : (I4) p. 87, 90.
 Cent Boisselées (Les) : (I4) p. 89.
 Cent Sous (Bois des) : (G12) p. 52, 74.
 Cent Sous (ligne des) : (G12) p. 52, 63.
 Cent Sous (ligne du Bois des) : (G11) p. 52, 63.
 centre commercial : (I9) (voir Cap Sud).
 centre de formation (Gireugne) : (K9) p. 107.
 centre équestre (Gireugne) : (J10) p. 107.
 centre psychothérapique (Gireugne) : (J10) p. 107.
 Champ (Le Grand) : (E8, C11, CD11, F12, D13, F13) p. 83.
 Champ (Le Petit) : (F8) p. 83.
 Champ Coupe Jarret (Le) : (D12) p. 86.
 Champ de Derrière le Bois : (H10) p. 83.
 Champ de Devant (Le) : (F11, J9) p. 83.
 Champ de Genièvre (Le) : (F8) p. 77, 83.
 Champ de Grandeffe (Le) : (BC12) p. 83.
 Champ de la Beaume (Le) : (F11) p. 83.
 Champ de la Bille (Le) : (EF7) p. 84.
 Champ de la Brande (Le) : (BC14, F14) p. 79, 84.
 Champ de la Caillauderie : (D10) p. 83.
 Champ de la Chérolle (Le) : (D14) p. 84.
 Champ de la Chétive Vigne (Le) : (F1) p. 84, 90.
 Champ de la Coudraie : (D11) p. 79, 84.
 Champ de la Croix (Le) : (F11, G12) p. 61, 83.
 Champ de la Fosse (Le) : (D11, E12, H9, F10, H10-11) p. 65, 83.
 Champ de la Garenne : (E9) p. 71, 84.
 Champ de la Marne (Le) : (F13) p. 84, 92.
 Champ de la Marnière (Le) : (D13) p. 84, 92.
 Champ de la Métairie (Le) : (D11-12) p. 83.
 Champ de la Perrière : (G7) p. 83, 92.
 Champ de la Pierrière (Le) : (E4) p. 83, 92.
 Champ de la Place (Le) : (G2, H3) p. 83.
 Champ de la Preugne (Le) : (C10) p. 79, 84.
 Champ de la Touche (Le) : (C11) p. 76, 84.
 Champ de la Vigne (Le) : (H8, D11) p. 84, 90.
 Champ de l'Étang (Le) : (C10, D10) p. 68, 83.
 Champ de L'Étang Bossu (Le) : (E7) p. 68, 83.
 Champ de Livernaud (Le) : (F6) p. 84.
 Champ de Luant : (GH9) p. 83.
 Champ de Malère (Le) : (E1) p. 84.
 Champ de Pisseboeuf (Le) : (G3) p. 65, 83.
 Champ des Bombes : (DE12) p. 84.
 Champ des Chaumes (Le) : (F13) p. 84, 86.
 Champ des Foulonniers (Pièce du) : (E3) p. 84, 89.
 Champ des Genêts (Le Grand) : (D12) p. 80, 84.
 Champ des Genets (Le) : (D11) p. 80, 84.
 Champ des Genièvres (Le) : (I9-10) p. 77, 84.
 Champ des Goutais (Le) : (F11) p. 65, 83.
 Champ des Grandes Chaumes (Le) : (G9) p. 84, 86.
 Champ des Liennes (Le Grand) : (G12) p. 83.
 Champ des Miclès (Le) : (G5) p. 83.
 Champ des Orangeons (Le) : (K10) p. 83.
 Champ des Patureaux (Le) : (E4) p. 83.
 Champ des Reaux (Le) : (E10) p. 84.
 Champ des Vacheries (Le) : (K10) p. 73, 84.
 Champ des Vallées : (E10) p. 69, 83.
 Champ des Varennes (Le) : (G4) p. 17, 83.
 Champ des Vignes (Le) : (H8) p. 84, 90.
 Champ d'Ozan (Le) : (FG12) p. 83.
 Champ du Bois (Le) : (E7, G9, G11) p. 84.
 Champ du Bois Canard (Le) : (D11) p. 84.
 Champ du Caillou : (F9) p. 83, 92.
 Champ du Château : (CD10) p. 83.
 Champ du Chêne (Le) : (D10) p. 77, 84.
 Champ du Cormier (Le) : (C10) p. 79, 84.
 Champ du Guignier : (EF9) p. 79, 84.
 Champ du Jardin (Le) : (E12) p. 84, 90.
 Champ du Lac (Le) : (G8) p. 67, 83.
 Champ du Méhéé : (D11-12) p. 83.
 Champ du Poirier (Le) : (F7, H3) p. 79, 84.
 Champ du Puits (Le) : (H10, G11) p. 65, 83.
 Champ du Recouvre : (C10) p. 84.
 Champ du Vant (Le Grand) : (F13) p. 84.
 Champ Malichot (Le) : (G9) p. 84.
 Champ Noir (Le) : (H8, F10) p. 83, 92.
 Champ Paudroux (Le) : (E10) p. 83.
 Champ Rouis (Le) : (E11) p. 84.
 Champ Sec (Le) : (D11) p. 83.
 Champagne berrichonne (La) : (région nord) p. 22.
 Champs (Les Grands) : (I3, E11, H10) p. 83.
 Champs (Les Petits) : (DE11) p. 83.
 Champs Blancs (Les) : (D9) p. 83, 92.
 Champs Carrés (Les) : (H3, H3) p. 83.
 Champs Carrés (Pièce des) : (H4) p. 83, 89.
 Champs du Bois Blanc (Les) : (D9) p. 83.
 Champs Rouges (Les) : (B11) p. 83, 92.
 Chapelle (impasse du Gué de la) : (bourg de St-Maur) p. 32, 61, 114.
 Chapelle (rue du Gué de la) : (bourg de St-Maur) p. 32, 61, 112.
 chapelle du cimetière : (H5) p. 102.
 chapelle Sainte-Catherine de Fonts (ancienne paroisse de St-Maur, commune de Châteauroux) p. 41, 98.
 Château (Champ du) : (CD10) p. 83.
 Château (La ligne du) : (F12) p. 63.
 château de Grandeffe : (B13) p. 47, 56.
 château de la Lienne : (F13) p. 101.
 château de Laleuf : (D10) p. 100.
 château de Parçay : (D3) p. 99.
 château d'eau : (F3, G8, J10) p. 105.
 château des Cantins : (FG11) p. 101.
 château des Planches, salle des fêtes : (Bel-Air, Ouest du bourg de St-Maur) p. 99, 108.
 Château Fort (Le) : (F8) p. 11, 44, 59.
 Château Fort (Pièce du) : (FG8) p. 44, 87.
 Châteauroux (Forêt domaniale de) : (HIJKL13-14) p. 40, 76.
 Châteauroux (route de) : (le Petit Valençay, environs de Châteauroux et bourg de St-Maur) p. 40, 113.
 Châteauroux : (KL5-6) p. 40.
 Chatelier (Le Bois du) : (G11, F11) p. 48, 74, 94.
 Châtelier (Le) : (F11) p. 48, 59, 94.
 Châtelleraies (Les) : (J13 ; commune de Velles).
 Châtellerault (route de) : (Bel-Air, Su du bourg de St-Maur) p. 113.
 Chaume Girard (La Pièce de) : (G2) p. 86, 87.
 Chaume Girard (La) : (G1) p. 33, 86.
 Chaumes (Le Champ des Grandes) : (G9) p. 84, 86.
 Chaumes (Le Champ des) : (F13) p. 84, 86.
 Chaumes des Varennes (Les) : (F2) p. 86.
 Chaumiaux (Les) : (DE12) p. 86.
 Chaumière (La) : (D1) p. 43, 86.
 Chemin (Le Bois Vieu) : (G12) p. 61, 63, 74.
 Chemin Creux (Pièce du) : (G4) p. 61, 63, 89.
 Chemin de Berlay (Pièce du) : (J4) p. 61, 63, 89.
 Chemin de Boutru : (bourg de St-Maur) p. 61, 63, 112.
 Chemin de la Croix Guérat : p. 61, 63.
 Chemin de Luant (Pièce du) : (I7) p. 61, 63, 89.
 Chemin de St-Cyran : (Saint-Cyran, environs de Châteauroux) p.

61, 63, 113.
Chemin de Villegongis (Pièce du) : (J3) p. 61, 63, 89.
Chemin Gourichon : (bourg de St-Maur) p. 112.
Chêne (La Prairie du) : (G6) p. 77, 81.
Chêne (Le Champ du) : (D10) p. 77, 84.
Chêne Paillard (Le) : (I12) p. 77.
Chérolle (Le Bois de la) : (D14) p. 74.
Chérolle (Le Champ de la) : (D14) p. 84.
Chétive Vigne (Le Champ de la) : (F1) p. 84, 90.
Chétive Vigne (Pièce de la) : (DE3) p. 90.
Chétives Vignes (Les) : (E4) p. 90.
Chevreuil (rond point du) : (C14) p. 63, 71.
Chinte Rouge (La) : (G2) p. 86, 92.
Cholet (Le) : (K10) p. 86.
cimetièrre : (H6, bourg de St-Maur) p. 23, 33, 51, 102.
Cimetière (rue du) : (bourg de St-Maur) p. 112.
Claise (La Petite) : (Brenne) p. 68.
Clefs Moreaux (Les) : (G7) p. 89.
Clefs Moreaux (rue des) : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 89, 113.
Clergé (Le) : (J8, J9, environs de Châteauroux) p. 51.
Clergé (rue du) : (le Clergé, environs de Châteauroux) p. 51.
Clos de Crevant (Le) : (I3) p. 13, 90, 92.
Clos de la Pintrie (Le) : (H3) p. 90.
Clos des Portes (Le) : (H5) p. 90.
Clos des Portes (rue le) : (bourg de St-Maur) p. 90, 113.
Clos des Varennes (Le) : (H3) p. 90.
Clos du Buisson Collet (Le) : (I4) p. 90.
Clos du Grand Mont (Le) : (H4) p. 90.
Clos du Petit Mont (Les) : (H4) p. 90.
clos du presbytère. 112.
Closerie (allée de la) : (Saint-Cyran, environs de Châteauroux) p. 90, 113.
Closerie (La) : (environs de Châteauroux) p. 90, 113.
Cluseau (Le) : (H7) p. 29.
Cognetrie (La) : (D2) p. 43, 79.
Collet (Le Buisson) : (I4) p. 80.
Collet (Le Clos du Buisson) : (I4) p. 80, 90.
Colombier (Le Petit) : (FG6) p. 29, 43, 50, 71.
Colombier (Le) : (F5) p. 29, 43, 50, 55, 71.
Colombier (Pièce du) : (F5) p. 29, 43, 87.
Combattants en AFN (rue des) : (bourg de St-Maur) p. 113.
Commerce (Allée du) : (Cap Sud) p. 117.
complexe auto-moto des Tourneix : (D12) p. 108.
Coquin (Travail) : (Bel Air) p. 51.
Coquinerie (La) : p. 59.
Cormier (Étang) : (A12) p. 67, 79.
Cormier (Le Champ du) : (C10) p. 79, 84.
Cormiolet (Le) : (H8) p. 79.
Coteaux (rue des) : (bourg de St-Maur) p. 112, 114.
Cotés (Le Buisson) : (J4) p. 80.
Coudraie (Champ de la) : (D11) p. 79, 84.
Coudray (Le) : (F3) p. 25, 79.
Coudrettes (Les) : (E10) p. 79.
Coulée du Bois Baril (La) : (E2) p. 65.
Coupe Jarret (Le Champ) : (D12) p. 86.
Cours (Les Grandes) : (ferme du bourg de St-Maur).
Courtauds (Les) : (K9) p. 29.
Courté (Le Pré) : (D4) p. 81.
Couteau (Rouille) : (J4) p. 51, 112.
Crapeau (Le) : (H11) p. 74, 112, 114.
Cré (Les Triaudes de) : (K9) p. 59, 86.
Creux (Pièce du Chemin) : (G4) p. 61, 63, 89.
Crevant (Le Clos de) : (I3) p. 13, 90, 92.
Croix (Le Champ de la) : (F11, G12) p. 61, 83.
Croix du Guérat (La) : (J5) p. 33, 61.
Croix Gimon (La) : (G5) p. 33, 61.
Croix Guérat (rue de la) : (Saint-Cyran, environs de Châteauroux) p. 33, 61, 114.
Croix Mornier : (E6) p. 59, 61.
Croix Rubis (La) : (H5) p. 61.
D 104 : (AB14-EF8) p. 110.
D 135 : (H10) p. 110.
D 21 : (A13) p. 110.
D 64b : (G1) p. 110.
D 67 : (C3) p. 110, 117.
D 81 : (H6) p. 110, 112.
D 925 : (B8) p. 110.
décharge municipale : (dans la carrière de Von) p. 107.
Demoiselle (Ferme de la) : (F5) voir la Saura et p. 94.
Demoiselle (Fontaine de la) : (F5) p. 18, 26, 64.
Demoiselle (Prairie de la) : (F5) p. 81, 94.
Derrière le Bois (Champ de) : (H10) p. 83.
Derrière le Bois (La Pièce) : (E1) p. 87.
Déserts (La Pièce des) : (F6) p. 87.
Dessous (Les Quarts) : (I3) p. 69, 89.
Deux Bois (La Pièce entre les) : (E1) p. 87.
Devant (Le Champ de) : (F11, J9) p. 83.
Devant (Le Taillis de) : (H10) p. 76.
dojo : (bourg de St-Maur).
Doussinière (La) : p. 59.
Dunetterie (Le Taillis de la) : (J12) p. 76, 94.
Dunkerque (rue Flandre) : (bourg de St-Maur) p. 113.
Échangeur RN 143, Sortie 13 : (Nord du bourg de St-Maur, environs de Châteauroux) voir autoroute A 20.
Échangeur Sud, Sortie 14 : (Cap Sud, environs de Châteauroux) voir autoroute A 20.
Écharbeaux (Les) : (H9, Cap Sud, environs de Châteauroux) p. 30, 73, 76, 83, 112, 117.
Écharbeaux (Pièce des) : (H9, H19) p. 30, 73, 76, 87.
Écharbeaux (rue des) : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 30, 73, 76, 113.
écoles : (Bel-Air et bourg de St-Maur) p. 104, 108.
École des Soeurs : (bourg de St-Maur) p. 104.
École Georges Martinet : p. 108.
Écoute-S'il-Pleut ou de Goutte S'il Pleut (Étang d') : (B12) p. 67, 68.
Égalité (rue de l') : (bourg de St-Maur) p. 112.
Église (place de l') : (bourg de St-Maur) p. 112.
église : (bourg de St-Maur) p. 37, 41.
en Sus (Le Taillis d') : (G11) p. 69, 76.
Enfer (L) : (E1) p. 89.
Épine (L) : (G10) p. 80.
Épinettes (Les) : (H7) p. 80.
Érable (ligne de l') : (EF13) p. 63, 77.
Érable (Pièce de l') : (G7) p. 77, 87.
Érables (Pièce des) : (G3) p. 77, 87.
Esnard (La Forest) : (E8) p. 34, 76, 94.
Espace Robert Tissier : p. 117.
Essaims (Le Taillis des) : (C11) p. 73, 76.
Étang (Le Champ de l') : (C10, D10) p. 67, 68, 83.
Étang (Le Taillis de l') : (F11) p. 67, 68, 76.
Étang (Pré de l') : (D10) p. 67, 68, 81.
Étang Bossu (Le Champ de L) : (E7) p. 67, 83.
Étang Cormier : (A12) p. 67, 79.
Étang de Bouteville : (C12) p. 35, 67.
Étang de Grandeffe : (B13) p. 67.
Étang de la Genêt : (J12) p. 67, 80.
Étang de la Gerbe : (E10-11) p. 67.
Étang de la Ronde : (B12) p. 67.
Étang de la Sablonnière : (B12) p. 67, 92.
Étang de Maison (L) : (B13) p. 67.
Étang de Maison (Pièce de l') : (BC13) p. 67, 87.
Étang de Peygenault (L) : (C14) p. 67.
Étang de Troix (L) : (C12) p. 67.
Étang de Villeclas (L) : (D12) p. 35, 67.
Étang d'Écoute-S'il-Pleut ou de Goutte S'il Pleut : (B12) p. 67, 68.
Étang des Genêts : (C12) p. 67, 80.
Étang des Loges : (A11-12) p. 47, 67.
Étang des Loutres (L) : (C11) p. 67, 73.
Étang des Maquins : (CD12) p. 67.
Étang des Traits : (C12) p. 67.
Étang des Trouneix : (C12) p. 67.
Étang Robin (L) : (C13) p. 35, 67.
Étang Vert (L) : (F9) p. 67.
Étuvée (L) : (G6) p. 64.
Faulot (Le Puits) : (C9) p. 31, 65.
Ferme de la Demoiselle : (F5) voir la Saura.
Flandre Dunkerque (rue) : (bourg de St-Maur) p. 113.
Fleurauderie (La) : (D1) p. 42, 94.
Fleuri (rue du Pré) : (Notz, environs de Châteauroux) p. 113.
Follereau (Raoul et Madeleine) : p. 114.
Font d'Arcamault (La) : (F3) p. 33, 65.
Fontaine (Pièce de la) : (G6) p. 64, 87, 114.
Fontaine de la Demoiselle (La) : (E5) p. 18, 26, 64, 98.
Fonts : (I7) p. 18, 29, 41, 57, 64, 98.
Forest Esnard (La) : (E8) p. 34, 76.
Forêt (avenue de la) : (Cap Sud, environs de Châteauroux) p. 76.
Forêt (La) : (E8) p. 76.
Forêt de Saint-Maur : (C7-D8) p. 76.
Forêt domaniale de Châteauroux : (HIJKL13-14) p. 76.
Forêt Domaniale de Laleuf : (C10) p. 76.
Fort (Le Château) : (F8) p. 11, 44.
Fort (Pièce du Château) : (FG8) p. 44, 87.
Fortunes (Bois des) : (K10-11) p. 76.
Fortunes (Le Taillis des) : (K11) p. 76.
Fosse (Le Champ de la) : (D11, E12, H9, F10, H10-11) p. 65, 83.
Fosse aux Maçons (Le Bois de la) : (F12) p. 65, 74.
Fosse Neuve (La) : (E1) p. 65.
Fougeries (Les) : (F12) p. 80.
Foulonniers (Pièce du champ des) : (E3) p. 84, 89.
Franc (boulevard du) : (Cap Sud) p. 117.
Fraudries et le Petit Gouffre (Les Grandes Bruyères des) : (H12) p. 68, 80, 94.
Fromenteaux (Les) : (F9) p. 30, 86.
Futaie (La) : (F10) p. 76.
Gagnerais (Le Pré des) : (C11) p. 81.
Galétries (Les) : (F1) p. 43, 59, 99.
Galetterie (La) : (G6) p. 43.

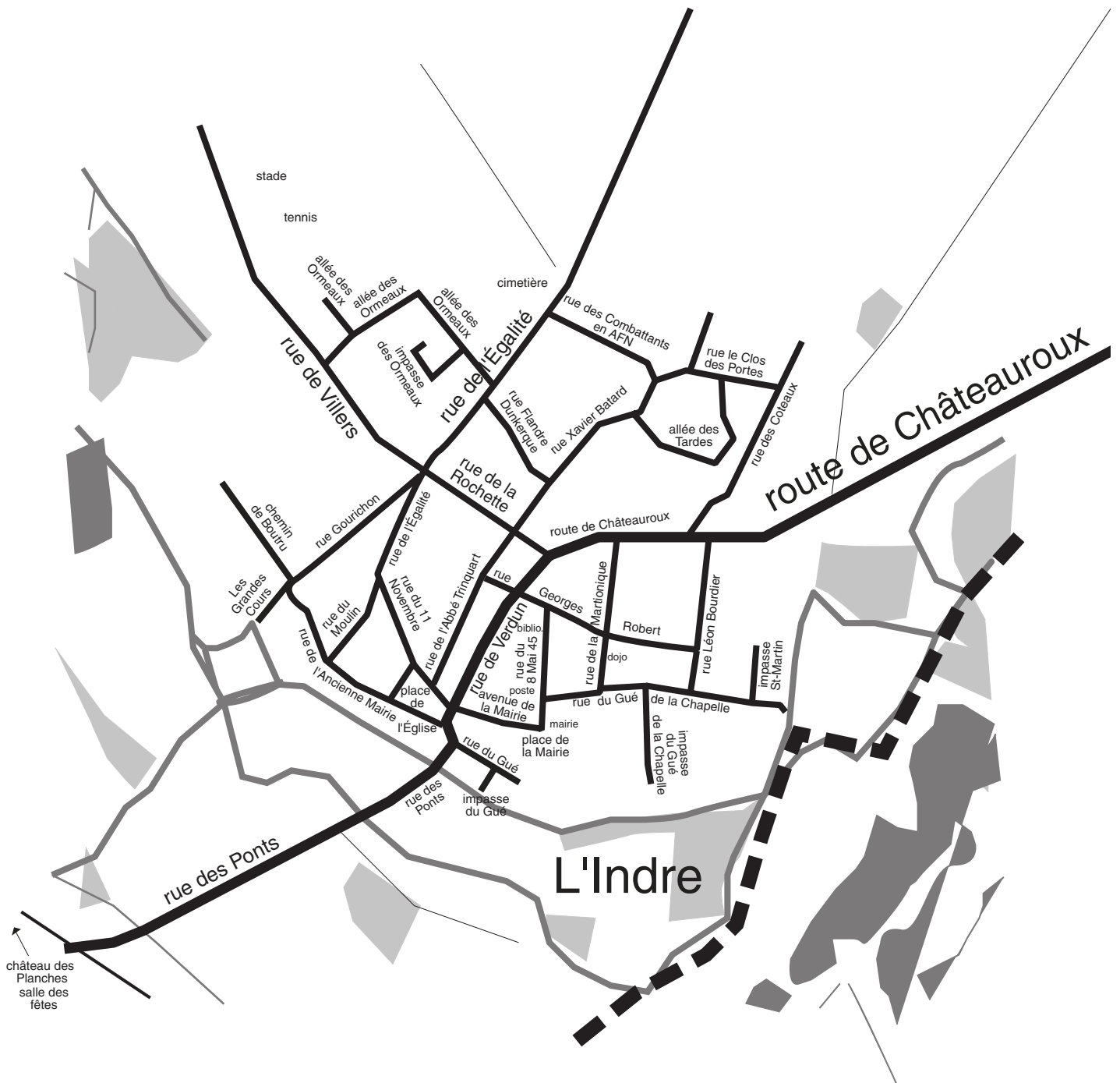
Gare (allée de la) : (D14) p. 104.
 Gare (La) : (Bel Air) p. 104.
 Gare (rue de la) : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 104, 113.
 Garenne (Champ de la) : (E9) p. 71, 84.
 Garenne (La) : (D4, F8, E9, C14, F14, G13) p. 29, 71, 112.
 Gaudeterie (La) : (F10) p. 35, 94.
 Général Ruby. 114, 115.
 Genêt (Étang de la) : (J12) p. 67, 80.
 Genêts (Étang des) : (C12) p. 67, 80.
 Genets (Le Champ des) : (D11) p. 80, 84.
 Genêts (Le Grand Champ des) : (D12) p. 80, 84.
 Genêts (Les) : (D2) p. 80.
 Génévrier (allée du) : (CD7) p. 30, 59, 63, 77.
 Génévriers (Le) : (E7) p. 30, 59, 77.
 Genièvre (Le Champ de) : (F8) p. 77, 83.
 Genièvres (Brande des) : (A13) p. 77, 79.
 Genièvres (Le Champ des) : (I9-10) p. 77, 84.
 Genièvres (Les) : (E8, F 10) p. 77.
 Georges Martinet (École) : p. 108.
 Georges Robert (rue) : (bourg de St-Maur) p. 112.
 Gerbe (Étang de la) : (E10-11) p. 68.
 Gerbe (Pont de la) : (E11) p. 68.
 Gimon (La Croix) : (G5) p. 33, 61, 94.
 Girard (La Chaume) : (G1) p. 33, 86, 94.
 Gireugne (La Brande de) : (I10) p. 34, 51, 79.
 Gireugne (La Tour de) : (J10) p. 34, 51, 55, 107.
 Gireugne (Le Bois de) : (I10, I11, J11) p. 34, 51, 74.
 Gireugne (Le Petit) : (I10) p. 34, 51.
 Gireugne (Les Loges de) : (K10) p. 52.
 Gireugne : (environs de Châteauroux) p. 34, 51, 52, 55, 107.
 Gouffre (Le Taillis du) : (H13) p. 68, 76.
 Gouffre (Les Brandes du) : (H13) p. 68, 79.
 Gouffre (Les Grandes Bruyères des Fraudries et le Petit) : (H12) p. 68.
 Gourganière ou Bourganière (Bois de la) : (F11) p. 74.
 Gourichon (chemin puis rue) : (bourg de St-Maur) p. 112, 114.
 Goutais (Le Champ des) : (F11) p. 30, 65, 83.
 Goutais (Les) : (H10) p. 30, 65, 117.
 Goutte S'il Pleut (Étang d'Écoute-S'il-Pleut ou de) : (B12) p. 67, 68.
 GR 46 : (EF1) p. 110.
 Grand Arrachis (Le) : (E8, F13, B14) p. 76.
 Grand Bois (Le) : (E12, E12) p. 74.
 Grand Bois du Pré (Le) : (F11) p. 74, 81.
 Grand Bridajoux (Le) : (E6) p. 18, 44, 54.
 Grand Buisson (Le) : (F11) p. 80.
 Grand Champ (Le) : (E8, C11, CD11, F12, D13, F13) p. 83.
 Grand Champ des Genêts (Le) : (D12) p. 80, 83, 84.
 Grand Champ des Liennes (Le) : (G12) p. 83.
 Grand Champ du Vant (Le) : (F13) p. 84.
 Grand Mézimbert (Bois du) : (F8) p. 34, 46, 54.
 Grand Mont (Le Clos du) : (H4) p. 54, 90.
 Grand Pré (Le) : (D3) p. 81.
 Grand Taillis (Le) : (C12, H10, GH12) p. 76.
 Grande Fontaine (La) : (G6) p. 64.
 Grande Lienne (La) : (F13) p. 49.
 Grande Ligne (La) : (FG12) p. 63.
 Grande Malichauderie (La) : (D11) p. 84.
 Grande Pièce (La) : (F1, D2, F7, G11-12) p. 87, 89.
 Grande Pièce de Toutifaut (La) : (I7) p. 87.
 Grande Saura (La) : (E5) p. 54.
 Grandeffe (allée de) : (C13) p. 47, 63.
 Grandeffe (château de) : (B13) p. 47, 56.
 Grandeffe (Étang de) : (B13) p. 47, 67.
 Grandeffe (La locature de) : (B13) p. 47, 48.
 Grandeffe (Le Champ de) : (BC12) p. 47, 83.
 Grandeffe (Les Brandes de) : (B12, B12) p. 47, 79.
 Grandeffe : (B13) p. 47, 56.
 Grandes Brandes (Les) : (F10) p. 79.
 Grandes Brosses (Les) : (F10) p. 80.
 Grandes Brumalles (Les) : (G9) p. 79.
 Grandes Bruyères des Fraudries (Les) : (H 12) p. 80.
 Grandes Chaumes (Le Champ des) : (G9) p. 84, 86.
 Grandes Cours : (ferme du bourg de St-Maur).
 Grandes Liennes (L' Auberge des) : (F13) p. 54.
 Grandes Tailles d'Ozan (Les) : (FG12-13) p. 49, 76.
 Grandes Traines (Les) : (F12) p. 89.
 Grands Buissons (Les) : (C10) p. 80.
 Grands Champs (Les) : (I3, E11, H10) p. 83.
 Grands Maquins (Les) : (DE11) p. 35, 48, 54.
 Grands Orangeons (Les) : (K10) p. 52, 54.
 Grands Terrageaux (Les) : (E2) p. 25, 54.
 Grands Terriers (Les) : (G14) p. 71.
 Grats (Les) : (I3) p. 86.
 Grelet (Pré) : (G7) p. 81.
 Grippe (La) : (H11) p. 80.
 Gros Poirier (Le) : (F6) p. 79.
 Grosses Terres (Les) : (F3) p. 86.
 Grouailles (Les Vieilles) : (E1) p. 92.
 Grouailles du Bois Baril (Les) : (F1) p. 92.
 Gué (impasse du) : (bourg de St-Maur) p. 61, 114.
 Gué (rue du) : (bourg de St-Maur) p. 61.
 Gué Bouleau (Le) : (F4) p. 26, 61, 77.
 Gué de la Chapelle (impasse du) : (bourg de St-Maur) p. 61, 114.
 Gué de la Chapelle (rue du) : (bourg de St-Maur) p. 61, 112.
 Guérat (La Croix du) : (J5) p. 33, 61, 94, 113.
 Guérat (rue de la Croix) : (Saint-Cyran, environs de Châteauroux) p. 33, 61, 113, 114.
 Guignechien : (I5) p. 51, 73.
 Guignier (Bois du) : (D14) p. 74, 79.
 Guignier (Champ du) : (EF9) p. 79, 84.
 Guignier (Le) : (E9) p. 79.
 Guillotine (La) : (G5) p. 98.
 Gurolles (Prairie de) : (F5) p. 26, 81.
 Hectares (Bois des) : (G13) p. 76.
 Ile St-Martin (L') : (H6) p. 32, 64.
 impasse des Ormeaux : (bourg de St-Maur) p. 77, 114.K
 impasse du Gué : (bourg de St-Maur) p. 61, 114.
 impasse du Gué de la Chapelle : (bourg de St-Maur) p. 32, 61, 114.
 impasse St-Martin : (bourg de St-Maur) p. 32.
 Indre (L') : (C3 à K5, environs de Châteauroux, bourg de St-Maur) p. 12 et 13, 64.
 Indre (rue du Val de l') : (Le Petit-Valençay, environs de Châteauroux) p. 114.
 Jalousie (La) : (I5) p. 50.
 Jalousie (Les Terres de la) : (I6) p. 50, 86.
 Janins (Bois des) : (C13) p. 48, 74, 94.
 Janins (La Brande des) : (D13) p. 48, 79, 94.
 Janins (Les) : (D14) p. 48.
 Jardin (Le Champ du) : (E12) p. 84, 90.
 Jardins de Valençay : (I6) p. 90.
 Jarret (Le Champ Coupe) : (D12) p. 86.
 Jauge (Pré de la) : (I6) p. 64, 81.
 Jauge (rivière de la) : (I6) p. 64.
 Jeunes Taillis (Les) : (G10) p. 76.
 Jot (Les Terres à) : (E10) p. 86.
 Lac (Le Champ du) : (G8) p. 67, 83.
 Laleuf (château de) : (D10) p. 46, 56, 100.
 Laleuf (Forêt Domaniale de) : (C10) p. 46, 76.
 Laleuf (Monument de) : (D9) p. 46.
 Laleuf : (D10) p. 46, 56.
 Lamberts (ligne des) : (F14) p. 63, 94.
 Lancais (Le Buisson) : (E6) p. 80.
 lavois : (bourg de St-Maur) p. 105.
 Légères (Les Terres) : (H8, Cap Sud, environs de Châteauroux) p. 86, 92.
 Léon Bourdier (rue) : (bourg de St-Maur) p. 112.
 Lienne (château de la) : (F13) p. 21, 49, 65, 69, 101.
 Lienne (Les Brandes de la) : (G13, H113) p. 21, 49, 65, 69, 79.
 Lienne (ligne de la Petite) : (G11-12) p. 21, 49, 63, 65, 69.
 Liennes (L' Auberge des Grandes) : (F13) p. 21, 49, 54, 65, 69.
 Liennes (Le Grand Champ des) : (G12) p. 21, 49, 65, 69, 83.
 Ligne (La Grande) : (FG12) p. 63, 65.
 ligne de la Petite Lienne : (G11-12) p. 63.
 ligne de l'Érable : (EF13) p. 63, 77.
 ligne des Cent Sous : (G12) p. 63.
 ligne des Lamberts : (F14) p. 63.
 ligne des Taupins : (F13) p. 63.
 ligne des Terriers : (G13) p. 63, 71.
 ligne des Vallées : (G12) p. 63, 69.
 ligne du Bois des Cent Sous : (G11) p. 63, 74.
 ligne du Château (La) : (F12) p. 63.
 Limay (rue Ratouis de) : (Notz, environs de Châteauroux).
 Livernaud (Le Champ de) : (F6) p. 84.
 Locature de Grandeffe (La) : (B13) p. 48.
 Loges (Étang des) : (A11-12) p. 47, 67.
 Loges (Les) : (Le Château Fort), p. 44, 59.
 Loges de Gireugne (Les) : (Les Grands Orangeons, K10) p. 51.
 Loges de la Brande (Les) : (J12) p. 51, 79.
 Lomentaux (Les) : (F10) p. 30, 77.
 lotissements :
 - p. 112 : La Garenne ; Boutru ; Bois du Grand Maulne ou du Bois du Crapaud ; Rouille Couteau ou du Chemin de Jappe Chien ; Le Fait au Gros ; Bel Air ; Les Écharbeaux ; le Bourg ; Les Coteaux ; Les Ormeaux ; Les Perrières ; OPAC ; Le Gué de la Chapelle.
 - p. 113 : Les Perrières.
 - p. 114 : Bois du Crapaud ou de la Lienne ; les Coteaux ; Beauregard ; Les Ormeaux ; La Pièce de la Fontaine ; Les Tilleuls ; Les Cypres ; Clos des Tilleuls.
 Loups (Bois aux) : (F8) p. 73, 74.
 Loutres (L'Étang des) : (C11) p. 67, 73.
 Luant (Champ de) : (GH9) p. 83.
 Luant (Pièce du Chemin de) : (I7) p. 61, 63, 89.
 Maçons (Le Bois de la Fosse aux) : (F12) p. 65, 74.
 Maillon (Le Pré) : (E12) p. 81.
 Mairie (avenue de la) : (bourg de St-Maur) p. 104, 112.
 Mairie (place de la) : (bourg de St-Maur) p. 104.
 Mairie (rue de l'Ancienne) : (bourg de St-Maur) p. 112.
 mairie : (bourg de St-Maur) p. 104, 110.
 Maison (L'Étang) : (B13) p. 67.

Maison (Pièce de l'Étang de) : (BC13) p. 67, 87.
Maison Centrale, maison d'arrêt: (G8, Sud du bourg de St-Maur).
maison d'arrêt, Maison Centrale : (G8, Sud du bourg de St-Maur).
maison de retraite de Gireugne : (J10) p. 107.
Maisons Neuves (Les) : (J12) p. 52.
Maladris (Les) : (H5) p. 63.
Malère (Le Champ de) : (E1) p. 84.
Malichauderie (La Grande) : (D11) p. 84.
Malichot (Le Champ) : (G9) p. 84.
Malignac (Les Brandes à) : (E9) p. 79, 94.
Malva : (H2) p. 69.
Maquins (Étang des) : (CD12) p. 35, 67, 94.
Maquins (Les Grands) : (DE11) p. 35, 48, 94.
Maquins (Les Petits) : (E12) p. 35, 48, 94.
Mardelle (La) : (D11) p. 87.
Mardelle (Pièce de la) : (J4) p. 87.
Margoterie (La) : p. 49, 94.
Marne (Le Champ de la) : (F13) p. 84, 92.
Marnière (La) : (C14) p. 92.
Marnière (Le Champ de la) : (D13) p. 84, 92.
Martinets (Les) : (JK9) p. 94, 102.
Martinique (La) : (bourg de Saint-Maur) p. 100.
Martinique (rue de la) : (bourg de St-Maur) p. 100, 112.
Massons (Le Pré des) : (J9) p. 81.
Maupas (Le) : (H5) p. 63.
Méhée (Champ du) : (D11-12) p. 83.
Méhée (Le) : (D12) p. 83.
Métairie (Le Champ de la) : (D11-12) p. 83.
Mézimbert (Bois du Grand) : (F8) p. 34, 46, 74, 94.
Mézimbert (Le Bois du Petit) : (E9) p. 34, 46, 74, 94.
Mezinbert (Bois du) : (E9) p. 34, 46, 74, 94.
Miclès (Le Champ des) : (G5) p. 18, 83, 89.
Miclés (Les) : (GH4) p. 18, 89.
Miclés (ou des Miclos) (Le Bas des) : (G4) p. 18, 69, 89.
Migotteries (Les) : (G8) p. 94.
Minières (Les) : (D13, G10, G11) p. 92.
Moines (Pré aux) : (G6) p. 81.
Monjoin (Salle Octave Félicien) : (bourg de Saint-Maur) p. 110.
Monplaisir : (Le Petit Gireugne) p. 52.
Mont (Le Clos du Grand) : (H4) p. 23, 69, 90.
Mont (Le Petit) : (H4) p. 23, 69, 86.
Mont (Les Clos du Petit) : (H4) p. 23, 69.
Mont (Les Terres de) : (H4) p. 23, 69, 86.
Mont : (H14) p. 23, 69.
Montées (Les) : (H7) p. 69.
Monument de Grandeffe : (B13) p. 107.
Monument de Laleuf : (D9).
Moreau (Le Bois) : (C14) p. 74.
Moreaux (Les Clefs) : (G7) p. 89, 94.
Moreaux (rue des Clefs) : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 89, 113.
Mornier (La Croix) : (E6) p. 59, 61.
motocross autocross : (D12) p. 108.
Moulin (rue du) : (bourg de St-Maur) p. 112.
Moulin de Von (Le) : (H7) p. 102.
moulins (Parçay, Aigurolles, le Colombier, le Petit Colombier, Saint-Maur, Von, Vilaines, Valençay, la Motte, la Jalousie...) p. 49, 98, 102.
N 143 : (C2) p. 11, 54, 110.
N 20 : (J8-F14) p. 54, 109, 110, 112.
Nau ou Nau-sur-Fonts ou Notz : (J7, J8, environs de Châteauroux) p. 14, 18, 57, 81, 98.
Naudin (Pré) : (Notz, environs de Châteauroux) p. 81.
Neuve (La Fosse) : (E1) p. 65.
Nihérne (allée de) : (C7) p. 63.
Nihérne (rue de) : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 63.
Noir (Le Champ) : (H8, F10) p. 83, 92.
Noires (Les Terres) : (I9) p. 30, 83, 86, 92.
Noires (Pièce des Terres) : (J8) p. 30, 86, 87, 92.
Nord (allée du) : (D8-9) p. 63.
Notes (Les) : (D3) p. 14, 81.
Notz ou Nau : (J7, J8, environs de Châteauroux) p. 14, 18, 57, 81, 98.
Nouzat (Pièce de la) : (I8) p. 79, 87.
Nozatte (La) : (J3) p. 79.
Nuisance (allée de) : (C7) p. 63.
Occitane (L') : (F2 à F6 à G13) p. 109.
Occitanie (avenue d') : (Cap Sud, environs de Châteauroux) p. 113.
Octave Monjoin (Salle) : (bourg de Saint-Maur) p. 110.
Orangeons (Le Champ des) : (K10) p. 51, 52, 83, 94.
Orangeons (Les Grands) : (K10) p. 51, 52, 94.
Orangeons (Les Petits) : (JK11) p. 51, 52, 94.
Orme de Sully ou Ormel (l') : (bourg de Saint-Maur) p. 77.
Ormeau (Pièce de l') : (G2) p. 77, 87.
Ormeaux (allée des) : (bourg de St-Maur) p. 77, 112, 113, 114.
Ormeaux (impasse des) : (bourg de St-Maur) p. 77, 112, 114.
Ormeaux (La Pièce des) : (F1, D3, GH5) p. 77, 87.
Ormeaux (Les) : (H5) p. 23, 77, 87.
Ormeaux (Pièce des Trois) : (E3) p. 77, 87.
Ormel ou Ormelle (l') : (bourg de Saint-Maur) p. 105.
Ormelle (L') : (J4) p. 77.
Ormelle (La Pièce de l') : (J4, J4) p. 77, 87.
Ormes (Les Trois) : (G8) p. 77.
Ozan : (F13) p. 49.
Ozan (Les Grandes Tailles d') : (FG12-13) p. 49, 76.
Ozan (Le Champ d') : (FG12) p. 49, 83.
Ozans (Le Boisé d') : (H11) p. 49, 74.
Paillard (Le Chêne) : (I12) p. 77.
Parçay (château de) : (D3) p. 24, 99.
Parçay : (D3) p. 14, 24, 49, 59, 94.
Parsé (Pièce de) : (F3) p. 87.
Parsil (La Prairie du) : (D4) p. 79, 81.
Patural (Le) : (E10) p. 81.
Patureaux (Le Champ des) : (E4) p. 81, 83.
Patureaux (Le Taillis) : (F12) p. 76, 81.
Patureaux (Les) : (D4) p. 81.
Paudroux (Le Champ) : (E10) p. 83.
Pavillon (La Pièce du) : (G7) p. 87.
Payames : (F4, G4) p. 43.
Pégenault ou Peygenault : (C14) p. 48, 94.
Perrière (Champ de la) : (G7) p. 83, 92.
Perrières (allée des) : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 92, 112, 113.
Perrières (Les) : (D3) p. 92.
Perriers (Pièce des) : (H4) p. 87, 92.
Perrot (Pièce du) : (E3) p. 87, 92.
Petit Bois (Le) : (D3) p. 74.
Petit Bridajoux (Le) : (F7) p. 18, 44, 54.
Petit Champ (Le) : (F8) p. 83.
Petit Colombier (Le) : (FG6) p. 43, 50, 54.
Petit Gireugne (Le) : (I10) p. 52, 54.
Petit Gouffre (Les Grandes Bruyères des Fraudries et le) : (H12) p. 68.
Petit Mézimbert (Le Bois du) : (E9) p. 34, 46, 54, 74.
Petit Mont (Le) : (H4) p. 23, 54.
Petit Mont (Les Clos du) : (H4) p. 23, 54, 90.
Petit Savary (Le) : (I9) p. 34.
Petit St-Cyran (Le) : (I4, environs de Châteauroux) p. 54.
Petit Valançay (Le) : (I5, I6, environs de Châteauroux) p. 24, 54.
Petite Claise : (Brenne) p. 68.
Petite Lienne (La) : p. 49.
Petite Lienne (ligne de la) : (G11-12) p. 49, 54, 63.
Petits Champs (Les) : (DE11) p. 83.
Petits Maquins (Les) : (E12) p. 35, 48, 54.
Petits Orangeons (Les) : (JK11) p. 52, 54.
Petits Terrageaux (Les) : (E3) p. 25, 54.
Peygenault (L'Étang) : (C14) p. 48, 67, 94.
Picards (Les) : (C14) p. 48, 94.
Pichard (Le Bois) : (F9) p. 73, 74.
Pichonnerie (La) : (H6) p. 44, 94.
Pièce (La Grande) : (F1, D2, F7, G11-12) p. 89.
Pièce de Bel Air : (G7) p. 69, 87.
Pièce de Belle-Vue (La) : (F2) p. 69, 89.
Pièce de Bellevue : (G7) p. 69, 87.
Pièce de Bridajoux (La) : (E6) p. 87.
Pièce de Chaume Girard (La) : (G2) p. 87.
Pièce de la Cave : (FG3) p. 87.
Pièce de la Chétive Vigne : (DE3) p. 87.
Pièce de la Fontaine : (G6) p. 64, 87, 114.
Pièce de la Mardelle : (J4) p. 87.
Pièce de la Nouzat : (I8) p. 79, 87.
Pièce de la Portière : (H9) p. 89.
Pièce de la Vigne : (H9) p. 87, 90.
Pièce de l'Allée : (E4) p. 89.
Pièce de L'Aubigeon (La) : (E2) p. 87.
Pièce de L'Érable : (G7) p. 77, 87.
Pièce de l'Étang de Maison : (BC13) p. 87.
Pièce de L'Ormeau : (G2) p. 77, 87.
Pièce de l'Ormelle (La) : (J4, J4) p. 77, 87.
Pièce de Parsé : (F3) p. 87.
Pièce de Toutifaut (La Grande) : (I7) p. 87.
Pièce Derrière le Bois (La) : (E1) p. 87.
Pièce des Caves : (I4) p. 87.
Pièce des Champs Carrés : (H4) p. 87.
Pièce des Déserts (La) : (F6) p. 87.
Pièce des Écharbeaux : (H9, HI9) p. 87.
Pièce des Érables : (G3) p. 77, 87.
Pièce des Ormeaux (La) : (F1, D3, GH5) p. 77, 87.
Pièce des Perriers : (H4) p. 87, 92.
Pièce des Ronis : (G5) p. 87.
Pièce des Sables (La) : (EF5, E6) p. 87, 92.
Pièce des Terrageaux (La) : (F2, E3, E3) p. 87.
Pièce des Terres Noires : (J8) p. 87.
Pièce des Trois Ormeaux : (E3) p. 77, 87.
Pièce des Varennes : (GH3) p. 87.
Pièce des Vignes (La) : (I4) p. 87, 90.
Pièce du Bois (La) : (D6, J9) p. 87.
Pièce du Caillou (La) : (D2) p. 87, 92.
Pièce du champ des Foulonniers : (E3) p. 89.
Pièce du Château Fort : (FG8) p. 87.
Pièce du Chemin Creux : (G4) p. 61, 63, 89.

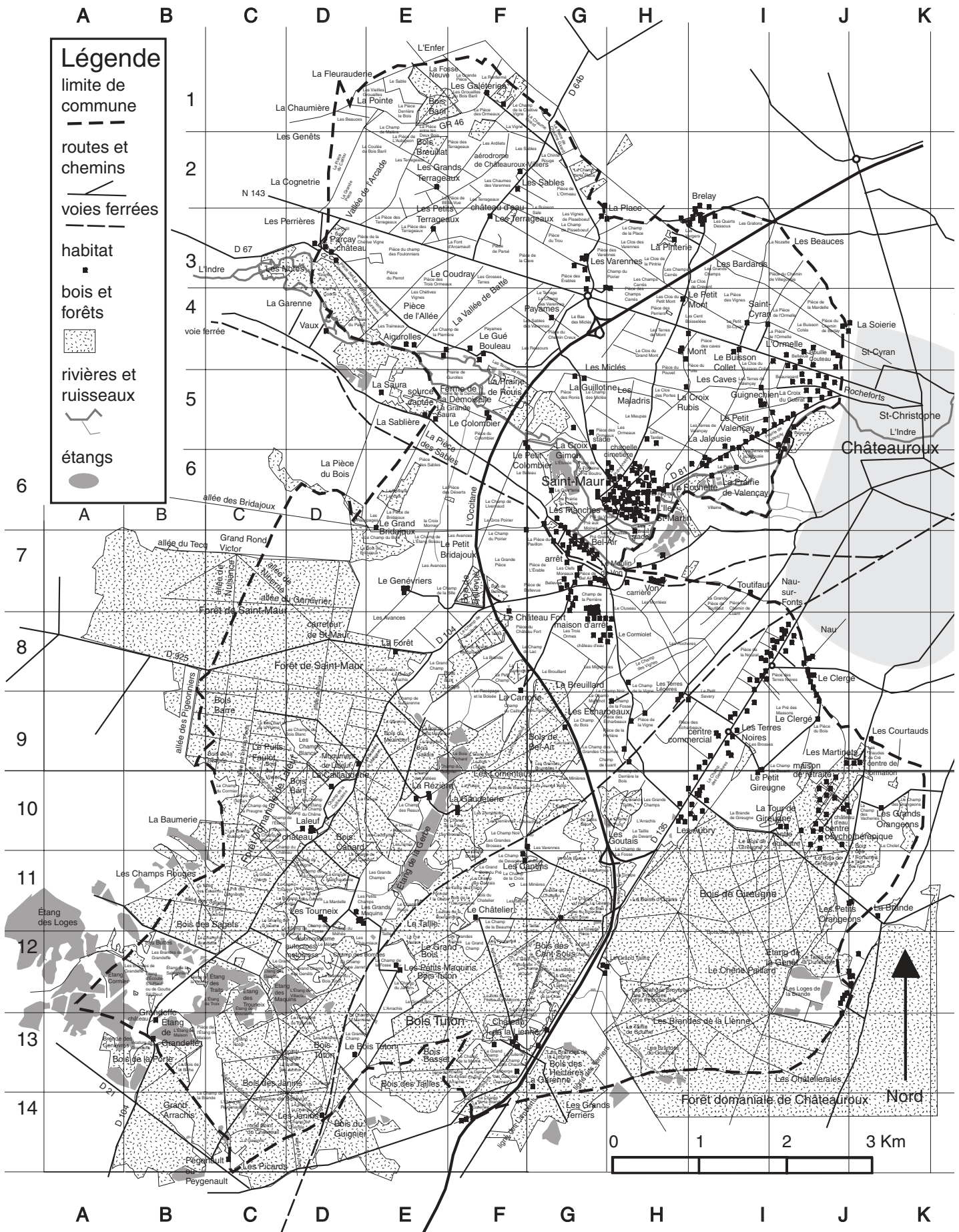
Pièce du Chemin de Berlay : (J4) p. 61, 63, 89.
 Pièce du Chemin de Luant : (I7) p. 61, 63, 89.
 Pièce du Chemin de Villegongis : (J3) p. 61, 63, 89.
 Pièce du Colombier : (F5) p. 87.
 Pièce du Pavillon (La) : (G7) p. 87.
 Pièce du Perrot : (E3) p. 87, 92.
 Pièce du Pouvet : (H5) p. 87.
 Pièce du Puits : (I4-5) p. 65, 87.
 Pièce du Trou : (G3) p. 87.
 Pièce entre les Deux Bois (La) : (E1) p. 87.
 Pierrière (Le Champ de la) : (E4) p. 83, 92.
 Pigeonniers (allée des) : (B8-9) p. 63, 71.
 Pinterie (La) : (H3) p. 43.
 Pintrie (Le Clos de la) : (H3) p. 43, 90.
 Pisseboeuf (Le Champ de) : (G3) p. 65, 83.
 Pisseboeuf (Les Vignes de) : (G3) p. 65, 90.
 Place (La) : (GH2-3) p. 22.
 Place (Le Champ de la) : (G2, H3) p. 22, 83.
 place de la Mairie : (bourg de St-Maur) p. 104, 110.
 place de l'Église : (bourg de St-Maur) p. 105, 110, 112.
 Planches (Les) : (G6) p. 61, 99, 102, 108.
 Planches, salle des fêtes (château des) : (Bel-Air, Ouest du bourg de St-Maur) p. 99, 108.
 Plumy (Le) : (D13) p. 69.
 Pointe (La) : (E1) p. 89.
 Poirier (Le Champ du) : (F7, H3) p. 79, 84.
 Poirier (Le Gros) : (F6) p. 79.
 Pont de la Gerbe : (E11) p. 102.
 ponts : (Pont Bouquin, Pont Noir, Pont du Milieu, Pont Maréchal, Pont Beurrier) p. 102.
 Pons (rue des) : (Bel-Air et bourg de St-Maur) p. 102, 112, 113.
 Porte (Bois de la) : (B13) p. 74.
 Portes (Le Clos des) : (H5) p. 90.
 Portes (rue le Clos des) : (bourg de St-Maur) p. 90, 113.
 Portière (Pièce de la) : (H9) p. 89.
 poste : (bourg de St-Maur) p. 105.
 Poste (rue de la) : (bourg de St-Maur) p. 112.
 Pouvet (Pièce du) : (H5) p. 87.
 Prairie de Gurolles : (F5) p. 26, 81.
 Prairie de la Demoiselle : (F5) p. 81.
 Prairie de Rouis (La) : (F5) p. 23, 81.
 Prairie de Valançay (La) : (J5, I6) p. 24, 42, 81.
 Prairie du Chêne (La) : (G6) p. 77, 81.
 Prairie du Parsil (La) : (D4) p. 79, 81.
 Pré (Le Grand Bois du) : (F11) p. 81.
 Pré (Le Grand) : (D3) p. 81.
 Pré aux Moines : (G6) p. 81.
 Pré Boutru : (G6) p. 81.
 Pré Courté (Le) : (D4) p. 81.
 Pré de la Jauge : (I6) p. 64, 81;
 Pré de l'Étang : (D10) p. 68, 81
 Pré des Gagnerais (Le) : (C11) p. 81.
 Pré des Massons (Le) : (J9) p. 81.
 Pré du Vivier : (G6) p. 71, 81.
 Pré Fleuri (rue du) : (Notz, environs de Châteauroux) p. 113.
 Pré Grelet : (G7) p. 81.
 Pré Maillon (Le) : (E12) p. 81.
 Pré Naudin : (Notz, environs de Châteauroux) p. 81.
 Preugne (Le Champ de la) : (C10) p. 79, 84.
 Prugnerattes (Les) : p. 56.
 Puits (Le Champ du) : (H10, G11) p. 65, 83.
 Puits (Pièce du) : (I4-5) p. 65, 87.
 Puits Faulot (Le) : (C9) p. 31, 65.
 Quarts Dessous (Les) : (I3) p. 69, 89.
 Rame (Le Bois Bart et de la) : (C9) p. 46, 74.
 Raoul et Madeleine Follereau : p. 114.
 Ratouis de Limay (rue) : (Notz, environs de Châteauroux).
 Raymonde Vincent (bibliothèque) p. 108.
 Reaux (Le Champ des) : (E10) p. 84.
 Recépage et la Boisée (Le) : (F9) p. 76.
 Recepages (Les) : (DE6) p. 76.
 Recouvre (Champ du) : (C10) p. 84.
 Renaudière (La) : p. 59.
 Renfermé (Le) : (F1) p. 89.
 Renfermé de Villeclas (Le) : (D13) p. 35, 89.
 Renfermés (Les) : (G11) p. 89.
 Ressours (Les) : (G4) p. 11, 64.
 Rézière (La) : (E10) p. 30, 59.
 rivière de la Jauge : (I6) p. 64.
 RN 20 : voir N 20 et p. 109.
 Robert (rue Georges) : (bourg de St-Maur) p. 112.
 Robert Tissier (stade) p. 105, 117.
 Robin (L'Étang) : (C13) p. 35, 67, 94.
 rocade : (Notz, environs de Châteauroux) voir autoroute A 20.
 Rocheforts : (K5) p. 92.
 Rochères (Les) : (H8) p. 92.
 Rochette (La) : (H6; H6) p. 24, 92, 112, 114.
 Rochette (rue de la) : (bourg de St-Maur) p. 24, 92, 112.
 rond-point de Bellevue : (D14) p. 63, 69.
 rond-point des Aubrys : (Cap Sud) p. 117.
 rond point des Écharbeaux : (Cap Sud) p. 117.
 ront-point des Terres Noires : (Cap Sud) p. 117.
 rond point du Chevreuil : (C14) p. 63, 71.
 rond point du Sanglier : (C13) p. 63, 71.
 Rond Victor (Grand) : (C7).
 Ronde (Étang de la) : (B12) p. 67.
 Ronis (Pièce des) : (G5) p. 87.
 Rouge (La Chinte) : (G2) p. 86, 92.
 Rouges (Les Champs) : (B11) p. 83, 92.
 Rouille Couteau : (J4) p. 51, 112.
 Rouis (La Prairie de) : (F5) p. 23, 81.
 Rouis (Le Champ) : (E11) p. 23? 84.
 Rouis (Les Terres de) : (F4-5) p. 23, 86.
 route de Châteauroux : (le Petit Valençay, environs de Châteauroux et bourg de St-Maur) p. 112, 113.
 route de Chatellerault : (Bel-Air, Su du bourg de St-Maur) p. 113.
 route de Tours : (Nord du bourg de St-Maur, environs de Châteauroux) p. 63, 113.
 Rubis (La Croix) : (H5) p. 61.
 Ruby (Général) p. 114, 115.
 rue de la Croix Guérat (Saint-Cyran, environs de Châteauroux) p. 33, 114.
 rue de la Gare : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 113.
 rue de la Martinique : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue de la Poste : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue de la Rochette : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue de l'Abbé Trinquart : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue de l'Ancienne Mairie : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue de l'École des Soeurs : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue de l'Égalité : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue de Niherne : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 113.
 rue de Verdun : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue de Villers : (bourg de St-Maur) p. 113.
 rue de Von : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 113.
 rue des Clefs Moreaux : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 113.
 rue des Combattants en AFN : (bourg de St-Maur) p. 113.
 rue des Coteaux : (bourg de St-Maur) p. 114.
 rue des Écharbeaux : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 113.
 rue des Ponts : (Bel-Air et bourg de St-Maur) p. 112, 113.
 rue des Terres Noires (Cap Sud) p. 117.
 rue des Tilleuls : p. 114.
 rue du 11 Novembre : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue du 5 Mai 45 : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue du Cimetière : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue du Clergé : (le Clergé, environs de Châteauroux) : voir le Clergé.
 rue du Clos des Portes (ZAC des Coteaux) p. 113.
 rue du Général Ruby : p. 114, 115.
 rue du Gué : (bourg de St-Maur) p. 61.
 rue du Gué de la Chapelle : (bourg de St-Maur) p. 32, 33, 61, 112.
 rue du Moulin : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue du Pré Fleuri : (Notz, environs de Châteauroux) p. 113.
 rue du Val de l'Indre : (Le Petit-Valençay, environs de Châteauroux) p. 114.
 rue Flandre Dunkerque : (bourg de St-Maur) p. 113.
 rue Georges Robert : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue Gourichon : (bourg de St-Maur) p. 112, 114.
 rue le Clos des Portes : (bourg de St-Maur) p. 90, 113.
 rue Léon Bourdier : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue Nouvelle : (bourg de St-Maur) : p. 112.
 rue Raoul et Madeleine Follereau (bourg de Saint-Maur) p. 114.
 rue Ratouis de Limay : (Notz, environs de Châteauroux).
 rue Transversale : (bourg de St-Maur) p. 112.
 rue Xavier Batard : (bourg de St-Maur) p. 113, 114.
 Sable (Le) : (E1) p. 92.
 Sables (La Pièce des) : (EF5, E6) p. 87, 92.
 Sables (Les) : (G2, F11) p. 17, 92.
 Sables des Varennes (Les) : (G4) p. 17, 92.
 Sablière (La) : (E5) p. 92.
 Sablonnière (Étang de la) : (B12) p. 67, 92.
 Sagets (allée des) : (BC11) p. 46, 63.
 Sagets (Bois des) : (BC11) p. 46, 74.
 Saint-Christophe : (K5 ; commune de Châteauroux).
 Saint-Cyran : (I4 à K4, environs de Châteauroux) p. 42.
 Saint-Cyran (chemin de) : (Saint-Cyran, environs de Châteauroux) p. 42, 63, 113.
 Saint-Cyran (Le Petit) : (I4, environs de Châteauroux) p. 42.
 Saint-Gildas (abbaye) : p. 40.
 Saint-Martin (impasse) : (bourg de St-Maur) p. 32.
 Saint-Martin (L'Ile) : (H6) p. 32, 64.
 Saint-Maur (bourg de) : (H6) p. 36.
 Saint-Maur (carrefour de) : (D8) p. 63, 76.
 Saint-Maur (Forêt de) : (C7-D8) p. 63, 76.
 Saint-Maur : (H6) p. 23, 36.
 Sainte-Catherine de Fonts (Chapelle) : (commune de Châteauroux) p. 41, 98.
 Sale (Le Buisson) : (G3) p. 80.
 salle des fêtes, château des Planches : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 108.
 Salle Octave Monjoin (bourg de Saint-Maur) p. 110.

Sanglier (rond point du) : (C13) p. 63, 71.
 Saura (La Grande) : (E5) p. 26.
 Saura (La) : (E5) p. 26, 94.
 Savary (Le Petit) : (I9) p. 34, 94.
 Sec (Le Champ) : (D11) p. 83.
 SNCF arrêt : (G7) p. 104.
 SNCF Paris-Toulouse : (environs de Châteauroux) p. 104.
 SNCF Tours-Châteauroux : (environs de Châteauroux) p. 104.
 Soeurs (rue de l'École des) : (bourg de St-Maur) p. 112.
 Soierie (La) : (K4 ; commune de Châteauroux).
 source captée : (E5) p. 18, 26, 64.
 Sous (Bois des Cent) : (G12) p. 52.
 Sous (ligne du Bois des Cent) : (G11) p. 52, 63.
 stade et équipements sportifs : (bourg de St-Maur, G5, H7) p. 105.
 station d'épuration : p. 107.
 Sus (Le Taillis d'en) : (G11) p. 69, 76.
 Taille (La) : (E11, E12) p. 76.
 Tailles (Bois des) : (E13) p. 74, 76.
 Tailles d'Ozan (Les Grandes) : (FG12-13) p. 76.
 Taillis (Le Grand) : (C12, H10, GH12) p. 76.
 Taillis (Le) : (F8) p. 76.
 Taillis (Les Jeunes) : (G10) p. 76;
 Taillis Billon (Le) : (G10) p. 76.
 Taillis de Devant (Le) : (H10) p. 76.
 Taillis de la Dunetterie (Le) : (J12) p. 76.
 Taillis de l'Étang (Le) : (F11) p. 68, 76.
 Taillis d'en Sus (Le) : (G11) p. 69, 76.
 Taillis des Essaims (Le) : (C11) p. 73, 76.
 Taillis des Fortunes (Le) : (K11) p. 76.
 Taillis du Gouffre (Le) : (H13) p. 68, 76.
 Taillis Patureaux (Le) : (F12) p. 76, 81.
 Tardes (allée des) : (bourg de St-Maur) p. 73, 113, 114.
 Tardes (Les) : (H5) p. 73.
 Taupins (ligne des) : (F13) p. 63.
 Tecq (allée du) : (B7) p. 63.
 tennis : (bourg de St-Maur) p. 105.
 Terrage (Le) : (G4) p. 86.
 Terrageaux (La Pièce des) : (F2, E3, E3) p. 25, 69, 86, 87.
 Terrageaux (Les Grands) : (E2) p. 25, 69, 86.
 Terrageaux (Les Petits) : (E3) p. 25, 69, 86.
 Terrageaux (Les) : (E2, F2, F3) p. 25, 69, 83, 86.
 Terres (Les Grosses) : (F3) p. 86.
 Terres à Jot (Les) : (E10) p. 86.
 Terres de la Jalousie (Les) : (I6) p. 86.
 Terres de Mont (Les) : (H4) p. 86.
 Terres de Rouis (Les) : (F4-5) p. 86.
 Terres de Valançay (Les) : (I5, I5) p. 86.
 Terres Légères (Les) : (H8, Cap Sud, environs de Châteauroux) p. 86, 92.
 Terres Noires (Les) : (I9) p. 30, 83, 86, 92, 117.
 Terres Noires (Pièce des) : (J8) p. 30, 86, 87, 92.
 Terriers (Les Grands) : (G14) p. 63, 71.
 Terriers (ligne des) : (G13) p. 63, 71.
 Tilleuls (rue des) : p. 114.
 Tissier (Robert) : p. 105, 117.
 Touche (Le Champ de la) : (C11) p. 76, 84.
 Touches (Les) : (G9) p. 76.
 Tour de Gireugne (La) : (J10) p. 34, 55.
 Tourneix (Les) : (D11) p. 47, 94.
 Tours (avenue de) : (Saint-Cyran, environs de Châteauroux) p. 113.
 Tours (route de) : (Nord du bourg de St-Maur, environs de Châteauroux) p. 113.
 Toutifaut (La Grande Pièce de) : (I7) p. 44, 87.
 Toutifaut : (I7) p. 44.
 Traîneaux (Les) : (E4) p. 89.
 Traines (Les Grandes) : (F12) p. 89.
 Traits (Étang des) : (C12) p. 67.
 Travail Coquin : (Bel Air) p. 51.
 Trèfle (Le) : (D3) p. 80.
 Trembaires (Les) : (F10) p. 77.
 Trente Pieds (allée de) : (C9) p. 63.
 Treuillaut : (commune de Villers-les-Ormes) p. 59.
 Triaudes de Cré (Les) : (K9) p. 86.
 Trois Ormeaux (Pièce des) : (E3) p. 77, 87.
 Trois Ormes (Les) : (G8) p. 77.
 Troix (L'Étang) : (C12) p. 67.
 Trou (Pièce du) : (G3) p. 87.
 Trouneix (Étang des) : (C12) p. 47, 67.
 Tuilerie (La) : (F13) p. 52, 92.
 Tuton (Bois) : (EF12, D13, EF13) p. 48, 74.
 Tuton (La Brande du Bois) : (D12) p. 48, 74, 79.
 Tuton (Le Bois) : (D13) p. 48, 74.
 urinoirs : p. 105.
 Vacheries (Le Champ des) : (K10) p. 73, 84.
 Val de l'Indre (rue du) : (Le Petit-Valançay, environs de Châteauroux) p. 114.
 Valançay (La Prairie de) : (J5, I6) p. 24, 42, 81.
 Valançay (Le Petit) : (I5, I6, environs de Châteauroux) p. 24, 42, 50.
 Valançay (Les Terres de) : (I5, I5) p. 24, 42, 86.
 Valançay ou Valençay : (J5) p. 24, 42, 50, 94, 113.
 Valençay (Jardins de) : (I6) p. 24, 42, 90.
 Valençay ou Valançay : (J5) p. 24, 42, 50, 94, 113.
 Vallée de Batté (La) : (F4) p. 69.
 Vallée de l'Arcade : (D2-E2) p. 69.
 Vallées (Champ des) : (E10) p. 69, 83.
 Vallées (Les) : (G12) p. 69.
 Vallées (ligne des) : (G12) p. 63, 69.
 Vant (Le Grand Champ du) : (F13) p. 84.
 Varennes (Le Champ des) : (G4) p. 17, 83, 92.
 Varennes (Le Clos des) : (H3) p. 17, 90, 92.
 Varennes (Les Chaumes des) : (F2) p. 17, 86, 92.
 Varennes (Les Sables des) : (G4) p. 17, 92.
 Varennes (Les) : (G3, G10) p. 17, 20, 92.
 Varennes (Pièce des) : (GH3) p. 17, 87, 92.
 Vaux : (D4) p. 26, 69.
 Verdun (rue de) : (bourg de St-Maur) p. 112.
 Vergers (Les) : (I3) p. 90.
 Vert (L'Étang) : (F9) p. 68.
 Victor (Grand Rond) : (C7) p. 63, 76.
 Vieilles Grouailles (Les) : (E1) p. 92.
 Vieu Chemin (Le Bois) : (G12) p. 61, 63, 74.
 Vigne (La) : (F1) p. 90.
 Vigne (Le Champ de la) : (H8, D11) p. 84, 90.
 Vigne (Pièce de la) : (H9) p. 87, 90.
 Vignes (La Pièce des) : (I4) p. 87, 90.
 Vignes (Le Champ des) : (H8) p. 84, 90.
 Vignes (Les Chétives) : (E4) p. 90.
 Vignes de Pisseboeuf (Les) : (G3) p. 65, 90.
 Villaine : (I6) p. 44, 50, 64.
 Villeclas (Le Renfermé de) : (D13) p. 35, 89.
 Villeclas (L'Étang) : (D12) p. 35, 67.
 Villegongis (Pièce du Chemin de) : (J3) p. 63, 89.
 Villers (rue de) : (bourg de St-Maur) p. 113.
 Vivier (Bois du) : (C9-10) p. 71, 74.
 Vivier (Pré du) : (G6) p. 71, 81.
 voie ferrée : (C4 à K7, L6 à D14) p. 104.
 Von (Le Moulin de) : (H7) p. 20, 24, 49, 74, 98, 102.
 Von (rue de) : (Bel-Air, Sud du bourg de St-Maur) p. 20, 24, 74, 113.
 Von : (H7) p. 20, 24, 74, 100, 115.
 Xavier Batard (rue) : (bourg de St-Maur) p. 113, 114.
 ZA des TerresNoires : (Cap Sud) p. 109.
 ZAC des Coteaux : p. 113.

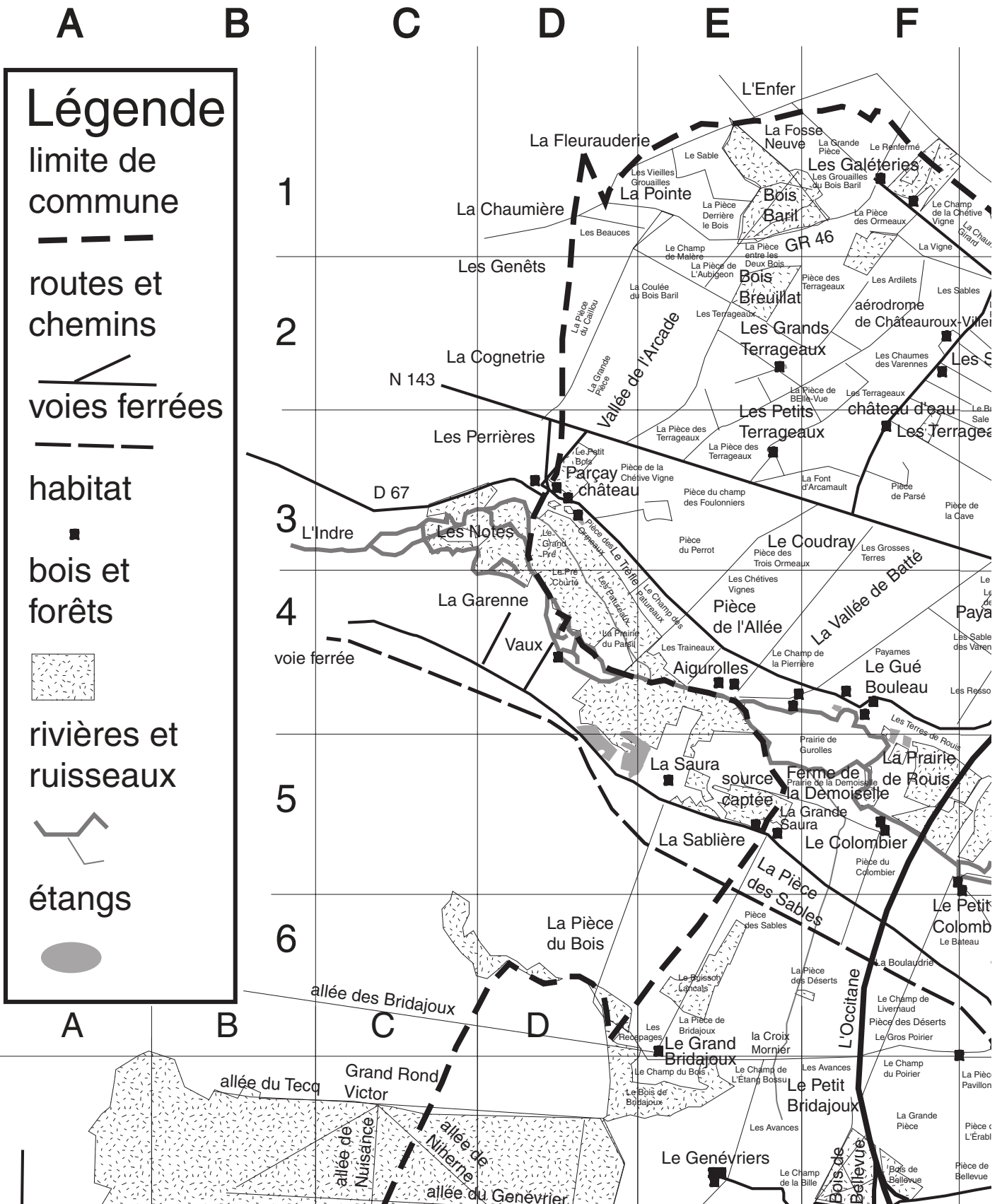
Bourg de Saint-Maur



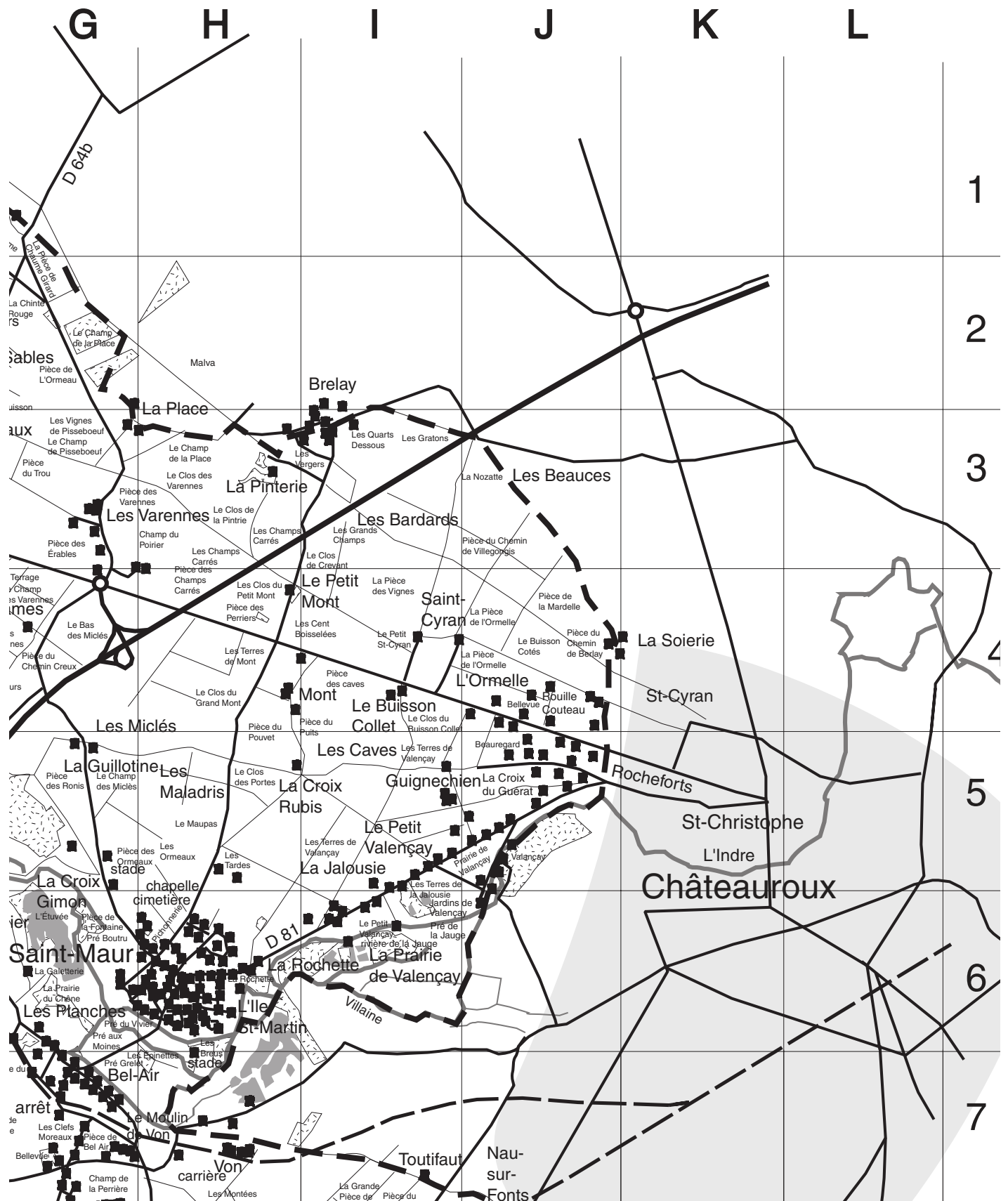
Cartographie de la densité des toponymes de la commune de Saint-Maur-sur-Indre



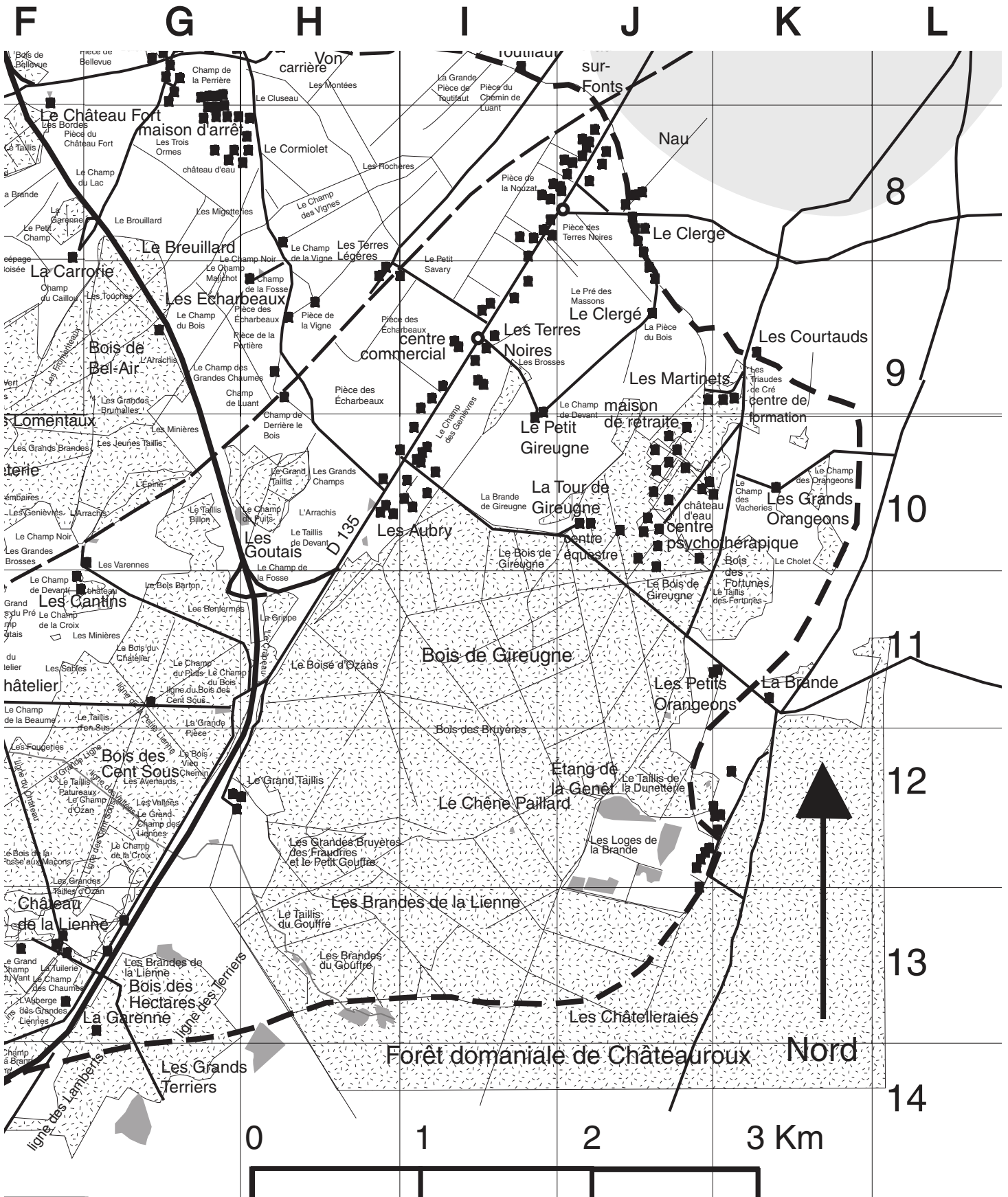
Quart Nord-Ouest de la commune

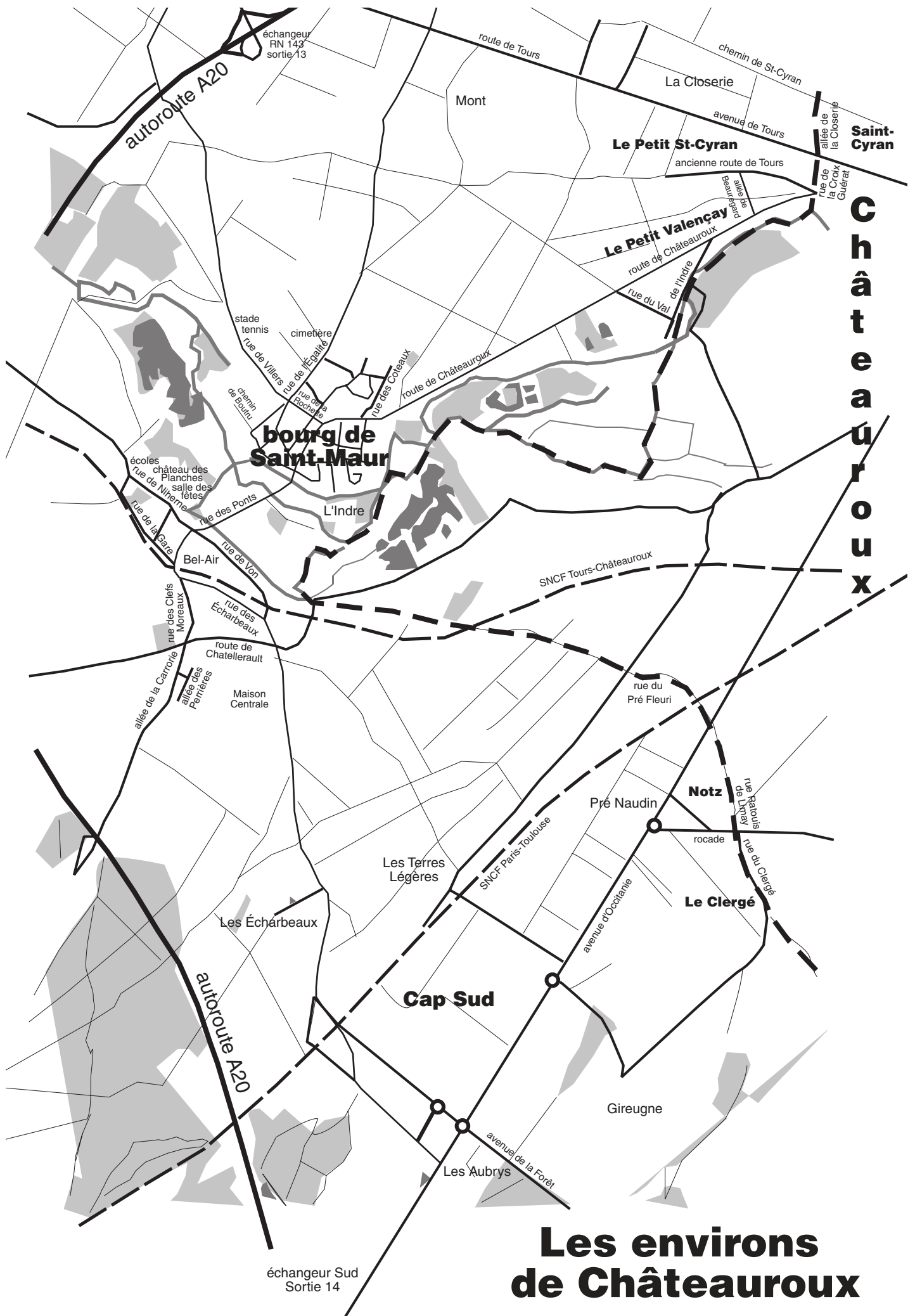


Quart Nord-Est de la commune



Quart Sud-Est de la commune



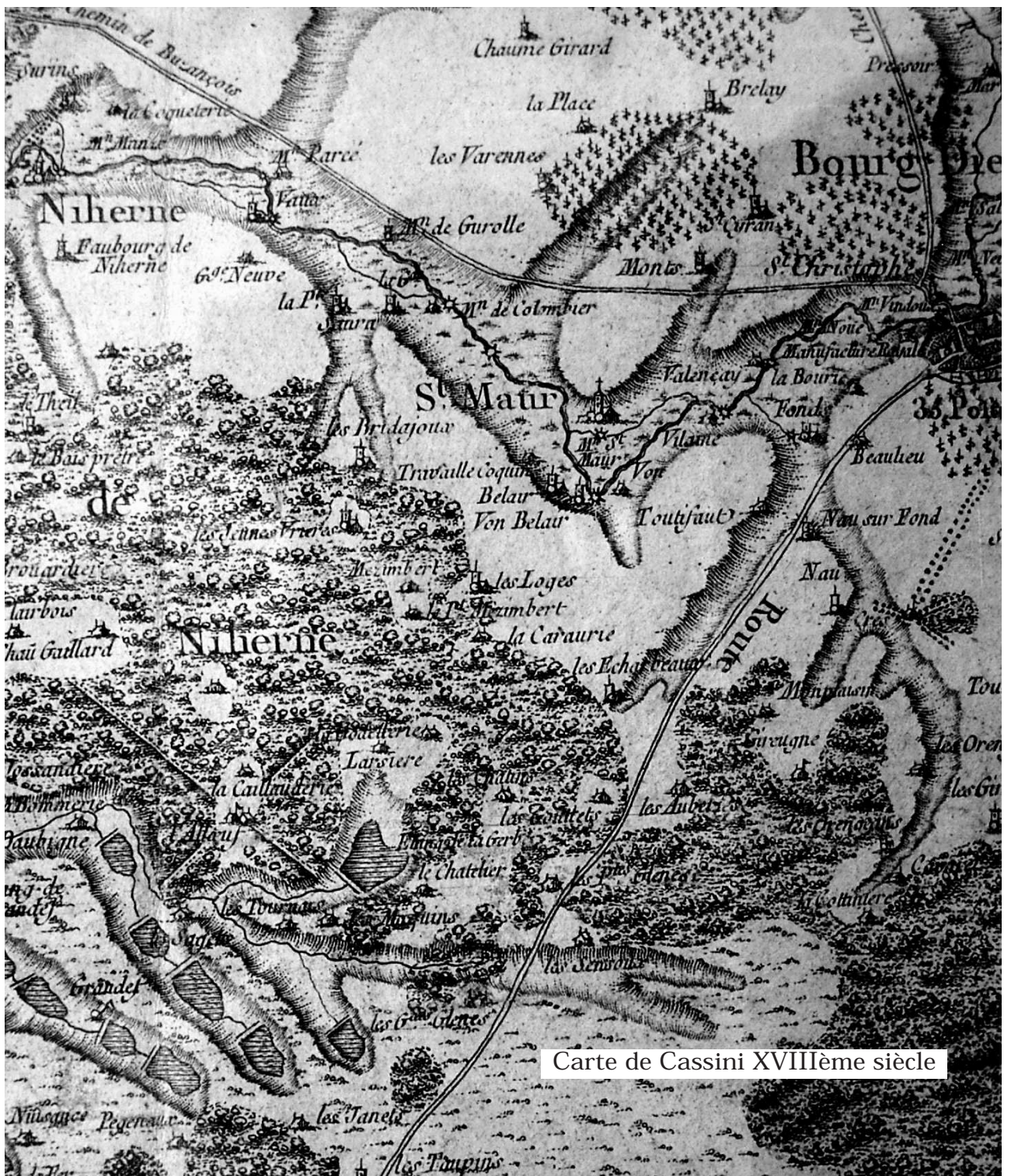


Les environs de Châteauroux

Bibliographie

Cartographie

- Carte de Cassini (Châteauroux).
- Cadastre napoléonien.
- Cadastre actuel.
- Plan de Saint-Maur, Édition Municipales de France, Bondy : 1999.
- Carte IGN Série Bleue, 1/25 000ème, 2125 Ouest - Levroux. Villedieu-sur-Indre.
- Carte IGN Série Bleue, 1/25 000ème, 2125 Est - Châteauroux.
- Carte IGN Série Bleue, 1/25 000ème, 2126 Ouest - Luant.
- Carte IGN Série Bleue, 1/25 000ème, 2126 Est - Le Poinçonnet. Velles.



Carte de Cassini XVIIIème siècle

Histoire et archéologie locale

- **A.S.D.R.A. (Association pour le Développement de la Recherche Appliquée à l'Animation Culturelle en Région Centre), Nicolas HURON** : *L'église de Saint-Maur-sur-Indre (Indre)* - Dossier ECCLESIA, septembre 1991.
- **Archives départementales de l'Indre** :
 - F 1169 : Contrat d'échange entre Jacques de Gireugne et le seigneur de la Jarry (1544).
 - F 1430 : Procès verbal d'aménagement - Forêt domaniale de Laleuf, 1991-2015, O.N.F., 1991, 81, P.
 - S 1122 à 1124 : Moulin de Villaine et de la Jalousie au Petit Valençay à Châteauroux, 1840-1848.
 - Épure N° 700.596-602 : école de garçons, projet d'ensemble, 7 p., XIX° s.
 - Épure N° 701.586 : château de la Lienne, vue d'ensemble, 1 p., XIX° s.
 - Épure N° 701.587-597 : château des Cantins (Mr. Rouillet), projet d'ensemble et détails d'exécution, 1 p., XIX° s.
 - Épure N° 701.598-599 : château des Planches (M. Masquelier), projet de construction d'une marquise, 2 p., XIX° s.
 - Épure N° 702.153 et 159-160 : Monument funéraire (M. Masquelier), projet de construction, 3 p., XIX° s.
 - Épure N° 702.154 : usine du Petit Valençay (M. Balsan), projet de construction, 1 p., XIX° s.
 - Épure N° 702.155-158 : La Lienne (propriété de M. Marchain), projet de construction, 4 p., XIX° s.
 - Plan 24 J 974 : presbytère, 1 p. s. d.
 - Plan 500.001 : domaine des Cent Sols sur la route de Châteauroux à Argenton ; instance Perot-de-Scevole, 1785.
 - Plan 500.018 : Saint-Maur, près de Valençay, 1808.
 - Plan 500.034 : Brandes des Orangeons, 1819.
 - Plan 500.120 : Moulins de Villaine, la Jalousie et Valençay, profil de la rivière de l'Indre et emplacements des moulins de Vilaine, la Jalousie, Valençay, 1854.
 - Plan 500.177 : plan topographique dressé au titre de la reconstruction et de l'urbanisme, échelle 1/20 000°, 1 p., 1953.
 - Doc. Hist. n° 1, Saint-Maur : les Orangeons.
- **AUDIN (Pierre)** : Les eaux chez les Arvernes et les Bituriges, Chapitre 1 de la 3ème partie : "Les sanctuaires des eaux", dans *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 22, juin 1983, p. 83-108.
- **AUJEU (Andrée)** : Adieu à notre école ! A tous les élèves qui ont fréquenté l'école des filles de Saint-Maru, dans *La Bouinotte*, n° 53, automne 1995, p. 12-14.
- Le Berry préhistorique, dans les *Mémoires de la Société hist. du Cher*, 1882, p. 62 (légende de la fontaine de la Demoiselle).
- *Bilan scientifique*, 1995, Préfecture de la Région Centre, D.R.A.C., Service Régional de l'Archéologie, p. 67-68.
- **BLONDEAU (Pascal) et BEAUMONT (J.)** : *Paysages de l'Indre*, C.A.U.E. et C.D.D.P. de l'Indre, 27 pages, 16 diapositives, 1985.
- **BOIZEAU (Gilles)** : Saint-Maur, comme une grande, dans *La Bouinotte*, N° 73, automne 2000, p. 3_6.
- **BRYANT (S.), PALLU-DE-LESSERT (M.-P.)** : *Saint-Maur, la place de l'église (36 202 001 AH) (Indre), Rapport d'évaluation archéologique du 14/XII/98 au 18/XII/98*. Orléans, Service Régional de l'Archéologie, 1999.
- *Centre France - le Berry* : Le nouveau château des Planches est arrivé, 29/09/1991, p. 3
- **(Collectif)** : *Châteaux, manoirs et logis - l'Indre*, Éd. Patrimoines et Médias, La Mothe-Achard, 1999.
- *C. P.* : Un aqueduc romain mis à jour à la Saura ? août 1967, p. 3.
- **CHARBONNIER (O.)** : *Préhistoire...* p. 53 (légende de la fontaine de la Demoiselle), citant **L. MARTINET** : *Légendes et superstitions populaires du Berry*, Bourges, 1879, p. 10, et le Berry préhistorique, dans les *Mémoires de la Société hist. du Cher*, 1882, p. 62.

- **Deshoulières** : *Les église de l'Indre*, (Archives départementales, D 656, 1, tapuscrit).
- **DESPLACES (J.-L.)** : *Le florilège de l'eau...*, tome I, p. 172-173, citant **J.-L. SOUBRIER** : L'aqueduc romain de Nihérne, dans *Bulletin de Buzançais*, 1973, p. 33-46.
- **Devailly (G.)** : *Le Berry du Xème siècle au milieu du XIIIème siècle*, Paris, 1973.
- **DUBANT (Didier) et AUDOUX (D.)** : Les lieux de culte Gallo-romains autour de Châteauroux, dans *Neuvy-Pailloux et ses environs, hier et aujourd'hui*, n° 25, 2ème trimestre 1993, p. 6-9.
- **FOUILLET (Nicolas)** : Déols, "le Grand Brelay", A20, contournement de Châteauroux, dans *Bilan Scientifique de la Région Centre*, Orléans, Service Régional de l'Archéologie, 1996, p. 74.
- **HENAUULT (Rolland)** : *Les murs de la déraison*, Châteauroux, Ed. de L'impossible, 1994, 156 p.
- *Historique du Syndicat Intercommunal des eaux de la Demoiselle : Villedieu - St-Maur - Nihérne - Vineuil - Chézelles - Villers*, Châteauroux, Imp. Laboureur et Cie, 1958, 15 p.
- **Hubert (Eugène)** : *Dictionnaire historique, géographique et statistique de l'Indre*, p. 177-178.
- **Hubert (Eugène)** : *Inventaire sommaire de la Série A* (Saint-Maur, fief simple mouvant de Châteauroux), Châteauroux, 1901, p. XXI..
- **Institut national de la statistique et des études économiques, Direction régionale de Limoges (Corrèze, Creuse, Dordogne, Indre, Haute-Vienne)** : *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits habités de l'Indre*.
- **LAÛT (Laure)** : Occupation du sol et réseaux parcellaires au Nord-Ouest de Châteauroux : communes de Saint-Maur et Villers-les-Ormes, dans *Bilan scientifique de la Région Centre*, 1993, Service Régional de l'Archéologie, p. 69-71.
- **MARTINET (L.)** : *Légendes et superstitions populaires du Berry*, Bourges, 1879, p. 10 (légende de la fontaine de la Demoiselle).
- **MOREAU (Joël)** : *Un peu d'histoire de Saint-Maur*, Châteauroux, Imprimerie Laboureur, 1983, 103 p.
- *Nouvelle République* :
 - M. Georges Martinet, élu maire de Saint-Maur, 27/01/1969, p. 3.
 - Saint-Maur, une commune en expansion qui refuse l'anarchie de la construction, 31/12/1974, p. 4.
 - Portes ouvertes au groupe scolaire Martinat (les Planches), 16/09/1981, p. 3.
 - Un peu d'histoire de Saint-Maur, par Joël Moreau, 08/04/1983, p. 3.
 - La nouvelle école des Planches prête pour la rentrée (école maternelle), 05/09/1984, p. 3.
 - Un golf à 5 kilomètres de Châteauroux ? (Parçay - golf), 31/05/1985, p. 12.
 - L'art de faire le pont (ponts de St-Maur), 20/11/1987, p. 2.
 - Saint-Maur, : les ponts nouveaux sont arrivés, 23/11/1988, p. 2.
 - Le Moutonnier se met en cuisine (Laleuf - ferme auberge), 28/12/1990, p. 3.
 - Radioscopie d'une commune paisible, 06/03/1991, p. 3.
 - Saint-Maur : Petite histoire de l'église, 20/08/2001.
- **PALLU-DE-LESSERT (Marie-Paule C.)** : *Saint-Maur, "RN 143", créneau enter l'A20 et Villedieu-sur-Indre (Indre) (36 202 906 AH), Rapport de diagnostic archéologique du 03/08/98 au 07/09/98*, Orléans, Service Régional de l'Archéologie du Centre, 1998.
- **PASSAL (Jean-Noël)** : L'élevage des Orageons à Saint-Maur, dans *La Chèvre*, N° 191, p. 41-42.
- **PELLETIER (Gilles)** : *Le château de Laleuf, commune de Saint-Maur*, monographie, 16 p. dactyl., 1980-1981.
- **Poitou (Christian)** : *Paroisses et communes de France, dictionnaire d'histoire administrative et démographique - Indre*, CNRS éditions, 1997, Paris.
- Quelques généralités sur Saint-Maur, dans *Le Combattant Berrichon*, n° 251, 2ème trimestre 1992, p. 1-2.
- **RAGOT (Jean-Paul)** : Pierres oubliées : la seigneurie de Nau, dans *La Bouinotte*, n° 40, été 1992, p. 45-46.
- **Raynal (L.)** : *Histoire du Berry*, tome 1, p. 465, Bourges, 1845.

- **ROSSIGNOL (Cécile)** : *Autoroute A20. Contournement de Châteauroux, St-Maur (Indre) : un habitat de l'âge du Bronze Final en Berry, "les Ressources" Site n° 036 202 003 P (Autorisation 96/09)*, Document final de synthèse, avril 1996.
- **ROSSIGNOL (Cécile)** : Saint-Maur, "les Ressources", A20, contournement de Châteauroux, dans *Bilan Scientifique de la Région Centre*, Orléans, Service Régional de l'Archéologie, 1996, p. 94.
- Saint-Maur, dans *Archéologie en Région Centre, Journal du Service Régional de l'Archéologie*, n° 1, février 1993, p. 4.
- Saint-Maur, dans *Bilan scientifique*, 1993, D.R.A.C. Centre, Orléans, Service Régional de l'Archéologie, p. 69.
- **SOUBRIER (J.-L.)** : L'aqueduc romain de Nihérne, dans *Bulletin de Buzançais*, 1973, p. 33-46.
- **SOULANGE-BODIN (H.)** : *Les châteaux du Berry, Ligugé, Vienne*, Imprimerie Aubin, 1946, p. 126.
- **Thaumas de la Thaumassière** : *Histoire du Berri*.
- **TOURATIER (A.) (ancien directeur de l'école de St-Maur)** : *Saint-Maur-sur-Indre (la Petite Patrie illustrée - Extrait de la monographie de Saint-Maur)*, 4 feuillets., Châteauroux, Imprimerie Hugon, vers 1927.
- Un complexe auto-moto en bordure de la Brenne, dans *Que Choisir ? Indre*, n° 31, 1985, p. 2-5.
- **Villepelet (Mgr. J.)** : *Sur les traces des saints en Berry*, Bourges, Tardy, 1968, p. 10.

Toponymie, anthroponymie, linguistique

- **CASSAGNE (Jean-Marie) et KORSACK (Mariola)** : *Origines des noms de villes et villages, Indre*, Éditions Bordessoules, Saint-Jean-d'Angély : 2001.
- **DAUZAT (Albert), DESLANDES (Gaston), ROSTAING (Charles)** : *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Paris, 1978
- **DAUZAT (Albert), ROSTAING (Charles)** : *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris 1863, réimp. Paris 1978.
- *Dictionnaire du français régional du Berry-Bourbonnais*, Éd. Bonneton.
- **DU CANGE (Dom)** : *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Didot Frères, Paris, 1845, en 7 volumes.
- **DUBUISSON (Pierrette)** : *Atlas linguistique et ethnographique du Centre*, Paris, 1971-1981.
- **EDEINE (Bernard)** : *Le vieux parlage solognot*, C.L.D., Chambray, 1983.
- **GENDRON (Stéphane)** : *Les noms de lieux de l'Indre*, Publié avec le concours du Conseil Général de l'Indre, Éditeur : Académie du Centre et CREDI Éditions, Joué-lès-Tours, 2004.
- **GENDRON (Stéphane)** : *Noms de lieux du Centre : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et-Cher*, Éditions Bonneton, Paris, 1998.
- **GODEFROY (Frédéric)** : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IXème au XVème siècle*, Emile Bouillon lib.-éd., Paris, 1892, en 10 volumes.
- **HUGUET (Edmond)** : *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Didier, Paris, 1925, en 7 volumes.
- **JAUBERT (Hippolyte)** : *Glossaire du Centre de la France*, Paris, 1864.
- **LAMBERT (Pierre-Yves)** : *La langue gauloise*, éd. Errance, Paris, 1997.
- **MIQUEL (Pierre)** : *Petite histoire des noms de lieux, villes et villages de France*, Albin Michel, Paris, 1993.
- **MORLET (Marie-Thérèse)** : *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Perrin, Lonrai, 1991, réimp. 1997.
- **MORLET (Marie-Thérèse)** : *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule. I/ Les noms issus du germanique continental*, Paris, 1968. II/ Les noms latins ou transmis par le latin, Paris 1972. III/ Les noms de personnes contenus dans les noms de lieux, Paris, 1985.
- **NEGRE (Ernest)** : *Toponymie Générale de la France*, 3 volumes, Genève, 1990-1991.
- **PÉGORIER André** : *Les noms de lieux en France, Glossaire de termes dialectaux*, IGN, Commission de toponymie, 1997.
- **PROVOST Michel, COULON Gérard, HOLMGREN Jean**, *L'Indre*, Paris, 1992.
- **VIAL (Éric)** : *Les noms de villes et de villages*, Belin, Paris, 1983.
- **VINCENT (Auguste)** : *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.

Table des matières

Introduction	p. 3
Historique	p. 11
- Les Origines	p. 11
- L'Époque gauloise	p. 14
- L'Époque gallo-romaine	p. 22
- Le Moyen Age : VIème - Xème siècles	p. 32
- Le Moyen Age : XIème - XVème siècles	p. 41
- L'Époque Moderne	p. 51
- Les anciennes seigneuries	p. 55
Héritages du Moyen Age et de l'Époque Moderne	p. 60
- Chemins et croix	p. 61
- L'eau	p. 64
- Le relief	p. 69
- La faune	p. 71
- Les forêts et les bois	p. 74
- La flore	p. 77
- Les prés et les prairies	p. 81
- Les champs et les cultures	p. 83
- Pièces et parcellaire	p. 87
- Vignes, vergers, jardins	p. 90
- Les sols	p. 92
- Les noms de personnes	p. 94
- Le terroir d'autrefois	p. 96
L'Époque Contemporaine	p. 98
- La Révolution	p. 98
- Manoirs et maisons de maître du XIXème siècle	p. 99
- Apparitions et disparitions	p. 102
- Équipements du XIXème siècle	p. 102
- Équipements et monuments du XXème siècle	p. 105
- L'histoire des rues : 1950-2004	p. 112
Avant les hommes	p. 117
Annexes	
- Index	p. 119
- Cartographie de localisation	p. 126
- Bibliographie	p. 133
- Table des matières	p. 137
- Renseignements	p. 138



le blog de l'histoire locale

L'histoire et l'historique
de sa commune et
de son village
à construire

avec l'aide de

Nicolas HURON

historien conférencier

passion de
comprendre,
de découvrir,
de partager...

Me suivre sur mon blog d'historien :

Patrimoine rural, recherche historique, le terroir à la loupe :

<http://patrimoine-rural.com/>

Nicolas HURON, historien conférencier

7, rue Jean Joly, 41 000 BLOIS

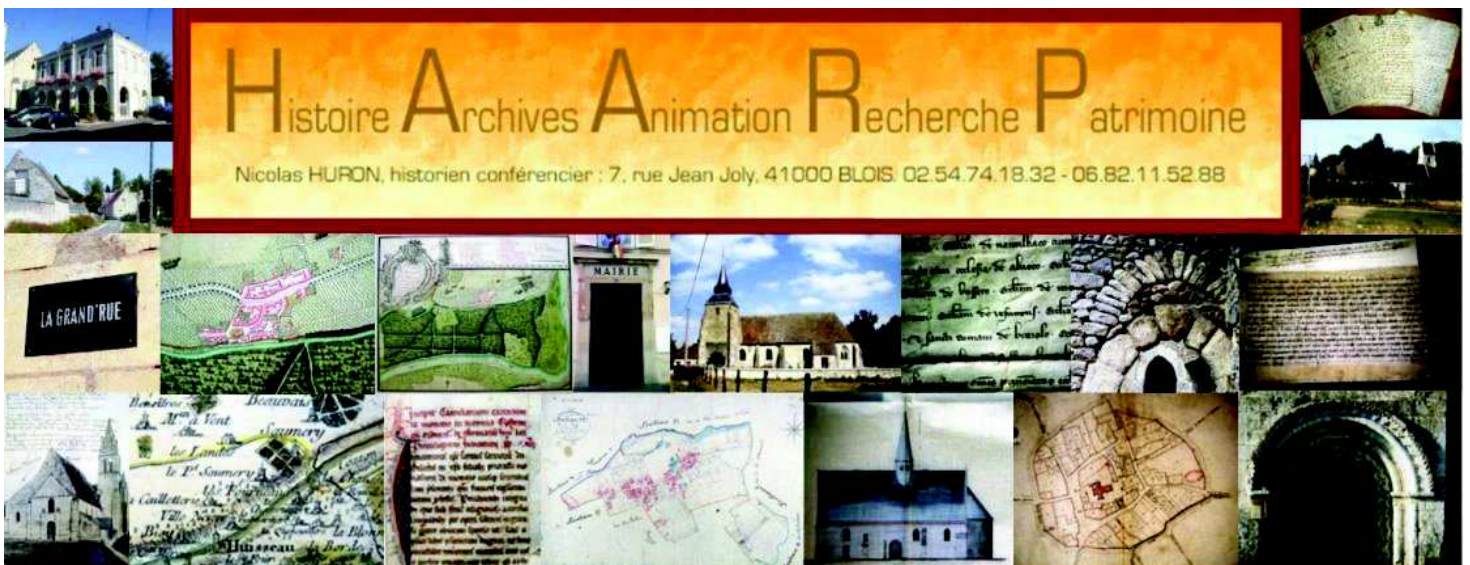
Tél. 02.54.74.18.32 ou 06.82.11.52.88

courriel : nicolas.huron@free.fr

Ce livre est sous licence Creative Common 3.0 « Paternité – pas de modification », ce qui signifie que vous êtes libre de le distribuer à qui vous voulez, à condition de ne pas le modifier, et de toujours citer l'auteur Nicolas Huron comme l'auteur de ce livre, et d'inclure un lien vers : <http://patrimoine-rural.com/>.
« Fête des toponymes de Saint-Maur (Indre) Noms de lieux, traces de peuples » par [Nicolas Huron](#) est mis à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas de Modification 3.0 non transposé](#). Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessus de l'auteur.

Et découvrir mon site « archives et boutiques » :

<http://nicolas-huron.e-monsite.com/>



Fêtes des toponymes

de

St-MAUR

(Indre)

Noms de lieux
Traces de peuples

Nicolas HURON
avril 2005